
HD WIDENER
HW BDSK W


SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650
CHRISTO
ET
ECCLESIÆ
N. Hurd Sc
BOSTON
1996

[illegible]

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE, CRITIQUE, etc.

T. I.

IMPRIMERIE DE MAME.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE,

ADRESSÉE

A UN SOUVERAIN D'ALLEMAGNE,

DEPUIS 1770 JUSQU'EN 1782,

PAR LE BARON DE GRIMM

ET PAR DIDEROT.

Seconde Édition, revue et corrigée.

Edited by Jacques Barthélemy Salgues.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ F. BUISSON, LIBRAIRE, RUE GILLES-CŒUR, N°. 10.

1812.

CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE,
PHILOSOPHIQUE,
CRITIQUE, etc.

JANVIER 1770.

Paris, 1er janvier 1770.

Il s'est élevé depuis quelque temps, dans le sein de cette capitale, une secte d'abord aussi humble que la poussière d'où elle s'est formée, aussi pauvre que sa doctrine, aussi obscure que son style, mais bientôt impérieuse et arrogante; ceux qui la composent ont pris le titre de *Philosophes économistes*. On les a appelés les Capucins de l'Encyclopédie, en réminiscence de ce que ces bons pères étaient jadis réputés les valets des jésuites. Plusieurs de nos frères sont soupçonnés d'avoir en secret quelque propension pour les pauvretés de cette secte, et de pencher à faire cause commune avec cette foule de têtes creuses, qui ont répandu depuis quelque temps une teinte si sombre, si en-

nuyeuse, sur ce royaume, que, si le ciel nous eût retiré le Paraclet de Ferney, nous serions infailliblement tombés dans le spleen, dans la jaunisse, dans la consomption, dans un état, en un mot, pire que la mort.

Je sais ce que l'on dit pour justifier cette faiblesse : ces sectaires sont d'honnêtes gens, le zèle du bien public les possède et les embrase. Ils sont ennuyeux, ils sont creux ; personne ne les lit, personne ne les entend, ni ne se soucie de les entendre ; ils doivent donc être supportés par ceux qui valent mieux qu'eux, et éprouver leur indulgence. Ventre saint-gris ! depuis quand y a-t-il quelque mérite à être honnête homme la plume à la main ? Et suffit-il d'avoir du zèle sans lumières, pour se mêler de gouverner les Etats, ou de diriger ceux qui y président ? J'ai assez bonne opinion du genre humain pour affirmer que si tous les honnêtes gens se mettaient à écrire leurs visions, il faudrait se sauver du monde ; mais aussi j'ai assez d'expérience pour vous faire remarquer que le fanatisme aveugle d'un sot honnête homme peut causer plus de maux que les efforts de vingt fripons réunis. Au génie seul soient rendus honneurs immortels ! lui seul peut faire quelque bien aux hommes, soit en les gouvernant, soit en les éclairant par ses écrits : mais fussions-nous d'aussi grands distillateurs que feu M. Le Comte, vinaigrier ordinaire du roi, et inventeur de quatre cent quatre-vingts sortes de vinaigres, ou bien que l'illustre sieur Maille, que

le ciel conserve encore à la France, je vous défie bien de tirer une seule goutte de génie de toutes les apocalypses des Quesnay, des Mirabeau, des La Rivière, et de tous les fastidieux commentaires des Baudeau, des Roubaub, des D......., et autres fretins économiques.

Et qu'on ne dise point que l'ennui qu'ils causent les a empêchés d'être dangereux. Plus ils ont été plats, plus le nombre de leurs partisans s'est grossi de tout ce qu'il y a d'esprits communs et plats en France, soit dans la capitale, soit dans les provinces. Plus ils ont été creux et obscurs, plus ils en ont imposé aux sots qui ont cru que, sous leurs cloches fêlées, ils cachaient quelques fruits rares et exquis. Plus ils ont pris, insensiblement, le ton décisif et clabaudeur, plus les bons esprits et même les esprits supérieurs ont commencé à les craindre. Il faut que cette crainte ait été poussée bien loin, puisque notre grand patriarche de Ferney en a été saisi lui-même. Il s'était très-honnêtement moqué, dans son *Homme aux quarante écus*, de ce tas de pauvres diables, qu'il appelait nos nouveaux ministres; il s'est cru depuis obligé d'en faire de pompeux éloges, quoique nous sachions, de science certaine, qu'il les méprise plus que jamais. Notre timidité n'a servi qu'à faire dégénérer leur orgueil en impertinence. Un jeune prince s'attire l'admiration de l'Europe par sa passion pour ses devoirs; son génie à la fois sage et actif, son amour éclairé pour le bien public lui ont déjà appris le grand

art de vaincre les obstacles sans s'irriter ; soulager ses sujets, rendre l'Etat florissant, c'est le vœu de son cœur, c'est le résultat de ses mesures ; la Toscane attendrie, prosternée à ses pieds, éprouve d'un souverain, à peine sorti de l'enfance, les soins d'un père tendre et vigilant, les bienfaits que l'âge et l'expérience consommée semblaient seuls pouvoir promettre ; aussitôt la secte économique publie que ce prince est sorti de son école, et que la Toscane doit, aux éphémérides et aux apocalypses, tout le bien que son souverain a fait jusqu'à présent. Un *Mercier de La Rivière* (1) ose entreprendre le voyage de Russie avec la folle et ridicule présomption d'inspirer et de diriger le génie de Catherine II, et fait publier, chemin faisant, dans les gazettes, qu'il va porter l'évidence dans le Nord. Le prémontré Baudeau, après avoir fait le boulanger à Paris, quitte l'habit blanc, et par la faveur de je ne sais quel prélat polonais, engoué et crédule, de mitron qu'il était, se fait abbé mitré en Pologne, va prêcher le pain bis et la mouture économique par tout le Nord, se fait chasser de par tout, et revient à Paris nous ennuyer sur nouveaux frais.

La conformité singulière de l'esprit de cette secte naissante avec l'esprit de la secte chrétienne, dans son origine, aurait de quoi nous alarmer sur la rapidité de ses progrès, et pourrait nous faire craindre que la raison et le goût ne soient enfin ensevelis sous cette énorme quantité de

(1) Conseiller au parlement de Paris.

farines dont on nous couvre dans les brochures, tandis que tout le peuple en manque partout dans les campagnes. Ce serait sans doute la juste punition de notre coupable indifférence; mais heureusement il est écrit que les portes de la platitude ne prévaudront pas contre la sainte cité de Ferney.

Parmi les questions qui ont le plus occupé le public depuis environ dix-huit années, il en est une très-importante dans son objet : c'est la question de la liberté du commerce des blés et de leur libre exportation. Les meilleurs esprits et les plus communs se sont réunis dans leurs efforts en faveur de la liberté illimitée de ce commerce, et le gouvernement a cédé au cri général de la nation, en donnant son édit de libre exportation en 1764. Quelques sages se doutaient alors que, si le gouvernement procurait au cultivateur les profits de l'exportation, dans la vue unique et secrète de pouvoir augmenter les tailles, et faciliter le recouvrement des impôts, le bénéfice résultant de cette liberté ne servirait ni à l'augmentation ni à l'amélioration de la culture des terres, et que nos blés seraient mangés par les étrangers, sans qu'il restât un écu de leur argent entre les mains du cultivateur. Ces sages trouvaient peut-être dangereux d'accorder au corps politique l'usage de la jambe gauche, tandis que la jambe droite, les bras et tous les membres restaient garrottés et emmaillottés; mais comme

la liberté est en elle-même très-salutaire, ils espéraient sans doute qu'une jambe déliée parviendrait, à force de se tourmenter, à procurer du mouvement au reste du corps politique. Ils se sont trompés : le corps est resté garrotté, et les mouvemens précipités de la jambe gauche lui ont occasioné une enflure, qui a dégénéré en hydropisie, c'est-à-dire, en maigreur boursouflée. Ni les sages ni les fous, ni les étourdis ni les réfléchissans, ni les gens d'esprit, ni les bêtes, n'ont ni pressenti, ni prévu aucune des suites de cette loi en France; tout ce qui avait été prédit sur ses effets s'est trouvé complètement démenti par l'expérience. Les économistes, suivant leur usage, ont embrouillé la question par des raisonnemens patriotiques, plus tièdes, plus insipides les uns que les autres; et, tandis que le peuple criait faim et misère de tous côtés, ils ont eu la courageuse imbécillité de continuer leurs criailleries pour l'exportation illimitée.

Dans cette perplexité le ciel nous a suscité un sauveur chez l'étranger. Je veux parler des *Dialogues sur le commerce des blés*, de notre illustre abbé Galiani; il fallait les intituler : *Entretiens*, parce que les pédans dialoguent, et que les honnêtes gens s'entretiennent. Pardonne-moi, ô charmant et lumineux Napolitain, de t'avoir qualifié d'étranger! Non, tu ne seras jamais étranger parmi nous; j'espère, pour l'honneur de la philosophie et du lien sacré de l'amitié, qu'il ne se fera jamais un bon dîner parmi les frères,

sans que nous nous rappelions, en sanglotant, tes contes et leur sens philosophique et profond.

S'il fallait faire l'éloge de ces *Entretiens* d'un seul trait, on ferait remarquer que, sur une matière si épuisée, si fastidieusement rebattue pendant dix-huit années consécutives, l'auteur a trouvé le secret de faire un ouvrage absolument neuf, rempli de vues d'une étendue immense, et dont aucun de nos myopes économiques ne se serait jamais douté. Jugez combien la tâche qu'il s'imposait avait été rendue difficile par ses prédécesseurs! Il était sûr, par la seule inspection du titre de son livre, de faire enfuir les lecteurs les plus intrépides, et d'exciter des bâillemens d'un bout de Paris à l'autre. Mais, ô prodige inattendu! dès qu'on a ouvert ce livre, on est ensorcelé, et on ne peut plus le quitter. Depuis l'instant qu'il est devenu public, tout le monde se l'arrache; le patriarche de Ferney suspend ses travaux apostoliques, nos philosophes quittent la table et négligent l'Opéra-Comique; la femme sensible, son amant; la coquette, la foule qui s'empresse autour d'elle; la dévote, son directeur; l'oisif, son désœuvrement : tous et toutes veulent rester tête-à-tête avec notre charmant abbé; l'économiste seul pâlit, écume et s'écrie : *C'en est fait de mes Apocalypses!* Tel est le privilége de l'homme de génie : depuis le cabinet des rois jusqu'au repaire de l'ignorance et de la sottise, partout où il se donne la peine de pénétrer, il répand la lumière, tout s'éclaire autour de lui;

et ceux qui auraient marché toute leur vie à tâtons dans les ténèbres avancent à la lueur de son flambeau librement et hardiment dans le sentier sombre, étroit et tortueux de la vérité.

Il n'est personne ici qui ne se soit aperçu que ce livre est moins un livre sur le commerce des blés qu'un ouvrage sur la science du gouvernement. C'est en général un modèle lumineux et neuf de la manière dont toute question d'Etat doit être envisagée et approfondie; en remuant ses blés, notre illustre abbé sait toucher à tout; mais il faut savoir lire le blanc des entre-lignes, c'est-à-dire, à l'aide de ce que l'auteur a dit, deviner ce qu'il n'a pas dit, pénétrer ce qu'il a pensé, et ce que, pour bonne raison, il n'a pas confié au papier; en un mot, depuis l'*Esprit des lois* il n'a pas paru en France un plus grand livre, ni qui ait autant fait penser que celui-ci, qui est venu si à propos nous délivrer du jargon économistico-apocalyptique.

Comme il est d'usage dans notre sainte Eglise philosophique de nous réunir quelquefois pour entendre la parole de Dieu, et donner aux fidèles de salutaires et utiles instructions sur l'état actuel de la foi, les progrès et bonnes œuvres de nos frères, j'ai l'honneur de vous adresser les annonces et bans qui ont eu lieu à la suite de notre dernier sermon.

Frère Marmontel fait savoir qu'il est allé loger

chez mademoiselle Clairon, et qu'il compte donner incessamment un nouvel opéra-comique, intitulé *Silvain*, dont la musique est de M. Grétry. Nous lui souhaitons le naturel qui lui manque, afin qu'il plaise aux gens de goût. L'Eglise, faisant attention au rare génie dont le sort a doué M. Grétry, lui accorde les honneurs et droits de frère. En conséquence, nous le conjurons, par les entrailles de notre mère la sainte Eglise, de ménager sa santé, de considérer que sa poitrine est mauvaise, et de se livrer moins ardemment aux plaisirs de l'amour, afin de s'y livrer plus long-temps.

Frère Thomas fait savoir qu'il a composé un *Essai sur les Femmes*, qui fera un ouvrage considérable. L'Eglise estime la pureté des mœurs et les vertus de frère Thomas; elle craint qu'il ne connaisse pas encore assez les femmes; elle lui conseille de se lier plus intimement, s'il se peut, avec quelques-unes des héroïnes qu'il fréquente, pour le plus grand bien de son ouvrage; et, pour le plus grand bien de son style, elle le conjure de considérer combien, suivant la découverte de notre illustre patriarche, l'adjectif affaiblit souvent le substantif, quoiqu'il s'y rapporte en cas, en nombre et en genre.

Sœur Necker fait savoir qu'elle donnera toujours à dîner les vendredis : l'Eglise s'y rendra, parce qu'elle fait cas de sa personne et de celle de son époux; elle voudrait pouvoir en dire autant de son cuisinier.

Sœur de l'Espinasse fait savoir que sa fortune ne lui permet pas d'offrir ni à dîner ni à souper, et qu'elle n'en a pas moins d'envie de recevoir chez elle les frères qui voudront y venir digérer. L'Eglise m'ordonne de lui dire qu'elle s'y rendra, et que, quand on a autant d'esprit et de mérite, on peut se passer de beauté et de fortune.

Mère Geoffrin fait savoir qu'elle renouvelle les défenses et lois prohibitives des années précédentes, et qu'il ne sera pas plus permis que par le passé de parler chez elle ni d'affaires intérieures, ni d'affaires extérieures; ni d'affaires de la cour, ni d'affaires de la ville; ni d'affaires du nord, ni d'affaires du midi; ni d'affaires d'orient, ni d'affaires d'occident; ni de politique, ni de finances; ni de paix, ni de guerre; ni de religion, ni de gouvernement; ni de théologie, ni de métaphysique; ni de grammaire, ni de musique; ni, en général, d'aucune matière quelconque; et qu'elle commet dom Burigny, bénédictin de robe courte, pour faire taire tout le monde, à cause de sa dextérité connue, et du grand crédit dont il jouit, et pour être grondé par elle, en particulier, de toutes les contraventions à ces défenses. L'Eglise, considérant que le silence, et notamment sur les matières dont est question, n'est pas son fort, promet d'obéir autant qu'elle y sera contrainte par forme de violence.

Vous êtes avertis que, par ordre de nos supérieurs, dont nous nous estimons les égaux, et

dans la vue de signaler notre juste gratitude envers notre cher et vénérable chef Galiani, il sera fait, à la porte de ce lieu saint, une collecte en faveur et au profit des enfans naturels que notredit charmant abbé a eus, ou seul ou de compagnie, de différens lits des rues Saint-Honoré, Champ-Fleuri, Tiquetone, carrefour de Bussy, et autres quartiers de la ville, faubourgs, banlieue, prévôté et vicomté de Paris, pour être le produit de cette collecte, conjointement avec les legs pieux, assignés pour le même objet par le susdit charmant abbé, employé aux mois de nourrice et autres nécessités corporelles et spirituelles des susdits innocens et aimables bâtards, sous la tutelle spéciale de notre vénérable chef et ancien Denis Diderot, de frère Angelo Gatti, et de frère Frédéric-Melchior Grimm, à ce commis par codicille dudit charmant abbé, envoyé de Naples, et homologué au synode de cette illustre Eglise, le tout pour la plus grande gloire du nom Galiani, pour l'encouragement de la population, pour l'édification des fidèles, et pour la propagation de la véritable doctrine philosophique et raisonnable. *Amen.*

L'ouvrage de M. l'abbé Galiani est un grand livre; c'est un livre de gouvernement, c'est la production d'un philosophe lumineux et profond, et d'un homme d'Etat; c'est un livre à tourner la tête à tous les penseurs, et à désespérer tous les

pédans. Il fera faire cent critiques plus détestables les unes que les autres; mais on ne lira pas les critiques, et le livre restera. Les sots seront trompés par le ton de plaisanterie qui y règne d'un bout à l'autre, et dont je les ai souvent vus la dupe; ils croiront qu'un auteur si gai ne saurait être profond. Les gens de goût y trouveront un modèle original et neuf, qui rappelle les *Dialogues* de Platon avec le vernis particulier d'un humoriste charmant, comme diraient les Anglais. On a eu la bêtise de trouver un des interlocuteurs, le marquis de Roquemaure, fort bête et par trop bête; il est à peu près comme Alcibiade l'est avec Socrate dans les *Dialogues* de Platon. Le caractère de ce marquis et celui du président sont imaginés avec autant d'esprit que de goût. Les économistes, qui jettent les hauts cris, disent qu'il est affreux de traiter un sujet aussi grave avec cette légèreté et ce ton badin. Je n'ai pu m'empêcher de dire l'autre jour à un de ces ennuyeux que l'auteur avait pris ce ton, non parce qu'il ne connaissait pas l'importance du sujet, mais pour apprendre aux pédans que l'avis d'un auteur, sur quelque sujet que ce soit, est au bout du compte très-peu de chose. Le succès brillant que cet ouvrage vient d'avoir dans le monde ne sera pas soutenu par les philosophes; et j'en suis indigné. Si l'auteur était resté à Paris, ils se seraient crus obligés de porter son livre aux nues, à charge de revanche; mais il y a quatre mois qu'il en est parti; il n'y reviendra

plus, jamais peut-être ; et je vois la plupart de ceux qui se disaient ses amis, assez lâchés pour marquer la plus grande indifférence sur son succès. Si jamais je prêche un jour de jeûne et de pénitence, cette indigne conduite ne sera pas passée sous silence. Au reste, la dernière moitié de cet ouvrage a été composée au milieu du violent chagrin que l'auteur ressentait de son départ ; il n'avait pas cru son rappel si prochain, et il était trop aimé et trop désiré à Paris pour se consoler aisément de n'y être plus. Son livre en est resté imparfait. Il se proposait de faire un dernier entretien sur la police des grains, qu'il croyait convenable à la France ; je ne sais à présent si cet entretien sera jamais fait. Si j'étais contrôleur-général des finances, sur la simple lecture de son livre j'attacherais l'auteur à la France, dût-il en coûter au roi quarante mille livres de pension, sans autre condition que celle de se bien divertir, et de venir deux fois par semaine causer avec moi des affaires de mon département.

M. le marquis de Mirabeau, qui se fait nommer *l'Ami des hommes*, parce qu'il fit, il y a douze ou treize ans, un livre qui porte ce titre, vient de publier en même temps que M. l'abbé Galiani des *Entretiens* qui n'ont pas fait le même bruit, attendu que personne ne les a lus. Ils sont dédiés au grand-duc de Toscane, et intitulés : *Les Economiques, par l'Ami des hommes*. Deux parties

misérable scribe, qui n'est pas digne de laver la vaisselle dans la cuisine de M. le comte. Le barbouilleur n'a eu rien de plus pressé que de mettre à la tête de son *Secrétaire* l'hommage de la plus respectueuse reconnaissance de M. le comte de Ferney; et, pour lui prouver combien il en est digne par ses lumières, son bon goût et son discernement, il a fait imprimer, sous le nom de M. de Voltaire, une épître écrite de la campagne à mademoiselle Ch..., actrice de la comédie de Marseille. Cette épître est un chef-d'œuvre d'insipidité et de platitude. Je ne suis pas trop fâché de cette petite mortification pour M. le comte de Ferney, qui s'en est tiré en homme d'esprit, en écrivant, après la publication du premier cahier, au plat compilateur une seconde lettre qu'il faut conserver ici.

LETTRE de M. de Voltaire au Rédacteur du Secrétaire du Parnasse.

Au château de Ferney, le 7 décembre 1770.

« J'ai reçu, Monsieur, votre *Secrétaire du* » *Parnasse*. S'il y a beaucoup de pièces de vous » dans ce recueil, il y a bien de l'apparence » qu'il réussira long-temps; mais je vois que » votre Secrétaire n'est pas le mien. Il m'impute » une épître à mademoiselle Ch..., actrice de la » comédie de Marseille. Je n'ai jamais connu » mademoiselle Ch..., et je n'ai jamais eu le » bonheur de courtiser aucune Marseillaise. Le

» *Journal encyclopédique* m'avait déjà attribué
» ces vers, dans lesquels je promets à mademoi-
» selle Ch....

Que, malgré les Tisiphones,
L'amour unira nos personnes.

» Je ne sais pas quelles sont ces Tisiphones,
» mais je vous jure que jamais la personne de
» mademoiselle Ch... n'a été unie à la mienne,
» ni ne le sera.

» Soyez bien sûr encore que je n'ai jamais
» fait rimer Tisiphone, qui est long, à personne,
» qui est bref. Autrefois, quand je faisais des
» vers, je ne rimais pas trop pour les yeux,
» mais j'avais grand soin de l'oreille.

» Soyez persuadé, Monsieur, que mon bar-
» bare sort ne m'a jamais *ôté la lumière des*
» *yeux* de mademoiselle Ch..., et *que je n'erre*
» *point dans ma triste carrière*. Je suis si loin
» d'errer dans ma carrière, que depuis deux ans
» je sors très-rarement de mon lit; et si j'étais
» entré dans celui de mademoiselle Ch..., je n'en
» serais jamais sorti.

» Je prends cette occasion pour vous dire
» qu'en général c'est une chose fort ennuyeuse
» que cet amas de rimes redoublées, qui ne disent
» rien ou qui répètent ce qu'on a dit mille fois. Je
» ne connais point l'amant de votre gentille
» Marseillaise; mais je lui conseille d'être un peu
» moins prolixe.

» D'ailleurs, toutes ces épîtres à Aglaure, à » Flore, à Philis, ne sont guère faites pour le » public: ce sont des amusemens de société. Il » est quelquefois aussi ridicule de les livrer à un » libraire qu'il le serait d'imprimer ce qu'on a dit » dans la conversation.

» MM. Cramer m'ont rendu un très-mau- » vais service en publiant les fadaises dans ce » goût, qui me sont souvent échappées; je leur » ai écrit cent fois de n'en rien faire. Les vers » médiocres sont ce qu'il y a de plus insipide au » monde. J'en ai fait beaucoup, comme un autre; » mais je n'y ai jamais mis mon nom, et je ne » le mettais à aucun de mes ouvrages.

» Je suis très-fâché qu'on me rende respon- » sable, depuis si long-temps, de ce que j'ai fait » et de ce que je n'ai point fait. Cela m'est arrivé » dans des choses plus sérieuses. Je ne suis qu'un » vieux laboureur réformé à la suite des éphé- » mérides du citoyen, défrichant des campagnes » arides, et semant avec le semoir; n'ayant nul » commerce avec mademoiselle Ch..., ni avec » aucune Tisiphone, ni avec aucune personne » de son espèce agréable.

» J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens » que je vous dois, Monsieur, votre, etc.

» *P. S.* J'ajoute encore que je ne suis point né en » 1695, comme le dit votre graveur, mais en » 1694, dont je suis plus fâché que du peu de » ressemblance. »

Il faut distinguer, du fatras économique dont nous sommes excédés, une brochure intitulée : *L'Art de conserver les grains, par Barthélemi Intiéri, ouvrage traduit de l'italien*, in-8°. avec figures. Bartoloméo Intiéri était un de ces hommes de génie dont je crois l'Italie plus féconde qu'aucune autre contrée de Europe, mais qui y passent leur vie sans laisser de monumens durables de leur supériorité, sans s'assurer, par aucun bienfait, de la reconnaissance du genre humain, soit que la religion et le gouvernement y mettent obstacle, soit que le climat y porte plus à la paresse que dans nos contrées septentrionales, soit enfin qu'il résulte, de la combinaison de ces diverses causes, une certaine nonchalance épicurienne et philosophique, qui juge que les hommes ne valent pas la peine d'être éclairés, et qui taxe de folie les efforts de ces âmes généreuses qui ont affronté les plus grands dangers, dans l'espérance de rendre le genre humain, avec le temps, un peu moins absurde et moins atroce.

Le traducteur de cet ouvrage ne sait pas seulement que, si c'est Bartoloméo Intiéri qui inventa cette machine ingénieuse, c'est notre abbé Galiani qui en fit la description ; qu'il est l'auteur de la brochure italienne ; que son frère, le marquis Galiani, en dessina les planches, et que notre académicien, M. Duhamel, a publié depuis long-temps la machine d'Intiéri, mais sans en faire honneur à son auteur. Voilà une différence de conduite assez frappante entre notre

charmant abbé Galiani et notre important académicien Duhamel : le premier dérobe son nom à la connaissance du public, et fait croire, par le titre de sa brochure, qu'elle est de l'inventeur de la machine lui-même ; le second oublie jusqu'au nom de l'inventeur, et publie la machine en France comme de son invention, et avec quelques additions qui n'ont pas le sens commun.

Vous vous rappelez, sans doute, une correspondance du patriarche de Ferney avec un des fidèles de l'Église de Paris, qui se trouvait autrefois à la suite de ces feuilles, et que la mort du fidèle, arrivée en 1768, a fait cesser. Cette correspondance était une récapitulation très-intéressante de notre littérature. Je vais la remplacer par des épîtres qui ne ressemblent, en aucune manière, à celles du prince des apôtres, mais qui n'en sont pas moins originales, et qui ont à peu près le même objet. Depuis que l'abbé Galiani a quitté la France, il a entretenu une correspondance fort exacte avec une des sœurs de la communion philosophique. Son style, sa tournure, sa manière de voir, ses idées, rien, excepté l'unité de la foi et du dogme, et la même pureté de doctrine, ne rappelle la manufacture de Ferney. Le ton du Napolitain est surtout infiniment plus libre, moins châtié que celui du grand patriarche, et il ne se souvient pas toujours bien exactement de la retenue que la bienséance

exige, particulièrement dans le commerce avec les femmes; c'est une science de goût local, que notre abbé n'a pu acquérir à Naples, et que son génie lui a permis de négliger en France; mais son coup-d'œil n'en est pas moins lumineux et piquant. Saint Pierre n'écrivait pas comme saint Paul; saint Luc et saint Matthieu n'ont pu s'accorder ensemble, quoiqu'ils eussent les mêmes faits à rapporter. Qu'importe de quelle manière la parole de la raison soit prêchée, pourvu que son règne advienne? Ecoutons-la donc de la bouche de notre charmant grand-vicaire de Naples, et que nos cœurs se sanctifient par la prédication d'une des plus grandes lumières qui aient été accordées à l'Église en ces derniers temps.

ÉPITRE *de Gênes, du* 17 *juillet* 1769.

« Madame, je suis toujours inconsolable » d'avoir quitté Paris, et encore plus inconso- » lable de n'avoir reçu aucune nouvelle ni de » vous, ni du paresseux philosophe (1). Est-il » possible que ce monstre, dans son impassibi- » lité, ne sente pas à quel point son honneur, » ma gloire, dont je me fiche, mon plaisir et » celui de mes amis, dont je me soucie beau-

(1) M. Diderot. Il est question dans cette épître et dans les suivantes les *Dialogues sur le Commerce des Blés*, dont le charmant abbé avait laissé le manuscrit entre les mains de sa correspondante, et que le philosophe devait livrer à l'impression.

» coup, sont intéressés dans l'affaire que je lui
» ai confiée, et combien je suis impatient d'ap-
» prendre qu'enfin la pacotille a doublé le cap
» et passé le terrible défilé de la révision: car,
» après cela, je serai tranquille sur le reste.

» Mon voyage a été très-heureux sur la terre
» et sur l'onde; il a même été d'un bonheur in-
» concevable. Je n'ai jamais eu chaud, et
» toujours le vent en poupe sur le Rhône et sur
» la mer: il paraît que tout me pousse à m'é-
» loigner de tout ce que j'aime au monde.
» L'héroïsme sera donc bien plus grand et bien
» plus mémorable, de vaincre les élémens, la
» nature, les dieux conspirés, et de retourner à
» Paris en dépit d'eux. Oui, Paris est ma patrie;
» on aura beau m'en exiler, j'y retomberai.
» Attendez-vous donc à me voir établi dans la
» rue Fromenteau, au quatrième, sur le der-
» rière, chez la nommée...., fille majeure. Là
» demeurera le plus grand génie de notre âge,
» en pension à trente sous par jour; et il sera
» heureux. Quel plaisir que de délirer! Adieu.
» Je vous prie d'envoyer vos lettres toujours à
» l'hôtel de l'ambassadeur.

» Grimm est-il de retour de son voyage? »

On donna avant-hier 12 janvier, sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation *des Deux Amis, drame en cinq actes et en prose*, par l'auteur d'*Eugénie*, M. Caron de Beaumarchais.

Cette pièce a eu un peu de peine à aller jusqu'à la fin, mais elle y est parvenue, tantôt un peu huée, tantôt fort applaudie ; j'évalue son succès à douze ou quinze représentations. Elle serait fort belle si elle était moins ennuyeuse, si elle n'était pas si dépourvue de naturel et de vérité, si elle avait le sens commun, et si M. de Beaumarchais avait un peu de génie ou de talent : mais comme il s'en faut, comme il n'a pas l'ombre de naturel, comme il ne sait pas écrire, comme il n'entend pas le théâtre, qu'il ordonne son drame à faire pitié, que ses personnages entrent et sortent sans savoir comment ni pourquoi, il ne m'a pas été plus possible de m'accommoder de ses *Deux Amis* que de son *Eugénie*, à qui la force du sujet et le jeu des acteurs ont procuré un succès passager.

Quand on veut faire passer à la meilleure compagnie de France une journée toute entière dans la maison d'un receveur des fermes, avec un commerçant brise-raison et un fermier général, fat et suffisant, on a encouru, *ipso facto*, la peine des sifflets, et l'on doit se louer toute sa vie de l'indulgence de ses juges, qui ont bien voulu bâiller tout bas quand ils pouvaient siffler tout haut.

Suivant l'usage antique et solennel, on sert en France, le jour des rois, un gâteau qu'on partage en autant de parts qu'il y a de convives ; c'est la plus jeune personne de la compagnie qui en

fait la distribution; celui des convives qui reçoit la fève qu'on a cachée dans le gâteau est proclamé roi, et il est d'usage qu'il ne puisse boire sans une acclamation générale de toute la table. La royauté étant tombée en partage à M. Diderot, au dîner où nous étions, il n'a pas voulu laisser languir ses sujets; il a publié ses lois successivement pendant qu'on était à table, de sorte qu'avant de sortir et de déposer son sceptre, tous les devoirs de législation se trouvèrent remplis par l'impromptu que vous allez lire:

Le Code Denis (1).

Dans ses États, à tout ce qui respire
Un souverain prétend donner la loi;
C'est le contraire en mon empire,
Le sujet règne sur son roi.

Divise pour régner, la maxime est ancienne;
Elle fut d'un tyran: ce n'est donc pas la mienne.
Vous unir est mon vœu: j'aime la liberté;
Et si j'ai quelque volonté,
C'est que chacun fasse la sienne.

Amis, qui composez ma cour,
Au dieu du vin rendez hommage:
Rendez hommage au dieu d'amour:
Aimez et buvez tour à tour.
Buvez pour aimer davantage.
Que j'entende, au gré du désir,
Et les éclats de l'allégresse,
Et l'accent doux de la tendresse,

(1) Cette chanson ne se trouve point dans la collection des Œuvres de Diderot. (*Note de l'éd.*)

Le choc du verre et le bruit du soupir.
Au frontispice de mon Code
Il est écrit : Sois heureux à ta mode ;
Car tel est notre bon plaisir.

Fait l'an septante et mil sept cent,
Au petit Carrousel en la cour de Marsan ;
Assis près d'une femme aimable,
Le cœur nu sur la main, les coudes sur la table.
Signé Denis, sans terre, ni château,
Roi par la grâce du gâteau.

ENVOI AUX DAMES.

Vos yeux, depuis long-temps, m'ont appris à connaître
Que le destin nous a fait naître,
Moi pour servir, vous pour donner la loi.
Qui veut d'un roi qui cherche maître ?
Personne ici ne dira-t-il c'est moi ?

Il a paru, sur la fin de l'année dernière, un ouvrage intitulé : *Origine des premières sociétés, des peuples, des sciences et des arts, et des idiomes anciens et modernes,* volume in-8°. On a attribué cet ouvrage à M. Linguet, avocat au parlement ; et, si cela est, on peut dire que cet écrivain s'exerce en toutes sortes de genres. Feu M. Boullanger, à qui l'on a attribué tant d'ouvrages depuis sa mort, et qui est véritablement l'auteur de *l'Antiquité dévoilée,* faisait toutes ses opérations dans l'univers avec de l'eau, et trouvait à chaque pas les vestiges d'un déluge ; l'auteur de l'ouvrage dont je parle opère tout, moyennant le feu, et ne saurait faire un pas sans découvrir les traces du

feu et de ses ravages, et pousse sa perspicacité jusqu'à trouver le mot *feu* dans presque toutes les étymologies des noms géographiques. Ces messieurs ne pourraient-ils pas transiger ensemble, l'un faire un peu de place à l'eau de M. Boullanger, celui-ci chauffer son eau au feu de l'autre? Il en résulterait peut-être une raréfaction de l'air, dont nous ferions bien aussi quelque chose.

Le Marchand de Smyrne, petite comédie en un acte et en prose, par M. de Champfort, a été représentée, pour la première fois, le 26 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie française. Cela est assez gai et plein de traits qui ne sont pas tous également heureux : cela s'appelle une jolie bagatelle, où il ne faut chercher que de l'esprit, et qui ne veut pas être jugée à la rigueur. Il n'y a ni sens commun dans la fable, ni vraisemblance dans les incidens, ni bienséance de mœurs dans les personnages, ni talent pour le théâtre, dans les scènes; mais il n'était pas question de tout cela : le poëte a voulu vous amuser par une bagatelle, et il y a à peu près réussi; sa pièce a eu beaucoup de succès. M. de Champfort est jeune, d'une jolie figure, ayant l'élégance recherchée de son âge et de son métier. Je ne le connais pas d'ailleurs; mais s'il fallait deviner son caractère, d'après sa petite comédie, je parierais qu'il est petit-maître, bon enfant au fond, mais vain, pétri de petits airs, de petites manières, ignorant

et confiant à proportion ; en un mot, de cette pâte mêlée dont il résulte des enfans de vingt à vingt-cinq ans assez déplaisans, mais qui mûrissent cependant, et deviennent, à l'âge de trente à quarante ans, des hommes de mérite. S'il ne ressemble pas à ce portrait, je lui demande pardon, mais j'ai vu tous ces traits dans son *Marchand de Smyrne*. Pour du talent, de vrai talent, je crains qu'il n'en ait pas; du moins, son *Marchand* n'annonce rien du tout, et ne tient pas plus que sa *Jeune Indienne* ne promettait autrefois. Au reste, c'était plutôt le canevas d'un joli opéra-comique que d'une petite comédie.

La seule chose qui m'ait un peu blessé dans le *Marchand de Smyrne*, ce sont ces éloges plats et outrés qu'on y rencontre, à chaque instant, de la nation française, et que nos petits auteurs nous donnent pour des preuves de leur patriotisme. M. Turgot, intendant de la généralité de Limoges, appelle cela du patriotisme d'antichambre. Rien ne serait plus capable d'avilir une grande nation, et de l'acheminer vers sa décadence, que cette profusion continuelle de fades louanges, dont on pourrait lui supposer le besoin d'après quelques ouvrages du jour. Mais j'espère que la gloire de la nation ne sera jamais confiée ni à l'encensoir lourd et obtus de M. de Belloy, ni à la petite suffisance de M. Champfort.

Puisque ce *Marchand de Smyrne* nous a mis à portée de faire connaissance avec lui, je dirai ici un mot de cet *Eloge de Molière*, qui a rem-

porté l'année passée le prix de l'Académie française, et dont mon voyage m'a empêché de parler plus tôt. Si le prix de l'Académie est fondé pour des enfans qui babillent bien, elle a bien fait de couronner le discours de M. de Champfort, et je me persuade aisément que c'était le meilleur de ceux qui ont concouru. Je croyais que l'Université se chargeait de couronner des écoliers, et que les prix de l'Académie étaient destinés à des hommes. — Mais si la race d'hommes se perd, ou si elle ne concourt point? — Alors il ne faut pas donner aux enfans des sujets qui ne sauraient être bien traités que par des hommes. L'éloge de Molière, digne de notre siècle et digne du suffrage d'un corps illustre, ne pouvait être fait que par un philosophe. Quand j'ouvre l'*Éloge de M. de Champfort*, et que je vois, dès la première ligne, l'Académie appelée le sanctuaire des lettres, le ton m'est donné, et je n'ai plus envie de lire. Les petites fleurs de rhétorique, les petites vues, les petites réflexions, même celles qui ont encore un air de nouveauté pour bien des gens, ne sauraient aujourd'hui se procurer un succès durable. L'art d'arranger les idées courantes avec un peu d'ordre, et une certaine facilité et pureté, est le mérite du siècle, de la culture générale, et non de l'auteur. Les idées de M. de Champfort sur l'art dramatique sont vagues et indécises; elles ne tiennent à rien, parce qu'elles ne viennent pas de souche; on voit qu'on peut les prendre

par poignées, et les arracher de sa tête sans qu'il en coûte un atome de sa propre substance. C'est que ce n'est pas un penseur; et j'aime mieux les erreurs d'une tête pesante que toutes les vérités nichées dans une tête vide. Mais dans les idées acquises ou à acquérir, il faut du moins faire un bon choix. M. de Champfort dit, d'après Marmontél, que le tragique ancien naissait d'une fatalité aveugle, et que Corneille, par un effort de génie, prit l'intérêt dans les passions. L'effort du génie du grand Corneille consistait à imiter l'échafaudage et la forfanterie du théâtre espagnol, qu'il avait étudié, et dont les auteurs ne pouvaient pas adopter le dogme de la fatalité, parce qu'ils n'étaient pas philosophes et qu'ils ne traitaient pas des sujets grecs; et comme Corneille avait plus de grandeur et de tête que ceux qui lui avaient servi de modèles, il s'est fait un grand nom malgré son mauvais goût. Je ne suis pas plus content de la manière d'écrire de M. de Champfort que du vague de ses idées. Il parle d'un genre *qui exclut du théâtre ce bel assortiment de parties heureusement combinées sans lequel il n'y a point de vraie création.* Je suis charmé que messieurs de l'Académie aiment ces phrases-là, mais je ne m'y ferai pas. M. de Champfort observe très-bien que le trône de Molière est encore vacant; il me permettra pareillement de remarquer que la chaire d'où l'on doit prononcer son éloge est aussi encore à remplir.

Le 26 janvier n'a pas seulement été un jour fortuné pour M. Dorval et mademoiselle Amélie, à Smyrne, ça été encore un jour glorieux pour M. Moreau, architecte de la ville de Paris. On fit ce jour l'ouverture du nouveau théâtre de l'Opéra du Palais-Royal, par l'opéra de *Zoroastre*, paroles de feu Cahusac, psalmodie et airs de danse de feu Rameau. C'était un grand jour pour Paris, quoique les opérations de finances qui l'avaient précédé, n'eussent monté les esprits ni à la musique ni à la danse. M. le maréchal de Biron, colonel des Gardes-Françaises, présida en personne à la police des carrosses pour l'arrivée et la sortie. Tout se passa avec beaucoup d'ordre extérieurement, au moyen d'une garde doublée ou triplée, distribuée dans tout le quartier du Palais-Royal, et occupant toutes les avenues de l'Opéra. Intérieurement il y eut de la presse et beaucoup de bruit. On étouffait dans le parterre sans pouvoir remuer ni sortir, et tout le premier acte fut interrompu par des cris et du tumulte. La construction d'une nouvelle salle offrait une occasion bien naturelle d'asseoir le parterre, et de bannir de nos spectacles cette coutume barbare qui laisse le parterre debout, et entretient ainsi un bruit et un mouvement continuels pendant la représentation ; on n'en a rien fait, et ce sera comme ci-devant à qui criera le plus fort, des acteurs ou des spectateurs. Les premiers auront du moins l'avantage de crier plus faux

encore; car, pour marquer les progrès qu'on fai de jour en jour en musique, on a supprimé dans cette nouvelle salle le clavecin, et l'on a mis à sa place les contre-basses, dont les manches gênaient la vue de la petite loge de M. le prince de Conti. Excellente raison pour se passer d'un clavecin dans un orchestre ! L'opéra a excessivement ennuyé; on l'a trouvé triste et froid, et long à périr, mais la salle a généralement réussi. Le public en a marqué son contentement à M. Moreau, par des applaudissemens réitérés, et la ville de Paris, à laquelle l'exercice du privilège de l'Opéra est toujours confié, a accordé à son architecte une gratification de cinquante mille livres. Cette salle, dont la coupe est très-agréable, a quatre rangs de loges, et dans le fond, ce qu'on appelle le paradis est au cinquième étage. Elle est vraiment charmante, elle a de la grâce, et je suis persuadé qu'on est parfaitement bien dans toutes les loges et dans tous les points de la salle pour voir, tout comme on était à peu près également mal dans toutes les places de la salle maussade des Tuileries, construite par les soins de M. Soufflot. Cet architecte est le seul qui ne doive pas être content de la salle du Palais-Royal. Celle des Tuileries, que l'Académie royale de musique vient de quitter, doit être occupée après Pâques par la Comédie française, en attendant qu'on lui construise une salle neuve dans le faubourg Saint-Germain. On a trouvé le théâtre de la salle du Palais-Royal trop peu éclairé; mais c'est la faute des direc-

teurs; peut-être aussi la salle est-elle trop éclairée pour que le théâtre puisse l'être convenablement. Ces deux lustres à vingt-quatre bougies chacun, suspendus sur l'amphithéâtre, répandent dans la salle une clarté très-nuisible au théâtre. Mais à Paris on ne va pas au spectacle seulement pour voir, on veut aussi être vu; ainsi ce mal est sans remède.

On a fait sur la pièce des *Deux Amis* le quatrain suivant :

J'ai vu de Beaumarchais le drame ridicule,
Et je vais en un mot vous dire ce que c'est;
C'est un change où l'argent circule
Sans produire aucun intérêt.

Il faut que M. de Beaumarchais ait beaucoup de torts, car il n'a point d'amis; un homme mit sur l'affiche, le jour de la première représentation des *Deux Amis* : *Par un auteur qui n'en a aucun*. Son père, Caron, était un horloger de réputation, qui lui a laissé une fortune honnête. Lui-même était déjà habile dans le même art, et l'on prétend qu'il trouva, à l'âge de dix-huit ans, le secret de l'échappement de Graham, qui contribua beaucoup à enrichir son père. Il valait bien mieux faire de bonnes montres qu'acheter une charge à la cour, faire le fendant et composer de mauvaises pièces pour Paris. Comme, à la troisième représentation de l'opéra de Zoroastre, la salle était assez vide, M. de Beaumarchais dit à mademoiselle Arnoud : *Sous huit jours, quand tout le monde aura vu la salle vous n'aurez per-*

sonne ou bien peu de monde. — *Vos amis nous en enverront*, lui répond mademoiselle Arnoud. Cette actrice, connue aussi sous le nom de Sophie, est en possession de dire des épigrammes. C'est elle qui disait, en voyant qu'il n'y avait personne à la seconde représentation de *Guillaume Tell*: *Voilà un auteur qui fait mentir le proverbe : Point d'argent, point de Suisses.* Lorsqu'après la fameuse aventure du *Siège de Calais* de M. de Belloy, mademoiselle Clairon quitta le théâtre pour avoir été mise au Fort-l'Evêque, et qu'elle dit, avec une emphase tout-à-fait touchante et pathétique, que le roi était le maître de sa vie et de sa fortune, mais qu'il ne l'était pas de son honneur, Sophie lui répondit: *Vous avez raison, mademoiselle ; où il n'y a rien, le roi perd ses droits.* Sophie passe pour avoir été en ménage réglé pendant huit jours avec M. Bertin, des parties casuelles, autrement dit *Bertinus.* Un jour deux hommes se trouvant sur le théâtre de l'Opéra, derrière Sophie, sans le savoir, plaignaient beaucoup M. Bertin des infidélités et mauvais procédés qu'il avait essuyés de la part de ces demoiselles, ajoutant qu'il ne le méritait pas, qu'il était généreux, aimable, facile ; que sais-je?..Mademoiselle Arnoud se retourne et dit : *On voit bien que ces messieurs ne l'ont pas eu.* On pourrait faire un petit recueil des bons mots de Sophie, qui ont tous le ton de fille, mais d'une fille de beaucoup d'esprit.

Le théâtre de la Comédie française vient de perdre un acteur, nommé Paulin; il était au théâtre depuis 1742. Il jouait dans la tragédie les tyrans, et dans la comédie les paysans. Ces deux emplois sont réunis à la comédie; c'est joindre les deux extrêmes, l'oppresseur et les opprimés. Il était paysan passable et mauvais tyran; son jeu était lourd et sans intelligence: il avait la voix forte, et c'est ce qui séduisit M. de Voltaire, qui espérait en faire quelque chose, et qui disait: *Laissez-moi faire, je vous élève un tyran à la brochette, dont vous serez contens.* Mais le tyran ne répondit pas à son attente, et Paulin resta mauvais. Le rôle pour lequel il espérait tirer parti de Paulin était celui de Polifonte, dans la tragédie de *Mérope*. Pendant qu'on répétait cette tragédie, M. de Voltaire accablait les acteurs de corrections, suivant son usage; un jour ayant passé la nuit à revoir sa pièce, il réveille son laquais à trois heures du matin, et lui donne une correction à porter à Paulin. Le domestique représente que c'est heure indue, que M. Paulin dort, et qu'il ne pourra pas entrer chez lui. *Va*, lui répond gravement M. de Voltaire, *cours; les tyrans ne dorment jamais.*

Le président Hénault vient de nous donner un Recueil de *Pièces de théâtre, en vers et en prose*, vol. *in*-8°. orné de vignettes. Ce recueil contient les ouvrages dramatiques de M. le président

Hénault. On y trouve d'abord *Cornélie Vestale; tragédie en cinq actes et en vers.* Cette tragédie fut jouée sans succès il y a près de soixante ans; un mauvais esprit de galanterie porta, il y a quelques années, M. Walpoole à en faire tirer quelques exemplaires en Angleterre, dans l'imprimerie de sa maison de campagne, et la voilà enfin imprimée en France. J'ai eu l'honneur de vous en rendre compte, si je ne me trompe; cela est pitoyable. La seconde pièce est intitulée: *Nouveau Théâtre français*, ou *François second, roi de France, en cinq actes, en prose, seconde édition, enrichie de notes nouvelles.* Il y a environ vingt ans que ce *François second* fut imprimé pour la première fois. On pourrait croire que c'est Shakespeare qui a donné au président Hénault l'idée de cette singulière pièce; car les tragédies de ce grand génie renferment aussi à peu près toute l'histoire d'un personnage; mais il n'y a aucune affinité entre le poëte anglais et le prosateur français. Le président s'est flatté tout simplement d'avoir imaginé une nouvelle manière de traiter l'histoire, et cette nouveauté consistait à substituer à la narration des scènes et des entretiens entre les différens personnages historiques. Il fallait une autre tête que celle du pauvre Hénault pour faire réussir cette manière. Ce brave président, riche, galant, aimable dans la société, faisant bonne chère, et ayant, par conséquent, toute la France à ses soupers, a aussi voulu jouer un rôle en littérature, et cela

lui a réussi, du moins pendant quelque temps. Son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* est le livre le plus loué du siècle : s'il avait été fait par un pauvre diable de littérateur d'un quatrième étage, à peine aurait-il obtenu quelques regards dédaigneux et distraits de nos merveilleux. Ses pièces de théâtre prouvent qu'il n'avait aucun talent pour le théâtre. Du reste, il a vécu heureux. Sa grande inquiétude était de déplaire à la feue reine, en se faisant enterrer chez les pères de la Doctrine chrétienne, où il avait été élevé. Ces pères étaient véhémentement soupçonnés de jansénisme par Sa Majesté, et le président, par faiblesse, avait promis à sa pieuse et orthodoxe souveraine de faire porter ses os ailleurs ; il n'avait pourtant pas envie de rien changer à ses dispositions, et il mourait de peur de mourir avant la reine, et qu'elle ne découvrît après son départ cette petite supercherie.

FÉVRIER 1770.

Paris, 15 février 1770.

On peut se rappeler une aventure fort triste qui a fait l'entretien de Paris pendant quelques instans, il y a environ un an ou dix-huit mois, et qui est ensuite tombée dans ce profond oubli qui engloutit tout dans cette ville immense. On assurait qu'une fille, forcée par d'injustes parens à se faire religieuse contre son inclination, et malgré ses représentations, s'était pendue de désespoir dans le parloir du couvent de la Conception, rue Saint-Honoré, le jour même qu'elle devait prononcer ses vœux. Je n'ai jamais pu m'assurer de la vérité de ce fait; cela n'est guère possible à Paris, parce que, dans la première chaleur, il ne nous est pas permis d'avoir le moindre doute sur un fait, et le lendemain, ce fait n'occupe plus personne. On n'a jamais pu savoir le nom de famille de cette victime infortunée, et il est à croire que, si la surprise et l'effroi du premier moment ont fait parler quelques témoins indiscrets de cette cruelle catastrophe, la réflexion leur aura bientôt fermé la bouche.

Quoi qu'il en soit, M. de La Harpe a cru ce sujet propre à être traité sur la scène; non qu'il se soit flatté de le voir jouer sur nos théâtres; nous sommes bien loin d'employer nos théâtres à un but aussi grand et aussi noble que celui de

la réformation des mœurs : mais cette impossibilité ne l'a pas empêché d'en faire une tragédie en trois actes et en vers, intitulée : *Mélanie* ou *la Religieuse*. Depuis quinze jours il l'a lue à quinze cercles différens ; le moindre de ces cercles était composé de vingt personnes, il y en a eu de trente à quarante : on dit que M. de La Harpe est encore retenu pour trois semaines, jour pour jour ; ainsi il lui reste encore une vingtaine de cercles à toucher. La mode s'en est mêlée, tout le monde veut avoir assisté à une de ces lectures ; c'est après les opérations de finances l'affaire la plus importante du jour : si la poitrine de M. de La Harpe peut résister à ces assauts journaliers, et si tant de lectures ne le conduisent pas au terme fatal où il a été obligé de conduire son héroïne, il n'y aura bientôt plus personne à Paris qui n'ait entendu lire sa tragédie.

Cette pièce est généralement et avec raison regardée comme un très-bel ouvrage : elle est écrite avec une pureté et une noblesse ravissantes ; il faut la placer immédiatement après les pièces de M. de Voltaire ; car, depuis cet homme immortel, on n'a pas vu sur nos théâtres des vers de cette beauté. Le caractère de M. de La Harpe est d'être sage, harmonieux, noble et pur ; mais il n'est pas aussi sensible ni aussi touchant que son maître, qui est notre maître à tous. Le troisième acte de *Mélanie* ne vaut pas les deux premiers : on a remarqué avec raison que Mélanie y parlait trop long-temps : une personne qui a pris le parti

de mourir, et qui n'en peut plus rappeler, n'a plus ni emportemens de colère, ni transports de tendresse; tout est fini pour elle, son âme ne s'arrête plus sur aucun objet extérieur avec un certain degré d'intérêt. Tous ses mouvemens violens pouvaient et devaient précéder le sacrifice de la vie, et je pense que M. de La Harpe avait assez d'étoffe pour mettre sa pièce en cinq actes, s'il s'était donné le temps de se pénétrer plus profondément de son sujet.

En général, le caractère de Mélanie est celui de toute la pièce qui est le moins décidé. Est-elle dévote? est-elle esprit fort? on n'en sait rien. Je vois bien que le poëte lui a donné cette dernière qualité, puisqu'elle n'a pas le moindre remords de s'être empoisonnée, et qu'il a voulu lui conserver son caractère de sagesse, en ne hasardant aucun combat entre la religion et la passion et la philosophie d'une jeune pensionnaire de dix-huit ans : mais avec de la sagesse, on ne fait souvent rien qui vaille. Le caractère de Mélanie devait être un chef-d'œuvre de douceur, de dévotion, de passion, d'énergie et de fermeté : quand cette fille a dit quatre mots, il faut que je sente qu'elle est capable de se donner la mort, si son père la pousse à bout.

Après avoir entendu cette lecture, je me suis plus que jamais confirmé dans l'opinion que la vraie tragédie, celle qui n'existe point en France, celle qui est encore à créer, ne pourra être écrite qu'en prose, et ne s'accommodera jamais du

langage pompeux, arrondi et phrasier du vers alexandrin. Il est impossible de donner à ce vers moins d'emphase, plus de force et de simplicité qu'il n'en a dans l'ouvrage de M. de La Harpe; et c'est ce vers qui tue à tout moment l'effet, et qui empêche le poëte de m'arracher le cœur, de me déchirer les entrailles. Comment le pourrait-il, si, dans le langage cérémonieux que ce vers entraîne, il ne peut jamais appeler le curé *Monsieur le curé*, si c'est toujours *un pasteur dont la sollicitude*, etc.? Comment le pourrait-il, si, au lieu de dire le mot qui porte coup, il est obligé d'embellir et d'affaiblir ce mot par une épithète? Je soutiens que toutes nos plus belles pièces sont de la poésie épique, et ne sont pas de la poésie dramatique; que ces deux poésies sont essentiellement différentes, et que, puisque les Français n'ont point, comme les Grecs, les Romains et les Italiens modernes, un vers dramatique, il faut qu'ils écrivent leurs tragédies en prose, ou qu'ils n'en aient jamais de vraies. Je lis, avec autant de transport et d'admiration que qui que ce soit, les discours de Didon plaintive, dans le quatrième chant de l'*Enéide;* mais je soutiens que Didon, sur le théâtre, ne peut pas parler la langue divine de Virgile, et qu'il faut qu'elle parle celle de Métastasio :

Ah non lasciarmi, nò
Bell' idol mio.
Di chi mi fiderò
Se tu m'inganni.

Voilà la simplicité, la pureté, la sorte de beauté que comporte le vers dramatique. Si la pièce de M. de La Harpe était écrite dans ce goût-là, je prétends que personne n'en pourrait soutenir la lecture, encore moins la représentation ; on y mourrait de douleur, parce que le sujet est d'un pathétique et d'une force que l'arrondissement cérémonieux de son vers alexandrin affaiblit et tue à tout instant. Otez à son ouvrage la forme dramatique, donnez-lui celle d'une héroïde ; conservez les discours, ils seront superbes, et je n'aurai plus d'objection à faire : car, dans la poésie épique, c'est le droit du poëte de se montrer toujours à côté de ses héros, c'est lui qui parle lors même qu'il fait parler les autres ; mais dans la poésie dramatique, le sublime de son art, c'est de ne se jamais rappeler à l'idée du spectateur.

Faudra-t-il donc jeter Racine et Voltaire au feu ? Non, il faut les admirer et les lire éternellement ; mais il ne faut pas croire qu'à la représentation leurs tragédies puissent avoir la vérité frappante, ou produire l'impression terrible des tragédies de Sophocle et d'Euripide ; le jeu d'enfant percera toujours par quelque coin. Vous verrez, il est vrai, les chefs-d'œuvre des plus beaux et des plus rares génies de France, mais vous remarquerez aussi la fausseté de l'instrument ; et la plupart du temps il n'y aura point d'accord entre le pinceau de l'auteur et le sujet du tableau. Et pour trancher le mot sur le plus bel ouvrage du Théâtre-Français, sur *Mahomet*,

croyez-vous qu'un homme de goût, dans l'acception rigide du terme, puisse entendre sans peine des Arabes, c'est-à-dire, une troupe de brigands et de pâtres subjugués par le fanatisme le plus aveugle et le plus barbare, parler une langue pleine d'harmonie, de grâce et de charme, une langue dont le choix d'expressions, la pureté et la noblesse, supposent un peuple policé depuis plusieurs siècles, et chez qui la culture des arts et des talens de l'esprit a été poussée à un haut degré de perfection ? Ne demandera-t-il pas que l'âpreté de la langue réponde à l'âpreté des mœurs ? Cette âpreté ne consistera pas dans un langage incorrect et barbare, mais dans je ne sais quoi de sauvage, d'agreste et d'inculte, dans un caractère d'étrangeté que l'homme de génie peut seul trouver, et dont notre petit goût léché, peigné, frisé, ne se doute seulement pas : si vous voulez montrer la nature physique terrible et grande, si vous voulez peindre les débordemens des eaux, les ravages des ouragans, ce n'est pas avec le pinceau gracieux de l'Albane que vous réussirez.

Que nous sommes encore peu avancés dans la carrière du génie ! Et nous avons l'ineptie de penser que tout est fait, et de nous plaindre qu'on ne nous a rien laissé à faire ! Oui, malheureusement, tout paraît fait pour nous, et nous n'avons qu'à nous enorgueillir de nos grands hommes, parce qu'il ne nous en viendra plus ; mais notre gloire passera, si jamais la géné-

ration d'enfans est remplacée par une génération d'hommes.

Voilà une théorie qu'il serait aisé d'approfondir davantage et d'exposer dans tout son jour, si l'on était curieux de se faire lapider en face de la Comédie française : en attendant que je sois digne de la couronne du martyre, je vous supplie de me garder le secret de mes hérésies.

Dieu a accordé dans sa miséricorde, au patriarche de Ferney, le don de bien des rôles; mais on ne devinerait pas celui dont il vient de se charger en dernier lieu. Le père temporel des capucins du pays de Gex étant décédé, M. de Voltaire a écrit au pape pour en demander la place; Clément Ganganelli, qui a plus d'esprit que Clément Rezzonico, lui en a envoyé les patentes, et, en conséquence, le seigneur patriarche a pris possession de la dignité de père temporel des révérends pères capucins du pays de Gex. Cette dignité le mettra en liaison plus étroite avec l'évêque d'Anneci, à qui le père temporel cherchera à rembourser les tours que Sa Grandeur a voulu jouer au Seigneur de Ferney, l'année dernière. On prétend qu'il lui a déjà écrit quelques lettres signées d'une croix † et *Voltaire, capucin indigne*. Il dit que ceux qui ont prévu qu'il mourrait capucin ne se sont pas trompés, et qu'il s'estimerait très-heureux si, à son âge, il pouvait lui arriver de bonnes fortunes de capucin. Je ne doute pas que, sous sa temporalité,

l'ordre séraphique ne recouvre bientôt son ancienne splendeur. Un homme qui fait de temps en temps un tour à Ferney, et qui en arrive, nous conta, l'autre jour, qu'à son arrivée le patriarche lui dit : Vous me trouverez bien changé : on devient cagot à mesure qu'on vieillit; j'ai pris l'habitude de me faire faire quelque lecture pieuse en me mettant à table. En effet, on commença à lire un sermon du Petit-Carême de Massillon, pendant lequel le patriarche s'écriait toujours : *Ah! que c'est beau! quel style! quelle harmonie! quelle éloquence!* Et puis tout à coup, au bout de trois ou quatre pages de lecture, il dit : *Tirez Massillon.* On ferma le livre, et son admirateur se livra, à son ordinaire, à toute la verve et à toute la folie de son imagination, qui aura bien de la peine à contracter la gravité nécessaire à un père temporel de capucins.

Il vient de paraître une brochure in-8°. de cent douze pages, intitulée : *Le Songe d'Irus, ou le Bonheur, conte en vers, dédié à Jean-Jacques Rousseau; suivi de Sylvestre, conte en prose, et de plusieurs apologues*, qui sont en vers. Jean-Jacques Rousseau n'a point d'admirateurs, il a des dévots : né avec toutes les qualités d'un chef de secte, il s'est trouvé déplacé dans son siècle, dont l'esprit tend à une association générale de culture et de philosophie, fondée sur une grande indifférence pour toutes les opinions particulières : on ne veut plus se partager aujourd'hui en sectes,

ni faire pot à part; c'était la fureur des siècles précédens, elle est passée. Voltaire a senti la pente de son siècle, il en est devenu l'apôtre; Rousseau aurait joué un grand rôle il y a deux cents ans; comme réformateur, il aurait pu être l'âme d'une révolution générale; dans ce siècle, il meurt oublié en Dauphiné, sans avoir produit un effet mémorable. Peut-être est-il plus heureux aujourd'hui que dans le temps de ses grands succès accompagnés de grands revers. On prétend qu'il a enfin épousé sa servante tout de bon, et qu'à cette occasion il s'est refait catholique pour la seconde fois; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vit paisiblement depuis quelque temps dans un village du Dauphiné. L'auteur du *Songe d'Irus* est un de ses dévots. Ce dévot anonyme est un honnête garçon sans doute; mais on ne saurait lire ses insipidités pleines d'honnêteté et d'ennui.

MARS 1770.

Paris, 1er mars 1770.

Le 19 du mois passé on donna sur le théâtre de la Comédie italienne la première représentation de *Silvain, comédie en vers libres et en un acte, mêlée d'ariettes*, par M. Marmontel, de l'Académie française; la musique est de M. Grétry. Voilà, en moins de dix-huit mois, le quatrième ouvrage de ce charmant compositeur qui réunit tous les suffrages. M. Marmontel, en s'annonçant publiquement pour le père de *Silvain*, a en même temps légitimé *le Huron* et *Lucile*, enfans exposés et reniés à leur naissance. Ils doivent tous les trois infiniment à leur bon parrain Grétry, qui, au moyen d'une musique pleine de génie et de goût, leur a procuré un établissement très-avantageux dans le quartier de la Comédie italienne, et qui a rendu en dernier lieu le même service au *Tableau Parlant*, de M. Anseaume. Mais en travaillant avec tant de facilité et de succès, en nous charmant par ses ouvrages, ou, s'il faut parler comme l'abbé Arnaud, en doublant notre existence, M. Grétry nous a fait craindre pour la sienne. Il a la poitrine faible et mauvaise, il crache souvent le sang, il ne se ménage pas assez; eh! le moyen de se ménager, quand on est amoureux comme un fou d'une petite créature, jolie comme un cœur, et douée des deux plus beaux

yeux noirs de la France. Il faut donc s'attendre à voir périr le Pergolesi français, comme celui d'Italie, à la fleur de son âge. Détournons nos yeux de cette triste perspective ; jouissons de l'aurore, sans demander si elle sera suivie d'un beau jour.

Il y a dans cette pièce des détails charmans ; mais le grand mérite de M. Marmontel, c'est d'avoir senti la place et le but de l'air ; il en était bien loin lorsqu'il voulut mettre la *Bergère des Alpes* sur la scène. On lui demanda l'autre jour comment il avait fait pour revenir de ses erreurs, et il nous avoua qu'il devait sa conversion à l'étude des drames du Métastasio.

Les gens de la cour et du monde se sont beaucoup récriés sur le but et la morale de cette pièce : M. le duc de Noailles a dit que son résultat, en deux mots, était qu'il faut épouser sa servante et laisser braconner ses paysans. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'on est intimement persuadé à la cour et dans le grand monde que de pareils sujets sont traités à dessein par les philosophes pour répandre leurs opinions dangereuses sur l'égalité de tous les hommes, sur le préjugé de la naissance ; et que *Silvain*, par exemple, a été composé en vertu d'une délibération prise par tout le corps des encyclopédistes, de faire prêcher à la Comédie italienne pendant le carême de 1770, par le réverend père Caillot et par notre chère sœur en Dieu, Laruette, le sermon de la chimère des naissances illustres et la doctrine abominable de la liberté de la chasse.

Voilà comme on cherche toujours des causes merveilleuses aux effets les moins merveilleux. On ne veut pas me consulter à la cour, on ne veut pas m'écouter dans le monde; on a tort, et la France se perd; j'aurais dit le mot de l'énigme: c'est que ce que l'on attribue à un projet comploté par tout le parti philosophique n'est que l'effet très-naturel de la faiblesse de génie de M. Marmontel et de son peu de talent pour le genre dramatique; c'est qu'il est bien plus aisé d'être outré que d'être simple; d'imaginer des mœurs et des événemens romanesques, que de trouver les événemens vrais, et de peindre les mœurs, telles qu'elles sont, d'une manière intéressante; c'est que ces touches de mœurs qui supposent dans le poëte un goût exquis, qui exigent de lui une justesse extrême, sont seules capables de donner de la couleur et de la physionomie à ses personnages, et qu'il ne faut pas croire, parce que les petits drames de M. Sedaine ont un air simple et facile, qu'il soit aisé d'en faire de pareils.

Le défaut de naturel gâte tout dans ce *Silvain*. Pour nous donner l'idée d'un bon seigneur, le poëte lui fait permettre la chasse à tous ses paysans. Ce n'est pas cela, monsieur Marmontel, vous n'avez trouvé là qu'un moyen sûr de détruire entièrement le gibier dans une terre: un bon seigneur qui a du sens et qui veut faire le bien craindrait, en accordant à ses paysans une permission illimitée de chasse, de les détourner

des soins qu'exigent leurs champs, de leur faire perdre l'amour de leur métier, et d'en faire une troupe de vagabonds et de vauriens. Il se contente de faire tuer par ses gardes assez de gibier pour que le cultivateur n'en soit pas vexé ; et quand il veut faire du bien à son village, il tient l'enfant de son voisin, parce que c'est un brave homme ; il prête quarante écus à l'autre, parce qu'avec cette avance il fera une entreprise utile ; il marie, au moyen d'une dot de cent écus, la fille de ce bon vieillard qui a besoin d'un gendre pour soigner son petit bien ; il donne une vache à la pauvre veuve, qui demeure au bout de l'avenue du château, et cette vache sert à occuper son loisir, en même temps qu'elle lui procure sa subsistance. Pour des chèvres, j'en ai vu une quantité de distribuées dans son village ; mais mon bon seigneur ne ressemblait en rien au seigneur Marmontel.

L'idée de *Silvain* est empruntée de la pièce de M. Gessner de Zurich, intitulée *Eraste* : on peut comparer ces deux pièces qui ne se ressemblent guère. La fable allemande est conçue et développée d'une manière infiniment plus naturelle que celle du poëte français ; car M. Gessner a le goût trop simple et trop vrai pour s'engager dans les défilés de M. Marmontel. Il y a dans la pièce allemande un rôle de vieux domestique, qui n'a pas voulu abandonner le jeune homme après son mariage et dans sa pauvreté : ce rôle est sublime.

La *Religieuse* de M. de La Harpe vient de paraître sous le titre de *Mélanie, drame en trois actes et en vers*. Le bruit que les lectures de cercle en cercle ont fait à Paris, et la réputation qu'elles ont donnée à l'ouvrage, en ont fait enlever deux mille exemplaires en trois fois vingt-quatre heures; il est vrai que la moitié du public a dit, après avoir lu : *Quoi! ce n'est que cela?* C'est un inconvénient attaché à tous les ouvrages annoncés, prônés d'avance, de ne jamais remplir l'attente du public. Cependant M. de La Harpe a pris un très-bon parti en lisant sa pièce de cercle en cercle; il lui a procuré par ce moyen une vogue qu'elle n'aurait pas eue; et sans les protecteurs que ces lectures lui ont attirés, il n'aurait pas eu peut-être la permission de la police de faire paraître sa *Religieuse*. Il existe quelque part, dans Paris, un M. Fontanelle qui doit trouver bien injuste le succès de M. de La Harpe. Ce M. Fontanelle a fait, il y a quelque temps, une tragédie intitulée *Ericie, ou la Vestale*; on croit y trouver quelques allusions à nos cloîtres, et la police lui donne pour censeur M. l'archevêque de Paris, afin de prévenir toute surprise. Le prélat, devenu censeur de pièces de théâtre, opine que non-seulement cette *Vestale* ne peut être représentée, mais qu'elle ne doit pas même être imprimée; et voilà mon pauvre diable de poëte pour ses frais de composition; et lorsqu'il parvient enfin à la faire imprimer clandestinement, on envoie son colporteur aux galères pour en avoir vendu.

M. de La Harpe traite le même sujet, mais sans le voiler ; il place le lieu de la scène dans le parloir d'un couvent de Paris : une novice, un curé, un père dur et cruel, un amant passionné en sont les acteurs ; et l'auteur obtient la permission de vendre sa pièce publiquement, et en tire, en quinze jours de temps, sept mille livres. L'impression lui en a valu quatre mille, et il a eu un présent de trois mille livres de M. le duc de Choiseul ; ce présent a été fait avec autant de grâce que de noblesse. M. de La Harpe ayant lu sa pièce chez madame la duchesse de Grammont, en présence de M. le duc de Choiseul, dit, après la lecture, qu'il y avait deux libraires qui lui en offraient mille écus, supposé qu'il eût la permission de la publier. Le lendemain, M. le duc de Choiseul lui écrivit qu'il lui demandait la préférence sur les deux libraires ; qu'en conséquence il lui envoyait mille écus, et qu'actuellement que le manuscrit lui appartenait, il priait M. de La Harpe de trouver bon qu'il lui en fît présent. Cette tournure a rappelé à tout le monde la manière dont l'impératrice de Russie a acquis la bibliothèque de M. Diderot ; c'est imiter en petit ce qu'elle a fait en grand.

Il faut conserver ici des vers que le censeur n'a pas laissé passer à l'impression. Ils doivent être placés dans la scène du curé avec Mélanie, page 15, et dans le discours de cette infortunée.

Un père !.... Il m'en faut un.... Que n'ai-je un père, hélas !
Il plaindrait mes tourmens, il m'ouvrirait ses bras.
Un père au cri du sang n'est point inaccessible.
Et vous, à mes transports qui vous montrez sensible,
N'êtes-vous pas pourtant au rang de ces mortels
Qui ne prêchent jamais que des devoirs cruels,
Qui m'ont tous annoncé, d'une voix formidable,
Dieu toujours irrité, l'homme toujours coupable,
La nature en souffrance, et le ciel en courroux :
Ce ciel, par un traité qui s'est fait malgré nous,
Entre notre faiblesse et sa toute-puissance,
Nous laissant le malheur et gardant la vengeance ?
Ils m'ont dit que celui qui nous a formés tous,
Du pouvoir d'opprimer se montre si jaloux,
Qu'après avoir soumis sa faible créature
Au tribut de douleur qu'exige la nature,
Aux besoins renaissans, aux ennuis, aux travaux,
Il lui commande encor d'ajouter à ses maux.
Ils m'ont dit qu'on ne peut apaiser sa colère
Qu'en s'imposant soi-même un fardeau volontaire ;
Et qu'enfin les objets devant lui préférés
Ce sont des yeux en pleurs et des cœurs déchirés.
Eh bien ! s'il est ainsi, j'ai le droit de lui plaire.
Je vais éterniser mes tourmens, ma misère, etc.

Ces vers ne sont pas les plus mauvais de la pièce : mais M. Saurin, qui a approuvé Mélanie, a exigé qu'elle ne les dît point.

Il a paru une *Lettre d'un philosophe moitié gai, moitié chagrin, sur quelques-unes de nos sottises, au baron de* ***. C'est un écrit de quarante pages. Le philosophe est très-familier avec le baron, car il le tutoie ; mais c'est que ce philosophe, qui

est un plaisant philosophe, a cru que le tutoiement d'un baron ne manquerait pas de lui donner bon air, et à son style de la légèreté et de la gentillesse. Ce philosophe de bon ton nous reproche nos travers, nos frivolités, notre engouement pour ce qu'on a ridiculement appelé des waux-halls ; pour les joutes d'eau qu'on a données l'année dernière sur la Seine ; pour les comédiens de bois qui ont fait tant de fortune à la foire. Si la nation n'a d'autre tort aux yeux de l'Éternel et de son prophète, le philosophe moitié gai, moitié chagrin, elle doit être épargnée, car il y a au moins un juste parmi elle. Ce juste, c'est moi : je n'ai vu ni le waux-hall de la foire, ni les joutes d'eau, ni les comédiens de bois ; mais malheureusement ce ne sont pas là les vrais griefs du philosophe contre la nation, ils n'ont fait que lui servir de transition. Pour en revenir au seul grief réel qu'il ait contre nous, c'est de n'avoir pas accueilli *la Peinture, poëme en trois chants, par M. Lemierre*. Il prétend que l'acharnement de quelques insectes subalternes contre cette belle production de M. Lemierre doit lui être un sûr garant de son immortalité : en conséquence, il nous en fait remarquer les principales beautés. Je commence à croire que le philosophe moitié gai, moitié chagrin, est M. Lemierre en personne ; ses griefs ont un air si paternel qu'il n'y a pas à s'y tromper. Encore, à cet égard, ma conscience ne me reproche rien. Le poëme de M. Lemierre parut l'automne dernier, peu de temps avant

mon retour à Paris. A mon arrivée, je voulus m'informer de son succès; il était déjà si parfaitement oublié que personne ne daigna me répondre. Si le public lisait la lettre de M. Lemierre au baron de ***, il serait bien étonné d'apprendre qu'il y a eu des acharnés contre son poëme. J'ai voulu le lire; il ne m'a pas été possible d'aller jusqu'au bout du premier chant. Celui qui vous dit que M. Lemierre écrit en français vous trompe; il y a en vérité plus loin de son jargon à la langue des Racine et des Voltaire, que de la langue des Iroquois à la langue française. Je me serais donc contenté de vous préserver en deux mots du danger de cette lecture, qui fait plus de mal à l'oreille que le cri aigu et continu de la lime du serrurier; mais j'ai trouvé dans les papiers que M. Diderot a préparés pour cette Correspondance, que ce philosophe a daigné s'occuper du poëme de M. Lemierre; il a eu en vérité bien de la bonté. Il ne sera pas dit que vous soyez frustré des observations du philosophe, parce qu'il ne vous sera pas possible de lire l'ouvrage sur lequel elles ont été faites. Je rends grâce au philosophe moitié gai, moitié chagrin, de m'avoir rappelé le poëme de M. Lemierre, et le devoir de consigner dans ces feuilles les observations de M. Diderot.

M. de Voltaire a écrit à M. le maréchal de Richelieu la lettre que vous allez lire:

« Je voudrais bien, Monseigneur, avoir le » plaisir de vous donner ma bénédiction avant

» de mourir. L'expression vous paraîtra un peu » forte ; elle est pourtant dans la vérité. J'ai » l'honneur d'être capucin. Notre général, qui est » à Rome, vient de m'envoyer mes patentes ; » mon titre est : *Frère Spirituel et père Temporel* » *des Capucins.* Mandez-moi laquelle de vos » maîtresses vous voulez retirer du purgatoire ; » je vous jure sur ma barbe qu'elle n'y sera pas » dans vingt-quatre heures. Comme je dois me » détacher des biens de ce monde, j'ai aban- » donné à mes parens ce qui m'est dû par la » succession de feu madame la princesse de Guise, » et par M. votre intendant ; ils iront à ce sujet » prendre vos ordres qu'ils regarderont comme » un bienfait. Je vous donne ma bénédiction. » Signé VOLTAIRE, Capucin indigne, et qui » n'a pas encore eu de bonne fortune de ca- » pucin. »

Nota. Nous avons, par cette lettre, la preuve de deux faits : le premier, que c'est le général des capucins qui a expédié les patentes de frère Spirituel et père Temporel à M. de Voltaire, et non pas notre très-saint père Clément XIV ; le second, que M. l'intendant de M. le maréchal de Richelieu ne paie pas toujours la rente que son maître doit à M. de Voltaire, et qu'il a la bassesse de lui retenir depuis nombre d'années ; c'est de l'intendant dont je parle ; car M. le maréchal de Richelieu serait sans doute incapable de faire ce tort au premier homme de la nation : il faut que son maraud

d'homme d'affaires aime aussi à jouer au noble jeu de Billard (1).

C'est une chose digne de remarque que l'engouement et l'enthousiasme qu'on a eus pour *Mélanie*, pendant que l'auteur allait la lire de maison en maison, et l'espèce de déchaînement qu'elle a essuyé lorsqu'elle a été publique. Dans les minuties, dans les grandes affaires, les partis extrêmes sont notre lot; il faut toujours s'écrier avec transport ou dénigrer avec fureur. On pouvait relever sans aigreur les défauts de la pièce, et rendre justice à la douceur du style, à l'harmonie de la versification, qualités précieuses et essentielles dans un poëte, et dont on sent le prix plus qu'à l'ordinaire quand on quitte la lecture du poëme de M. Lemierre. L'objection la plus solide que j'aie entendu faire contre la pièce de M. de La Harpe, c'est qu'il suffit, pour rompre toutes les mesures de son père, que Mélanie, conduite à l'église pour l'émission de ses vœux, ait le courage de dire distinctement et tranquillement *non*, lorsqu'on lui demandera si elle veut être religieuse. Cet acte de fermeté exige, après tout, moins de courage que le parti qu'elle prend de s'empoisonner; il n'a qu'un inconvénient pour M. de La Harpe, c'est de détruire sa pièce toute entière. Vous voyez aussi que M. le curé ne remplit pas son ministère dans la scène avec le

(1) Allusion à *Billard*, fameux banqueroutier. Voyez page 66 de ce volume. (*Note de l'Éditeur.*)

père, qui est pourtant la plus belle de la pièce; car après avoir inutilement employé le ton de persuasion et de modération, il doit déclarer à ce père inflexible que les vœux de sa fille ne se prononceront pas, qu'ils sont nuls, parce qu'ils ne sont pas libres, et que son ministère ayant été une fois employé, sa conscience ne lui permet pas d'autoriser, par son silence, une violence aussi contraire au droit naturel et aux lois établies, qu'opposée aux principes da la religion. Une telle discussion aurait entraîné un autre ton de vigueur et de vérité; mais quand vous tenez *Mélanie*, n'oubliez pas que vous lisez une héroïde, passez-lui la faiblesse et le faux de ce genre, et vous ne serez pas mécontent.

Madame Necker ayant envoyé au patriarche l'ouvrage de l'abbé Galiani, M. de Voltaire lui a fait la réponse suivante.

« Il me paraît, Madame, que le plaisir de » servir le public est un excellent remède pour » M. Necker. On dit qu'il a parlé avec la plus » grande éloquence à la séance de la Compagnie » des Indes. Je vois de plus en plus que vous » étiez faits l'un pour l'autre.

» J'ai lu l'abbé Galiani. On n'a jamais été si » plaisant à propos de famine. Ce drôle de Na- » politain connaît très-bien notre nation : il vaut » encore mieux l'amuser que la nourrir. Il ne » fallait aux Romains que *panem et circenses*; » nous avons retranché *panem*, il nous suffit » du *circenses*, c'est-à-dire, de l'opéra comique.

» Vous êtes bien bonne, Madame, de tenir
» encore pour l'ancien goût de la tragédie. Soyez
» bien persuadée que vos lettres me font beau-
« coup plus de plaisir que les battemens de mains
» du parterre ; vous êtes mon public. J'ai l'hon-
» neur d'être, etc. »

M. de Belloy, citoyen de Calais, maître faiseur de tragédies suivant la cour, est coupable devant Dieu de la tragédie du *Siège de Calais*, et envers la nation de cette frénésie humiliante et passagère que sa pièce a excitée. Il est vrai que M. de Belloy ayant composé sa tragédie dans la pauvreté de son esprit et dans la simplicité de son cœur, on ne peut contester son innocence, mais suivant la logique de l'ancien Testament, en vigueur chez le peuple de Dieu, tout homme qui, par sa faute ou sans sa faute, fait tomber un peuple dans un grand égarement doit être anathême devant le Seigneur. Cette malédiction s'est accomplie sur le sieur de Belloy, malgré mes prières et celles des bourgeois de Calais, qui lui ont décerné les honneurs de citoyen, honneur dont on n'avait jamais entendu parler en France ; de sorte que M. de Belloy est non-seulement le premier, mais encore l'unique citoyen de Calais qu'il y ait en Europe. Mais cet honneur ne lui a pas tourné à profit ; on dit que M. de Belloy n'en est pas plus gras, et que ses protecteurs l'ont laissé dans un état qui répond fort mal à leur enthousiasme. Il aurait pu lui-même se tirer d'affaire par des

succès multipliés au théâtre ; mais d'abord après la retraite de mademoiselle Clairon, il n'a osé risquer aucune de ses tragédies, et depuis que madame Vestris a du succès à la comédie, il n'a pas pu réussir à les faire jouer. Pour ne pas laisser le public plus long-temps dans l'attente, il vient de prendre le parti de les faire imprimer. Ce parti n'est pas le bon; nos yeux sont trop exercés, et on les trompe moins aisément que nos oreilles. On dit que ce sont des tracasseries sans nombre et sans fin avec les comédiens qui ont porté M. de Belloy à retirer ses pièces et à les publier. Si cela est vrai, les comédiens lui ont joué un mauvais tour. Cependant il a déclaré dans les papiers publics que ce n'est par aucun mécontentement essuyé à la comédie qu'il a pris le parti de mettre ses pièces au jour. Quoi qu'il en soit, elles étaient faites depuis plusieurs années, l'auteur les lisait de temps en temps dans quelques cercles, pour ne pas se laisser oublier par le public. Si mademoiselle Clairon était restée au théâtre, on aurait donné *Gabrielle de Vergy* tout de suite après le *Siége de Calais*. Depuis sa retraite, M. de Belloy a composé sa tragédie de *Gaston et Bayard*, pour la faire jouer avant de risquer au théâtre *Gabrielle de Vergy*.

Voilà le nom des deux tragédies que M. de Belloy vient de faire imprimer, et qu'on n'a pas pu lire, parce que M. de Belloy ne sait pas écrire. Je n'entrerai dans aucun détail sur ces deux pièces; elles sont publiques et ne méritent

pas qu'on s'y arrête. Dans la tragédie qui porte le nom de deux héros français, Gaston de Foix et Bayard, appelé *le chevalier sans peur et sans reproche*, l'auteur a pris pour fondement de sa fable la conspiration de Bresse, tramée par le comte Avogare. Il serait difficile de faire le dénombrement de toutes les absurdités, tant historiques que poétiques, dont cette pièce fourmille. L'idée de transporter à Bresse et dans le seizième siècle la conspiration des poudres de Londres suffit pour vous prouver combien le jugement de M. de Belloy est sain; le duel inventé entre Gaston et Bayard pour une beauté italienne est un chef-d'œuvre d'absurdité! Eh bien, malgré la pauvreté de genie du poëte, malgré des absurdités entassées les unes sur les autres, malgré un style incorrect, diffus et faible, j'aurais parié que cette pièce aurait obtenu quelque succès à la représentation. On dit que les comédiens se proposent de la jouer avant la clôture de leur théâtre, et quoiqu'elle soit entièrement tombée à la lecture, je ne serais pas étonné qu'elle eût quelque succès, parce qu'il y a du mouvement, des maximes et de ces sentimens d'élévation factice qui transportent toujours d'admiration le parterre. Au reste, quoiqu'il y ait de plus grandes absurdités dans *Gaston* que dans *Gabrielle de Vergy*, j'aimerais cependant mieux avoir fait la première de ces pièces que la seconde : il y a du moins dans *Gaston et Bayard* quelque apparence de talent; mais la belle et malheureuse

Gabrielle m'a fait bâiller, de façon que j'ai eu toute la peine du monde à me résoudre d'assister à son enterrement. M. de Belloy accompagne ses pièces de préfaces et de notes historiques, qui sont remplies de cette suffisance d'un esprit médiocre et de cet ennui qui vous mine insensiblemeut : c'est un marchand de poison lent, lequel n'opère que par nausées et à force de redoubler les doses. C'est de la *préface de Gaston et Bayard* que M. Turgot, intendant de Limoges, a dit qu'elle était remplie de patriotisme d'antichambre. Mais je crois M. de Belloy bas et rampant de très-bonne-foi, et par conséquent, malgré sa bassesse, un bon et honnête garçon; et je présume qu'il est réellement persuadé qu'il faut être Français pour connaître l'honneur, pour avoir des sentimens élevés et même honnêtes; il avance du moins ces bêtises avec tant d'assurance, que je ne saurais soupçonner sa bonne-foi. Il se croit aussi, de la meilleur foi du monde, inventeur de la tragédie nationale : et pourquoi ne le croirait-il pas ? on le lui a dit si souvent.

Pendant que M. de Belloy se préparait à publier sa tragédie de *Gabrielle de Vergy*, qu'il avait depuis plus de cinq ans dans son portefeuille, M. Baculard d'Arnaud faisoit imprimer *Fayel*, tragédie, également en vers et en cinq actes, également munie d'une préface et de notes. C'est le même sujet traité par deux grands hommes également pauvres de génie, également impuissans, dont l'un se laisse aller à sa langueur,

l'autre se démène comme un diable pour vous la dérober. Ce pauvre d'Arnaud croit que la frénésie de la passion est la même que celle qui résulte d'un dérangement d'organes; il ne se doute pas de la liaison secrète qui existre entre les écarts de la passion, et il croit qu'on n'a qu'à passer du blanc au noir et du noir au blanc pour avoir l'air d'un homme agité et balotté par une passion violente. Son Fayel est un fou furieux qu'il faudrait enchaîner aux Petites-Maisons. Sa pièce, malgré la bêtise féroce du châtelain Fayel, l'imbécillité du preux de Vergy, et la sottise de la belle Gabrielle mourante, a pourtant un mérite: c'est qu'on y retrouve le coloris du temps, cet esprit de chevalerie, cet alliage d'honneur, de bravoure, d'amour et de religion, qui donnent à ces siècles si grossiers et si barbares un air si poétique. Depuis Homère il n'y a eu que les siècles des croisades et de la chevalerie qui aient offert des mœurs favorables à la poésie. Je sais gré à d'Arnaud d'avoir senti qu'en faisant une tragédie des fureurs d'un mari jaloux, il fallait ennoblir son sujet par tout ce que l'histoire et l'esprit du siècle pouvaient lui fournir de teintes précieuses pour la couleur de ses personnages. Au reste, le sujet de *Gabrielle de Vergy* n'est pas un sujet de tragédie; M. le duc de La Vallière en a fait une romance; et c'est là son véritable cadre. Mademoiselle de Lussan l'a rapporté dans ses *Anecdotes de la cour de Philippe Auguste*, qui est un roman. Vous savez

que la belle Gabrielle de Vergy aimait passionnément le sire Raoul de Couci, et qu'elle en était adorée. Son père la maria malgré elle au châtelain de Fayel. Couci, désespéré, alla se croiser et chercher un glorieux trépas dans la Terre-Sainte. Blessé à mort, il ordonne à son écuyer de faire embaumer son cœur et de le porter à la belle Gabrielle. L'écuyer exécute fidèlement la dernière volonté de son maître; il rôde avec son dépôt autour du château, séjour de Gabrielle; il est découvert et surpris par Fayel, qui se saisit de la lettre de Couci expirant, tue son écuyer, et fait servir à sa femme le cœur de son amant à table avec d'autres mets. Gabrielle, en apprenant cette horrible vengeance, se laisse mourir de faim. Nos deux poëtes ont eu l'attention de faire guérir Raoul de Couci de ses blessures en Terre-Sainte. Il revient en Europe, a une entrevue avec sa maîtresse. Fayel le surprend, le tue en duel, et prépare ensuite à sa femme ce présent funeste. Ne pleurez pas sur les infortunes de Gabrielle de Vergy, parce qu'elles ne sont pas vraies; ce n'est qu'un conte qu'il fallait laisser en romance, où il est très-touchant, mais qui n'est nullement propre ni convenable à la tragédie. Vous direz que l'histoire d'Œdipe, de Pélops, d'Atrée et Thyeste, et d'autres héros de la tragédie grecque, n'est aussi qu'un conte horrible, et fait pourtant un grand effet au théâtre. Oui, mais les contes d'Œdipe, des Danaïdes, des Atrides, étaient consacrés par la religion:

c'était le catéchisme du temps; avec ces contes on inspirait aux enfans la terreur religieuse, on les accoutumait dès l'enfance au dogme redoutable de la fatalité. L'importance de la religion d'un côté et de la tragédie de l'autre a conservé à ces sujets une gravité et une force que nos petits contes horribles ne sauraient avoir. Mettez l'histoire de Raoul de Couci et de Gabrielle de Vergy dans le canon de nos livres sacrés, faites conter leur histoire aux enfans comme celle d'Assuérus et Esther, donnez à la représentation de la tragédie une importance religieuse, faites aussi qu'on soit plus croyant que dans ce siècle, et puis traitez le sujet de Couci et de Gabrielle de Vergy : les fureurs de Fayel seront alors de foi, et tout sera bien.

VERS *de M. Saurin à M. de Voltaire, sur sa dignité de père Temporel des Capucins, qui lui fait signer ses lettres du titre pompeux de Capucin indigne.*

Tu viens de prendre la besace
Et le cordon de saint François;
Vertu de froc! Frère Pancrace
Nous allons voir de tes exploits.
Par la grâce du saint capuce
Tu seras près de la sœur Luce,
Aussi jeune qu'en tes écrits,
En tes écrits, que tout Paris
Attend, comme au désert, le peuple sans prépuce,
Le fameux peuple d'Israël,
Attendait la manne du ciel.

Mais n'aurais-tu suivi qu'une ambition folle ?
Aux lauriers immortels dont il a le front ceint,
Voltaire voudrait-il joindre encor l'auréole ?
Et, grand homme en ce monde, être dans l'autre un saint ?
Si c'est ton projet, tu t'abuses :
Capucin tant qu'il vous plaira,
Voltaire jamais ne sera
De ces gens qu'on invoquera,
Si ce n'est au temple des Muses,
Où plus d'un autel il aura.

Réponse de M. de Voltaire (1).

Il est vrai, je suis capucin,
C'est sur quoi mon salut se fonde;
Je ne veux pas, dans mon déclin,
Finir comme les gens du monde.

Mon malheur est de n'avoir plus
Dans mes nuits ces bonnes fortunes,
Ces nobles grâces des élus,
A mes confrères si communes.

Je ne suis point frère Frappart,
Confessant sœur Luce et sœur Nice;
Je ne porte point le cilice
De saint Grisel, de saint Billard.

J'achève doucement ma vie,
Je suis prêt à partir demain,
En communiant de la main
Du bon curé de Mélanie.

(1) Ces vers sont imprimés dans les Œuvres complètes de Voltaire; mais on les a conservés ici pour l'intelligence des anecdotes que M. le baron de Grimm y a jointes. (*Note de l'Edit.*)

Dès que Monsieur l'abbé Terré (1)
A su ma capucinerie,
De mes biens il m'a délivré;
Que servent-ils dans l'autre vie?

J'aime fort cet arrangement,
Il est leste et plein de prudence;
Plût à Dieu qu'il en fît autant
A tous les moines de la France.

Saint-Billard, caissier-général de la poste, a fait sur la fin de l'année dernière une banqueroute frauduleuse de plusieurs millions. Il a été mis à la Bastille, et on lui fait actuellement son procès; mais quoique ce Billard ait volé les fermiers-généraux des postes et le public d'une manière très scandaleuse, on doute qu'il soit pendu. Billard se piquait de la plus haute dévotion. Il avait des liaisons intimes avec M. l'abbé Grisel, sous-pénitencier de l'Eglise de Paris, confesseur de M. l'archevêque et directeur de plusieurs dévotes illustres, connu d'ailleurs par son goût décidé pour la garde des dépôts: il était gardien d'autant plus exact qu'il ne rendait jamais. En sa qualité de confesseur de M. Billard, il s'était aussi fait directeur de la caisse des postes. Nous avons vu des financiers faire des dépenses excessives et scandaleuses pour entretenir des filles; Billard, qui ne faisait aucune dépense apparente, avait un genre de luxe particulier; suivant ses registres,

(1) On ne connaît pas ce nom en France. Il n'a sûrement rien de commun avec M. l'abbé Terray, contrôleur-général, qui ne rime pas à *délivré*. (*Note de Grimm.*)

l'entretien de son confesseur allait, année commune, à plus de cent mille écus. On prétend que c'est pour avoir quelques éclaircissemens sur l'objet de cette énorme dépense que Saint-Grisel a été arrêté, et l'on s'attend à trouver les jésuites au fond du sac. Billard était aussi le prête-nom de l'abbé Grisel pour tous les legs que ce saint homme se faisait faire par testament. On prenait Billard à serment que ces legs n'étaient pas des fidéicommis, et Billard se parjurait chaque fois en justice. On dit cependant que s'étant parjuré un jour pour un legs de cent mille écus, il lui vint un petit scrupule, et qu'il déclara à son confesseur que pour apaiser sa conscience il ne rendrait pas celui-là. Il faut se passer entre fripons dévots de ces petits scrupules. Saint-Billard, qui sera immortel dans l'histoire de France, par les jeux de mots sublimes que son nom et sa banqueroute ont fait faire, jouissait d'une haute considération dans le parti dévot. Il approchait de la sainte table tous les trois ou quatre jours, et il avait le privilége d'être communié avec une hostie de prêtre. Un jour Billard s'étant présenté à la sainte table, quoiqu'il eût communié la surveille, et le prêtre qui célébrait la messe n'ayant que de petites hosties, il dit à Saint-Billard : *Vous me prenez au dépourvu, il faudra vous contenter de la fortune du pot* (1). Le patriarche

(1) D'après la sentence rendue en février 1772 contre le banqueroutier Billard, il fut attaché au pilori, à la Grève, une seule fois pendant deux heures, avec un écriteau : *Banqueroutier frauduleux*,

de Ferney a travaillé il y a bien des années à la réputation de l'abbé Grisel, en publiant sa *Conversation avec un intendant des Menus Plaisirs du roi :* c'était un excellent pamphlet. On prétend aussi que dans sa comédie non encore jouée ni imprimée, et intitulée *le Dépôt*, ou *Ninon*, une histoire arrivée à Saint-Grisel avec la famille de feu M. de Tourny, intendant de Bordeaux et grand mangeur de saints, a fourni la principale intrigue de la pièce. Le patriarche est si reconnaissant de tous les sujets d'édification que ce saint homme lui a fournis, qu'il a mandé que si, par hasard, il devait être pendu, il ne manquerait pas de venir l'assister dans ses derniers momens, en sa qualité de capucin. Voltaire exhortant et assistant le confesseur de M. l'archevêque de Paris au moment de son exaltation, voilà un assez beau sujet de tableau pour le découpeur Hubert (1)!

commis infidèle. Il était en bas de soie, en habit noir, bien frisé, bien poudré. Quand le bourreau vint le chercher à la Conciergerie, il voulut l'embrasser, l'appela son frère, le remercia de ce qu'il lui ouvrait la porte du ciel, bénit Dieu de cette humiliation, et récita des psaumes tout le temps qu'il fut au carcan. Il fut conduit après hors de Paris; et comme sa sentence portait le bannissement, on ne douta pas qu'il n'allât à Rome auprès du général des jésuites; et comme sa banqueroute était de cinq millions, on crut qu'il avait eu la précaution de faire passer des fonds dans les pays étrangers; il aurait été juste de le condamner aux galères. (Tome II, pag. 289 de la *Correspondance* de madame du Deffant.) *Note de l'Edit.*

(1) Peintre, dont il est parlé plus loin, tome II, pag. 349.

AVRIL 1770.

4 avril 1770.

Il nous est venu de la manufacture de Ferney un volume in-8° de près de quatre cents pages, intitulé *les Choses utiles et agréables*, tome second. Jusqu'à présent personne ne connaît ici le premier tome; le second est un composé de plusieurs choses en effet utiles et agréables, mais dont la plus grande partie vous est connue. Tout n'y est pas non plus du patriarche, et il y a plusieurs morceaux de différentes mains.

On lit à la tête du recueil *les Adorateurs*, *la Requête à tous les Magistrats du royaume*, et *la Défense de Louis XIV*, trois petits écrits que le patriarche nous envoya successivement sur la fin de l'année dernière. Ensuite on voit une fable turque, intitulée : *la Confiance perdue*. Je ne la connaissais pas; elle est assez étendue : je la crois du patriarche, quoique l'éditeur dise qu'elle a été mise en vers par M. de Senecai, premier valet de chambre de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, et retouchée par M. de La Parisière, évêque de Nismes. On lit ensuite plusieurs pièces publiées dans le temps du procès de Bélisaire. Vient l'extrait du *Sermon prêché en 1768 dans la chapelle de la cour à Pétersbourg*, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de son altesse impériale monseigneur le grand-duc de Russie. Ce sermon contre le zèle fanatique

des chrétiens, attribué à Platon, archimandrite de Froitza, paraît avoir été dicté de la chaire patriarcale de Ferney. On lit ensuite le fragment d'une lettre de l'impératrice de Russie sur l'aventure de l'évêque de Rostow, amateur du principe des deux puissances. Cette lettre très-édifiante a déjà été imprimée; la lettre à Warburton est bien du patriarche, elle n'est pas tendre. Ce Warburton, qui, de son côté, écrit sans cesse contre le patriarche, peut passer pour son La Beaumelle d'Angleterre. Après une petite fable du patriarche, on lit un Disccurs en vers *sur les Disputes*, par M. de Rulhière, que l'éditeur estropiant appelle M. de Lullier. Ce discours est imprimé ici pour la première fois : vous l'avez lu à la suite de ces feuilles, dans le temps qu'il concourut, sans être admis, pour le prix de l'Académie française. M. de Rulhière a suivi M. le baron de Breteuil dans ses ambassades en Russie et en Suède. C'est un homme qui a certainement du talent; il fait joliment les vers; il écrit avec précision et élégance en prose : mais il s'en faut bien que ce soit un bon esprit. Il est de ces gens qui vont toujours droit devant eux, sans regarder jamais ni à leur droite, ni à leur gauche : ce chemin mène souvent droit aux Petites-Maisons. Ne vous trouvez pas directement dans le chemin de cet homme-là; marchez à côté de lui tant qu'il vous plaira, il ne vous apercevra de sa vie. Lorsqu'ensuite il s'agit de le ramener sur le passé, et de lui en faire rendre

compte, il supplée de bonne foi par l'imagination à tout ce qu'il n'a pas vu : il ne croit pas même mentir, n'ayant pas vu le vrai; il ne l'a pas oublié, et il ne peut le rapporter. Si j'étais ministre des affaires étrangères, et que je fusse curieux d'avoir des notions fausses de tous les états et cabinets de l'Europe, je ne manquerais pas de faire voyager quelques bonnes têtes de cette espèce. M. de Rulhière a été employé à Pétersbourg et à Stockholm, vraisemblablement pour remplir ce but; il est aujourd'hui attaché au bureau des affaires étrangères avec pension, mais sans fonction précise. Il a écrit l'*Histoire de la dernière révolution de Russie* avec une témérité incroyable. Ce qui l'est peut-être encore davantage, c'est l'étourderie avec laquelle il lit ce morceau, depuis plusieurs années, de cercle en cercle. C'est un pur hasard si cet ouvrage n'est pas encore tombé entre les mains de quelqu'imprimeur avide : l'auteur a bien fait tout ce qu'il fallait pour cela. Un homme sage ne dormirait plus s'il s'était permis d'écrire une relation de cette espèce : mais c'est qu'un homme sage ne se le serait jamais permis. Les fous ont une sécurité dont les têtes sages n'ont point d'idée. J'ai vu Rulhière lire à Paris sa relation dans un cercle de vingt personnes, composé de toutes les nations de l'Europe. Il se mit à côté du prince Adam Czartoryski, et s'interrompait à tout moment pour demander à ce prince comment il trouvait cela. Il interpellait ainsi le cousin-ger-

main du roi de Pologne; et dans les premières lignes de sa relation on lit que le roi de Pologne a servi aux plaisirs du chevalier Williams, ministre d'Angleterre en Russie, et que c'est là la première source de sa fortune. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que cette scène se passait chez madame Geoffrin. Après la lecture, le prince Adam vint à moi et me dit : *Concevez-vous mon embarras et mon étonnement? Concevez-vous qu'on me dise cela en présence de vingt personnes? J'ai été vingt fois tenté de me lever et de sortir.* A peine le prince m'eut-il quitté que Rulhière s'approche de moi et me dit : *Eh bien, le prince est bien content, n'est-il pas vrai?* On peut juger par ce trait et de la bonne tête de l'auteur et de la sagesse qui règne dans sa relation; elle est d'ailleurs très-intéressante, parce que le sujet l'est infiniment, et que l'auteur ne manque ni d'art ni de talent. Quant à la vérité des faits, nul homme sensé ne se persuadera qu'un étranger, pour avoir passé quelque temps au milieu de la nation la moins communicative de l'Europe, ait pu connaître les ressorts cachés de cette grande affaire, et être à portée de savoir ce qui s'est passé et ce qui s'est dit dans des tête-à-tête de l'impératrice avec le comte de Panin, ou d'autres principaux acteurs. Je crois M. de Rulhière à peu près le seul homme en Europe qui ait foi à la vérité de sa relation.

Après son *Discours sur les Disputes*, on trouve dans le *Recueil des Choses utiles et agréables*

plusieurs pièces fugitives en vers, toutes connues. Il n'y fallait pas insérer la détestable chanson faite, il y a quelques années, contre Molé, acteur de la Comédie française : pourquoi conserver une platitude grossière, sans sel et sans agrément ? L'*Avis aux gens de lettres*, que M. de Falbaire a publié cet hiver, figure tout aussi mal dans un Recueil de Choses utiles et agréables ; c'est un écrit plein de détails bas et d'expressions ignobles. L'éditeur relève dans une note le fait de la bibliothèque de M. Diderot. Il dit que l'impératrice de Russie donna cinquante mille livres de sa bibliothèque, et la lui laissa ; cela n'est pas exact. Le bienfait que M. Diderot tient de la munificence de cette grande princesse, et qui est la source unique de l'aisance dont il jouit, est une somme de soixante-six mille livres. On a bien de la peine à conserver parmi les hommes les registres de la bienfaisance sans falsification et avec quelqu'exactitude. A la fin du Recueil on lit des anecdotes sur Fréron ; il est aisé de reconnaître la main qui a daigné tracer l'histoire des mœurs, faits et gestes de ce folliculaire qui vient encore d'être emprisonné pour insulte faite au peintre Casanove. J'ai appris par ces anecdotes que Fréron a volé un couteau au chirurgien Louis ; et ce fait, ainsi que les autres détails de sa vie, m'a paru infiniment important pour l'histoire littéraire de ce dix-huitième siècle.

L'abbé Trublet, chanoine et archidiacre de

Saint-Malo, l'un des quarante de l'Académie française, mourut à Saint-Malo sa patrie le 14 du mois passé. Il laisse par sa mort une place vacante à l'Académie, qui sera sans doute donnée à M. de Saint-Lambert. L'abbé Trublet n'était pas jeune. Il était juré peseur d'œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée, pour me servir de l'expression de M. de Voltaire. Sa prétention était d'être fin comme l'ambre; il mettait dans son petit style la recherche que les coquettes mettent dans leur parure; mais son pinceau n'était pas large, et son petit coloris excitait toujours l'idée de mesquinerie et de bassesse. Au reste, la connaissance de sa personne pouvait influer sur la sensation que faisaient ses livres. Il avait la figure ignoble et déplaisante, l'air pauvre et malpropre; il était flagorneur et bas dans ses manières; de sorte que sa personne était beaucoup plus méprisée que ses ouvrages. Avec cette tournure aimable, l'abbé Trublet prétendait avoir eu beaucoup de bonnes fortunes; et cela n'est pas physiquement impossible : il ne s'agit que de savoir à quel étage. Ses mœurs subalternes l'avaient attaché au char de MM. de Fontenelle et de La Motte-Houdart, dont il s'était fait le valet. Il faisait consister sa gloire à savoir et à raconter avec précision comment Fontenelle toussait et crachait. Il a publié après la mort de cet homme illustre un gros *Fontenelliana*, qui est un chef-d'œuvre pour la platitude, les détails minutieux et les pauvretés qui y sont

rapportées avec une prétention à mourir de rire. L'abbé Trublet prétendait être fin et ingénieux dans ses tournures et jusque dans la manière de placer ses virgules et ses points; il y a dans ses ponctuations une dépense d'esprit effrayante : c'était une bête de beaucoup d'esprit. Cela me rappelle le mot de madame Geoffrin. On disait un jour devant elle que l'abbé Trublet était pourtant un homme d'esprit; elle se mit en colère, et dit *que ce n'était qu'une bête frottée d'esprit; qu'à la vérité on lui avait mis de cette écume partout.* Elle prétend que les hommes sont un composé de plusieurs petits pots; qu'il y a le petit pot d'esprit, le petit pot d'imagination, le petit pot de raison, la grande marmite de pure bêtise. Le destin prend de chacun de ces pots ce qu'il lui plaît, et en compose un ensemble qui forme la tête d'un homme. Suivant les Mémoires de madame Geoffrin, le destin voulant faire un abbé Trublet ne puisa que dans la grande marmite; ensuite craignant d'en avoir trop pris, il ouvrit le petit pot d'esprit, qui bout toujours et qui jette par conséquent de l'écume. Le destin croyant puiser dans ce pot, n'en attrapa que l'écume, et en barbouilla le fond de pure bêtise de l'abbé Trublet. Cela a l'air d'un conte de magie et de sortilége; mais c'est toujours un conte bien moral. Le meilleur ouvrage de cet archidiacre c'est ses *Essais de littérature, de philosophie et de morale*, en plusieurs volumes. Je les ai lus trop jeune pour oser en hasarder ici mon avis; je

crois néanmoins que si l'abbé Trublet avait voulu s'en tenir à un ou deux volumes de ces Essais, sans jamais rien imprimer d'ailleurs, il aurait peut-être passé pour un écrivain estimable. Mais il ne sut pas s'arrêter, et ses derniers volumes sont très-inférieurs aux premiers. Il allait ramassant de droite et de gauche ce qu'il entendait dire, et en faisait le soir des paragraphes pour ses Essais. Il dit un jour qu'il se faisait fort d'en donner un volume tous les six mois; l'abbé de Cannaie, qui était présent et qui est malin, lui répondit: *C'est suivant les gens qu'on voit.* Maupertuis prétendait que les Essais de l'abbé Trublet avaient une si grande réputation en Allemagne, que les maîtres de poste refusaient des chevaux à ceux qui ne les avaient pas lus. Dans un de ces volumes d'Essais, l'abbé Trublet se mit à faire une dissertation pour découvrir les raisons de l'ennui que causait la lecture de la *Henriade*. C'est cette dissertation qui est la véritable source de l'immortalité de l'abbé Trublet! L'auteur de la *Henriade* ne voulut pas manquer de reconnaissance envers le laborieux dissertateur, et le fourra, depuis ce moment-là, dans ses petits écrits: le portrait de l'abbé Trublet dans le *Pauvre Diable* est un chef-d'œuvre, qui durera autant que la littérature française. L'abbé Trublet n'avait d'autre grief contre les vers de M. de Voltaire que d'y être traité de diacre, tandis qu'il était archidiacre; et le patriarche répondait à cela: *Je lui demande pardon; j'ai tort, je le croyais dans les moindres.* L'abbé

Trublet brigua pendant environ vingt ans l'honneur d'être de l'Académie française, et cette constance contribua beaucoup à le rendre ridicule. A chaque vacance il arrivait à Paris en toute diligence, par le coche de Saint-Malo, faisait ses visites, n'obtenait pas la place, et s'en retournait après l'élection. Un jour Piron, qui ne demeurait pas loin de Fontenelle, met sa tête à la fenêtre; il voit sortir un enterrement de la porte de Fontenelle; il ferme la fenêtre, et écrit d'office à l'abbé Trublet d'arriver et de solliciter la place vacante. Trublet arrive par le coche, trouve Fontenelle en bonne santé, et point de place vacante: c'était M. Daube, neveu de M. Fontenelle, qu'on portait en terre; ce M. Daube dont il est dit dans le *Discours sur les Disputes*:

Auriez-vous par hasard connu feu monsieur Daube
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube?

Piron s'était mis dans la tête que l'oncle, âgé de cent ans, devait mourir avant le neveu âgé de cinquante, et le client Trublet en fut cette fois-ci pour ses frais de coche. Il entra enfin à l'Académie sans dire gare, et lorsque personne ne s'y attendait. Il s'était fait un parti parmi les dévots; il avait travaillé quelque temps au *Journal Chrétien*; il avait trouvé le moyen de faire savoir à la reine que son zèle et ses travaux pour la religion lui avaient attiré la haine des philosophes, et que les stigmates dont il avait été marqué dans *le Pauvre Diable* prouvaient à quel point il était

martyr de la bonne cause. Le cœur chrétien de feu la reine en fut ému ; on forma une petite cabale : le président Hénault se chargea de la conduire ; le secret fut bien gardé, et l'abbé Trublet eut la pluralité des voix, au grand étonnement de la plupart des académiciens. Puisque l'approche du jubilé est un temps de confession et de rémission, nous devons encore nous accuser, moi et quelques autres vauriens, de nous être amusés pendant long-temps aux dépens de l'abbé Trublet, en faisant le soir dans nos conciliabules son roman littéraire avec une grande vérité. Nous avions supposé que, s'offrant à chaque vacance, il avait toujours quarante éloges tout prêts, dans l'espérance de succéder à un des quarante, sans exception de personne ; de sorte que dès qu'il avait manqué une place, il s'en retournait faire l'éloge de celui qui l'avait obtenue. Nous voulions un jour lui faire perdre son portefeuille sur le grand chemin de Paris à Saint-Malo, le ramasser et le faire imprimer. Il ne s'agissait que de faire, dans le goût de l'abbé Trublet, quarante éloges funèbres des quarante académiciens vivans ; cela pouvait être infiniment gai et très-plaisant ; ce qu'il y a de sûr, c'est que cela nous amusa fort long-temps. On lisait à la tête de chaque éloge : *Au cas que je succède à monsieur un tel.* L'abbé Trublet, après avoir obtenu le but de tous ses désirs, éprouva que rien n'était plus funeste à l'homme que de n'avoir plus rien à désirer ; il tomba dans l'ennui et dans la lan-

gueur. Il y a plus de cinq ans qu'il a totalement abandonné le théâtre de ses souffrances et de son triomphe, et qu'il s'est retiré dans sa patrie pour y jouir en paix de la considération attachée, en province, au titre d'académicien de la capitale. A sa réception à l'Académie, il envoya son discours, en qualité de confrère, à M. de Voltrire. Ce procédé toucha le patriarche, il fit sa paix avec l'archidiacre, et cette paix a été inviolablement observée. Oncques depuis l'abbé Trublet ne s'est trouvé fourré dans les petits pamphlets de Ferney. Vous connaissez depuis longtemps l'instrument de paix entre le patriarche de Ferney et l'archidiacre de Saint-Malo, ensemble la ratification de ce dernier (1).

M. de Joly, ancien avocat au parlement, vient de publier les *Pensées de l'empereur Marc-Aurèle Antonin, ou Leçons de vertu que ce prince philosophe se faisait à lui-même; nouvelle traduction du grec, distribuée en chapitres, suivant les matières, avec des notes et des variantes.* Vol. gr. *in*-8°. d'environ cinq cents pages. Ce M. de Joly est fort vieux. Depuis qu'il a quitté le barreau, il est conseiller au conseil de M. le duc d'Orléans, et, à ce titre, il a eu une charge dans la capitainerie royale de ce prince, ce qui lui a fait faire un catéchisme par demandes et par réponses, à l'usage des gardes-chasse de la capitainerie. Dans

(1) Voyez dans l'édition de Beaumarchais la lettre de M. de Voltaire à l'abbé Trublet, en date du 22 avril 1761. (*Note de l'Ed.*)

ce catéchisme on n'apprend pas à faire la guerre à Satan, au vieil homme, au monde et à ses pompes, mais aux lapins, aux lièvres et aux braconniers. Je n'aurais pas deviné en mille ans qu'un faiseur de catéchisme de gardes-chasse employât ses veilles à traduire le catéchisme des stoïciens. Cette singularité n'est pas la seule : M. de Joly a mis à la tête de sa traduction une *Vie de Marc-Aurèle.* Effacez de ce précis le nom de Marc-Aurèle; substituez-lui le nom de quelque prince goth ou vandale, et vous ne vous douterez jamais de lire la vie d'un des plus grands et des meilleurs princes qui ait gouverné l'empire romain. Pas un trait qui caractérise le grand homme, le philosophe, l'homme vertueux! Comment passe-t-on des années entières avec un philosophe qui a tant d'élévation, tant de sagesse, tant de dignité, sans se sentir élever, échauffer, embraser? Cela me confond. M. de Joly a adopté pour base de sa version celle que nous avons de M. et madame Dacier. Vous savez que Marc-Aurèle notoit ses pensées dans ses tablettes, suivant qu'elles s'offroient à son esprit dans les momens de délassement que lui laissaient les soins de l'empire. M. de Joly, à l'exemple de nos compilateurs modernes, a cru devoir ranger ses pensées suivant l'ordre des matières, et sous certaines rubriques. *Que le diable emporte le pédant!* Il a dédié sa traduction à Monseigneur le Dauphin. Heureux les princes qui puisent dans de tels livres la science de se gouverner et de gouverner les

autres ! Je ne puis m'empêcher de transcrire ici un passage que j'ai lu quelque part dans M. de Voltaire : tout prince qui est pénétré de la vérité de ce passage n'est pas indigne de commander aux hommes. « Apprenez, de grâce, dit le phi-
» losophe de Ferney, quelle est l'énorme dis-
» tance des *Offices* de Cicéron, du *Manuel*
» d'Épictète, des *Maximes* de l'empereur Marc-
» Aurèle, à tous les plats ouvrages écrits dans nos
» jargons modernes, bâtards de la langue latine,
» et dans les effroyables jargons du Nord. Avons-
» nous seulement dans tous les livres faits depuis
» six cents ans rien de comparable à une page
» de Sénèque ? « Non, nous n'avons rien qui en
» approche : et nous osons nous élever contre
» nos maîtres ! » Cette réflexion, d'une vérité frappante et sans réplique, suffit pour nous condamner à une honte et à un silence éternels. Si quelque chose peut nous sauver de la honte, c'est l'admiration sincère que nous conserverons pour ces grands hommes en partageant le sentiment profond qui règne dans leurs divins écrits. Marc-Aurèle dit dans ses *Pensées* que son cousin Severus lui apprit quels hommes avaient été Thraséas, Helvidius, Caton, Dion, Brutus. Tout le monde connaît ces trois derniers. Tacite vous a fait connaître Thraséas Pétus. Epictète, dans *Arrien*, rapporte le dialogue suivant entre Vespasien et Helvidius Priscus. Vespasien ayant défendu à Helvidius d'aller au sénat, Helvidius répondit : *Il est en votre pouvoir de m'ôter ma place*

de sénateur. — Eh bien, soit; allez-y, mais n'y dites mot. — *Ne me demandez pas mon avis, et je me tairai.* — Mais il faut que je vous le demande. — *Et moi, il faut que je dise ce qui me paraîtra juste et raisonnable.* — Si vous le dites, je vous ferai mourir. — *Quand vous ai-je dit que j'étais immortel? Vous ferez ce qui est en vous, et je ferai ce qui est en moi.* Il est évident qu'un prince dont l'enfance a été nourrie par de telles leçons et instruite par de tels exemples, doit avoir quelque avantage sur celui qui n'a entendu parler que de la fermeté de saint Jean de Népomuk (1).

M. de Joly, dans une de ses notes sur Marc-Aurèle, trouve bien étrange que de tant de législateurs qu'il y a eu jusqu'à présent dans le monde, pas un seul n'ait fait, pour le repos et le bonheur des sociétés humaines, la plus utile de toutes les lois. Or, devinez quelle est cette loi? C'eût été d'ordonner aux hommes, sous les peines les plus sévères, qu'ils eussent à contenir dans de justes bornes leur curiosité naturelle, et leur défendre absolument de parler et d'écrire sur des choses qui passent la portée de l'esprit humain. Voilà les oracles de M. de Joly assis sur son trépied: s'il avait été fidèle à cette loi, il n'aurait de sa vie ni traduit ni commenté Marc-Aurèle. Rempli de l'esprit de sagesse qui anime M. de Joly, je

(1) Chanoine de Prague, né à Népomuk en Bohême vers le commencement du quatorzième siècle. Il fut jeté à la rivière et canonisé pour n'avoir pas voulu révéler au roi Wenceslas la confession de sa femme. (*Note de l'Éd.*)

m'étonne, à son exemple, que, de tant de législateurs, aucun n'ait porté une loi qui défende, sous les peines les plus sévères, à certaines gens de voyager, et surtout de nous faire part des remarques qu'ils ont faites dans le cours de leurs voyages. Si cette loi eût été en vigueur, jamais M. Grosley, avocat et bel esprit de Troyes en Champagne, n'eût osé sortir de la banlieue de sa patrie, et nous ne serions pas molestés de la relation de ses voyages. Il a publié, il y a plusieurs années, un détestable *Voyage d'Italie*, sous le nom de deux gentilshommes suédois. Depuis ce temps il a apparemment fait une course à Londres, et voilà sa rapsodie anglaise qui vient de paraître sous le titre de *Londres*, trois volumes in-12, ornés d'un plan de cette capitale. Si vous voulez un recueil d'observations triviales et bourgeoises, de froides et mauvaises plaisanteries, vous lirez la rapsodie anglaise de M. Grosley. J'en parle avec impartialité et sans humeur, car Dieu merci je ne l'ai pas lue; mais apparemment qu'il ne lui est pas venu une autre tête entre ses épaules depuis qu'il a fait son *Voyage d'Italie*; d'où je conclus que son *Voyage de Londres* ressemble à son *Voyage d'Italie*, et l'en tiens quitte en bonne forme. L'ignorance a ses gradations comme la science; il y a des ignorances d'honnêtes gens et des ignorances de laquais: celles de M. Grosley sont de la dernière espèce. Dans son *Voyage d'Italie*, ces deux gentilshommes suédois, en parlant du comte de Bielke, alors sénateur de

Rome, l'appelaient un *gentilhomme allemand :* ils auraient pu apprendre à Rome du premier crocheteur de leurs amis que le comte de Bielke était d'une famille de Suède fort connue. Ici, dans le *Voyage de Londres*, Grosley, en parlant du *North-Briton*, qui a été la première salle d'escrime du Clodius anglais Jean Wilkes, croit que cette feuille périodique s'appelle le *Lord Briton*, apparemment *le Seigneur anglais*. Je souhaite le bon soir au seigneur troyen, et lui conseille de se reposer sur ses lauriers ; il a assez voyagé pour son instruction et pour celle des autres.

M. de L.... qui ne m'est pas connu, vient de choisir dans l'histoire de France le nom de deux époux, pour nous retracer les principes et l'exemple d'un patriotisme héroïque. Ce M. de L.... est un patriote d'antichambre : le titre et l'épître dédicatoire de son monument patriotique vous prouveront que son zèle n'est pas aussi désintéressé qu'il voudrait le faire croire. Voici son titre : *Le Royalisme, ou Mémoires de du Barri de Saint-Annez et de Constance de Cezelli sa femme, anecdotes héroïques sous Henri IV.* Vol. in-8° de cent cinquante pages. Si vous avez le courage de lire ces Mémoires, vous y trouverez les exploits héroïques de M. et madame du Barri sous le règne de Henri IV, rapportés en style héroïque par l'héroïque M. de L.... qui, se livrant à son imagination héroïque, en a fait une espèce de roman héroïque qu'il a dédié à madame la com-

tesse du Barri dont il a a fait mettre le portrait à la tête de son *Royalisme*, avec le quatrain irrégulier qui suit :

Plaire n'est pas l'unique soin pour elle ;
Un goût plus vrai l'occupe tout le jour :
Sensible aux maux d'autrui jusqu'au sein de la cour,
C'est pour obliger qu'elle est belle.

On voit au haut de l'épître dédicatoire les armes de madame la comtesse du Barri, avec la devise : *Boutez en avant*, et à la fin du livre on voit son chiffre.

Nous devons à M. Grou, autrefois jésuite de Paris, et, depuis la dissolution de la société, retiré en Hollande, une traduction de *la République de Platon*, publiée avant son émigration de France. Cette traduction est estimée. Il vient de traduire dans son asile les livres de Platon, intitulés *des Lois*, qui sont l'ouvrage de sa vieillesse. Cette nouvelle traduction a paru l'année dernière à Amsterdam en deux volumes in-12. Deux savans célèbres de Hollande, Rhunkenius et Valkenaer, ont mis à la tête une approbation fort honorable. Il est à désirer que M. Grou continue ce travail, afin que nous ayions, avec le temps, un Platon tout entier de la main de ce traducteur. Le libraire, Marc-Michel Rey, a dédié les *Lois* de Platon à Jean-Jacques Rousseau, qui vit depuis quelques années paisiblement en Dauphiné, après avoir épousé sa gouvernante, mademoiselle Le Vasseur, en face

d'église, être rentré dans le giron de l'église catholique pour la seconde fois, et avoir quitté l'habit arménien pour reprendre l'habit français dans toute son élégance.

Un mousquetaire, dont le nom ne me revient pas, a publié, il y a quelque temps, une *lettre écrite à madame la comtesse-Tation, par le sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil: ouvrage traduit de l'anglais, nouvelle édition, augmentée de plusieurs notes-d'infamie. A Amsterdam, aux dépens de la compagnie de Perdreaux.* Ce titre vous met au fait du genre de plaisanterie qui règne dans cette brochure; c'est un recueil de pointes, de jeux de mots, de rébus et de calembours; c'est un pendant du *Bacha Bilboquet* et de l'*abbé Quille*, qui ont fait une si grande fortune dans leur temps. *La comtesse Tation* réveille, par sa prononciation, le même son que *la contestation*, comme l'*abbé Quille* ressemble parfaitement à *la béquille*. Le plus détestable genre de plaisanterie est celui qui, en se servant d'un mot dans son sens ordinaire, y ajoute un autre mot, qui peut s'y trouver joint dans d'autres circonstances, et qui, dans l'occasion où l'auteur l'ajoute, n'offre aucun sens. Ainsi, parce qu'on dit au palais qu'un homme est marqué d'une *note d'infamie*, l'auteur dit que sa nouvelle édition est augmentée de plusieurs *notes d'infamie;* parce qu'on dit un *service de porcelaine*, l'auteur dit que dès que le convoi fut arrivé à l'église, le *père Messe* com-

mença le *service de porcelaine*. Toute la brochure est écrite dans ce bon goût. Qu'un mousquetaire s'amuse à faire des platitudes si misérables, et à les imprimer, le mal assurément n'est pas grand; il vaut encore mieux pour lui d'augmenter ses pauvretés de *notes d'infamie*, que courir les lieux d'infamie, et d'y attraper du mal. Mais que cette insipide et exécrable rapsodie ait fait dans le public plus de sensation qu'aucun des ouvrages publiés dans le cours de l'hiver, qu'on en ait fait plusieurs éditions en très-peu de semaines, et que pendant plus de quinze jours on n'ait parlé que de la comtesse Tation, voilà une note d'infamie qui tombe directement sur le public, et dont il ne se relevera pas de sitôt dans mon esprit.

Le nouveau Russe à Paris; Epître à madame Reich par M. de Tcherebatof. Feuille de dix-sept pages en vers et en prose. Il est d'abord infiniment adroit de rappeler, par son titre, une des plus jolies pièces que le patriarche de Ferney ait faite pour le châtiment de Pompignan et de Palissot; c'est inviter le public à voir et à comparer. Le nouveau Russe à Paris nous apprend que madame Reich a joué en Russie un des rôles les plus brillans. Comme en sa qualité de poëte, il a la facilité de se retracer le passé, autant que d'imaginer l'avenir, il se rappelle l'admiration dont les qualités morales de madame Reich ont été payées à Riga, à Pétersbourg, à Moscou; il revoit l'impératrice Elisa-

beth, trois jours avant sa mort, se promettant d'entendre chanter, près d'elle, à madame Reich, les airs charmans de Ninette à la Cour. Il arrive à Paris, il demande des nouvelles de madame Reich, personne ne la connaît; il en est aussi indigné que cet Anglais à qui les commis de la barrière ne purent enseigner la demeure de Fontenelle. Il apprend enfin qu'elle a été en prison pour dettes, qu'elle a débuté au Concert spirituel.... Il va à l'Opéra, et il voit madame Reich descendre dans une gloire enluminée, accompagnée d'un oiseau de nuit. Son cœur se crispe. Il va souper en ville, entre un financier, uu jeune militaire et un philosophe. Les deux premiers jettent feu et flamme contre madame Reich; c'est une bégueule de vertu que ni les agrémens ni l'argent ne sauraient séduire. Quel exemple pernicieux pour l'Opéra! Le philosophe met le nouveau Russe un peu au fait des mœurs de l'Opéra de Paris. Il s'ensuit que madame Reich, à cause de l'austérité de ses principes qui en font uu dragon de vertu, est oubliée, négligée par le parterre de l'Opéra, quoique ce soit une des plus illustres, des plus respectables et des plus charmantes personnes de l'Europe. Figurez-vous tout cela rapporté en style héroïco-emphatico-pathético-poétique. Il y a long-temps que je n'ai rien vu de si ridicule que cet hommage rendu publiquement à madame la chanteuse Reich; ses camarades, nos

demoiselles de l'Opéra, ne manqueront pas d'en dire de bonnes.

Les vers que vous allez lire ont été adressés à madame la comtesse du Barri. On voit, de reste, qu'on a voulu parler de M. le duc de Choiseul, sous le nom d'Ulysse. Il me semble que ces vers n'ont déplu à personne; malgré cela, l'auteur n'a pas jugé à propos de se faire connaître.

VERS, *par un citoyen.*

Déesse des plaisirs, tendre mère des Grâces,
Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos
Les noirs soupçons, les fâcheuses disgrâces,
Et pourquoi méditer la perte d'un héros?
Ulysse est cher à la patrie,
Il est l'appui d'Agamemnon;
Sa politique active et son vaste génie
Enchaînent la valeur de la fière Ilion (1).
Soumets les dieux à ton empire,
Vénus, sur tous les cœurs règne par ta beauté,
Cueille, dans un riant délire,
Les roses de la volupté;
Mais à nos vœux daigne sourire,
Et rends le calme à Neptune agité.
Ulysse, ce mortel aux Troyens formidable,
Que tu proscris dans ton courroux,
Pour la beauté n'est redoutable
Qu'en soupirant à ses genoux.

Il faut dire un mot d'une feuille qui vient de paraître. Elle a seize pages d'impression et porte

(1) Le poëte a sans doute voulu qu'on pût substituer Albion à Ilium sans rien changer au reste.

pour titre : *Lettre des Indes à l'auteur du siècle de Louis XV*. L'Indien qui ne se nomme point et qui s'appelle, à ce qu'on assure, M. de La Flotte, reproche à M. de Voltaire la manière dont il a parlé de l'affaire de M. de Lally. Premièrement, quand il aurait raison sur tous les points sur lesquels il chicane M. de Voltaire, il aurait toujours tort d'avoir de l'humeur, car cela n'ajoute aucun poids à ses raisons. En second lieu, il est extrêmement difficile de savoir la vérité de ce qui s'est passé à l'autre bout de l'hémisphère; il n'y a rien sur quoi les différens partis n'aient soutenu des versions contradictoires avec une extrême chaleur, et avec un acharnement qui est rarement le caractère de la vérité. Tout ce qui m'est resté de la lecture des différens mémoires sur cette partie du monde, l'objet de notre cupidité, c'est que rien ne pourrait me déterminer à y aller comme employé ou chargé de quelque fonction publique. Il ne m'est pas bien démontré qu'on conserve les mêmes idées de la vertu et de la probité quand on a passé la ligne; mais il m'est, en revanche, bien démontré que si l'on arrive avec ces idées à la côte de Coromandel ou au Bengale, et qu'on s'avise d'y tenir dans l'exercice de sa place, on ne peut manquer de devenir la victime de la horde de fripons dont tous les intérêts se réunissent et conspirent nécessairement à la perte de l'honnête homme. Quant à l'Europe, nous savons un peu mieux ce qui s'y passe; et pour peu qu'on ait

été à portée de s'instruire, on n'ignore pas que tel héros de l'Inde qui s'est laissé comparer par son avocat aux Scipion et aux Paul-Emile, et qui a osé demander des statues à sa patrie, aurait peut-être eu le sort de Lally, si on lui avait fait justice. Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde. Lally était un fou violent qui ne savait ménager personne : il devait être la victime d'une nuée d'ennemis puissans et riches. Quoiqu'il ne fût pas aimé du public, on se souvient encore du scandale et du mauvais effet que firent les termes vagues de l'arrêt de sa condamnation. On sait assez que, de l'aveu de la plupart des juges, il n'y a pas dans son procès la preuve d'un seul chef d'accusation ou délit qui entraîne la peine de mort : or, j'ignore comment la réunion de plusieurs chefs ou de plusieurs délits, dont aucun, pris séparément, ne mérite la mort, a pu faire infliger la peine capitale, à cause de leur réunion : cette jurisprudence est au-dessus de mon entendement. Ce serait, ce me semble, une loi bien sage et bien salutaire que celle qui ordonnerait la publicité des actes de tous les procès criminels, avec leurs charges et preuves, immédiatement après l'arrêt définitif. Le public verrait alors clair dans toutes les affaires ; car un procès instruit de bonne foi à charge et à décharge, a des caractères de vérité auxquels il n'y a pas moyen de se méprendre ; et après la sûreté des rues et des grands chemins, il n'y a rien qui intéresse autant les citoyens que la justice invariable de la pro-

cédure criminelle. J'ose croire que cette publicité préviendrait bien des injustices; mais nos grands hommes du parlement disent que la publication de ces actes serait contraire à la raison d'état, qui veut que toute instruction criminelle reste secrète. Le secret est le grand manteau que les sots et les fripons se renvoient tour à tour; il donne aux uns de l'importance, il assure aux autres l'impunité : aussi ils ne s'en déferont qu'à leur corps défendant, et à la dernière extrémité. Tout est métaphysique, théologique, apocalyptique dans nos institutions publiques et civiles, comme il convient à des peuples gothiques sortis du sein de la barbarie et de l'absurdité; et à moins que quelques grands génies n'opèrent une révolution favorable, il nous faudra encore des siècles pour nous défaire de cette crasse originelle et malsaine.

On donna le 13 mars dernier, sur le théâtre de la Comédie italienne, la première représentation du *Cabriolet volant*, ou *Arlequin-Mahomet*, comédie italienne en quatre actes. On dit que c'est M. Cailhava d'Estandoux, Gascon connu par plusieurs chefs-d'œuvre qu'il a fournis à la scène française en ces derniers temps, qui a donné le canevas et même quelques scènes écrites de cette pièce. D'autres disent que le fonds en est pris dans l'ancien Théâtre Italien, et que le Gascon l'a enrichi seulement de quelques scènes. Je ne suis pas assez savant pour dire quelle est de ces

deux versions la génuine. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette pauvreté a eu assez de succès : on s'y est beaucoup moqué de *Béverlei* et de *Silvain*, et cela a amusé. Arlequin bardé d'assignations, poursuivi par ses créanciers, s'abandonnant à son désespoir, veut se donner la mort à force d'indigestions : c'est le genre de mort qu'il choisit. Il aperçoit son chat qui dort, il fait sur lui à peu près les réflexions que *Béverlei* fait sur son fils endormi, et veut le tuer ; heureusement le chat se réveille à propos, égratigne son maître inquiet, attendri sur son sort à venir, et se sauve d'un bond. Les reconnaissances de *Silvain* sont parodiées avec la même gaieté.

Depuis l'*Art de coiffer les dames*, publié par l'immortel M. Le Gros, il ne s'est rien imprimé d'aussi important que la *Pogonotomie* de M. Perrel (1). Ce patriote respectable est justement surpris que, dans cette foule innombrable de productions qui honorent la littérature de l'univers, il ne se trouve pas une brochure qui enseigne à l'homme les principes pour commencer dans sa jeunesse une opération qu'il est obligé par la suite de répéter plusieurs fois la semaine. Hélas ! c'est que l'esprit humain est encore dans son enfance. Cette gloire d'apprendre à l'homme civilisé à se raser était réservée de toute éternité à M. Perrel. Plût à Dieu que ce grand homme eût paru une quaran-

(1) *La Pogonotomie, ou l'art d'apprendre à se raser soi-même*; par J. J. Perrel, maître et marchand coutelier. Brochure in-12.

taine d'années plus tôt! Je donnerais la moitié de ma barbe pour savoir raser l'autre. Il est très-humiliant pour tout homme qui se ressent un peu de la dignité de la nature humaine, de se laisser prendre par le nez à tout moment. M. Perrel nous assure que c'est en tremblant qu'il entre dans la carrière : cela ne vaudrait pas le diable pour enseigner l'art de raser; mais je suis persuadé que M. Perrel badine, et que cet excès de modestie ne nuit pas à la fermeté de sa main.

Le docteur Petit, injurié et non battu par le docteur Bouvart, sur la question des naissances tardives, a un avantage sensible sur son antagoniste : c'est qu'il a beaucoup d'amis, tandis que personne ne se vante d'être l'ami de Bouvart. Indépendamment du loyal Bigex qui a fait le coup de poing avec Bouvart, sous le nom de Lepreux, en faveur de M. Petit, vous avez vu la fable de l'abbé Le Monnier; et voici un poëme que M. Leclerc de Montmerci lui adresse sous le titre modeste d'*Épître à M. Petit*, avec tous ses titres; brochure in-8° de 88 pages. Quatre-vingt-huit pages de vers tout d'une haleine! cela fait trembler. Mais il n'y a point à transiger avec M. Leclerc de Montmerci; il ne fait des vers que par milliers, et il ne rabat jamais rien de ce qu'il a fait. Il a adressé, il y a plusieurs années, une épître de la même étendue à M. de Voltaire, qui est son héros, et qui n'est pas oublié dans son épître au docteur Petit. Je m'intéresse à M. Leclerc

de Montmerci, sans l'avoir jamais vu. Je sais que c'est un bon, honnête, mais pauvre diable, qui n'a pas de quoi manger à son appétit, et qui est cependant heureux; il lui suffit de ne dépendre de personne et de faire des vers bons ou mauvais. M. l'abbé Terray ferait publier vingt édits, trente déclarations, quarante arrêts du conseil, qu'il s'en soucierait comme de Jean de Vert, à moins qu'il n'y en eût un qui défendît de rimer.

Nos petits poëtes d'antichambre vont s'escrimer à l'envi l'un de l'autre, à l'occasion du mariage prochain de Monseigneur le Dauphin. Il vient déjà de paraître un *Epithalame pour Monseigneur le Dauphin, et Marie Antoinette, archiduchesse d'Autriche, sœur de l'Empereur; présenté à Monseigneur le Dauphin par M. Perrier, principal du collége de Cambrai*. Cette feuille, dont la platitude est incroyable, est à mon gré une des productions les plus remarquables de l'hiver. Premièrement, elle peut vous faire juger du mérite de ceux qui remplissent en France la place de principal de collége, et qui président en cette qualité à l'éducation publique. En second lieu, on lit au bas de cet épithalame, en toutes lettres, les mots: *Agréé par Monseigneur le duc de La Vauguyon*, c'est-à-dire, par le gouverneur du Dauphin et des enfans de France : mots d'un grand sens pour ceux qui réfléchissent quelquefois, au coin de leur feu, sur le bonheur des nations.

On vient de publier un *Essai sur la morale de l'homme* ou *Philosophie de la Nature*; trois volumes in-douze. Cette philosophie est en effet celle d'un jeune homme appelé M. de Lille, et qu'il ne faut pas confondre avec M. Delille, traducteur des Géorgiques. Tout homme qui a un peu lu, c'est-à-dire recueilli les idées des autres, veut aujourd'hui les faire réimprimer sous son nom. A la bonne heure, pourvu que nous soyons dispensés de les prendre de la vingtième main : en conséquence, nous ne lirons pas M. de Lille, quoique son livre soit déjà défendu. Combien la philosophie de l'histoire publiée par le patriarche de Ferney a été malheureusement parodiée. Nos barbouilleurs ont cru qu'il n'y avait qu'à faire en frontispice la Philosophie de tout (1).

(1) M. de Lille de Sales est beaucoup mieux traité dans une autre lettre qu'on trouvera dans le cours de cette Correspondance. (*Note de l'Ed.*)

MAI 1770.

Paris, 1er mai 1770.

L'ARTICLE suivant est de M. Diderot. C'est l'examen d'un *Éloge de la ville de Moukden et de ses environs*, poëme composé par *Kien-Long*, empereur de la Chine et de la Tartarie, actuellement régnant; ouvrage traduit du chinois en français par le père Amyot, jésuite, astrologue et missionnaire à Pékin, et publié par *M. de Guignes*, de notre Académie des inscriptions et belles-lettres. Volume in-8°.

Voici ce qu'en dit le philosophe : — « La première pièce du recueil est une préface de l'éditeur, qui nous apprend que l'astrologue missionnaire Amyot réside à Pékin depuis plus de vingt ans; qu'on peut compter sur l'exactitude de sa traduction; que l'original de ce poeme a été saisi à Canton par les inspecteurs d'une nation qui envie aux étrangers la connaissance de sa langue et de sa littérature; que le poëme de Kien-Long a été imprimé soixante-quatre fois en autant de caractères différens, et que l'empereur régnant, auteur de ce poëme, aime les sciences et les cultive avec succès. »

« La seconde pièce est une préface du traducteur, où il proteste de sa fidélité à rendre les pensées de son auteur, autant que notre langue pouvait s'y prêter. Il parle des avantages et de

la facilité qu'on aurait à apprendre la langue tartare dans laquelle on a traduit presque tous les ouvrages chinois, et qui est soumise à des règles grammaticales. Il parle aussi des lumières qu'il a tirées de la connaissance de cet idiome, et des conseils des hommes éclairés qu'il a consultés. »

« La troisième pièce est un discours des éditeurs chinois et tartares, dans lequel, après un éloge étendu du poëme, ils se prosternent humblement et se soumettent aux ordres de l'empereur, en attestant qu'ils ont été ses copistes et ses réviseurs. »

« La quatrième pièce est un édit de l'empereur où l'on rend compte des soins qu'on a pris pour compléter les alphabets des Tartares Mantchous, et des ordres que Kieng-Long a donnés pour que son poëme fût incessamment révisé, copié et publié en autant d'alphabets tartares qu'il y a d'alphabets chinois, afin que la postérité jouît, sous un même point de vue, de tous ces différens alphabets rassemblés et mis en parallèle avec les caractères de la langue chinoise. »

« La cinquième pièce est une préface de Kien-Long, dont voici l'extrait à ma manière. C'est l'empereur qui parle. »

« (Si l'homme conforme sa volonté à celle de ses père et mère, la paix sera dans sa famille. Si le prince conforme sa volonté à celle de ses ancêtres, la paix sera dans l'empire. Si les souverains conforment leur volonté à celle du ciel et

de la terre, la paix sera dans l'univers, et l'abondance avec elle. C'est la seconde de ces maximes que j'ai prise pour le sujet de ma méditation ; et j'ai conçu qu'un retour assidu sur moi-même, mon respect constant pour le ciel, une intime union avec mes frères, un amour sans bornes pour les peuples qui me sont soumis, étaient les seuls moyens d'obtenir la félicité de ma famille, celle de l'empire et la mienne. »

« Confucius adit: *Connais les cérémonies. Si tu en pénètres le sens, tu gouverneras un royaume avec la même facilité que tu regardes dans ta main.* C'est ainsi que le sage a dit : Mais entre ces cérémonies, celle dont il importe surtout de pénétrer le sens, ce sont les sacrifices pour les ancêtres. Les empereurs de la dynastie de Han les instituèrent ; nous leur devons encore les monumens qui ont conservé sous nos yeux les autres usages de la vénérable antiquité. C'est dans ce qu'ils nous ont transmis des contrées qui les ont vus naître, et où ils ont commencé à donner des lois, que j'ai reconnu la ville où mes aïeux ont jeté les premiers fondemens de leur grandeur : Moukden ! J'ai reconnu Moukden dans les pays de Pin et de Ki ; j'ai reconnu ma patrie dans la montagne de Kiao-chan. »

« Trois fois l'empereur, mon grand-père, s'est rendu à Moukden ; trois fois il a visité les tombeaux de ses ancêtres. Les grandes occupations qui remplirent la durée du règne de mon père ne lui permirent pas de voir Moukden ; mais

il avait satisfait à ce devoir, n'étant encore que simple régulo. L'empire m'étant transmis, je ne passe aucun jour sans penser aux moyens de m'approcher de mes ancêtres. Je me transporte en esprit à Moukden, et je m'écrie : Sépultures dont le nom ne doit jamais périr! sépultures fortunées! sépultures rayonnantes de gloire! O mes aïeux! si je ne me soustrais à la multitude des soins qui me pressent, comment pourrai-je me rendre sur vos tombeaux, et me prosterner devant les cendres qu'ils renferment? Comment laisserai-je à la postérité le témoignage et la leçon du respect que je porte à ceux qui m'ont donné le jour? »

« Ce fut pour remplir cette essentielle obligation que, la huitième année de mon règne, l'automne étant déjà commencé, et l'impératrice, ma mère, voulant bien permettre que je lui servisse respectueusement d'appui pendant le voyage, je partis de Pékin. Arrivé dans ces lieux où mes ancêtres ont autrefois tenu leur cour, je sentis la piété filiale remplir toute l'étendue de mon cœur; je révérai les vestiges de mes aïeux. Je vis ces montagnes couvertes de verdure, ces rivières où coule une onde transparente, ces campagnes fertiles, ces lieux enchantés qui semblent se ressentir encore de la présence de leurs anciens maîtres, et j'éprouvai une joie inexprimable. Je vis ce peuple sincère et bon, qui vit heureux parce qu'il est content de son sort; qui vit sans inquiétude parce qu'il vit dans une honnête abondance; et je l'admirai. Voilà, disais-je en moi-même, voilà les contrées

que le ciel favorise, les contrées de Pin et de Ki! O contrées de Pin et de Ki! c'est vous qui apprenez à gouverner les hommes! Le souverain maître du ciel protège d'une manière spéciale le pays de Pin et le pays de Ki: on disait dans l'antiquité la plus reculée d'un bon souverain : *Il a demeuré à Pin.* »

« Instruit de ce que la vénérable antiquité a dit de ma patrie, pourquoi ne joindrais-je pas ma voix à la sienne? »

« Célébrer les affaires qui se traitent dans une contrée, c'est le sujet du Toukietchoun; chanter les richesses qu'elle produit ou qu'elle renferme, c'est le sujet du Foutchouroun. Je commence par ce dernier. En voici les paroles: »

« Ici commence le Foutchouroun. Kien Long chante son départ, son voyage, son arrivée, ses sacrifices, ses aïeux, leurs faits mémorables, leur vie, leurs mœurs, leurs festins, la ville qu'ils ont fondée, les édifices de Moukden, les campagnes qui l'environnent, la mer qui l'avoisine, les montagnes, les plaines, les forêts, les rivières, les plantes, les métaux, les pierres, les animaux, les poissons, les oiseaux; et tous ces objets sont peints dans son poëme avec grandeur, sagesse, simplicité, chaleur et vérité. Aucun ouvrage ne montre ni plus de connaissance, ni plus de goût. Il y a de la verve, de la variété, un sentiment profond, de la gravité, un respect tendre pour la mémoire de ses ancêtres. Ce caractère de piété filiale est le caractère propre du poëme, et la

preuve de l'influence des mœurs sur la poésie et sur les beaux-arts, soit pour les corrompre, soit pour les embellir. »

« Le voyage de Kien-Long et celui de Cheng-Tson, son aïeul, forment le Foukietchoun. Il part, il marche. Il pense en chemin aux cyprès touffus qui couvrent la sépulture de ses pères; il aperçoit les chevaux sculptés en pierre au dehors des murailles; il ne saurait contenir les mouvemens dont son âme est agitée. Ses yeux gonflés soulagent son cœur par un torrent de larmes qui mouillent le devant de sa robe. Il se dit : C'est donc aujourd'hui que je verrai Yao sur la muraille et Chun sur le bouillon; c'est aujourd'hui que mon souffle se mêlera avec leur auguste vapeur. Il entre dans Moukden. Il visite les tombeaux : il revient. Il trouve le festin préparé. Les princes de son sang et les vieillards de la contrée sont assis à la même table. Il présente la coupe aux princes, ils boivent : il la présente aux vieillards; il leur verse du vin; et lorsqu'il voit leurs visages s'épanouir et prendre une couleur vermeille, transporté de joie, il s'écrie : Les voilà les bons, les vertueux sujets qui m'ont été laissés par mes aïeux! Les bienfaits et la tendresse de leurs maîtres ont fait couler leurs jours dans l'abondance et la joie. Leurs jours ont été prolongés, afin que j'eusse la consolation de les voir, de les entendre et de leur parler. Puisse ce moment être toujours présent à ma pensée! Puissé-je imiter mes aïeux! Puisse mon exemple perpétuer la race de ces bons et

vertueux sujets! Puissent-ils, pendant des milliers de siècles, fournir l'empire de leurs pareils! »)

« Il y a dans ces vœux un caractère de paternité qui attendrit et enchante. En général, vous ne trouverez rien dans ce poëme de ce que nous appelons allégories, fictions; mais il y a ce qu'on appellera dans tous les pays du monde et dans tous les siècles à venir, de la véritable poésie. »

« La pièce qui suit le poëme contient des recherches savantes sur les différentes sortes de caractères chinois. »

« A ce morceau succèdent des notes extraites par le traducteur de plusieurs commentateurs chinois du poëme de l'Empereur, et des traits intéressans sur l'histoire naturelle, civile, religieuse des Chinois et des Tartares. »

« Le volume est terminé par une ode sur le Thé, de la composition de l'Empereur. Elle est en vers de cinq syllabes, non rimés. Il y a vingt-cinq vers, et par conséquent en tout cent vingt-cinq syllabes que le traducteur n'a pu rendre qu'en quatre bonnes pages de notre langue : d'où je présume que le poëme sur Moukden, de sept huitièmes au moins plus court que la traduction qui remplit cent vingt-six pages in-8°, n'est pas de quatre cents vers. »

« On a placé les vers chinois de l'ode sur le Thé à la tête de la traduction, sur laquelle j'ose prononcer que nos La Fare, nos Chaulieu, nos Anacréon antiques et modernes, n'ont rien produit avec plus de verve, de grâce, de sentiment, de

sagesse et de goût. Je n'en aurai pas meilleure opinion des mœurs chinoises si vous voulez, mais je penserai avec un peu plus de réserve et moins de dédain de leur littérature. Je vous invite à copier cette ode, en la retouchant légèrement. Une gageure que je gagnerais, ce serait de retrouver les véritables tours de l'original sur le genre seul de ce poëme et les données de la traduction. Il m'est arrivé souvent avec Huber, qui me lisait des morceaux traduits de l'allemand, dont je n'entends pas un mot, de l'arrêter, et de lui dire : *Le poëte n'a pas dit ainsi : voici comment il a dit, voilà l'ordre de ses idées,* et de rencontrer juste. Il y a donc dans la langue poétique quelque chose de commun à toutes les nations, de quelque cause que cela vienne. »

Je ne suivrai point le conseil du philosophe, et je ne transcrirai point l'ode sur le Thé. Tout considéré, l'éloge de la ville de Moukden et cette ode sur le Thé forment un monument assez curieux pour en lire la traduction toute entière. La lecture du poëme de l'empereur de la Chine ne vous fera pas, à la vérité, autant de plaisir que l'extrait du philosophe que vous venez de lire; mais vous sentirez aisément que ce n'est ni la faute du poëme ni la vôtre : c'est un effet nécessaire de la distance des lieux et des mœurs, qui est si grande, qu'elle oblige à tout moment le traducteur ou de laisser le mot chinois dans la poésie descriptive, faute de terme équivalent, ou de rendre par des périphrases les images exprimées dans une

langue trop différente des idiomes de notre Europe. Climat, mœurs, usages, religion, histoire naturelle, histoire politique, tout cela est trop distant de nous pour qu'un lecteur européen ne soit souvent arrêté, embarrassé, ce qui affaiblit à chaque fois le charme de cette lecture; mais on sent en même temps que ce charme subsiste dans toute sa force pour un lecteur chinois. Heureux les peuples qui sont gouvernés par de tels poëtes! car quoiqu'il n'y ait rien de si commun que de bien dire et de mal faire, et que les souverains surtout doivent être jugés sur leurs faits et non sur leurs paroles, il est évident cependant qu'un prince élevé dans ces sentimens de paternité pour son peuple, qu'un prince qui regarde comme un devoir essentiel de se rappeler sans cesse ses vertueux ancêtres, ou qui emploie ses momens de loisir à en célébrer la mémoire, doit avoir quelque avantage sur un prince qui, se croyant placé sur son trône de droit divin, en vertu d'un passage de saint Paul, se persuade d'avoir rempli les devoirs les plus essentiels de la souveraineté en respectant les usurpations de l'Eglise appelées immunités, et en observant quelques pratiques religieuses qui n'ont aucun trait à la prospérité publique, au bonheur des peuples, à la gloire des empires. Remarquez, s'il vous plaît, qu'il n'y a dans le poëme de l'empereur de la Chine aucune trace de superstition, et qu'il est évident que partout où l'auteur parle du respect dû à la volonté du ciel et de la terre, il entend

la soumission et la résignation du sage à la nécessité de l'ordre général : philosophie simple et sublime, vrai mobile de nos actions, véritable fondement de la morale, qui, avec l'adoption de l'espèce ou l'observation du pacte d'association consenti entre les êtres d'une même espèce, est la source unique de toutes les vertus des individus de cette espèce.

Je ne suis pas aussi content du traducteur Amyot et de son éditeur de Guignes, que de l'empereur Kien-Long. Leurs observations, tant sur le poëme que sur les différens alphabets, ne débrouillent rien, n'éclaircissent rien; c'est un fatras d'érudition chinoise qui n'est d'aucun secours pour l'intelligence du poëme, et qui, je crains, est aussi embrouillé dans leur tête que pour leurs lecteurs. Si M. de Guignes ne met pas plus de clarté dans la traduction et les commentaires de Chou-King, un des livres sacrés des Chinois, qu'il nous annonce, il fera un médiocre présent aux curieux. Il faudra cependant s'en contenter faute de choix; il en est de M. Guignes et de son père Amyot, comme de l'orchestre de l'Opéra de Paris, qui, suivant l'observation de Jean-Jacques Rousseau, est le meilleur parce qu'il n'y en a pas d'autre. Quand on a fait attention au génie des alphabets chinois, à leur extrême précision, en comparaison de notre manière d'écrire, on est bien tenté de croire que le père Amyot ne nous a donné qu'une longue périphrase du poëme de l'Empereur, et qu'il a partout substitué les idées

et les tours français aux idées et aux tours chinois. Quoi qu'il en soit, à travers cette périphrase on entrevoit un fonds intéressant et poétique, et ce poëme, tel qu'il est, forme, avec le roman chinois que M. Eidous nous a indignememet traduit il y a trois ans, un monument très-précieux de la littérature et des mœurs chinoises.

Si le caractère de paternité qui règne dans le poëme de l'empereur Kien-Long vous ennuie, il sera aisé de vous remettre au courant des idées européennes par la lecture de la lettre que je vais transcrire; vous y trouverez un esprit tout différent de celui qui se remarque dans le poëme de l'empereur de la Chine. Kien-Long n'aurait jamais imaginé qu'un de ses sujets pût former une demande légitime qui ne le regardât pas, et aucun Chinois ne se serait persuadé qu'il y va de son honheur de donner des coups de bâton à son souverain. Cette lettre a été écrite à M. Clerk, Ecossais, qui a servi comme brigadier-général dans les troupes britanniques envoyées au secours du Portugal pendant la dernière guerre. L'auteur de la lettre, autre officier anglais, a servi sous lui en qualité d'aide-de-camp, et est sans doute resté en Portugal après la conclusion de la paix. Le général Clerk traversa alors l'Espagne et vint à Paris, où il s'arrêta fort long-temps. C'est un homme d'esprit, mais grand parleur, et même fatigant par le tic qu'il a d'ajouter à chaque phrase qu'il prononce un *Hem?* de sorte qu'il a l'air de vous interroger continuellement, quoiqu'il n'attende

jamais votre réponse. Malgré cela nous nous en accommodions fort bien, et il n'y a que madame Geoffrin, à qui il faut une grande variété de personnes et de choses, et qui n'aime pas à s'arrêter long-temps sur le même objet, qui ne puisse penser encore aujourd'hui au général Clerk sans ressentir un frémissement universel par tout le corps. Le baron d'Holbach lui avait mené cet étranger, et après les premiers complimens, et une visite d'une demi-heure, il s'était levé pour s'en aller. M. Clerk, au lieu de suivre celui qui l'avait présenté, comme c'est l'usage dans une première visite, reste. Madame Geoffrin lui demande s'il va beaucoup aux spectacles. — Rarement. — Aux promenades. — Très-peu. — A la cour, chez les princes. — On ne saurait moins. — A quoi passez-vous donc votre temps? — Mais quand je me trouve bien dans une maison, je cause et je reste. A ces mots madame Geoffrin pâlit. Il était six heures du soir; elle pense qu'à dix heures du soir M. Clerk se trouvera peut-être encore bien dans sa maison; cette idée lui donne le frisson de la fièvre. Le hasard amène M. d'Alembert; madame Geoffrin lui persuade, au bout de quelque temps, qu'il ne se porte pas bien, et qu'il faut qu'il se fasse ramener par le général Clerk. Celui-ci, charmé de rendre service, dit à M. d'Alembert qu'il est le maître de disposer de son carrosse, et qu'il n'en a besoin lui que le soir pour le ramener. Ces mots furent un coup de foudre pour madame Geoffrin qui ne put jamais

se débarrasser de notre Écossais, quelque changement qu'il survînt successivement dans son appartement, par l'arrivée et le départ des visites. Elle ne pense pas encore aujourd'hui de sang-froid à cette journée; et elle ne se coucha pas sans prendre ses mesures contre le danger d'une seconde visite. Je n'ai jamais pu lui persuader que le général Clerk fût un homme de bonne compagnie. Dans le fait, je ne lui ai connu de tort fondé qu'avec ses chevaux qu'il faisait venir à quatre heures et demi dans les maisons où il avait dîné, et qui se morfondaient ordinairement à son carrosse au milieu de l'hiver jusqu'à minuit, sans avoir bougé de place : preuve évidente que, sans l'adoption de l'espèce, il n'y a point de droit des gens! Mais nous voilà aussi loin de notre histoire de Portugal que des sépultures fortunées de Moukden. Puisque cela est ainsi; il ne m'en coûtera pas davantage de rapporter encore un mot du célèbre David Garrick. Le général Clerk nous fit un jour à table, en présence de cet illustre acteur, un long discours pour nous prouver que l'enthousiasme des Anglais pour Shakespeare n'était qu'une affaire de mode et de religion; que personne n'entendait ni n'admirait de bonne foi cet auteur; mais que M. Garrick, par son jeu plein de génie, avait trouvé le secret d'en faire l'idole de la nation. Garrick, grand admirateur de Shakespeare, et naturellement plein de vivacité et de pétulance, se contint long-temps; enfin il se lève

de table, prend la main de M. Clerk, et lui dit: *Je vous promets, mon général, que de ma vie je ne m'aviserai de parler guerre.* Mais il est temps d'écouter le rapport de l'aide-de-camp resté en Portugal.

Lettre de M. Shaw-Groset, lieutenant-colonel, à M. le général Clerk, brigadier-général dans l'armée britannique.

Elvas, 5 décembre 1769.

« Un événement fort singulier, Monsieur, vient » d'arriver dans ce voisinage. Le roi, comme » vous savez, a passé quelque temps à Villavi- » ciosa, l'une de ses maisons de chasse, à quatre » lieues d'ici. Dimanche dernier, en allant pour » se promener suivant sa coutume, un homme » en habit de paysan, ayant un grand bâton à » la main, attendit à une des portes du parc » que la cour qui précède le roi eût passé, et » eut l'inconcevable audace de lever la main » sur le prince. Le roi avança son cheval sur » lui, et lui demanda: *Êtes-vous fou?* Dans » cet instant, quelques-uns de la cour voyant » ce qui se passait, accoururent au secours du » roi; mais l'homme ne se laissa pas aisément » désarmer. Le comte de Prado, un des gentils- » hommes de la chambre du roi, reçut entre » autres deux ou trois violens coups sur la tête. » Sur ces entrefaites, toute la cour se rassembla,

» et l'homme aurait été mis en pièces, si le roi » n'avait crié : *Ne le tuez pas, mais qu'on le » mène chez don Louis d'Acunha, un des secré- » taires d'état.* Quand cet homme fut examiné, » on lui demanda qui il était, et comment il avait » pu se laisser aller à commettre une action aussi » téméraire ; il répondit qu'il était un vieux » soldat réformé, que le roi lui devait huit » années d'arrérages sur sa solde, plusieurs ha- » bits d'uniforme, et un petit mulet qu'on lui » avait enlevé de force ; qu'il avait remis à ce » sujet une requête au roi sans obtenir aucune » réponse ; qu'il en avait présenté une autre à » Sa Majesté. Cet événement, Monsieur, vous » paraîtra sans doute aussi inconcevable qu'à » moi. Cet homme a servi jadis dans un régi- » ment d'artillerie, dans la garnison où vous » commandiez, et a toujours passé pour un » homme très-déterminé. Il dit qu'il sait très- » bien qu'on le mettra à mort. »

LETTRE de M. l'abbé Galiani à M. le baron d'Holbach.

Naples, 7 avril 1770.

« Mon cher baron, voulez-vous bien vous charger de remettre les deux lettres ci-jointes aux personnes auxquelles elles sont destinées. Je vous envoie ouverte celle de l'abbé Morellet ; vous verrez qu'elle n'est pas faite pour être lue de tout le monde. *Pusillus grex electorum* doit la lire, personne n'en doit tirer de copie. Souvenez-vous de la place que j'occupe et du pays que j'habite. Au reste, je ne crois pas que l'abbé Morellet puisse changer de façon de penser envers moi ; ainsi je suis tranquille là-dessus. »

« Que faites-vous, mon cher baron ? Vous amusez-vous ? La baronne se porte-t-elle bien ? Comment vont vos enfans ? La philosophie, dont vous êtes le premier maître-d'hôtel, mange-t-elle toujours d'un aussi bon appétit ? »

« Pour moi, je m'ennuie mortellement ici ; je ne vois personne, excepté deux ou trois Français. Je suis le Gulliver revenu du pays des Hoyinhyims, qui ne fait plus société qu'avec ses deux chevaux. Je vais rendre des visites de devoir aux femmes des deux ministres d'état et des finances ; et puis je dors ou je rêve. Quelle vie ! Rien n'amuse ici : point d'édits, point de réductions, point de retenues, point de suspensions

de paiemens : la vie y est d'une uniformité tuante ; on ne dispute de rien, pas même de religion. Ah ! mon cher Paris ! ah ! que je te regrette ! »

« Donnez-moi quelques nouvelles littéraires, mais n'en attendez pas en revanche. Pour les grands événemens en Europe, je crois que nous en allons devenir le bureau. On dit en effet que la flotte russe a enfin débarqué à Patras, que toute la Morée s'est révoltée et déclarée en faveur des débarqués, et que sans coup férir ils s'en sont rendus maîtres, excepté des villes de Corinthe et de Napoli de Romanie : cela mérite confirmation. D'autres disent qu'ils ont débarqué au golfe de Maïna, et donné du secours aux Albanais : ceci me paraît plus vraisemblable. Photius aura donc triomphé de Mahomet ! Quelle aventure ! Nous serons limitrophes des Russes ; et d'Otrante à Pétersbourg il n'y aura plus qu'un pas, et un petit trajet de mer : *Dux fœmina facti.* Une femme aura fait cela ! Cela est trop beau pour être vrai. »

« Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette année nous manquerons des blés de Moré : ainsi, si l'exportation continue en France, vous y aurez une belle et bonne famine qui sera augmentée par le resserrement de l'argent occasioné par les édits ; et l'abbé Badaud (1) verra que Zanobie avait raison. »

« Adieu, mon cher baron, mille choses de

(1) L'abbé Baudeau ; les noms suivans de quelques autres économistes sont défigurés à dessein. (*Not. de l'Ed.*)

ma part à Helvétius. Pourquoi ne m'a-t-il pas écrit ce coquin? Je lui ai fait faire présent de mon livre, il ne m'a pas remercié, non plus que Suard, Marmontel et d'autres ingrats. Ils me laissent seul dans la mêlée avec les Badauds, les Ponts et les Rivières, les Turcies et les Levées. Cruels! j'invoquerai le secours de la Baronne et de Dalainville, puisque tout le monde m'abandonne. Adieu. »

Le succès éclatant de la *Comtesse-Tation* a réveillé la passion nationale pour les jeux de mots, pointes, calembours, rébus, charades, et autres nobles exercices de l'esprit. La charade est une sorte d'énigme dont on partage le mot en autant de parts qu'il y a de syllabes; on assigne ensuite à chaque part sa propriété, et puis on dit la propriété du tout. Ainsi, je dirai : ma première partie n'est jamais mauvaise, ma seconde n'est jamais malpropre, et mon tout est souvent l'un et l'autre. Le mot de cette charade est *Bonnet*, parce que ce qui est bon n'est jamais mauvais, ce qui est net n'est pas malpropre, et qu'un bonnet peut être mauvais et malpropre. C'est ainsi que ces jours passés, par un effort de génie sublime, ou par un de ces bonheurs qu'on ne peut se promettre, et dont il faut se féliciter quand on l'a obtenu, j'ai eu la gloire immortelle d'inventer la charade suivante : ma première partie se plante, ma seconde se noue, et mon tout est tout pour moi. Si

vous n'en devinez pas le mot, vous ne le saurez qu'à la fin de cet article. Cela me rappelle une charade qu'une très-jolie femme de vingt ans adressa un jour aux Délices à M. Voltaire qui lui avait dit beaucoup de galanteries. La voici : ma première partie est ce que vous nous faites quand vous vous taisez ; ma seconde est ce que vous nous faites faire quand vous parlez ; mon tout est ce que toute l'Europe admire, et ce que je ne voudrais cependant pas être; le mot était *Voltaire*. Une femme ayant l'âge et le don de plaire ne devait pas être tentée en effet de prendre la place du vieillard le plus rassasié de gloire. Aujourd'hui c'est, au contraire de l'aventure des Délices, à une jeune femme de vingt ans qu'un vieux philosophe adresse une charade pour se conformer au goût du moment, et afin d'accomplir ce que le prophète a dit dans le chapitre des Malédictions ; car il est écrit : *Je t'ôterai le goût des choses sensées et profondes, et tes philosophes seront réduits a faire des charades.*

Le chef-d'œuvre des charades, à madame de Prunevaux, par M. Diderot.

Ma première enivre le monde :
Pour la traiter avec mépris,
Il faudrait être la seconde,
Et mon ensemble a quelque prix.

De ma première on fait un cas extrême ;
Vous l'avez souvent à la main ;
Ma seconde est en vous, ma seconde est vous-même,
Et mon tout partagé formerait votre sein.

8.

Si l'on s'en tient au lot de ma dernière,
Il faut s'attendre à des jaloux;
Mais, au défaut de la première,
L'esprit languit dans la poussière,
Et la beauté se fane sans époux.

Utile en paix, utile en guerre,
Désir et poison des humains,
Un insensé me tira de la terre;
Je corrompis son cœur et je souillai ses mains,
Voilà ma syllabe première.
Ma seconde habite les cieux,
Voltige autour de vous, se montre dans vos yeux;
C'est un pur esprit de lumière.

Lorsque le Tout-Puissant, bien ou mal à propos
Sortant un jour de son repos,
Visita la nuit éternelle,
Il était porté sur mon aile;
Et tandis que sa main posait les fondemens
De la machine immense,
Mes chants, unis à dix mille instrumens,
De la nuit incréée écartaient le silence.

Vous ne me nommez pas, et l'énigme vous fuit
Eh bien! lisez donc ce qui suit.

Jeune homme arrête, et souffre qu'un moment
Je demeure où j'ai pris naissance....
Mais il ne m'entend pas. L'homme est capricieux:
Tous les jours son impatience,
Pour une courte jouissance,
Détruit de l'avenir l'espoir délicieux.
Bientôt, hélas! sa main légère
M'a séparé d'avec mon père,
Et va m'attacher au lacet
Qui serre le joli corset
De sa jeune et tendre bergère.

Là, si mon règne fut charmant,
Il fut bien court : presqu'avant que de naître,
Je mourus où le jeune amant
Se mourait, lui, de ne pas être.

Ainsi l'homme, jouet de sa folle pensée,
Court après le plaisir, n'atteint que la douleur,
Sous son vêtement déguisée ;
Et dans son ardeur insensée,
Perd le fruit pour cueillir la fleur.

Y êtes-vous enfin ? — Non. — La chose est étrange !
Et vous avez de l'esprit comme un ange !
Et votre bourse est pleine d'or !
M'entendez-vous ? — Non, pas encor.
Mais j'ai tout dit. — Il est vrai, c'est....

En effet, *or* et *ange* font *orange*. Quant à mon immortelle charade, le mot en est *maîtresse*.

Le dix-sept du mois dernier (avril 1770) il s'est tenu chez madame Necker une assemblée de dix-sept vénérables philosophes, dans laquelle, après avoir dûment invoqué le Saint-Esprit, copieusement dîné, et parlé à tort et à travers sur bien des choses, il a été unanimement résolu d'ériger une statue à l'honneur de M. de Voltaire. Cette chambre des pairs de la littérature était composée des membres suivans : je vais les nommer comme le hasard les avait placés au moment de la fonction la plus importante, c'est-à-dire, à table, attendu que l'inégalité des forces étant compensée par l'égalité des prétentions, il n'a jamais été question dans cette chambre de fixer le rang ou la prérogative de qui que ce soit. A

la dextre de madame Necker se trouva placé M. Diderot; ensuite, M. Suard, M. le chevalier de Châtellux, M. Grimm, M. le comte de Schomberg, M. Marmontel, M. d'Alembert, M. Thomas, M. Necker, M. de Saint-Lambert, M. Saurin, M. l'abbé Raynal, M. Helvétius, M.Bernard,M.l'abbé Arnaud et M.l'abbé Morellet.

M. Pigalle, sculpteur du roi et de l'Académie royale de peinture et sculpture, était le dix-huitième; mais appelé simplement pour être témoin des résolutions de la chambre dont il s'était chargé d'exécuter le projet, il n'avait point de voix délibérative. On remarqua comme singulier que le hasard eût placé les pairs écclésiastiques à la queue, au contraire de ce qui s'observe dans les autres cours des pairs en Europe : ce qui semblait présager que si jamais il y avait lieu de réformer la chambre, l'éjection commencerait par ceux qui étaient le plus près de la porte, à moins qu'ils n'aimassent mieux quitter un unifoeme devenu généralement suspect. Ce qui paraissait surtout omineux c'était de voir la dernière place occupée par l'abbé Morellet, fortement inculpé par les juges les plus modérés d'avoir joué l'année dernière un rôle équivoque dans l'affaire de la compagnie des Indes, en portant, sous le manteau de la philosophie, la livrée de M. Boutin, distinction incompatible avec les prérogatives de la pairie; et étaient les bonnes âmes singulièrement édifiées de l'âme sans fiel de ce digne ecclésiastique,

equel s'asseyait une fois par semaine à la table de M. Necker, comme si de rien n'était, après en avoir reçu cinquante coups d'étrivières bien appliqués au milieu des acclamations du public.

Après le repas, il fut proposé d'ériger une statue à M. de Voltaire, et cette résolution passa unanimement à l'affirmative. M. Pigalle, vers lequel M. l'abbé Raynal avait été député plusieurs jours auparavant pour le prier de se charger de l'exécution, et qui avait accepté cette proposition avec la plus grande joie, produisit l'ébauche d'une première pensée modelée en terre, qui fut généralement admirée. Le prince de la littérature y est assis sur une draperie qui lui descend de l'épaule gauche par le dos, et enveloppe tout son corps par derrière. Il a la tête couronnée de lauriers ; la poitrine, la cuisse, la jambe et le bras droits nus. Il tient de la main droite, dont le bras est pendant, une plume. Le bras gauche est appuyé sur la cuisse gauche. Toute la position est de génie. Il y a dans la tête un feu, un caractère sublime ; et si l'artiste réussit à faire passer ce caractère dans le marbre, cette statue l'immortalisera plus que tous ses précédens ouvrages.

Après avoir rendu justice à cette belle ébauche, on résolut, à la puralité des voix, qu'on mettrait pour inscription sur le piédestal de cette statue : *A Voltaire vivant, par les gens de lettres ses compatriotes*. En conséquence de cette inscription, on proposa d'arrêter que, pour être en droit de

concourir à cette souscription, il fallait être homme de lettres, et que pour donner une signification précise au terme d'homme de lettres, on regarderait comme tel tout homme qui aurait fait imprimer quelque chose. Cette proposition occasiona de longs débats, et fut enfin rejetée à la pluralité de onze voix contre six. M. d'Alembert proposa ensuite de faire part au public de l'inscription convenue, et d'arrêter que toute personne qui à ce titre se présenterait pour souscrire serait reçue. Cette proposition passa à la pluralité de douze voix contre cinq. On arrêta aussi unanimement que la liste des souscrivans ne serait jamais publiée, et qu'on ne serait pas reçu à souscrire pour moins de deux louis. M. Pigalle promit de partir immédiatement après les fêtes du mariage de M. le Dauphin, pour se rendre à Ferney, afin de faire le portrait de M. de Voltaire, s'engageant, au surplus, d'achever ce monument dans l'espace de deux ans. Si je m'étais senti l'éloquence de milord Chatam, je n'aurais pas manqué d'observer à cette respectable assemblée que l'idée du monument étant sublime, il fallait aussi une inscription sublime, et qu'avant de l'avoir trouvée, il n'en fallait adopter aucune; qu'à *Voltaire vivant* n'était qu'une répétition de l'inscription de Vérone, *à Maffei vivant*; qu'àjouter *par les gens de lettres*, c'était manifester je ne sais quelle inquiétude que la postérité n'ignorât d'où venait l'hommage; c'était dire au public : *Voyez, nous sommes les rivaux de sa*

gloire, et nous savons lui rendre justice; que tout ce qui tendrait à réveiller l'idée de rivalité ne saurait qu'être désavantageux à la respectable assemblée dans tous les sens possibles; qu'enfin s'il fallait une inscription toute ordinaire, il n'y avait rien de plus simple que de mettre: *L'an* 1770. *A Voltaire, âgé de soixante-seize ans, pour avoir, après cinquante années de travaux glorieux et immortels, encore bien mérité des lettres, de la philosophie et de l'humanité.* J'aurais observé aussi qu'il fallait se contenter de l'honneur d'avoir conçu le projet de ce monument, et accorder à tout le monde indistinctement la satisfaction d'y contribuer. Quant à ce dernier point, on s'en est approché dans le fait sans l'avoir énoncé distinctement. M. le maréchal de Richelieu a souscrit pour vingt louis, et l'on assure que M. le duc de Choiseul va se mettre du nombre des souscripteurs. Les frais de l'entreprise feront un objet de de douze à quinze mille livres; les dix-sept pairs du dîner du dix-sept avril se sont tous déclarés receveurs de l'argent des souscrivans, et se sont engagés, indépendamment de leur première souscription, de suppléer solidairement à tous les fonds qui pourraient manquer à la somme requise. L'argent de la souscription est remis en dépôt chez M. de Laleu, notaire ordinaire de M. de Voltaire, qui fournira à M. Pigalle les sommes dont il aura besoin. L'assemblée des pairs a laissé l'artiste le maître absolu du prix; ce procédé a paru le toucher : il a fixé son honoraire à dix

mille livres, indépendamment du prix des marbres et des frais du voyage.

L'abbé Nollet, de l'Académie royale des sciences, maître de physique des enfans de France, ne sera pas du nombre des souscrivans, il vient de mourir ; il n'était pas jeune, mais je ne le crois pas non plus très-avancé en âge c'était un académicien utile et laborieux. Dans le temps de la grande vogue des expériences de l'électricité, l'abbé Nollet fut un homme très à la mode, et toutes les femmes voulurent être électrisées par lui ; mais cela a passé de mode, ainsi que la manie de la géométrie, et depuis longues années Comus avait entièrement fait oublier le pauvre abbé Nollet.

La mort vient de nous enlever aussi deux vierges émérites de l'Académie royale de musique, vulgairement dite *Opéra*. Elles étaient mortes au théâtre depuis long-temps, et leur honorable vieillesse se soutenait des fruits des travaux de leur jeunesse. Les noms de Camargo et de Carton seront éternellement célèbres dans les fastes de l'Opéra. Mademoiselle Camargo, sœur de Cupis Violon, connue dans les coulisses par mille aventures brillantes, s'est immortalisée au théâtre, comme fondatrice de cette danse à cabrioles que mademoiselle Allard a portée de nos jours à ce haut point de perfection et de gloire. C'est Camargo qui osa la première faire raccourcir ses jupons, et cette invention utile, qui met les

amateurs en état de juger avec connaissance des jambes des danseuses, a été depuis généralement adoptée ; mais alors elle pensa occasioner un schisme très-dangereux. Les jansénistes du parterre criaient à l'hérésie et au scandale, et ne voulaient pas souffrir les jupes raccourcies ; les molinistes, au contraire, soutenaient que cette innovation nous rapprochait de l'esprit de la primitive église, qui répugnait à voir des pirouettes et des gargouillades embarrassées par la longueur des cotillons. La Sorbonne de l'Opéra fut long-temps en peine d'établir la saine doctrine sur ce point de discipline qui partageait les fidèles. Enfin le Saint-Esprit lui suggéra, dans cette occasion difficile, un tempérament qui mit tout le monde d'accord ; elle se décida pour les jupes raccourcies ; mais elle déclara en même temps, article de foi, qu'aucune danseuse ne pourrait paraître au théâtre sans caleçon. Cette décision est devenue depuis un point de discipline fondamental, dans l'église orthodoxe, par l'aceptation générale de toutes les puissances de l'Opéra, et de tous les fidèles qui fréquentent ces lieux saints. J'ai eu le bonheur, en arrivant en France, de trouver Camargo encore au théâtre ; mais elle était dans son automne, et touchait même à son hiver. Elle a vécu depuis dans une paisible et honorable retraite, avec une demi-douzaine de chiens, et un ami qui lui était resté de ses mille et un amans, et à qui elle a légué ses chiens. Il lui a fait faire un enterrement magnifique, et

tout le monde admirait cette tenture en blanc, symbole de virginité, dont les personnes non mariées sont en droit de se servir dans leurs cérémonies funèbres. Depuis que Camargo a quitté le théâtre, la danse de tout genre a fait tant de progrès, que sa légèreté, tant admirée de son temps, n'aurait obtenu que des applaudissemens bien médiocres à côté de mademoiselle Allard, et d'autres sauteuses moins ingambes que cette dernière; mais pour aller à la postérité, tout dépend de se trouver à l'époque des jupes raccourcies.

Quant à Carton, elle a vieilli dans l'emploi obscur de chanteuse des chœurs; mais elle s'était fait un nom par ses aventures amoureuses et ses bons mots. C'était une fille, mais de bonne compagnie pour les hommes, distinguée par son esprit et ses saillies. Elle comptait l'illustre comte de Saxe parmi ses conquêtes. Elle le suivit au fameux camp de Muhlberg en Saxe, en 1730, où elle eut la gloire de souper avec les deux rois, Auguste II de Pologne, et Frédéric-Guillaume de Prusse, et les princes leurs fils et leurs successeurs au trône, dont l'un a un peu fait parler de lui depuis. Après cette brillante aventure, Carton n'en revint pas moins en France brailler sur le théâtre de l'Opéra comme auparavant. Elle s'est retirée du théâtre et du monde presqu'en même temps que Camargo. Elle a été remplacée, quant au département des bons mots, par l'illustre Sophie Arnoud, qui a encore trouvé le secret de

charmer au théâtre par les grâces de sa figure et de son jeu, en chantant, sans voix, la musique la plus détestable et la plus soporifique de l'Europe. L'abbé Galiani se trouvant un jour au spectacle de la cour, tout le monde s'extasia auteur de lui sur la voix de mademoiselle Arnoud. On lui demanda son avis : *C'est*, dit-il, *le plus bel asthme que j'aie jamais entendu.*

Après nous être arrêtés dans un lieu de perdition et d'ennui, tel que l'Opéra français, comment aurons-nous le courage de retourner à la Chine, d'où nous étions partis sous si bonne escorte ? Je ne sais, pour y retourner, d'autre occasion que celle de M. Leclerc, ancien médecin des armées du roi, et qui, après avoir été longtemps en Russie médecin du feld-maréchal comte de Rasoumousky, s'est fixé dans le domaine de M. le duc d'Orléans, à Villers-Cotterets, pour y exercer la médecine. Ce médecin vient de publier un gros in-4°, intitulé : *Yu-le-Grand et Confucius, histoire chinoise.* On ne peut soupçonner personne en France d'avoir lu cette histoire narcotique que l'auteur a dédiée au grand-duc de Russie. S'il est, en médecine, aussi loin du sage docteur Sanchez qu'en politique morale de l'illustre Fénélon, je le plains. Son histoire chinoise, ou plutôt son roman politique est un ramas de lieux communs, insipides, enrichis de toute l'assommante doctrine de nos économistes ruraux ; c'est en pharmacie le spécifique le plus

actif que je connaisse pour procurer de l'ennui, et je suis persuadé qu'il passera en proverbe de dire : *Dieu vous garde d'Yu-le-Grand et de Confucius-Leclerc!* Le Confucius de Villers-Cotterets ne nous dégoûtera sûrement pas du Confucius de Cambrai, à qui nous devons le *Télémaque.*

Il ne nous en coûtera pas davantage pour nous défaire aussi d'un autre moraliste politique, et l'envoyer tenir compagnie à M. Leclerc, à Villers-Cotterets. Ce moraliste, dont j'ignore le nom (1), vient de publier un gros volume de près de cinq cents pages in-8°, intitulé : *Idées singulières. Tome second. Le Mimographe, ou idées d'une honnête femme pour la réformation du Théâtre national, par l'auteur du Pornographe.* L'auteur du *Pornographe* a publié dans le cours de l'année dernière, comme Tome premier de ses idées singulières, un projet tendant à intéresser la police à l'établissement de plusieurs couvens de vierges, dont la santé serait un objet de soins perpétuels pour les administrateurs, et dont la vocation serait d'ailleurs de se consacrer au plaisir du public, moyennant une taxe modique et fixée. A la bonne heure, on entend cela, voilà qui est d'un citoyen ; mais pour avoir eu une bonne idée dans sa vie, on n'a pas le droit d'ennuyer ses compatriotes tous les six mois avec des visions qui n'ont rien de piquant et rien de singulier, qu'un style barbare, et dont la barbarie, qui pis est, est affectée. On aurait inventé tout un dictionnaire

(1) Rétif de La Bretonne. (*Note de l'Éditeur.*)

de mots comme *dramatisme*, *comédisme*, et une foule d'autres que l'auteur emploie exprès pour donner à ses idées l'air singulier qu'on ne serait que plat. Il dit, en parlant des actrices, que leurs mœurs et leurs attraits *inconvénientent* la représentation des pièces les plus sages. C'est son livre qui inconvénienterait prodigieusement le progrès du goût, s'il était possible de le lire.

L'illustre M. Le Gros, non pas celui qui pousse des cris aigus en haute-contre, deux ou trois fois la semaine, sur le théâtre de l'Opéra; mais celui qui, d'abord cuisinier, ensuite perruquier, s'est fait un nom immortel par son livre de l'*Art de la coiffure des dames françaises*, vient de publier un *Quatrième Supplément* à ce grand livre, *composé de vingt-deux coiffures différentes dans le dernier goût et le plus à la mode, suivant la cour et la ville, le bal et le théâtre*. Ce grand homme a la magnanimité de convenir qu'un goût sévère ne lui permet pas d'approuver également les vingt-deux façons qu'il propose. Après cet aveu généreux, nous saurons quel cas il faut faire des propos de ses ennemis, qui disent qu'il s'est logé aux Quinze-Vingts, *parce qu'il faut être aveugle pour supporter sa manière de coiffer*.

M. Barthe, jeune poëte de Marseille, auteur d'une petite pièce intitulée *les Fausses Infidélités*, qui a beaucoup réussi, vient d'en faire une autre en un acte et en prose, qui a pour titre *les Perfidies à la mode*, ou *l'Ami du mari*. Cette pièce

n'a pas beaucoup de fond, mais il ne lui manque qu'une chose pour être un chef-d'œuvre ; c'est la verve. La verve est en poésie ce que la charité est dans la morale chrétienne ; elle couvre une multitude de fautes. On pardonne tout à un poëte qui ne conduit pas sa pièce, mais qui en est mené et qu'on voit clairement entraîné par sa tête, sans qu'il lui soit plus possible de résister à cette impulsion qu'à son lecteur ou à son spectateur. Personne alors ne s'avise de demander : pourquoi a-t-il fait cela ? On voit bien qu'il n'a pas dépendu de lui de faire ou de ne pas faire.

A la verve près, le ton de cette petite pièce m'a paru excellent et d'un piquant très-soutenu d'un bout à l'autre. Il rappelle les *Mémoires* du comte de Grammont, qui sont un modèle en ce genre. L'auteur connaît bien le secret des propos à deux tranchans, dont l'effet est toujours sûr au théâtre, parce que le spectateur est dans la confidence de la signification détournée et cachée que l'acteur attache à ce qu'il dit. Un autre mérite de l'auteur, qui n'est pas très-commun, c'est qu'il a su conserver à son comte de Volsey le ton du grand monde, quoiqu'il soit dupe et sot depuis le commencement jusqu'à la fin. Il était très-aisé de le rendre d'une bêtise très-commune sur nos théâtres, mais qui n'est que celle de l'auteur, et qu'on ne rencontre guère dans le monde, parce que l'esprit le plus borné devient clairvoyant lorsqu'il s'agit de ses intérêts. C'est quelque chose que d'avoir évité cet écueil contre

lequel se brisent presque tous nos petits auteurs sans talent. M. Barthe sait aussi le petit secret de baptiser ses personnages de très-bon goût, et je conseille à M. Marmontel, à M. de Saint-Lambert et à plusieurs de nos poëtes de tâcher de lui voler ce petit secret, parce que, dans la profession qu'ils exercent, il n'y a rien à négliger.

Je crois que M. Barthe a véritablement du talent pour le théâtre, et je ne l'aurais pas cru lorsqu'il donna, il y a environ quatre ou cinq ans, sa petite comédie de *l'Amateur*. Il y a de l'esprit et du talent dans les *Fausses Infidélités* et dans les *Perfidies à la mode*. M. Barthe a dans son portefeuile encore une autre pièce en trois actes, qui sera sans doute lue, reçue et jouée à la Comédie française. C'est la *Mère jalouse*, sujet théâtral qui exige beaucoup de finesse et une grande connaissance du cœur humain.

Jean-Jacques Rousseau se trouve depuis quelque temps à Lyon. Il a quitté son asile du Dauphiné, le château de Bourdeille, si je ne me trompe. On prétend que c'est à cause d'une brouillerie survenue entre lui et la dame du château; mais il me semble qu'on n'en sait rien de positif. Ce qui est plus sûr, c'est qu'il a traité le sujet de *Pygmalion* dans un acte d'opéra comique, moitié chanté et moitié parlé, suivant les *us* barbares de la nouvelle cuisine française. Il n'y a, à ce qu'on assure, qu'un acteur dans cet acte. C'est Pygmalion. Le rôle de la statue est très-court; elle

ne dit que trois mots. Lorsqu'elle se sent animée, elle se touche le cœur, et dit : *C'est moi.* Elle s'approche d'une statue voisine, et la sentant inanimée, elle dit : *Ce n'est plus moi.* Portant ensuite la main sur le cœur de Pygmalion et le sentant palpiter, elle dit : *C'est encore moi.* Cela est peut-être un peu entortillé, un peu métaphysique; le *moi* est un terme bien abstrait pour une première pensée ou plutôt un premier sentiment. Ce qui existe rapporte tout à son existence par une loi immuable et nécessaire, mais sans le savoir. Pour découvrir cette vérité, aujourd'hui commune, il a fallu une longue suite d'observations et un long exercice de nos facultés intellectuelles. Comment une statue métamorphosée trouverait-elle, dans le premier instant, un résultat si compliqué, et qui suppose tant de combinaisons et de rapports aperçus? Le premier mot d'un être subitement animé serait sans doute quelque expression passionnée, impétueuse, douloureuse; l'aspect de l'univers le troublerait; il s'en croirait menacé, sa propre énergie lui ferait peur. Vous voilà sur la voie pour trouver les premiers mots de la statue; mais malgré la justesse dont je crois ces observations, je suis persuadé que les trois mots de la statue de M. Rousseau feront fortune au théâtre, qui est en possession de faire applaudir des choses bien autrement fausses. Ce qui me paraît mal vu, c'est d'avoir traité ce sujet dans la forme ambiguë de nos opéras comiques, où l'on parle et chante alternativement. Une pièce dans laquelle il s'opère

un miracle exige l'imitation la plus éloignée possible de notre manière d'être.

On dit que M. Rousseau a été tenté de mettre au théâtre encore une autre scène fort tragique qui vient d'arriver à Lyon, mais qu'il a ensuite renoncé à ce projet. Un jeune homme et une jeune fille, celui-là maître en fait d'armes, Italien de naissance, celle-ci fille d'un aubergiste fort à son aise, avaient pris l'un pour l'autre la plus forte passion (1). Les parens leur ayant annoncé que leur mariage ne peut avoir lieu, et qu'ils ne seront jamais l'un à l'autre, les jeunes gens, revenus de leur première douleur, se jurent une foi éternelle; et pour rendre leurs sermens indépendans des événemens, ils prennent jour ensemble, se parent comme deux victimes, se rendent à la campagne près de la ville, dans une chapelle, et là, agenouillés devant l'autel, ils se tirent chacun un coup de pistolet en se tenant étroitement embrassés. L'histoire dit qu'ils s'étaient armés aussi de deux poignards, pour s'achever dans le cas où les pistolets ne les auraient pas tués roides, mais que cette funeste précaution avait été superflue. Des lettres écrites de Lyon par des personnes respectables assurent la vérité de ce fait singulier et bizarre, avec tous ses détails.

Le patriarche de Ferney, entièrement livré au projet de faire un supplément de plusieurs vo-

(1) C'est sur ce sujet qu'a été faite une pièce plus que médiocre, intitulée : *Célestine et Faldoni*, et jouée au théâtre de l'Odéon, le 16 juin 1812, avec un extraordinaire succès. *Voyez* page 162.

lumes à l'*Encyclopédie*, n'a pu depuis longtemps nous édifier, suivant son usage, par ses pamphlets pleins de philosophie et de gaieté, qui se succèdent ordinairement avec tant de rapidité. Cependant il n'a pu se refuser au plaisir de faire un petit plaidoyer contre les chanoines de Saint-Claude, ses voisins de l'autre côté du Mont-Jura. Ces chanoines étaient autrefois des moines bénédictins; en 1742 ils furent sécularisés, et leur chef, d'abbé qu'il était, devint évêque. Ils ont aujourd'hui un procès dont l'instance est au conseil des dépêches : leur prétention est que tous leurs paysans sont des serfs attachés à la glèbe en vertu d'anciens droits dont ils espèrent maintenir la possession. Le patriarche n'a pas voulu manquer cette occasion de plaider en faveur de la liberté naturelle, contre des moines devenus chanoines, qu'il traite d'usurpateurs. Son écrit, qui n'a que seize pages in-douze, est intitulé : *Au Roi en son conseil, par les sujets du Roi qui réclament la liberté de la France, contre des moines bénédictins devenus chanoines de Saint-Claude en Franche-Comté*. Pour la forme juridique, il est signé par *Lamy, Chapuis et Paget, procureurs spéciaux*. L'objet de ce mémoire est de prouver que toute servitude personnelle est abrogée en France, et que les titres des moines de Saint-Claude, contre leurs paysans, sont ou faux ou contraires à leurs prétentions. Cela est fait fort à la hâte, et n'a pas le cachet ordinaire de cette incomparable manufacture; mais le germe des bons principes y est toujours.

Au milieu de cette Encyclopédie, commencée dans la soixante-seizième année de son âge, et qui sera achevée, s'il plaît à la nécessité ordonnatrice de toutes choses, avant l'accomplissement de la soixante-dix-septième année, le patriarche, pour se délasser apparemment, vient de se livrer un moment à sa passion pour le genre dramatique, en retouchant une ancienne tragédie du Théâtre français depuis long-temps oubliée. Il a fait imprimer cette pièce à Paris, en cachette, et sans mettre personne dans son secret, sous le titre de *Sophonisbe, tragédie de Mairet, réparée à neuf.* Au reste, ce n'est pas lui qui est le réparateur, comme vous croyez bien : il lui faut toujours un prête-nom; c'est donc M. Lantin qui a retouché la *Sophonisbe* de Mairet. Ce M. Lantin, dont je n'avais jamais entendu parler, est mort il y a plus de cinquante ans. Il était, je crois, conseiller au parlement de Bourgogne; c'est tout ce que j'en sais. La tragédie de Mairet même a été écrite long-temps avant la tragédie du *Cid*, par Pierre Corneille; elle est par conséquent une des premières pièces du Théâtre français où l'on se soit piqué d'un peu de régularité. Je ne l'ai jamais lue, ainsi je ne dirai point à quel point le réparateur Lantin s'est attaché à son original ou s'en est écarté. Quant au style, la pièce est certainement réparée à neuf et récrite d'un bout à l'autre. Le sujet de *Sophonisbe* est superbe; il est traité ici avec une assez grande simplicité; le caractère de Scipion est bien conçu :

mais comme mon premier devoir est de ne flatter personne, M. Lantin pas plus qu'un autre, malgré mon faible pour lui, je suis obligé de convenir que la plupart des scènes ne sont qu'ébauchées, pas assez filées, et que le tout est languissant et sans vie. Cela peut suffire pour amuser et toucher des enfans, mais cela ne suffit pas pour des hommes. Ce n'est pas de cette manière futile que se traitaient de si grands intérêts. D'ailleurs il ne fallait pas que Massinisse épousât Sophonisbe si vite pour ne la garantir de rien. Il fallait que Scipion mît sa politique à empêcher ce mariage; c'est la veuve de Siphax que le sénat de Rome veut faire mener en triomphe, et non la femme de Massinisse. Le sang de Siphax fume encore lorsque sa veuve consent d'accepter la main de son vainqueur, et cependant le mariage est fait de façon qu'on ne sait s'il peut être regardé comme valide à l'officialité de Carthage et de Rome. Tout cela est arrangé avec une puérilité qui fait pitié, et le style est partout faible et languissant. Je ne retrouve mon cher Lantin qu'un moment au cinquième acte qui est assez beau, et qui ferait certainement un grand effet au théâtre, s'il était précédé de quatre autres de sa force. On dit que les comédiens français se proposent d'essayer sur leur théâtre cette tragédie réparée à neuf, mais je doute qu'elle ait un grand succès; le suc vivifiant n'y est point, et il vient un temps où il faut délier le coursier épuisé. *Salve senescentem*..... Ce temps est arrivé im-

médiatement après la tragédie de *Tancrède*, qui porte déjà quelques symptômes de langueur, et qui fera la clôture des trophées de gloire du patriarche; ce qui est venu depuis, *Olympie*, les *Scythes*, les *Guèbres*, ne peut être mis à côté des monumens qui éterniseront le nom de Voltaire.

On lit à la tête de la tragédie de *Sophonisbe* une espèce de dissertation en forme d'épître dédicatoire adressée à M. le duc de La Vallière, grand-fauconnier de France. On reconnaît dans cette épître la touche de l'illustre éditeur de l'ouvrage de M. Lantin. Il désire que nos jeunes poëtes suivent l'exemple de M. Lantin, en réparant à neuf plusieurs de nos anciennes tragédies tombées dans l'oubli; il propose pour cette opération *Agésilas*, *Attila*, *Suréna*, *Othon*, *Pulchérie*, *Pertharite*, *OEdipe*, *Médée*, *Don Sanche d'Arragon*, *la Toison-d'Or*, *Andromède*, et d'autres pièces perdues de Corneille; l'*Astraste* de Quinault, le *Scévole* de Durier, l'*Amour tyrannique* de Scudéri, etc. Il rappelle l'*Essai* de Marmontel sur le *Venceslas* de Rotrou, mais il ne dit pas que cet *Essai* n'a pas été heureux. Ma foi, si la gloire du Théâtre français ne repose plus que sur les épaules des réparateurs à neuf, je le tiens pour perdu; cela sent prodigieusement la vieillesse et le déclin, et jamais nous ne devrons un bel ouvrage à des réparateurs de profession. C'est un conte que les sujets commencent à s'épuiser : jamais les sujets n'ont manqué à l'homme de génie, puisque tout le mérite d'un

ouvrage de l'art consiste dans la manière dont il est traité ; qu'il n'y a point de sujet ingrat pour celui qui a reçu le génie en partage, et que les sujets les plus heureux s'affaissent et expirent sous la plume meurtrière du versificateur sans talent et sans âme. Le projet de réparer à neuf, s'il prenait faveur, aurait encore un autre inconvénient : en défigurant les anciens monumens, il détruirait l'histoire du Théâtre français. Il est intéressant pour une nation éclairée et qui a fait des progrès dans un art, de conserver sans changement les différens monumens de l'art, depuis son aurore jusqu'à son déclin, et leurs défauts comme leurs beautés. Les uns et les autres sont autant de marques auxquelles on reconnaît les différentes époques de l'art et de ses progrès, depuis sa naissance jusqu'à sa décadence. L'envie de regratter à neuf les vieilles masures ne marque que l'époque de la décadence ; mais nous avons d'ailleurs tant de symptômes de cette fâcheuse époque, que nous pouvons, sans conséquence, négliger celui des réparations.

Un scélérat échappé des galères, qui a commis plusieurs assassinats dans les rues de Paris, en très-peu de jours, vient d'expier ses crimes par le supplice de la roue. Un de ceux qui ont eu le malheur d'être rencontrés par ce misérable, est M. Perrinet de Châtelmont, qui vient de mourir de sa blessure après avoir langui près d'un mois. C'etait le cadet d'une nombreuse famille protes-

tante, fort connue dans la finance; il avait cinquante et quelques années. J'ai connu son oncle, homme d'esprit, qui mourut, il y a sept ou huit ans, fermier général et nonagénaire. Il avait passé sa jeunesse, comme c'était la mode alors, dans les cafés de Paris, avec tous les beaux esprits à la mode, et il est fait mention de lui dans les fameux couplets de Jean-Baptiste Rousseau qui lui occasionèrent un procès criminel. Le vieux Perrinet y est cité comme attaché à la foi protestante. Quand je l'ai connu, il avait embrassé depuis long-temps le parti de la neutralité; il était possesseur de plusieurs millions, avec beaucoup de simplicité dans les mœurs et une grande subtilité dans l'esprit. Ses deux petites-filles ont porté leurs richesses dans deux familles de condition, en épousant, l'une un Langeron, l'autre un Brienne. Ses collatéraux, qui jouissent tous d'une fortune très-honnête, neutres comme leur oncle, se sont conformés, quant à l'extérieur, au culte dominant, excepté ce pauvre Châtelmont qui vient d'être assassiné, et qui était resté zélé protestant. Ses frères jouissent de leur fortune comme il convient à des citoyens honnêtes. Châtelmont en usait comme un saint homme qui n'est ici que de passage, et qui va se rendre dans sa vraie patrie. Il ne se permettait pas d'avoir un carrosse; il ne s'accordait que le simple nécessaire, et employait tout le reste de sa fortune à des œuvres de charité; il s'était fait une infinité de pensionnaires qui perdent tout à sa mort. Je n'en ai fait

mention ici qu'à cause d'un mot qu'il dit au scélérat lorsqu'il fut obligé de souffrir qu'on l'amenât devant son lit pour la confrontation. Ce scélérat attribuant son crime à la misère où il se trouvait : *Malheureux !* dit Châtelmont à son assassin, *que ne venais-tu me trouver ? je t'aurais mis au mois.*

M. Dorat vient de nous donner pour notre printemps un ouvrage tout printanier, intitulé : *Les Baisers, précédés du Mois de Mai, poëme,* brochure grand in-8° de cent et quelques pages, ornée de tant de vignettes et de fleurons qu'elle peut être regardée encore plus comme l'ouvrage de Charles Eisen le dessinateur, que de Joseph Dorat le versificateur. Il y a vingt baisers, à la tête et à la fin de chacun il y a un dessin de Charles Eisen; cela fait de bon compte quarante dessins. Le poëme du *Mois de Mai* est également embelli par ce crayon; comptez encore la vignette du frontispice et une estampe relative au mariage de M. le Dauphin, et vous verrez que le dessinateur emporte au moins les trois quarts de la gloire, revenant net de cette magnifique brochure, ajoutez que le poëte voudrait nous vendre ses baisers un louis, si nous étions tentés d'acheter si cher un repentir, et vous nous trouverez dégagés de tout compte à rendre sur son quart de gloire en réserve. On peut dire qu'il n'y a point de fille d'Opéra qui vende ses baisers aussi cher que M. Dorat : aussi ces

demoiselles trouvent-elles le débit de leur marchandise, et M. Dorat pourrait bien garder la sienne. Ses *Baisers* sont une imitation libre de ceux de Jean second, poëte latin du seizième siècle, plein de grâces et de volupté, né à la Haye, et enlevé par la mort à la fleur de son âge. Il n'y a pas l'ombre de volupté dans les *Baisers* de M. Dorat : cela est d'un froid, d'un vide, d'un aride à dessécher le tempérament le moins enclin à la consomption. M. Dorat a traduit, dans sa préface, un morçeau de la première élégie de Tibulle, en mauvaise prose, qui tue cependant tous ces vingt Baisers. Il relève, à cette occasion, quelques négligences des poésies du marquis de La Fare, et il ne peut cacher sa surprise de la réputation que La Fare et Chaulieu ont conservée. C'est que, remplies de négligences, leurs poésies respirent la volupté; c'est qu'on y remarque cette douce flexibilité, cette tendre mélancolie d'une âme passionnée et philosophique, dont on ne trouve aucun vestige dans les poésies de M. Dorat. Les réflexions préliminaires qu'on lit à la tête de ses *Baisers* conserveront à sa prose la réputation qu'elle s'est si justement acquise ; ce n'est que chez lui qu'on trouve que *la langue française est tour à tour une lyre qui raisonne, un fleuve qui coule, un tonnerre qui gronde, un zéphyr qui se joue.* Tout écrivain qui conserve dans son style ce papillotage jusqu'à trente ans risque bien de n'être qu'un enfant toute sa vie. Le poëme du *Mois de*

Mai est proprement une lutte contre les *Saisons* de M. de Saint-Lambert. M. Dorat a voulu essayer ce genre pour prouver qu'il ne lui était pas impossible de mériter une place à côté du chantre des *Saisons*. M. Diderot n'a pas trouvé à ce chantre assez d'habitude de la vie champêtre; jugez ce qu'il aurait dit du ramage de M. Dorat: ce n'est ni dans les coulisses des spectacles, ni dans les soupers de Paris qu'on apprend à faire des géorgiques. A la fin de son *Mois de Mai*, M. Dorat célèbre le mariage de M. le Dauphin. Cet événement, qui va aussi être célébré à la cour et à la ville, produira une infinité de petits vers et de petites fadaises, dont je me crois très-dispensé de parler.

On peut faire relier avec les *Baisers* de M. Dorat les *Bains de Diane ou le Triomphe de l'Amour*, poëme en trois chants, par un M. Desfontaines, dont c'est, je crois, le coup d'essai. Ce sont, depuis quelques années, les dessinateurs et les graveurs qui font tout le mérite de nos poëmes. Celui-ci est orné de trois estampes et d'un frontispice; l'impression, le papier et le format sont aussi beaux que si M. Dorat avait présidé à l'édition : c'est à quoi il faudra borner désormais l'éloge de nos poëtes. Du reste, les *Bains de Diane* sont aussi chauds, aussi voluptueux, aussi intéressans que les *Baisers* de M. Dorat.

En revanche, je ne ferai pas relier, avec les insipidités de MM. Dorat et Desfontaines, la *Première Nuit d'Young, traduite en vers français*

par M. Colardeau, feuille in-8° de trente pages. On reconnaît dans ce morceau un très-grand talent pour la versification, dont l'auteur a déjà donné des preuves dans d'autres ouvrages. Dans toute notre jeunesse poétique il n'y a que M. de La Harpe et M. Colardeau qui aient quelque idée de l'harmonie; de cette douceur de versification qui dispose insensiblement l'âme à une douce et tendre mélancolie, de cette poésie imitative qui, par je ne sais quel prestige secret, établit une liaison entre telle sensation de l'âme et tel choix de mots ou telle suite de sons.

Mânes cheres et sacrés ! ô mon ami ! jamais
Rien, non rien dans mon cœur n'effacera tes traits.
Ce cœur plein d'amertume est plein de ton idée.
Crois-moi, l'aube du jour fût-elle retardée,
Dans son cours le plus lent, la plus longue des nuits
Ne pourrait épuiser l'excès de mes ennuis,
Et le cri matinal du chantre de l'aurore
Aux cris de ma douleur se mêlerait encore.

Voilà certainement des vers; et si M. Colardeau et ses camarades ajoutaient au talent qu'ils ont reçu de la nature l'étude et l'application nécessaires à tout homme qui veut exceller dans son art, nous leur devrions sans doute des productions très-estimables. Les *Nuits d'Young* ont une grande réputation en Angleterre et même en Europe. On dit qu'il en existe une traduction allemande qui est un chef-d'œuvre, mais je ne la connais point. Un certain M. Le Tourneur nous en a donné une traduction française l'année dernière.

M. Colardeau, sans doute pour faire une honnêteté à son rival, prétend que cette traduction a eu un succès éclatant. Je veux mourir si j'en ai entendu parler à qui que ce soit. Ce genre ne peut guère réussir en France; nous ne sommes pas assez recueillis, assez solitaires; nous ne pouvons lui accorder le temps dont il a besoin pour affecter. Un reproche plus réel que je fais à cette espèce de poésie, c'est le vague dans lequel elle fait nager son lecteur. On remarque dans Young et ses pareils plutôt une tête échauffée, une imagination exaltée, effarouchée, qu'un cœur profondément affecté; on ne sait proprement de quoi il se plaint, quels sont ses malheurs; on ne connaît pas les objets de sa douleur, quoiqu'il vous y ramène sans cesse. Il y a dans tout cela trop de cloches, trop de tombeaux, trop de chants et de cris funèbres, trop de fantômes; l'expression simple et naïve de la vraie douleur ferait cent fois plus d'effet que toutes ces images : il s'agit de faire couler mes larmes, et non de m'effrayer comme un enfant par des images imposantes et terribles en apparence, mais qui n'effleurent pas mon âme, et n'y laissent aucune trace, aucun sentiment durable.

Si l'on en croit un architecte de Paris nommé Patte, il faut renoncer à la construction de la belle église de Sainte-Geneviève; c'est du moins ce qu'il entreprend de prouver dans une brochure intitulée : *Mémoire sur la construction de la cou-*

pole projetée pour couronner la nouvelle église de Sainte-Geneviève de Paris, où il est question de prouver que les piliers déjà exécutés et destinés à porter cette coupole n'ont point les dimensions nécessaires pour espérer d'y élever un semblable ouvrage avec solidité : problème adressé à toutes les sociétés savantes, aux ingénieurs, aux architectes, et à ceux qui se connaissent en construction ; par M. Patte, architecte de S. A. S. monseigneur le duc de Deux-Ponts. Ce Patte est le Fréron de l'architecture ; il ne sait rien faire, mais il veut empêcher les autres de faire. Il n'a jamais peut-être construit une cabane ; mais parce qu'il sait dessiner sur le papier les édifices construits par les autres, il se croit architecte. Il s'est déjà déshonoré par quelques procès pareils à celui qu'il intente ici à M. Soufflot. Je hais cette vermine malfaisante autant qu'il dépend d'elle. Je suis fort d'avis qu'on ne prodigue à M. Soufflot l'encens que lorsque son église sera achevée, et qu'elle aura excité l'admiration générale des connaisseurs ; mais que ce Patte ait raison ou tort, la publication de son mémoire ne peut avoir aucun but honnête ; car les choses sont trop avancées pour qu'il y ait du remède s'il a raison : il ne cherche donc qu'à inquiéter l'architecte, qu'à lui ôter la confiance dont un artiste a besoin pour opérer, qu'à lui nuire dans l'esprit du public, qu'à jouer en un mot le rôle d'un maraud qu'il est.

JUIN 1770.

Paris, 1er juin 1770.

M. le baron de Zurlauben, maréchal de camp, capitaine au régiment des Gardes-Suisses que son père a commandé long-temps, et membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, a profité de la circonstance du mariage de Monseigneur le Dauphin, avec l'archiduchesse Antoinette d'Autriche, la plus jeune des filles de Marie-Thérèse, pour publier des *Tables généalogiques des augustes maisons d'Autriche et de Lorraine, et leurs alliances avec l'auguste maison de France: précédées d'un mémoire sur les comtes de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche*; volume de trois cent trente-quatre pages.

Le mérite d'un pareil ouvrage consiste dans l'exactitude, et ce mérite ne peut être constaté que par l'usage, à mesure qu'on a besoin de consulter et de vérifier des dates. La dissertation qu'on lit à la tête de ces tables est une compilation faite d'après Eccard, le bénédictin dom Herrgott, et le célèbre Schœpffen de Strasbourg.

On trouve à la fin de ces tables la généalogie de cette branche de la maison de Lorraine qui est établie en France depuis plus de deux cents ans, et qui a pensé arracher à la maison de Bourbon le sceptre d'un des plus beaux royaumes de l'Europe. Le sort de cette branche cadette de

Lorraine est d'exciter vivement l'attention des Français. Nous venons d'être témoins d'un mouvement occasioné par les fêtes du mariage de Monseigneur le Dauphin. Heureusement chaque siècle a son caractère ; et s'il était question il y a deux cents ans de la couronne de France entre la branche de Bourbon et les princes lorrains, aujourd'hui ces mêmes princes n'ont eu à se disputer que pour un menuet avec la noblesse du royaume.

Peu de jours avant le mariage de M. le Dauphin, il se répandit un bruit que mademoiselle de Lorraine, fille de la comtesse de Brionne, et sœur du prince de Lambesc, grand-écuyer de France, danserait son menuet au bal paré, immédiatement après les princes et princesses du sang, et que le roi lui avait accordé cette distinction à la suite d'une audience que M. le comte de Mercy, ambassadeur de l'empereur et de l'impératrice-reine, avait eue de Sa Majesté. Quoique les étiquettes et l'ordre des menuets d'un bal paré ne soient nullement du ressort de ces feuilles, il ne faut pas croire que ce soit une matière stérile pour l'esprit philosophique ; et tout ce qui caractérise d'ailleurs l'esprit public d'une cour, d'une nation, d'un siècle, est toujours intéressant à remarquer. La nouvelle du menuet de mademoiselle de Lorraine causa la plus grande fermentation parmi les ducs et pairs, qui lièrent à leur cause, dans cette occasion, toute la haute noblesse du royaume. On établissait pour principe incontestable qu'il ne

pouvait y avoir de rang intermédiaire entre les princes du sang et la haute noblesse, et que par conséquent mademoiselle de Lorraine ne pouvait avoir à la cour de rang distinct de celui des femmes de qualité présentées. L'archevêque de Reims, premier pair ecclésiastique, s'étant trouvé incommodé, on s'assembla chez l'évêque de Noyon, second pair ecclésiastique, frère du maréchal de Broglie. On dressa un mémoire à présenter au roi; les ducs et pairs, en le signant, laissèrent des lacunes entre leurs signatures, afin que la haute noblesse pût signer pêle-mêle, sans distinction de titres et de rang, et ce fut l'évêque de Noyon qui présenta à Sa Majesté le mémoire concernant le menuet.

Comme ce mémoire n'a pas été imprimé, et que les copies qui ont couru en manuscrit sont restées assez rares, vous ne serez pas fâché de le trouver inséré ici. C'est une pièce qui aura sa place un jour dans les archives du droit public de France, et dans les archives philosophiques elle peut être déposée comme un monument du style et de la tournure de la cour sous le règne de Louis XV.

MÉMOIRE.

« Sire, les grands et la noblesse du royaume, honorés, dans tous les temps, de la protection particulière de Votre Majesté, et des rois vos prédécesseurs, déposent avec confiance au pied du trône les justes alarmes qu'ils ont conçues des

bruits qui se sont répandus que Votre Majesté était sollicitée d'accorder un rang à la maison de Lorraine, immédiatement après les princes du sang, et qu'il avait été réglé qu'au bal paré du mariage de M. le Dauphin, mademoiselle de Lorraine danserait avant toutes les dames de la cour : honneur si distingué que, dans votre auguste maison, il n'est pas accordé aux branches aînées sur les branches cadettes (1), et qu'il ne l'a jamais été qu'aux filles princesses du sang sur les femmes de qualité.

» Ils croient, Sire, qu'ils manqueraient à ce qu'ils doivent à leur naissance, s'ils ne vous témoignaient combien une distinction aussi humiliante pour eux qu'elle est nouvelle, ajouterait à la douleur de perdre l'avantage qu'ils ont toujours eu de n'être séparés de Votre Majesté et de la famille royale par aucun rang intermédiaire, et s'ils ne vous représentaient avec le plus profond respect les raisons qui s'opposent à des prétentions qui ne blessent pas moins la dignité de la nation et de votre couronne, que les prérogatives de la noblesse française. Ils se flattent qu'elles toucheront Votre Majesté, et que sa bonté ne lui permettra pas de souscrire à une demande dont l'effet ne pourrait que mortifier un corps

(1) Ceci est un peu obscur : le rédacteur, si je l'ai bien compris, n'a cependant voulu dire qu'une vérité très-commune ; savoir, que les princesses du sang mariées prennent le pas sur les princesses du sang non mariées, sans avoir égard à l'ancienneté des branches. Ainsi Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans, avant son mariage, cédait le pas à madame la comtesse de La Marche. (*Note de l'Édit.*)

qui a toujours été le plus ferme soutien de la monarchie, et qui n'a cessé de prodiguer son sang et sa fortune pour en augmenter la gloire et la grandeur.

» Il n'y a point d'honneur, Sire, dont la noblesse française soit plus jalouse que d'approcher de ses rois, et elle croit défendre le plus précieux de ses avantages, en défendant le rang qu'elle tient auprès de Votre Majesté. Attachée au trône dès le commencement de la monarchie, elle n'en a jamais été séparée par qui que ce soit : c'est un ordre que les rois vos prédécesseurs ont toujours maintenu ; et lorsque François Ier, *pour faire honneur* au duc d'Albanie, frère du roi d'Écosse, qui était en France, le fit placer entre un prince du sang et un pair du royaume, il crut devoir déclarer que c'était pour cette fois *seulement*, et ordonner que les pairs s'asseyeraient dorénavant en ses cours et conseils *les premiers, les plus prochains de sa personne*, et commanda d'en faire registre.

» Les puînés de Clèves, dont la maison précédait en Allemagne celle de Lorraine, ceux de Luxembourg, qui comptaient quatre empereurs et six rois de Bohême parmi leurs ancêtres ; ceux de Savoie, issus d'une maison qui régnait souverainement depuis cinq cents ans, se sont conformés à l'ordre ancien du royaume ; ils n'y ont pris d'autres titres que ceux qui sont communs à toute la noblesse, et se sont honorés de marcher

au rang des comtés, duchés et pairies qu'ils y ont obtenus.

» La maison de Lorraine elle-même a tellement reconnu cet ordre, qu'elle a voulu se prévaloir des dignités de l'État pour précéder les princes du sang.

» C'est cet ordre ancien que Charles IX (1) voulut être suivi à la cérémonie de son mariage, après la discussion la plus scrupuleuse qu'il en fit faire dans un conseil tenu à Soissons en 1570. Il y régla les rangs par l'ancienneté des duchés, comme avaient fait les rois passés, et répondit au duc de Nevers, de la maison de Mantoue, qui s'en plaignait, qu'il voulait suivre ce qu'il avait trouvé, et ne pouvait faillir en ce faisant.

» Quel titre, Sire, pourraient vous présenter messieurs de Lorraine qui pût changer un ordre si respectable, qui pût leur donner le droit de se placer entre Votre Majesté et les grands du royaume, et d'abaisser au-dessous d'eux les premières dignités de la nation, les dignités dont ils se sont eux-mêmes servis, afin de plus décorer (2), élever et exalter eux et leur maison; dignités par lesquelles ils ont cru devoir précéder les princes de votre sang, qu'ils ne pouvaient incontestablement pas précéder par leur naissance. S'ils ont joui de quelques préférences momen-

(1) Voyez le manuscrit de la bibliothèque du roi, coté 8698, de ceux appelés Béthune, fol. 38. C'est un mémoire écrit de la main du duc de Nevers lui-même; il y en a une copie au dépôt des pairs.

(2) Termes des lettres d'érection du comté de Guise en duché-pairie, en faveur de Claude de Guise, en 1528.

tanées sur les grands du royaume, c'est dans les temps où la faveur et les circonstances leur assuraient le succès de toutes leurs prétentions : doivent-ils les faire revivre dans des temps où la sagesse et la justice de votre Majesté font le bonheur de ses sujets et la gloire de son règne ?

» La grandeur des premières dignités, dans tout état, marque celle des nations, et la grandeur des nations fait celle de leurs rois. De là vient, Sire, qu'aucun de nos voisins ne souffre que des étrangers, même souverains, aient chez eux la préséance sur les grands de l'etat. Aucune duchesse en Angleterre ne voulut céder le pas, en 1673, à la duchesse de Modène qui y menait sa fillle, depuis reine d'Angleterre, pour épouser le duc d'Yorck; les grands d'Espagne n'ont fait aux ducs de Lorraine d'autre honneur que celui de les laisser asseoir à l'extrémité du même banc qu'eux ; MM. de Lorraine n'ont pu obtenir à la cour de Vienne même, où règne le chef de leur maison, d'autres honneurs que ceux qui sont communs à tous les princes de l'empire.

» Les grands de votre royaume, Sire, ne sont point inférieurs à ceux de tant d'états, qui regarderaient comme une offense pour eux et pour leur nation la prétention de les précéder chez eux. Ce serait douter de la prééminence de la France en Europe, que de douter de la prééminence de ceux qui, au termes d'un de vos ancêtres, font *partie de son honneur et du propre honneur de ses rois* (1).

(1) Lettre de Philippe-le-Bel au pape Clément V.

» La noblesse française ne cède, Sire, à aucune du monde entier par son ancienneté, par l'éclat de ses actions, par les grands hommes qu'elle a produits. Elle compte parmi ses ancêtres des descendans d'empereurs, de rois et d'autres souverains; elle y compte des maisons à qui leurs alliances ont ouvert des droits sur plusieurs trônes de l'Europe : elle ne connaît en un mot au-dessus d'elle que le sang de ses rois, parce qu'elle ne voit que dans ce sang auguste ceux qui, par les lois de la monarchie, peuvent devenir ses souverains.

» Ce sentiment qui fait le caractère propre de la nation, et qui dans la nation distingue surtout votre noblesse; cet amour inaltérable pour nos rois, que les vertus de Votre Majesté ont encore augmenté, ne nous rend que plus sensibles les moindres atteintes que l'on peut donner au rang que nous avons toujours tenu auprès du trône; mais, Sire, votre bonté et votre justice nous rassurent. Si Votre Majesté a bien voulu donner des preuves de sa complaisance dans une occasion qui fait le bonheur et l'espérance de toute la France, elle ne voudra pas qu'un si beau jour soit une époque de douleur pour la noblesse française, et daignera dissiper ses craintes en déclarant que son intention est de conserver l'ordre établi dans le royaume depuis le commencement de la monarchie, maintenu par tous ses prédécesseurs, et dont elle a bien voulu elle-même, en 1718, garantir la durée, en consacrant par

ses propres édits *les anciennes constitutions de cet état... qui ont donné aux premiers officiers de la couronne auprès des rois* le rang immédiat après les princes du saug. Elle comblera la reconnaissance des plus fidèles et des plus soumis de ses sujets, et d'une noblesse qui n'est pas moins prête que ses ancêtres de sacrifier sa vie et ses biens à la défense de sa patrie et à la gloire de votre couronne. A Paris, le 7 mai 1770; *et ont signé sans distinction de rang et de maisons.* »

Cette requête fut à peine connue, qu'il en courut dans le public la parodie que vous allez lire.

Sire, les grands de vos états
Verront avec beaucoup de peine
Une princesse de Lorraine
Sur eux au bal prendre le pas.
Si Votre Majesté projette
De les flétrir d'un tel affront,
Ils quitteront la cadenette
Et laisseront les violons.
Avisez-y, la ligue est faite.
Signé l'évêque de Noyon,
Lavaupalière, Beaufremont,
Clermont, Laval et de Villette.

On disait en effet tout haut que si la réponse du roi à ce mémoire n'était pas favorable, toutes les femmes de qualité se trouveraient subitement indisposées, et qu'aucune ne danserait au bal paré. Au reste, cette requête versifiée ne manque pas de sel : indépendamment du ridicule de voir un prélat présider aux délibérations et

diriger les démarches et les efforts de la noblesse française au sujet d'un menuet, on y a enchâssé les noms de quelques anciennes illustres maisons entre deux grands de la monarchie de très-fraîche date. On prendrait cela pour une mauvaise plaisanterie, mais le fait paraît certain; et l'on assure que le marquis de Villette, fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui ne s'est illustré jusqu'à présent que par quelques petits écrits et d'assez grands écarts de jeunesse, a eu la permission de signer une requête au bas de laquelle on lit les noms de Beaufremont, de Clermont, de Montmorency. Il n'est pas douteux que ses descendans, s'il en a jamais, ne lui sachent gré un jour de cette signature; ils diront : un de nos ancêtres a signé la fameuse requête du Menuet, au mariage du petit-fils de Louis XV, avec tous les pairs et toute la haute noblesse du royaume; donc notre nom était dès-lors compté parmi les plus illustres de la monarchie; ils pourront dire encore : en 1770, au bal paré du mariage d'un Dauphin, un Villette disputa le pas aux princes de la maison de Lorraine; c'est ce grand Villette, ajoutera un de ses petits-fils, qui publia à ses frais un *Eloge de Charles V*, et un *Eloge de Henri IV*, qui n'ont pu se dérober à l'injure du temps, ni dans les archives de la littérature ni dans celles de notre maison; et ils diront vrai. Beaucoup de preuves historiques ne sont pas établies sur des fondemens plus solides.

Le roi, trois ou quatre jours après avoir reçu

cette requête des grands et de la noblesse de son royaume, et deux jours avant le bal paré, y fit une réponse que sa Majesté daigna composer et rédiger elle-même et écrire de sa propre main. Elle est conçue en ces termes :

« L'ambassadeur de l'empereur et de l'impéra-
» trice-reine, dans une audience qu'il a eue de
» moi, m'a demandé, de la part de ses maîtres
» (et je suis obligé d'ajouter foi à tout ce qu'il me
» dit!), de vouloir marquer quelque distinction
» à mademoiselle de Lorraine, à l'occasion pré-
» sente du mariage de mon petit-fils avec l'archi-
» duchesse Antoinette. La danse au bal étant la
» seule chose qui ne puisse tirer à conséquence,
» puisque le choix des danseurs et danseuses ne
» dépend que de ma volonté, sans distinction
» de place (exceptant les princes et princesses
» de mon sang, qui ne peuvent être comparés
» ni mis en rang avec aucun autre Français), et
» ne voulant d'ailleurs rien changer ni innover
» à ce qui se pratique à ma cour, je compte que
» les grands et la noblesse de mon royaume me
» donneront des preuves de la fidélité, soumis-
» sion, attachement et même amitié qu'ils m'ont
» toujours marqués et à mes prédécesseurs, et
» ne feront jamais rien qui puisse me déplaire,
» surtout dans une occasion où je désire marquer
» ma reconnaissance du présent qu'elle m'a fait,
» qui, j'espère, ainsi que vous, fera le bonheur
» de mes jours. » . . . .

Quoique cette réponse favorise évidemment la

prétention des grands et de la noblesse, ou mettre du moins tous leurs droits à couvert, ceux-ci ne crurent pas devoir s'en contenter ni se préparer à assister au bal paré, et le jour fixé pour cette cérémonie, la plupart des dames qui devaient danser le menuet affectèrent de traverser les appartemens de Versailles en négligé, ou, comme on dit noblement aujourd'hui, en chenille. L'agitation fut extrême, et l'on prétend que S. M. fut obligée de se mettre en colère pour déterminer les dames à danser leur menuet. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les dames ne prirent le parti de la soumission aux volontés du roi que dans l'après-midi, et que S. M. se trouva dans le cas de différer l'ouverture du bal, pour laisser aux dames le temps d'achever leur toilette. Mademoiselle de Lorraine dansa donc son menuet immédiatement après les princesses du sang; mais après ce menuet le roi fit danser à M. le comte d'Artois, qui avoit dansé à son rang, un second menuet avec madame de Laval, après quoi M. le prince de Lambesc dansa le sien avec madame de Duras, si je ne me trompe. Ainsi, dans le fait, la maison de Lorraine a plus perdu que gagné dans cette occasion : car, pour que sa prérogative fût établie et reconnue sans difficulté, il eût fallu que le prince de Lambesc et sa sœur dansassent avant tous les hommes et toutes les dames de la cour. Il est vrai que, pour faire danser une femme de qualité avant M. le prince de Lambesc, on a trouvé le tempérament de faire danser un second

menuet au petit-fils du roi, à qui personne dans le royaume n'a rien à disputer; mais cet expédient même est une innovation, parce que, dans la hiérarchie imperturbable du bal paré, chacun doit danser le menuet à son rang, et nul ne peut en danser un second que tous les danseurs acceptés n'aient dansé le leur.

La maison de Lorraine n'a rien opposé au mémoire de la noblesse : si elle avait voulu plaider sa cause, elle n'aurait pas, je crois, laissé de dire des choses embarrassantes pour ses adversaires. Elle aurait combattu le principe, qu'il ne peut y avoir de rang intermédiaire entre la famille royale et la noblesse par le fait; car si ce rang existe, il est inutile de raisonner à perte de vue pour prouver qu'il ne peut exister. Or il est incontestable que les princes de la maison de Lorraine reçoivent le cordon bleu à l'âge de vingt-cinq ans, c'est-à-dire, dix ans plus tard que les princes du sang, et dix ans plus tôt que les ducs et pairs et toute la noblesse. Personne ne leur conteste ce droit; les maisons de Bouillon et de Rohan, n'ayant pu l'obtenir, se contentent de ne pas accepter le cordon bleu plus tard, et d'y renoncer entièrement. A la cérémonie de l'ordre, c'est-à-dire, à la plus grande ou plutôt à la seule solennité qu'il y ait à la cour, hors les cas extraordinaires, les princes lorrains ont leur rang marqué entre les princes du sang et la noblesse. Ainsi lorsque M. le prince de Lambesc aura vingt-cinq ans,

et que le roi l'aura décoré du cordon bleu, il précédera à la cérémonie, sans aucune difficulté, tous les maréchaux de France, tous les ducs et pairs, chevaliers de l'ordre. La maison de Lorraine jouit aussi du droit de présenter à la cour ses filles non mriées, tandis qu'aucune fille de qualité n'est présentée. Aux audiences solennelles des ambassadeurs des cours étrangères, lorsque le roi se couvre, les princes lorrains se couvrent aussi. Il est vrai qu'en ces derniers temps les ducs et pairs ont voulu s'arroger le même droit, et comme il ne leur a pas été accordé, ils se sont abstenus de se trouver à ces audiences; mais une prétention non reconnue ne donne pas un droit. Au contraire, les distinctions de la maison de Lorraine, dont je viens de parler, sont reconnues sans difficulté, d'abord par le roi qui les accorde, ensuite par la noblesse qui ne songe pas à réclamer contre. Dire que MM. de Lorraine ne les ont obtenues que dans les temps où ils étaient favorisés dans leurs prétentions par les circonstances, c'est faire l'histoire de l'origine de toutes les distinctions du monde. On croirait donc, à ne consulter que ses lumières naturelles, et sans les secours d'une révélation et d'une théologie positive, que, parce que la maison de Lorraine est en possession de ces prérogatives, ce n'est pas une raison pour que mademoiselle de Lorraine doive danser la dernière au bal paré. Mais voilà où gît l'erreur, le commencement de l'hérésie et de la doctrine impie. La noblesse

française soutient au contraire que c'est précisément le rang que les princes lorrains ont aux cérémonies de l'ordre, le droit que les princesses de Lorraine non mariées ont d'être présentées à la cour, qui doivent faire confondre mademoiselle de Lorraine au bal paré avec les femmes de qualité. Vous voyez que, dans les matières mystiques, rien n'est plus dangereux que de vouloir s'en rapporter aux principes du sens commun. L'étiquette, aujourd'hui plus orthodoxement et plus scrupuleusement observée à la cour de Versailles que dans aucune autre cour de l'Europe, cette science si compliquée et si nécessaire au maintien de l'ennui et de la maussaderie, est du ressort de la théologie la plus sublime et la plus abstraite.

Si, persistant dans l'hérésie et dans l'ignorance des vérités révélées sur cet important sujet, j'avais le malheur de juger la requête de la noblesse suivant les règles trompeuses de la saine raison, je dirais que le rédacteur du mémoire n'a pas seulement connu l'état de la question. Tous ses raisonnemens et la force de ses exemples portent sur un objet indifférent à la question; savoir, que des princes étrangers qui se trouvent en passant à quelque cour n'y ont point de rang, et que les distinctions qu'on leur accorde peuvent exciter des réclamations. S'il est vrai que M. l'évêque de Noyon, en présentant au roi la requête, a fait observer à Sa Majesté que les princes de son propre sang ne jouissaient dans les cours

étrangères d'aucune prérogative, il a dit une vérité qui ne fait rien à la chose. Il serait aussi embarrassant qu'inutile d'accorder un rang dans une cour à chaque prince qui s'y trouve en passant; sa présentation sous le simple nom de gentilhomme et l'incognito obvient à une foule de discussions interminables. Mais ici il s'agit de princes étrangers, pour ainsi dire naturalisés, établis à la cour à forfait, attachés au service de la couronne. Il est évident que leur état et leur rang doivent être décidés, et que c'est une question purement de fait. S'il était possible qu'un prince du sang de France allât s'établir dans quelqu'une des monarchies de l'Europe, serait-il impossible qu'il jouît de quelque prééminence dans la cour de cette monarchie ? Supposez que Louis XIV eût à propos donné un régiment au prince Eugène de Savoie, et que ce grand homme eût rendu à la France les services qu'il a rendus à la maison d'Autriche; qu'il eût laissé des descendans à la cour de Versailles, nos rois n'auraient-ils pu accorder à de si grands services aucune distinction ? la plénitude de leur puissance qui s'étend quelquefois jusqu'à régler notre opinion sur l'honneur, n'auvait-elle pas suffi pour récompenser, par de grandes prérogatives, de grands talens unis à une haute naissance, et le fils du prince Eugène de Savoie aurait-il été à la cour de France nécessairement et essentiellement de pair à compagnon avec le fils du trésorier Villette ? Voilà les questions qu'il aurait fallu dis-

cuter et décider. Si la maison de Savoie n'a pas joui de quelque prérogative en France, c'est que les services que le prince de C*** a rendus en se faisant entrepreneur de l'Opéra, et en faisant jouer chez lui des jeux de hasard, pour la plus grande ruine des mœurs et de la fortune des particuliers, ne sont pas tout-à-fait ceux que le prince Eugène aurait pu rendre à l'état. Le rédacteur du mémoire, en parlant de la cour de Vienne et du rang des princes de l'Empire dans cette cour, ne se doute seulement pas de la différence qu'on y fait entre les princes appelés d'ancienne maison souveraine et les princes de nouvelle création. On croirait que quand on se fait l'avocat du premier et du plus illustre corps de la monarchie, il n'y aurait pas de mal à savoir les faits dont on a besoin, et qu'on se permet de rapporter.

Un bel esprit s'est amusé à composer une lettre de l'impératrice-reine à M. le Dauphin, à l'occasion de son mariage. Cette lettre passa pour authentique pendant quelques jours, et eut beaucoup de succès; lorsqu'on sut qu'elle ne l'était pas, elle fut oubliée. En faveur de son succès, il faut la conserver ici.

Lettre *de l'impératrice, reine de Hongrie et de Bohême,*

« Votre épouse, mon cher Dauphin, vient de » se séparer de moi. Comme elle faisait mes » délices, j'espère qu'elle fera votre bonheur

» je l'ai élevée en conséquence, parce que » depuis long-temps je prévoyais qu'elle devait » partager votre destinée. Je lui ai inspiré l'amour » de ses devoirs envers vous, un tendre atta- » chement, l'attention à imaginer et à mettre » en pratique les moyens de vous plaire. Je lui » ai toujours recommandé avec beaucoup de » soin une tendre dévotion envers le maître des » rois, persuadée qu'on fait mal le bonheur des » peuples qui nous sont confiés, quand on man- » que à celui qui brise les sceptres, et renverse » les couronnes comme il lui plaît. Aimez le bon- » heur des peuples sur lesquels vous régnerez » toujours trop tôt. Aimez le roi votre aïeul; » inspirez et renouvelez cet attachement à ma » fille. Soyez bon comme lui; rendez-vous acces- » sible aux malheureux. Il est impossible qu'en » vous conduisant ainsi vous n'ayez le bonheur » en partage. Ma fille vous aimera, j'en suis sûre, » parce que je la connais : mais plus je vous » réponds de son amour et de ses soins, et plus je » vous recommande de lui vouer le plus tendre » attachement.

» Adieu, mon cher Dauphin. Soyez heureux; » je suis baignée de larmes. »

C'est tout ce qu'il y a à conserver de l'énorme fatras poëtique et prosaïque que les Muses françaises ont offert au couple auguste à l'occasion de son mariage. Je me garderai bien de fouiller dans ce fatras. Croyez-vous, par exemple, qu'il soit au pouvoir d'un maître-ès-arts de l'Université, d'un

M. Hurtaut, de mettre en mouvement de grands et respectables personnages, comme le Destin, l'Amour, l'Hymen et la Félicité ? Il leur a cependant fait faire un pacte de famille à l'occasion de ce mariage, et il a eu la permission d'en présenter les conditions à M. le Dauphin. Je n'ai nulle envie de me mêler d'un pacte conclu sous la médiation du maître-ès-arts Hurtaut, dût-il être protégé par M. le duc de La Vauguion. L'avocat Marchand, le meilleur plaisant du Marais, a fait, sur l'air des Feuillantines, une chanson populaire, par laquelle il célèbre autant la misère du temps que le mariage de M. le Dauphin. L'air qu'il a choisi exige qu'on répète trois fois les trois premières syllabes du dernier vers de chaque couplet avant de l'achever; ainsi, c'est dans les jeux de mots que cette répétition occasione que le poëte a mis une dépense d'esprit prodigieuse. Par exemple : *Nous aurons un temps propice pour les so.. pour les so.. pour les soleils d'artifice.* Ces choses ne se font pas, même au Marais, sans génie.

La mort que le maître en fait d'armes et la fille de l'aubergiste de Lyon se sont donnée mutuellement dans le même instant a frappé d'admiration Jean-Jacques Rousseau, qui s'est trouvé à Lyon dans le temps de cet événement. Cependant il résulte des éclaircissemens pris à cette occasion que le héros était un mauvais sujet, et que l'héroïne avait la facilité de mœurs convenable à une fille d'auberge. S'il est vrai que le

héros avait reçu un coup d'épée dans la poitrine, dont les suites lui permettaient trois mois de vie au plus, on ne voit en lui qu'un malhonnête homme qui abuse de la folie d'une jeune fille pour l'entraîner dans la tombe avec lui. Il était plus simple de s'en aller en Suisse, de s'y marier et d'y vivre en honnêtes gens, en fidèles amans, que de mourir à Lyon comme des sots et des fous. Sous quelque aspect que je considère cette aventure bizarre, elle n'excite pas en moi le moindre intérêt. Quoi qu'il en soit, on a fait l'épitaphe suivante sur ce couple amoureusement trépassé. On prétend que ces vers sont de M. Rousseau; mais je les trouve trop mauvais pour les lui laisser.

Ci gisent deux amans. L'un pour l'autre ils vécurent,
L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
La faible piété n'y connaît qu'un forfait;
Le sentiment admire, et la raison se tait.

Voici quelque chose de meilleur:

Lettre *de M. de Voltaire à madame Necker.*

21 mai 1770.

« Ma juste modestie, Madame, et ma raison me » faisaient croire d'abord que l'idée d'une statue » était une bonne plaisanterie; mais puisque la » chose est sérieuse, souffrez que je vous parle » sérieusement.

» J'ai soixante-seize ans et je sors à peine » d'une grande maladie qui a traité fort mal mon » corps et mon âme pendant six semaines. » M. Pigalle doit, dit-on, venir modeler mon » visage, mais Madame, il faudrait que j'eusse

» un visage; on n'en devinerait à peine la place.
» Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes
» joues sont du vieux parchemin mal collé sur
» des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents
» que j'avais est parti. Ce que je vous dis là n'est
« point coquetterie, c'est la pure vérité. On n'a
» jamais sculpté un pauvre homme dans cet état;
» M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui,
» et pour moi j'ai tant d'amour-propre que je
» n'oserais jamais paraître en sa présence. Je lui
» conseillerais, s'il veut mettre à fin cette étrange
» aventure de prendre à peu près son modèle
» sur la petite figure en porcelaine de Sèvre.
» Qu'importe après tout à la postérité qu'un bloc
» de marbre ressemble à un tel homme ou à un
» autre? Je me tiens très-philosophe sur cette
» affaire. Mais comme je suis encore plus recon-
» naissant que philosophe, je vous donne sur
» ce qui me reste de corps le même pouvoir
» que vous avez sur ce qui me reste d'âme. L'un
» et l'autre sont fort en désordre; mais mon
» cœur est à vous, Madame, comme si j'avais
» vingt-cinq ans, et le tout avec un très-sincère
» respect. Mes obéissances, je vous en supplie,
» à M. Necker. »

Malgré toutes ces façons, M. Pigalle est sur son départ pour aller modeler ce reste de visage.

L'autre jour en rentrant dans mon atelier j'appris que Caton Diderot y était venu pendant mon absence, et qu'il avait porté des yeux indis-

crets sur une de mes feuilles précédentes. Je trouvai sur ma table la réprimande suivante, dont ma conscience ne me permet pas de supprimer une syllabe, et que je ferai même graver sur une table d'airain qui sera suspendue dans ma boutique, pour me rappeler sans cesse la misère de mon métier.

CENSURE.

« Monsieur le maître de la boutique *du Houx* » *toujours verd*, vous rétractez-vous quelquefois? » eh bien! en voici une belle occasion. Dites, » s'il vous plaît, à toutes vos augustes pratiques » que c'est très-mal à-propos que vous avez » attribué l'incognito à la traduction des *Nuits* » *d'Young* par M. Le Tourneur. Dites, sur ma » parole, que cette traduction, pleine d'harmonie » et de la plus grande richesse d'expression, une » des plus difficiles à faire en toute langue, est » une des mieux faites dans la nôtre. L'édi- » tion en a été épuisée en quatre mois, et » l'on travaille à la seconde; dites encore cela, » car cela est vrai. Ajoutez qu'elle a été lue par » nos petits-maîtres et nos petites-maîtresses, et » que ce n'est pas sans un mérite rare qu'on fait » lire des jérémiades à un peuple frivole et gai. » Vous n'ignorez pas que la gloire qu'un auteur » retire de son travail est la portion de son hono- » raire qu'il prise le plus; et voilà que vous en » dépouillez M. Le Tourneur! et c'est vous qu'on » appelle *le juste par excellence!* c'est vous qui » commettez de pareilles iniquités! Mais le libraire

» Bleuet, qui s'est chargé de l'ouvrage, qui en
» a avancé les frais et l'honoraire de l'auteur,
» que vous a-t-il fait? Ternir la réputation d'un
» homme de lettres! sceller autant qu'il est en
» soi la porte d'un commerçant! Ah, monsieur
» Grimm! monsieur Grimm! votre conscience
» s'est chargée d'un pesant fardeau; et il n'y a
» qu'un moyen de s'en soulager, c'est de rendre
» incessamment à M. Le Tourneur la justice que
» vous lui devez. Si vous rentriez en vous-même
» ce soir, lorsque vous serez de retour de la
» Comédie italienne, où vous vous êtes laissé
» entraîner par madame de Forbach, lorsque les
» sons de Grétry ne retentiront plus dans vos
» oreilles, et que votre imagination ne s'occu-
» pera plus du jeu de l'inimitable Caillot, lorsque
» tout étant en silence autour de vous, vous se-
» rez en état d'entendre la voix de votre cons-
» cience dans toute sa force, vous sentirez que
» vous faites un métier diablement scabreux pour
» une âme timorée. »

Je pourrais dire pour ma justification que c'est apparemment mon voyage de l'année dernière qui m'a empêché d'être témoin du grand succès de la traduction de M. Le Tourneur; que, malgré mes perquisitions, je n'ai pu découvrir des témoins qui voulussent attester ce grand succès, excepté M. Colardeau; que tout cela prouve en ma faveur plus qu'on ne pense, attendu qu'il en résulte que je ne vis ni avec des petits-maîtres ni avec des petites-maîtresses, à qui, selon Caton Diderot,

M. Le Tourneur a tourné la tête par sa traduction. Mais je ne me permettrai aucune réclamation qui pourrait faire douter de la sincérité de ma pénitence; je me soumets, au contraire, en toute humilité, à la censure du philosophe, et me rends devant la porte du libraire Bleuet, et là je déclare à haute et intelligible voix que mal à propos et sans raison j'ai attribué les honneurs de l'incognito à la traduction dont est question; et émenderai en faisant graver à mes frais la censure de Denis Diderot, et la plaçant dans ma boutique, à perpétuité, pour réparation de l'injustice par moi commise sans méchanceté, mais par une suite de la profession détestable que j'ai eu le malheur d'embrasser.

M. L. Castilhon est tombé, de propos délibéré, dans tous les inconvéniens de ce mauvais métier, en publiant *le Diogène moderne*, ou *le Désapprobateur, tiré en partie des manuscrits de sir Charles Wolban, et de sa Correspondance avec sir Georges Bedfort, sir Olivier Stewert, etc., sur différens sujets de littérature, de morale et de philosophie*. Ce *Diogène* est dédié à M. de Voltaire. Il y a deux frères Castilhon, l'un à Bouillon, l'autre à Paris. Ils écrivent beaucoup; mais leur libraire aura bien de la peine à devenir aussi riche par leur fait, que Bleuet par le fait de M. Le Tourneur. Sir Wolban soutient, dans une de ses lettres, que M. Rousseau a tiré la meilleure partie de son discours sur *le danger des sciences*, d'une lettre de Lilio Giraldi à Pic de La Mirandole. Il

traduit cette lettre, et accuse l'orateur de Genève de plagiat. C'est par cette accusation que le Diogène moderne a réussi à faire un peu parler de lui.

Je n'ai dit qu'un mot en passant de *la Philosophie de la Nature*, ou *Essai sur la Morale de l'Homme*, ouvrage en trois volumes d'un jeune oratorien appelé M. Delille : cependant, comme ce livre a fait quelque sensation, je ne veux pas me mettre dans le cas de faire une seconde fois amende honorable. La jeunesse de l'auteur y perce à chaque page; je voudrais pouvoir en dire autant de son talent. Si nous n'avions pas eu un Voltaire, si Diderot et Rousseau n'avaient jamais écrit, j'aurais peut-être conçu une haute opinion de M. Delille : mais malheureusement je remarque dans son style une singerie continuelle de ces trois plumes célèbres; point de morceau capital qui ne soit fait à l'imitation de quelque morceau d'un de ces trois écrivains : imitation secrète qui échappe au premier coup-d'œil, mais qui est aperçue par des yeux un peu exercés. Est-ce une tête pensante que ce M. Delille? je n'en sais rien; mais son livre me ferait craindre que non. En résultera-t-il un écrivain avec le temps? je n'en sais rien; mais je fonde peu d'espérance sur ceux qui, par leur coup d'essai, n'annoncent pas une manière décidée et qui leur appartienne. Il est dans la nature que de grands modèles engendrent une infinité de

copistes, mais je ne crois pas dans la nature qu'un copiste devienne à son tour modèle. Je me sers sans y penser du dictionnaire de M. Delille. Comme il a prétendu faire la philosophie de la nature, titre que, par parenthèse, je n'ai pas l'esprit d'entendre, il *interroge* sans cesse *la nature;* il dit qu'il faut *attendre ses oracles, suivre ses impulsions*.... Quel diable de galimatias! Et je suis persuadé que M. Delille s'imagine de bonne-foi avoir dit quelque chose. Mais qu'est-ce que la nature? N'est-ce pas tout ce qui est? Ce qui est n'est-il pas nécessairement? Comment ce qui est peut-il être contraire à la nature? Laissez faire ces enfans, et ils introduiront dans la philosophie une sorte de langage mystique qui n'aura aucun sens : mais il n'est pas à craindre qu'ils réussissent. Ma foi, nous sommes trop avancés vers la raison pour revenir au galimatias, quand même il aurait l'air philosophique; il nous faut aujourd'hui des penseurs, des têtes neuves, pour captiver notre suffrage; et non des retourneurs d'idées et de paroles, ou des raisonneurs à perte de vue. Ceux-ci écriront pour l'instruction ou l'amusement des esprits communs comme eux, à la bonne heure; il n'y a pas de mal qu'un plat lecteur lise un plat auteur, et croie en être devenu plus savant; mais à condition qu'ils restent dans le calendrier, relégués parmi le commun des martyrs; car, pour être chômé exprès et nommément, il faut avant tout être au niveau de son siècle.

On a voulu renouveler ces jours-ci, sur le théâtre de la Comédie française, le scandale produit il y a tout juste dix ans par la comédie des *Philosophes*. M. le maréchal de Richelieu a présenté aux comédiens français une pièce en vers et en trois actes, intitulée : *Le Satirique*, ou *l'Homme dangereux*. Il leur a recommandé de se mettre tout de suite en état de la jouer. Les comédiens ont voulu, suivant l'usage, la porter d'abord à la censure de la police pour avoir son approbation. M. le maréchal, en qualité de leur supérieur, s'y est opposé; il a dit qu'il en faisait son affaire, et que, dès que la pièce serait sue, il apporterait l'approbation de la police. On devait donc jouer *l'Homme dangereux* ces jours derniers; mais la police, après avoir fait examiner la pièce, n'a pas jugé à propos, malgré la protection de M. le maréchal de Richelieu, d'en permettre la représentation.

Ce refus de la police a donné de la célébrité à la pièce. On a voulu en connaître l'auteur. Les uns disaient qu'elle était de P***; d'autres soutenaient qu'elle en était si peu, que P*** y était encore plus maltraité que les philosophes. On attribuait donc la pièce à Rulhière, qui la désavouait hautement. P*** lui-même crut devoir quitter son asile d'Argenteuil, où il vit depuis long-temps, dans une honorable retraite, avec mademoiselle Fauconnier et quelques autres vertus de ce genre. Il écrivit à l'abbé de Voisenon qu'il venait d'apprendre qu'on était sur le point

de jouer à la Comédie française une pièce où il était déchiré à belles dents; qu'il espérait que l'abbé de Voisenon emploierait son crédit auprès de M. le maréchal de Richelieu pour empêcher la représentation de cette abominable satire; qu'on lui avait dit qu'elle était de M. de Rulhière, mais qu'il ne pouvait ni ne voulait le croire, parce que cet homme de lettres était venu passer trois jours avec lui dans sa retraite, et lui avait donné toutes sortes de marques de considération; que si de tels témoignages devaient être suivis de telles noirceurs, il fallait désormais fuir le genre humain. Après cette lettre, on ne pensa plus à P***; on se moqua beaucoup de Rulhière, qui, avec des mœurs équivoques, et le goût pour la mauvaise compagnie, voudrait pourtant n'être pas décrié dans la bonne, et se trouva très-humilié que P*** eût rendu public le séjour qu'il avait fait chez lui à Argenteuil. Rulhière crut devoir faire l'apologie de sa visite dans les formes; il disait qu'un observateur, un philosophe devait être curieux de voir toutes sortes de caractères, et que cette curiosité louable l'avait déterminé au voyage d'Argenteuil; qu'un honnête homme se permettait par le même motif, de temps à autre, d'aller dans un mauvais lieu.... — Mais, M. de Rulhière, y rester trois jours! trois jours dans un mauvais lieu! — Que voulez-vous? Puisqu'il faut tout dire, P*** avait avec lui une petite créature dont j'avais la tête tournée. — Combien

d'efforts pour une apologie que personne ne demandait !

Quelques jours après sa lettre, P*** arrive chez l'abbé de Voisenon. Celui-ci lui dit : « Soyez tran-
» quille ; M. de Sartine ne veut pas que la pièce
» soit jouée, et vous pouvez être sûr qu'elle ne le
» sera point. — Eh, mais, tant pis, lui répond
» P*** ; je n'avais écrit ma lettre que pour don-
» ner le change au public, et le dépayser : mais
» après vous avoir fait faire quelques démarches
» pour moi contre la pièce, et vous avoir adressé
» à M. le maréchal de Richelieu, qui, étant dans
» le secret, ne vous aurait pas cédé, je venais
» vous dire que je suis l'auteur de la pièce, et
» vous prier de ne pas pousser votre zèle trop
» loin. »

Quoique l'abbé de Voisenon n'ait jamais été cité pour la sévérité de ses principes de morale, il resta confondu de cette impudence, et promit à P*** de la publier partout. Il lui tint parole. P***, voyant que cette fois son infamie ne réussissait pas plus dans le public que chez l'abbé de Voisenon, prit le parti de nier qu'il eût confié à l'abbé qu'il était l'auteur de la pièce. L'abbé, plus offensé encore, lui fait dire qu'il le lui prouvera par témoin ; que Mondoville était présent lorsqu'il lui avait fait cette confidence. *Ah! morbleu,* répond P***, *je l'avais oublié.* Tous ces détails sont de la plus exacte vérité (1).

(1) On croit néanmoins que M. P. s'est depuis suffisamment justifié de ce qu'on lui impute ici. (*Note de l'Édit.*)

Je ne me persuaderai jamais néanmoins qu'on ait l'impudence de se traîner ainsi soi-même dans la boue pour avoir occasion d'en jeter aux passans. Rulhière s'en défend; mais la pièce est protégée par le maréchal de Richelieu son protecteur; et Rulhière, homme sans petitesses et sans scrupules, est bien capable de faire une indignité dont il rougirait. Croiriez-vous bien que ce petit Champfort m'a passé par la tête? Mais je crains si fort de commettre une injustice, que j'ai chassé loin de moi cette mauvaise pensée. Cependant le nombre de ceux qui savent tourner un vers comme les vers de cette pièce n'est pas infini; et à la fin il faudra bien que cela se découvre.

M. de Sartine n'a pas seulement voulu connaître le sentiment de M. Diderot, qu'il avait chargé de lire cet ouvrage sans lui en nommer l'auteur, il a encore voulu savoir ce que pensait toute la cohorte philosophique, de cette nouvelle entreprise, et le philosophe lui a écrit à ce sujet la lettre suivante :

Lettre à *M. de Sartine*.

« Monsieur, j'ai fait ce que vous m'avez or-
» donné; mais, pour remplir votre objet, il a
» fallu me montrer un peu, et exposer ce que
» j'avais ouï dire de la pièce, afin d'en faire par-
» ler les autres. Il m'a paru qu'on prenait la chose
» assez froidement : quand on a embrassé un état,
» il en faut savoir supporter les dégoûts. Il leur

» a été impossible de concevoir une haute opinion » du talent d'un homme malhonnête : car celui-là » est malhonnête qui calomnie publiquement, » et qui dévoue, autant qu'il dépend de lui, à » la haine générale de bons citoyens. Au reste, » votre condescendance sur ce point sera tou- » jours regardée comme une nécessité à laquelle » vous n'aurez pu vous soustraire. Ils savent » tous qu'ils ont mérité quelque considération » de votre part, et ils redoutent plus pour vous » les réflexions d'un public impartial, que pour » eux la méchanceté d'un poëte. Ce que vous pen- » sez vous-même de la licence que cet exemple » pourrait introduire ne leur a point échappé. » Quant à moi, qui n'ai pas la peau fort ten- » dre, et qui serais plus honteux d'un défaut » que j'aurais que de cent vices que je n'aurais » pas, et qui me seraient injustement repro- » chés, je vous réitère que si j'avais été le cen- » seur du *Satirique*, j'aurais souri à toutes ses » injures, n'en aurait fait effacer aucune, et les » aurais regardées comme des coups d'épingle » plus douloureux à la longue pour l'auteur que » pour moi. Cet homme, quel qu'il soit, croit » n'avoir aiguisé qu'un couteau à deux tran- » chans : il s'est trompé, il y en a trois ; et le » tranchant qui coupe de son côté le blessera » plus grièvement qu'il ne pense. Quelle est la » morale de sa comédie ? c'est qu'il faut fermer » sa porte à tout homme d'esprit sans principes » et sans probité. On la lui appliquera, et le sort

» qui l'attend, c'est le mépris et une demeure
» à côté de P***.

» Je ne crois pas que la pièce soit de ce der-
» nier; on n'est pas un infâme assez intrépide
» pour se jouer soi-même, et pour faire trophée
» de sa scélératesse. Si c'est M. de Rulhière, cou-
» pable de la même indignité que P***, il est plus
» vil que lui, puisqu'il s'en cache.

» Au reste, Monsieur, si l'auteur croit que
» quelques vers heureux suffisent pour soutenir
» un ouvrage dramatique, il en est encore à l'*a*,
» *b*, *c* du métier. Le sien est sans verve, sans
» génie, sans intérêt. Son Oronte est plat; ce
» n'est qu'une mince copie de l'Orgon de Mo-
» lière, dans *le Tartuffe*. Son Dorante aurait
» de belles et bonnes choses à dire qui le carac-
» tériseraient; mais l'auteur ne pouvait les trouver
» ni dans son cœur ni dans son esprit: et ce per-
» sonnage, prétendu philosophe, n'est pas même
» de l'étoffe d'un homme du monde. Le *Sati-*
» *rique*, faible contrepartie du *Méchant* de
» Gresset, n'en a ni la grâce, ni la légèreté. Ju-
» lie est une fille mal élevée qui conspire avec sa
» soubrette, bassement, et contre toute délica-
» tesse d'une personne de son état, pour attirer
» le Satirique dans un piége. Le Satirique, qui
» se fie à ces deux femmes, est un sot. Dorante,
» qui souffre patiemment devant lui un coquin
» qui a composé et mis sur son compte un libelle
» contre un tuteur honnête dont il aime la pupille,
» est un lâche. Cela est sans mouvement et sans

» chaleur, et tous ces personnages ne semblent
» agir que pour prouver que toute idée d'hon-
» nêteté est étrangère à l'auteur. Aussi suis-je
» persuadé qu'il y a tout à perdre pour lui, et
» qu'il ne lui restera que l'ignominie d'avoir fait
» des tirades contre des gens de bien, ce qui ne
» sera pas compensé par le très-mince et très-
» passager succès d'une très-médiocre pièce. Je
» plains cet homme de déchirer ceux dont les
» conseils lui apprendraient peut-être à tirer un
» meilleur parti de son talent. Il ne tardera pas
» à dire, comme P***, qu'il n'est pas trop sûr
» d'être bien aise d'avoir fait sa pièce. Du moins
» faudrait-il que sa satire fût gaie; mais elle est
» triste, et l'auteur ne sait pas le secret de nuire
» avec succès.

» Il ne m'appartient pas, Monsieur, de vous
» donner des conseils; mais si vous pouvez faire
» en sorte qu'il ne soit pas dit qu'on ait deux
» fois, avec votre permission, insulté en public
» ceux de vos concitoyens qu'on honore dans
» toutes les parties de l'Europe; dont les ou-
» vrages sont dévorés de près et au loin; que les
» étrangers révèrent, appellent et récompensent;
» qu'on citera, et qui conspireront à la gloire du
» nom français quand vous ne serez plus ni eux
» non plus; que les voyageurs se font un devoir
» de visiter à présent qu'ils sont, et qu'ils se font
» honneur d'avoir connus lorsqu'ils sont de re-
» tour dans leur patrie, je crois, Monsieur,
» que vous ferez sagement. Il ne faut pas que

» des polissons fassent une tache à la plus belle » magistrature, ni que la postérité, qui est tou» jours juste, renverse sur vous une petite portion » du blâme qui devrait résider tout entier sur » eux. Pourquoi leur serait-il permis de vous » associer à leurs forfaits? Les philosophes ne » sont rien aujourd'hui, mais ils auront leur » tour : on parlera d'eux, on fera l'histoire des » persécutions qu'ils ont essuyées, de la manière » indigne et plate dont ils ont été traités sur les » théâtres publics; et si l'on vous nomme dans » cette histoire, comme il n'en faut pas douter, » il faut que ce soit avec éloge. Voilà mon avis, » Monsieur, et le voilà avec toute la franchise » que vous attendez de moi; je crains que ces » rimailleurs-là ne soient moins les ennemis des » philosophes que les vôtres.

» Je suis, avec respect, etc. »

Voilà l'histoire et le sort de *l'Homme dangereux*, production d'un pied-plat qui voudrait bien être *dangereux*, et qui ne peut y réussir. Mais n'est pas dangereux qui veut, et l'envie de nuire n'en donne pas plus le talent que la vanité ne donne les moyens d'être grand. S'il est vrai que P*** soit l'auteur de cette pièce, puisqu'il aime encore mieux le mépris public que l'oubli, il doit savoir gré à M. de Sartine de n'avoir pas voulu permettre la représentation de sa pièce; elle serait tombée sans éclat, le refus de la police en a du moins fait parler pendant un instant. Je suis persuadé

qu'il cherchera à la faire imprimer (1), et à la renforcer de notes satiriques; mais je le défie bien de lui donner de la vogue. Il a voulu aussi faire réimprimer son beau poëme intitulé : *la Dunciade française*, à l'imitation de *la Dunciade* de Pope, chef-d'œuvre de méchanceté et de platitude, dont personne n'a pu soutenir la lecture en son temps. On dit qu'il a eu la patience de l'augmenter de plusieurs chants, et que la police s'oppose également à la publication de cette noble production. Bientôt ce grand homme sera obligé de chercher dans une terre étrangère la liberté d'injurier les honnêtes gens et le privilége de se faire lire, à moins que son ingrate patrie, revenue de ses injustes préventions, ne se pique de réparer ses injustices, en lui accordant un asile dans ce château royal destiné à loger *les hommes dangereux* (2).

Si les comédiens français ont assigné leurs revenus de cet été sur la recette de cette belle œuvre, il faudra qu'ils cherchent d'autres ressources. Ils ont abandonné leur théâtre du faubourg Saint-Germain à la rentrée des spectacles à Pâques, et ont pris possession de la salle du château des Tuileries, vacante par la transmigration de l'Opéra dans la nouvelle salle du Palais-Royal; mais ce changement de quartier ne leur a point réussi; on se plaint qu'on ne les entend pas dans cette salle, et ils y sont plus mauvais

(1) La prédiction s'est accomplie. (*Note de l'Éd.*)

(2) Comment M. de Grimm a-t-il pu se permettre ces injures révoltantes? (*Note de l'Éd.*)

que jamais. Peut-être le seul déplacement suffit-il pour faire remarquer une quantité de défauts qu'on n'apercevait plus dans l'autre salle. Quoi qu'il en soit, ce spectacle tombe, et penche vers sa décadence totale. Le seul acteur tragique qui lui restait, Le Kain, est très-sérieusement malade, et aura besoin au moins d'une année de repos et de ménagement avant de pouvoir se remontrer sur la scène.

Vous vous rappelez sans doute la rencontre que fit l'illustre Gil Blas, d'une dame appelée dona Mencia de Mosquera, laquelle se réveilla un beau matin en puissance de deux maris à-la-fois sans sa faute. Le premier était le choix de son cœur : don Alvar de Mello était aimé et digne de l'être : mais à peine se trouve-t-il au comble de ses vœux et en possession de la belle Mencia, qu'il est obligé de tuer le neveu du corrégidor de Valladolid en duel, et de s'enfuir pour se dérober à la vengeance de ce dernier. Sa femme, après ce malheur, tombe dans l'indigence et dans la mélancolie ; et pour combler ces infortunes, elle apprend que don Alvar, cet époux si tendrement chéri, est mort en Portugal dans la misère. Un vieux seigneur, don Ambrosio de La Guardia, touché des vertus et des malheurs de Mencia, lui offre sa main, qui est acceptée plutôt par reconnaissance que par goût. Ce choix est celui de sa raison ; car l'image de l'infortuné Alvar est toujours présente à sa veuve désolée :

elle lui est si bien présente, qu'un jour elle le voit double, parce que le véritable don Alvar n'avait fait répandre le bruit de sa mort que pour sa sûreté, et était revenu en secret du Portugal pour se remettre possession de dona Mencia, le plus cher de ses biens. Vous pouvez voir dans le roman de *Gil Blas* les suites de ce retour imprévu, et le rôle que l'illustre Gil Blas eut à jouer auprès de la dame.

M. de Cailly, trésorier de M. le comte d'Eu, a choisi l'histoire de dona Mencia pour en faire un opéra comique ou une comédie mêlée d'ariettes. C'est son coup d'essai dans le genre dramatique et même en littérature; il s'est réveillé poëte un beau matin, mais un peu tard; car il peut dire comme Françaleu dans *la Métromanie*:

Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

M. de Cailly n'a pas dénoué l'histoire de Mencia comme l'auteur du roman. Pour nous renvoyer contens, il a fait reparaître don Alvar au moment où elle revient de l'église et de l'autel, en face desquels elle vient d'épouser don Ambrosio. Ce vieux seigneur la conduit dans une de ses maisons de campagne pour y consommer son mariage; mais avant la nuit destinée à son accomplissement, don Alvar est reconnu; le généreux Ambrosio, non-seulement lui cède sa femme, mais lui obtient encore le pardon de la cour et des lettres de grâce sur le passé. Il revient avec ces nouvelles au moment où son jardinier, moitié goguenard

et moitié jaloux, a fait avertir le corrégidor, qui, comptant enlever un mauvais sujet, reconnaît dans la personne enlevée le meurtrier de son neveu. M. de Cailly avait beaucoup compté sur ce jardinier de son invention; mais ni sa gaieté triviale, ni les nobles procédés de son maître n'ont pu soutenir la pièce pendant trois actes mortels pour les spectateurs, et par contre-coup pour l'auteur. Malgré l'enjouement que Caillot cherchait à prêter à son rôle de jardinier, malgré toute la dépense du poëte en sentimens héroïques, et nobles et tristes, la pièce fut sifflée avant-hier sur le théâtre de la Comédie italienne. La musique était d'un jeune musicien de Marseille, appelé Saint-Amand. Elle aurait pu réussir il y a quinze ans, parce qu'on se contentait alors de notes et de quelques efforts d'harmonie fort communs en Italie; mais depuis quinze ans nous avons fait quelques progrès; on veut aujourd'hui de l'invention et des idées dans la musique, et celle de M. de Saint-Amand n'en est pas pourvue : il n'y a donc rien à regretter dans cette chute.

Mademoiselle Ménard a débuté sur le théâtre de la Comédie italienne dans les rôles de madame Laruette, qui est allée aux eaux de Spa pour sa santé, et que nous ne verrons reparaître sur la scène que l'hiver prochain. Mademoiselle Ménard a joué Lucine, Rose, la petite pupille dans *On ne s'avise jamais de tout*, et d'autres rôles de ce genre; mais le rôle dans lequel elle a le

plus réussi, c'est celui de Louise dans le *Déserteur* : on convient assez généralement qu'elle l'a mieux joué qu'aucune de nos actrices les plus applaudies, et qu'elle y a mis des nuances qui ont échappé à madame Laruette et à madame Trial. Elle a moins réussi dans les autres, et l'on peut dire qu'elle a joué avec une inégalité vraiment surprenante. Elle s'est fait beaucoup de partisans; les auteurs, poëtes et musiciens sont dans ses intérêts : malgré cela, M. le maréchal de Richelieu, kislar-aga des plaisirs du public, c'est-à-dire, des spectacles de Paris, ne veut pas même qu'elle soit reçue à l'essai; il sait mieux que nous ce qui doit nous faire plaisir pour notre argent. La voix de mademoiselle Ménard est de médiocre qualité; elle a eu un mauvais maître à chanter; et si elle persiste dans sa mauvaise méthode, son organe deviendra aigre et clapissant; mais avec de meilleurs principes, et apprenant à gouverner sa voix, son chant pourra devenir assez bon pour ne pas déparer son jeu. Quant à celui-ci, elle a d'abord l'avantage d'un débit naturel et d'une prononciation aisée; elle ne parle pas du crâne et à la petite octave, comme madame Laruette et madame Trial. Sa figure est celle d'une belle fille, mais non pas d'une actrice agréable. Mettez à souper mademoiselle Ménard, fraîche, jeune, piquante, à côté de mademoiselle Arnoud, et celle-ci vous paraîtra un squelette auprès d'elle; mais au théâtre, ce squelette sera plein de grâce, de noblesse et de charme,

tandis que la fraîche et piquante Ménard aura l'air gaupe. Elle m'a paru avoir la tête un peu grosse, et la carcasse supérieure de ses joues est un peu trop élevée, ce qui empêche que le visage ne joue. On a beaucoup parlé de la beauté de ses bras; ils sont très-blancs, mais ils sont trop courts, et ont l'air de patte de lion. En général, sa figure est un peu trop grande et trop forte pour les rôles tendres, naïfs et ingénus, comme sont la plupart des rôles de nos opéras comiques. S'il faut dire ce que je pense de son talent, je crois qu'il sera plutôt le fruit de son application que d'un naturel heureux; mais une étude continuelle et opiniâtre peut aussi lui faire faire des progrès prodigieux: madame Laruette a été au théâtre plusieurs années sans se douter d'aucun de ses rôles; elle en joue aujourd'hui plusieurs avec une grande finesse. Je suis donc de l'avis du public, qu'il faudrait recevoir mademoiselle Ménard à l'essai. Elle paraît être capable d'une grande application. On prétend que son premier métier a été celui de bouquetière sur les boulevards; mais que voulant se tirer de cet état qui a un peu dégénéré de la noblesse de son origine, depuis que Glycère vendait des bouquets aux portes des temples à Athènes, elle a acheté une grammaire de Restaut, et s'est mise à étudier la langue et la prononciation françaises, après quoi elle a essayé de jouer la comédie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant son début, elle s'est adressée à tous les auteurs, musiciens et poëtes, pour leur demander

conseil et profiter de leurs lumières avec un zèle vraiment infatigable et une docilité qui a eu pour récompense les applaudissemens qu'elle a obtenus dans les différens rôles qu'elle a joués. M. de Péquigny, aujourd'hui duc de Chaulnes, protecteur de ses charmes, ou, en style vulgaire, son entreteneur, l'a fait peindre par Greuze : ainsi, si nous ne la conservons pas au théâtre, nous la verrons du moins au salon prochain.

M. Boucher, premier peintre du roi, et l'un des plus célèbres artistes de notre Académie de peinture, est mort dans les derniers jours du mois de mai, à l'âge de soixante-six ans. Il avait depuis long-temps l'air d'un spectre, et toutes les infirmités inévitables d'une vie consumée dans le travail et dans le déréglement des plaisirs. Il avait une fécondité prodigieuse : aussi ses productions sont innombrables ; les cabinets de nos amateurs sont couverts de ses tableaux, leurs portefeuilles sont remplis de ses dessins. On l'appelait le peintre des grâces, mais ses grâces étaient maniérées ; c'était un maître bien dangereux pour les jeunes gens : le piquant et la volupté de ses tableaux les séduisaient ; et en voulant l'imiter, ils devenaient détestables et faux : plus d'un élève de l'Académie s'est perdu pour s'être livré à cette séduction. On pouvait appeler Boucher le Fontenelle de la peinture : il avait son luxe, sa recherche, son précieux, ses grâces factices ; mais il avait plus de chaleur que Fontenelle, qui, étant

plus froid, était aussi plus sage et plus réfléchi que Boucher. On pourrait faire un parallèle assez intéressant entre ces deux hommes célèbres : l'un et l'autre, dangereux modèles, ont égaré tous ceux qui ont voulu les imiter. L'un aurait perdu le goût en France, s'il ne s'était pas montré immédiatement après lui un homme qui, joignant le plus grand agrément à la simplicité et à la force du style, nous a dégoûtés pour jamais du faux bel-esprit; l'autre a peut-être perdu l'école française sans ressource, parce qu'il ne s'est pas trouvé à l'Académie de peinture un Voltaire pour préserver les élèves de la contagion. Malgré tous les griefs que les hommes d'un goût noble et sévère allégueront avec raison contre Boucher, dans l'état où est notre école, sa mort est une perte très-grande. Il a été précédé chez les morts par ses deux gendres. Deshays, peintre d'histoire, mourut il y a quatre ou cinq ans dans la force de l'âge; c'était le seul qui aurait pu nous consoler de la perte de Carle Vanloo. Baudouin, son second gendre, est mort l'hiver dernier, jeune aussi, épuisé par le travail et par les plaisirs. Il peignait à gouache ou en miniature, et il s'était fait un petit genre lascif et malhonnête qui plaisait beaucoup à notre jeunesse libertine. Boucher fut nommé premier peintre du roi après la mort de Carle Vanloo. Les fonctions de cette place sont très-étendues et très-belles : le premier peintre est l'ordonnateur de tous les ouvrages de peinture et de sculpture que Sa Majesté fait faire;

et en cette qualité il peut devenir le protecteur de tous les artistes ses confrères. Carle Vanloo ne savait faire que de beaux tableaux; il ne savait ni lire ni écrire : ainsi il ne se mêlait d'aucun détail de sa place; il en avait les honneurs et le titre; et Cochin, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture, en exerçait les fonctions. Boucher, successeur de Vanloo, infirme et caduc, laissa les choses sur le même pied; mais le roi vient de nommer pour son premier peintre M. Pierre, premier peintre de M. le duc d'Orléans, et celui-ci se trouve fort en état d'exercer, sans le secours de M. Cochin, toutes les fonctions attachées à sa place; il a conservé en même temps sa place au Palais-Royal.

M. Pigalle est parti au commencement de ce mois pour se rendre à Ferney, et pour y modeler la tête du patriarche, qui doit servir pour la statue qu'il commencera immédiatement après son retour. Il a voulu avoir un passeport de M. d'Alembert, qui lui a donné une lettre pour le patriarche (1).

La santé de M. d'Alembert, qui n'a jamais été forte, se dérange de plus en plus. Il a perdu le sommeil, et il maigrit de jour en jour. Il a été obligé, depuis plus de six mois, de renoncer à tout travail et à toute application; et cette privation du seul amusement d'une tête accoutumée

(1) Elle se trouve dans l'édition de Beaumarchais, sous la date du 30 mai 1770. (*Note de l'Ed.*)

à réfléchir, influe sensiblement sur son humeur. Il a eu peu de temps après son voyage de Postdam une maladie sérieuse et longue, dont il ne s'est jamais bien rétabli, et la faiblesse naturelle de son tempérament rend son état plus inquiétant.

Parmi les personnes remarquables qui ont souscrit pour la statue de M. de Voltaire, il ne faut pas oublier Jean-Jacques Rousseau. Cet homme célèbre, se trouvant à Lyon, s'est adressé à M. de La Tourette, secrétaire de l'Académie des sciences et belles-lettres de cette ville, pour faire passer son contingent ici. Il lui a écrit à cette occasion la lettre suivante :

17 $\frac{9}{2}$ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes!

« J'apprends, Monsieur, qu'on a formé le
» projet d'élever une statue à M. de Voltaire,
» et qu'on permet à tous ceux qui sont connus
» par quelque ouvrage imprimé de concourir
» à cette entreprise. J'ai payé assez cher le
» droit d'être admis à cet honneur pour oser y
» prétendre, et je vous supplie de vouloir bien
» interposer vos bons offices pour me faire ins-
» crire au nombre des souscrivans. J'espère,
» Monsieur, que les bontés dont vous m'honorez
» et l'occasion pour laquelle je m'en prévaux ici
» vous feront aisément pardonner la liberté que

» je prends. Je vous salue, Monsieur, très-
» humblement et de tout mon cœur. »

Signé Rousseau.

On a beaucoup raisonné sur les quatre vers qui se trouvent au commencement de cette lettre; on y a voulu trouver la satire du projet de la statue. Dépense d'esprit perdue. Le fait est que Jean-Jacques Rousseau a rimé cette formule dans sa détresse, pendant le fameux et terrible rêve où David Hume s'écria : *Je te tiens, Jean-Jacques!* Depuis l'accomplissement du rêve, Jean-Jacques met cette formule au haut de toutes les lettres qu'il écrit comme un préservatif, et comme les religieuses mettent *vive Jésus!* Il a aussi pris au docteur Tronchin sa manière de chiffrer la date de ses lettres, en partageant l'année par deux chiffres dont l'inférieur indique le nombre du mois de l'année, et le supérieur le jour de ce mois. On dit qu'il va arriver incessamment à Paris, et qu'il aura la permission d'y rester, à condition de se tenir tranquille et de ne rien imprimer. Cette dernière clause ne s'accorde guère avec nos intérêts.

Jean-Jacques a agi en homme d'esprit en souscrivant pour la statue de M. de Voltaire; et sa lettre serait même un petit chef-d'œuvre, s'il avait pu prendre sur lui de supprimer, pour cette fois sans conséquence, son petit quatrain plat : car il ne dit point du tout qu'il approuve cette entreprise, ni que celui qui est l'objet de l'hommage en soit digne; il dit qu'il y prend

part, et qu'il croit en avoir le droit. J'aime cette manière de se venger; mais je n'aime pas les singes. La Beaumelle, qui est venu à Paris après quinze ans de séjour en Languedoc, pour faire imprimer, dit-on, une traduction de Tacite, a voulu imiter M. Rousseau; il a envoyé sa souscription à madame Necker, et il a choisi pour cet envoi un vendredi, jour ordinaire du bureau philosophique dans cette maison. Madame Necker, en lui renvoyant son argent, lui a fait dire simplement qu'elle ne recevait point de souscriptions, ce qui est vrai. Palissot et Fréron ont été exclus dans les formes par arrêt de la cour des pairs, séante le 17 avril chez madame Necker; mais si ce pauvre Le Franc de Pompignan n'était pas si sot, il se serait vengé comme Jean-Jacques: actuellement il est trop tard, et l'honneur de l'invention restera tout entier à l'orateur genevois.

Il nous est venu de la manufacture de Ferney une très-petite feuille, assez bonne à conserver. Ce sont des *anecdotes sur Fréron, écrites par un homme de lettres à un magistrat qui voulait être instruit des mœurs de cet homme.* Feuille de quinze pages, qui a déjà été fourrée dans le recueil des choses utiles et agréables, et qui reparaît ici avec des augmentations. L'auteur a voulu imiter la manière de Plutarque, en rapportant un grand nombre de détails domestiques concernant son héros. On y calcule avec le plus grand soin combien de fois Fréron a été mis à la Bastille,

combien de fois au Fort-l'Evêque, combien de fois à Bicêtre. On y rapporte que son père était orfévre, et qu'il passe pour avoir été obligé de quitter sa profession, parce qu'il mettait de l'alliage, plus que de raison, dans l'or et l'argent; qu'il a épousé sa nièce, qui balayait la rue devant la boutique de sa sœur; que cette sœur, fripière de son métier, hait son frère le folliculaire; que ce frère a volé un couteau au chirurgien Louis; qu'il a obtenu, par le moyen d'une catin, dépositaire de lettres de cachet et sa protectrice, un ordre pour enlever son beau-frère, avocat au parlement de Bretagne; qu'il l'a garrotté lui-même, et conduit au cachot, en tenant ses chaînes, etc. Tous ces détails sont infiniment nobles et intéressans, comme vous voyez. Qui croirait que la même plume pût écrire la traduction de M. Plokof et les anecdotes sur Fréron? Sérieusement, je n'ai garde d'accuser le patriarche de ce tas d'ordures détestables; c'est quelque Thiriot ou quelque abbé de La Porte, tout aussi grand gueux que Fréron, qui lui fournit ces infamies, dont il a ensuite la faiblesse de souiller sa plume dans un moment de désœuvrement. Ce tas de bassesses contient aussi beaucoup de mensonges. On comprend, par exemple, Sedaine au nombre des croupiers de Fréron, c'est-à-dire de ceux qui travaillaient à ses feuilles; c'est un fait que Sedaine, très-estimé par ses mœurs et ses talens, n'a jamais connu ni Fréron, ni aucun de ses dignes associés.

Quand il arrive quelque accident dans une fourmilière par la faute et la sottise de trois ou quatre gros bonnets de fourmis, ces poëtes et les prêtres de cette canaille, menteurs de leur métier, ne manquent jamais d'attribuer ces malheurs à des causes surnaturelles, et de montrer le ciel en courroux : il suffit cependant de quelque sottise faite à propos et de quelques étourderies secondant cette sottise, pour causer de grands désastres dans une fourmilière sans que les élémens s'en mêlent. Un poëte anonyme vient de faire une ode sur le malheur inouï et incroyable de la soirée du trente mai dernier. Si M. Bignon, prevôt des marchands, aspire à la couronne civique, *ob cives servatos*, il aura de la peine à l'obtenir. Ce grand magistrat n'a pas manqué de se coucher cette nuit fatale à onze heures, comme à son ordinaire, en revenant de son beau feu, et de se montrer le surlendemain dans la loge de la ville à l'Opéra, sans doute dans le dessein de faire le plus grand éloge possible de la douceur des mœurs parisiennes.

J'ai eu l'honneur de vous parler d'une lettre des Indes, adressée à l'auteur du *Siècle de Louis XV*, c'est-à-dire, à M. de Voltaire, par un M. de La Flotte. Ce M. de La Flotte, embarqué sur l'escadre qui transportait le général Lally, a été témoin de la perte de l'Inde, sous la conduite de ce chef malheureux. Il ne dit pas quel emploi il avait dans l'armée; mais je crois que c'était

quelque emploi de plume. Il fut fait prisonnier par les Anglais, ainsi que tous les Français qui se trouvaient dans cette partie du monde. Il s'embarqua sur un vaisseau de la compagnie anglaise qui allait à la Chine, pour revenir de là en Europe. Il vient de publier des *Essais historiques sur l'Inde, précédés d'un Journal de voyages et d'une description géographiqne de la côte de Coromandel*, volume in-12 de 360 pages. Cela n'est pas merveilleux. M. de La Flotte n'a pas le coup-d'œil de M. Poivre; mais il est de ces voyageurs en qui j'ai confiance. Ceux qui ont beaucoup d'esprit me font toujours appréhender qu'ils ne tirent les faits plutôt de leur imagination que de la réalité; et s'ils ont l'esprit porté aux systèmes, ils perdent tout crédit dans le mien. Un esprit ordinaire rapporte les choses bonnement et pauvrement comme il les voit: il se concilie ma confiance, précisément parce qu'il ne songe pas à la captiver. On parcourt avec plaisir ces *Essais sur l'Inde*, quoique dépourvus de toute espèce d'agrément de style, et quoiqu'ils ne rapportent souvent que des choses communes et connues. M. de La Flotte est partisan secret, mais de bonne foi, de M. de Bussy, qui s'est fait prôner par ses avocats comme un autre Scipion, même quant à l'article de la continence. Je doute que la continence de Scipion-de-Bussy dans l'Inde devienne jamais un sujet de tableau pour nos peintres. Le hasard m'a procuré des notions très-particulières qui ne me permettent pas de me joindre aux prôneurs de

Scipion-de-Bussy. Quant au malheureux Lally, je me tiens au mot de M. d'Alembert, qui disait que c'était un frénétique qui méritait de mourir de la main de tout le monde, excepté de celle du bourreau.

On a publié une *Relation de l'île de Corse, ou Journal d'un Voyage dans cette île, et Mémoires de Pascal Paoli; par Jacques Boswell, écuyer. Traduit de l'anglais par J. P. J. Dubois.* Cet ouvrage, imprimé en Angleterre pour la première fois en 1767, jouissait d'une telle réputation que le gouvernement de France crut devoir prendre des mesures pour empêcher la traduction de paraître; mais ces mesures, comme il arrive, n'ont fait qu'augmenter la curiosité du public. Elle a enfin paru en Hollande l'année dernière, et il vient d'en percer quelques exemplaires à Paris, parce que le procès de la Corse est plaidé et jugé, et que personne ne s'en occupe plus aujourd'hui. Mais depuis que les Français sont maîtres de cette île, il me semble qu'ils attaquent la véracité de M. Boswell, et qu'ils prétendent que sa relation n'est qu'un roman. Il m'est impossible d'avoir un avis sur ce procès.

M. Le Franc de Pompignan, moins célèbre par ses travaux littéraires et sa petite vanité que par les châtimens exemplaires dont elle a été suivie, a publié depuis peu une traduction française des *Tragédies d'Eschyle*. Volume in-8° d'environ 550

pages. Ce pauvre M. de Pompignan inventerait aujourd'hui l'Evangile et l'Alcoran, qu'il ne se relèverait pas de l'état d'humiliation dans lequel il s'abreuve de larmes depuis dix ans, c'est-à dire depuis l'époque des abominables plaisanteries de Ferney. On n'a parlé de sa traduction que pour faire remarquer dans ses notes de petits traits lancés à la sourdine et avec une grande timidité contre M. de Voltaire, qui ne daignera pas s'en apercevoir : on ne se venge pas de la petite fureur innocente d'un ennemi terrassé depuis dix ans. Il nous manquait une traduction complète des *Tragédies d'Eschyle*, nous n'en avions que les extraits informes du père Brunoi : nous allons avoir encore une autre traduction de ce poëte ; M. du Theil, officier aux Gardes Françaises, grand amateur du grec, a précisément entrepris le même travail que M. de Pompignan ; et l'on dit que, quoique celui-ci l'ait prévenu, il n'en publiera pas moins sa traduction *d'Eschyle*, qui doit lui assurer la première place vacante à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Nous avons un certain M. Mercier, infatigable barbouilleur, qui a de la chaleur et qui l'emploie à composer des pièces qui n'ont pas le sens commun. Il paraît avoir pris à tâche d'emprunter non les sujets mais les titres de pièces connues, et de les remplir à sa manière. Il a traité ainsi, il y a quelque temps, *le Marchand de Londres ;* il vient de publier *le Déserteur, drame en cinq actes et*

en prose, qui n'a rien de commun avec celui de Sedaine. Je n'ai pas le courage de vous ennuyer de l'exposition du sujet et de la conduite de cette pièce : elle ne laissera pas d'être remarquable par l'absurdité rare de sa fable et de son plan, et de ses moyens.

COMPILATIONS *en tout genre et de toute espèce.*

Dictionnaire historique des Cultes religieux établis dans le monde, depuis son origine jusqu'à présent. Trois volumes in-8° avec figures. Compilation de la boutique de Vincent, dont l'abbé de La Porte est, je crois, le premier compagnon.

Histoire universelle, imitée de l'anglais, par M. Turpin. Tome premier, contenant l'histoire du monde depuis la création jusqu'à la naissance des empires. Volume in-12 de près de 500 pages, qui sera suivi d'un nombre infini d'autres, si vous avez la bonté de les acheter. Vous connaissez l'immense compilation anglaise, intitulée : *Histoire universelle*, et traduite en français depuis long-temps. Voici maintenant M. Turpin qui a fait avec un libraire un traité à tant la feuille pour réduire cette immense compilation en une plus petite. Ce M. Turpin meurt de faim, et c'est tout ce qu'il a de commun avec M. le comte de Turpin, maréchal de camp et écrivain militaire, qui a épousé la fille du maréchal de Lowendal, et qui n'en est pas plus à son aise.

L'Esprit de Henri IV, contenant des traits et anecdotes remarquables, et quelques lettres de ce

prince. Volume in-8°. Reste à savoir si la faim a droit de rendre sacrilége, c'est-à-dire si un pauvre diable, en raison de son appétit, peut être excusable d'avoir compilé les paroles sacrées de Henri IV. Il dira sans doute pour ses raisons qu'on ne saurait les réimprimer trop souvent, ni en perpétuer la mémoire avec trop de soin, et il a raison; quoiqu'il n'y ait aucun mérite à avoir fait cette rapsodie, on la parcourt cependant avec beaucoup de plaisir, parce que le fumier de l'éditeur n'a pu rien ôter du prix des diamans qui parent un prince dont la mémoire sera toujours chère et sacrée. Je vous conseille donc de donner la préférence au compilateur sur le panégyriste, et je vous promets que vous lirez avec infiniment plus de plaisir cet *Esprit* de Henri IV que l'*éloge* de ce grand roi par le marquis de Villette.

Dictionnaire portatif du Commerce, contenant la connaissance des marchandises de tous les pays, et où se trouvent les principaux et nouveaux articles, concernant le commerce, l'économie, etc. Volume in-4°. Je crois qu'il se vend aussi en quatre volumes in-12. Voilà donc du portatif, en attendant l'immense *Dictionnaire du Commerce* promis par l'abbé Morellet, et qui ne se fera vraisemblablement jamais. Il est vrai que beaucoup de gens s'en consolent depuis les preuves que cet écrivain a administrées, qu'un bon raisonneur et un bon esprit sont deux choses fort diverses.

JUILLET 1770.

Paris, 1er juillet 1770.

LA fête par laquelle la ville de Paris a voulu célébrer le mariage de Monseigneur le Dauphin, a été, avant son exécution, un objet de raillerie publique, et est devenue ensuite un sujet de deuil pour les citoyens. Le prevôt des marchands, M. Bignon, assisté de ses échevins et conseillers de ville, a pris, à cette occasion, des mesures si bien combinées que la place destinée aux réjouissances a été transformée en champ de bataille jonché de morts, où, de fait, près de mille citoyens ont perdu la vie.

Cet événement sans exemple, et que la postérité aura de la peine à croire, se trouve pour les témoins oculaires l'événement du monde le plus simple : l'incurie la plus répréhensible, bien loin de remédier aux inconvéniens du premier choix de l'emplacement, les a rendus funestes. Tout ce que les puissans génies des prevôts des marchands et échevins réunis ont pu inventer de plus récréatif pour célébrer un événement aussi auguste que l'hyménée de l'héritier présomptif du royaume, c'était de placer des boutiques entre les arbres du boulevard du nord de cette capitale, et d'y faire tenir la foire la plus triste, la plus insipide du monde, et qu'ils eurent grand soin de déclarer non franche dans leurs placards, de peur qu'on ne les soupçonnât de vouloir ac-

corder aux marchands forains quelque exemption d'impôts passagère en faveur d'une solennité si importante : à cette occasion, ils firent éclairer le boulevard par de petites lanternes, placées de distance en distance, sous les arbres, et qui donnèrent à cette foire l'air le plus misérable et le plus pauvre. Ensuite ils résolurent d'anticiper sur le feu que la ville est en usage de faire tirer tous les ans la veille de la Saint-Jean sur la Grève, de le renforcer et de le faire tirer, le trente mai, sur la nouvelle place de Louis XV, dont la colonnade serait illuminée après le feu, ainsi que toutes les façades des maisons de la capitale : en conséquence, ils firent construire une espèce de décoration la plus étroite et la plus mesquine qu'il fût possible de voir. Au lieu de placer cette décoration et le feu, ou vis-à-vis le Pont-Tournant des Tuileries, ou en face de la rivière, où le plus grand nombre de citoyens possible aurait pu jouir de ce spectacle, on érigea, mais de guinquois, la charpente et sa décoration, en face de cette rue appelée Royale, qui conduit de la porte Saint-Honoré, où finit le boulevard, dans la place de Louis XV; et c'est pour les spectateurs, placés dans cette enfilade étroite, que le feu devait être tiré : ceux qui étaient sur la place même ne pouvaient le voir que par derrière ; les personnes de rang étaient placées dans les deux colonnades de la place qui sont séparées dans leur milieu par cette rue Royale dont j'ai parlé. Remarquez que cette rue, nouvellement alignée,

n'est pas encore achevée, qu'elle est beaucoup plus large du côté de la place qu'à l'autre bout, du côté de la porte Saint-Honoré, où il y a encore de vieilles maisons à abattre; remarquez aussi qu'elle n'est pas encore pavée, et qu'il y avait des deux côtés plusieurs larges fossés, creusés apparemment pour l'écoulement des eaux, ou peut-être pour empêcher les voitures de passer ailleurs que sur le milieu de la rue qui est pavée; remarquez qu'il ne vint dans la tête d'aucun des grands ordonnateurs de cette fête de faire remplir ces fossés, mais que le lendemain du désastre on eut grand soin de les combler; et vous ne serez plus étonné de ce qui est arrivé. Cependant, de tous ces arrangemens si peu réfléchis, il ne serait vraisemblablement résulté aucun accident, si l'on avait voulu s'occuper de la police des carrosses, et publier la veille, ou le jour même, la route par laquelle il serait permis aux carrosses d'arriver sur la place, et celle par laquelle ils seraient obligés de s'en retourner. Cette précaution fut absolument négligée. Le prevôt des marchands ne songea qu'à se maintenir dans son droit d'exercer la police dans toute l'enceinte de la place, et à empêcher le lieutenant-général de police d'y faire aucune fonction; il ne pensa seulement pas à faire prier le gouverneur des Tuileries de laisser le Pont-Tournant ouvert, afin qu'une bonne partie du peuple pût défiler, à pied, après le feu, par le jardin des Tuileries. Ce pont fut fermé à l'heure ordinaire, de sorte que ce débouché

nécessaire manqua absolument. Moyennant ces données, le désastre devint inévitable.

Malgré le plus beau temps du monde, le feu ne réussit point, parce qu'au lieu de prendre aux pièces d'artifice, il prit à la charpente, et causa un incendie; on fut obligé de faire venir les pompes pour l'éteindre, et ces pompes ne purent arriver que par la rue Royale : surcroît d'embarras. Il était aisé de prévoir qu'après le feu tiré le peuple qui était sur le boulevard voudrait arriver par la rue Royale sur la place pour voir l'illumination des colonnades, et qu'au contraire, le peuple de la place se mettrait à défiler par la même rue Royale pour se rendre au boulevard, et y jouir de cette belle foire dont j'ai parlé. Ces deux colonnes devaient nécessairement se rencontrer nez à nez, et le choc devenir aussi dangereux qu'inévitable : comme la rue Royale a la forme d'un entonnoir, ceux qui se trouvèrent engagés dans le fond de cet entonnoir ne purent déboucher à cause de la colonne opposée qu'ils rencontrèrent, et furent de plus en plus pressés par la foule dont ils étaient suivis, et qui, par le côté large, s'engageait dans cette route fatale pour percer de la place au boulevard. Dans ce moment critique les carrosses s'ébranlèrent et voulurent prendre le même chemin : il est fâcheux que, dans ces occasions, les personnes considérables croient de leur dignité d'aller à six ou huit chevaux, et *surtout d'avoir l'air et le jeu de gens pressés*. Dès que l'on vit ces

carrosses engagés dans la rue Royale, le peuple, de peur de se trouver sous les chevaux, se jeta du milieu sur la droite et sur la gauche ; ceux qui y étaient déjà furent poussés par ce choc dans les fossés qu'ils ne soupçonnaient pas sous leurs pieds : alors, culbutés les uns sur les autres, étouffés, écrasés, l'air ne retentit plus que des cris et des hurlemens affreux des mourans. Un grand nombre de personnes de la première distinction qui avaient donné rendez-vous à leurs carrosses à quelque distance de la place, et qui croyaient pouvoir le regagner à pied, se trouvèrent dans cette foule, et coururent le plus grand risque de perdre la vie. M. le maréchal de Biron, colonel des Gardes Françaises, fut de ce nombre, et dut la vie à un sergent de son régiment. Quelques soldats et sergens de ce régiment rendirent les plus grands services dans cette funeste bagarre, et sauvèrent la vie à une infinité de personnes connues : malheureusement ils ne purent donner ces secours qu'en écrasant et étouffant ce qui se trouvait autour d'eux ; il n'y avait pas d'autre moyen de dégager ceux dont ils avaient entrepris le salut ; deux de ces infortunés, après avoir sauvé la vie à plusieurs personnes, périrent eux-mêmes misérablement dans la presse. Il est aisé de s'imaginer l'affliction et le deuil qui suivirent cette scène tragique : toute la nuit fut employée à débarrasser le champ de mort des cadavres dont il était jonché, à les faire

porter dans un cimetière proche de la place, et à les faire reconnaître, dans ce lieu de désolation, par leurs parens et leurs amis.

Madame la Dauphine, qui arrivait avec Mesdames de France, par le chemin de Versailles, pour voir l'illuminatien de la place, ayant appris le malheur qui venait d'arriver, rebroussa chemin; et deux jours après elle envoya, ainsi que M. le Dauphin, l'argent de son mois à M. de Sartine, pour le soulagement des malheureux qui avaient fait des pertes dans cette fatale nuit.

Le lendemain on apprit que M. Bignon, après avoir vu le succès de sa belle fête, était revenu chez lui, en carrosse et en bonne santé, entre dix et onze heures du soir; qu'à onze heures il avait été dans son lit suivant son usage, et qu'il avait reposé tranquillement, et passé une fort bonne nuit. Le surlendemain il eut l'attention de se trouver à l'Opéra, dans la loge de la ville, pour bien prouver au public qu'il n'était ni malade, ni affligé; et il ne se trouva pas un patriote pour lui jeter une couronne civique à la tête, *ob cives servatos*: il y a même toute apparence que, pour reconnaître ses soins, il sera continué dans sa place pendant trois autres années. Le parlement a pris connaissance de ce désastre; mais tout ce qui résultera de cette enquête, c'est que les morts ont tort. On doit la justice à M. de Sartine qu'il a été infiniment touché de cette catastrophe, quoiqu'il n'eût pas dépendu de lui de la prévenir, les magistrats de la ville se trouvant seuls chargés

des détails de la police relative à ces sortes de fêtes, et les magistrats supérieurs n'y concourant que lorsqu'ils sont requis.

Les spectacles donnés à la cour, à l'occasion de ce mariage, n'ont pas eu des suites aussi funestes que les fêtes de Paris ; mais ils ont en général peu réussi, et ont fait peu d'honneur aux ordonnateurs. Le feu d'artifice et l'illumination du parc de Versailles ont eu seuls beaucoup de succès. La nouvelle salle d'Opéra, construite à Versailles sur les dessins de M. Gabriel, premier architecte du roi, a servi, pour la première fois, à ces fêtes. Cette salle est, sans doute, très-magnifique; mais cette grande profusion d'ornemens et de dorures est elle-même un grand défaut ; on dira à l'architecte : Ne pouvant la faire belle, tu l'as faite riche. La beauté d'une salle de spectacle consiste dans la plus grande simplicité, dans la commodité et l'égalité des places, dans la facilité des communications, etc. Si vous élevez une colonnade circulaire au-dessus des premières loges, il est clair que vous bridez, par ces colonnes, les yeux d'une infinité de spectateurs qui ne pourront plus voir le théâtre; si vous suspendez des lustres superbes entre chaque colonne, vous éclairerez bien la salle, mais l'illumination du théâtre s'en ressentira nécessairement et ne fera plus d'effet; si vous prodiguez l'or et les dorures, ce sera encore aux dépens de la décoration théâtrale, que vous écraserez par les couleurs trop brillantes de la salle. Voilà

les premières notions sur la décoration et l'illumination des théâtres. A cela on répond que la salle de Versailles ne doit pas seulement servir aux spectacles de la cour, mais aussi au festin ou souper royal, au bal paré, etc., dans ces occasions augustes et solennelles. Je dis que c'est une fausse vue que de vouloir adapter le même bâtiment à des usages si différens; qu'un roi de France est assez riche pour avoir une salle de bal à part; qu'en employant la salle d'Opéra à cet usage, l'expérience a prouvé que ses ornemens étaient beaucoup trop brillans, puisque la cour dans toute sa magnificence, les femmes, malgré leur plus grande parure et tous les diamans du Brésil, avaient été effacées par l'éclat de la décoration. Une autre bévue incompréhensible, c'est que, dans cette salle magnifique, il n'y a de la place que pour environ quatorze ou quinze cents personnes, et qu'à l'exception de l'amphithéâtre réservé à la famille royale, et des premières loges, le reste des spectateurs paraît plutôt relégué dans des coins et dans des niches qu'admis au spectacle de son souverain; on a pratiqué aussi des niches grillées sous l'amphithéâtre et les premières loges; et pour leur ménager la vue du théâtre, on a enterré le parquet de façon que, lorsqu'on y est assis, on ne voit guère que la tête des acteurs. On dit, quant au nombre des places, que quatorze cents suffisent dans les jours ordinaires de comédie, et qu'il n'y a rien de si triste qu'une salle trop vaste et peu garnie de spectateurs. Je

réponds qu'on ne doit pas jouer la tragédie et la comédie sur le théâtre de l'Opéra, parce qu'elle ne fait pas d'effet sur un si grand théâtre, comme l'expérience vient de le démontrer; qu'il doit y avoir, pour ces représentations, un petit théâtre à part; mais que ce petit théâtre ne doit pas être un trou de garderobe, comme celui sur lequel on a joué la comédie à Versailles jusqu'à ce jour; qu'il n'y a point de prince en Europe qui, à ses Opéras, ne place deux, trois et jusqu'à quatre mille spectateurs, et que l'architecte est inexcusable de n'avoir pas ménagé cette facilité au souverain d'un grand royaume, lorsqu'il marie son petit-fils.

Quoi qu'il en soit de cette magnifique salle, M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en exercice, y a fait représenter, pendant les fêtes du mariage, l'opéra de *Persée*, de Quinault et Lulli, à cause de sa nouveauté sans doute, et l'opéra de *Castor et Pollux*, de Bernard et Rameau. Madame la duchesse de Villeroi, fille de M. le duc d'Aumont, a présidé, comme ordonnatrice, à toutes les répétitions. L'opéra de *Persée* a magnifiquement ennuyé; toutes les machines ont manqué, comme il devait arriver sur un théâtre tout neuf; le seul moment piquant du spectacle a été l'ouvrage du gros Persée; Persée-le-Gros s'est laissé choir aux pieds d'Andromède dans le moment décisif; cette chute a beaucoup fait rire madame la Dauphine.

Indépendamment de ces opéras, on a représenté,

sur ce théâtre, la tragédie d'*Athalie* par Racine, et celle de *Tancrède*, par M. de Voltaire, et mademoiselle Clairon a joué dans les deux pièces. L'illustre Clairon aurait désiré que le roi lui fît dire qu'il verrait avec plaisir qu'elle remontât sur le théâtre, et ce mot aurait suffi pour la faire rentrer à la Comédie française; mais Sa Majesté ne s'est pas prêtée à cette insinuation. Cependant il a été décidé par madame la duchesse de Villeroi que le mariage d'un Dauphin ne pouvait être célébré sans mademoiselle Clairon, qui a toujours conservé la passion de son métier, quoiqu'un moment de dépit l'ait fait renoncer au théâtre de sa gloire. La passion ne donne pas toujours de bons conseils. Il fallait que l'illustre Clairon considérât qu'elle était dans l'âge où l'on n'acquiert plus; que près de cinq ans de retraite pouvaient avoir influé sur sa figure et même sur son talent; mais elle n'a fait aucune de ces réflexions, et a fait même une faute plus grave. Le rôle d'Athalie appartient de tout temps à mademoiselle Dumesnil; ce n'est que dans l'absence de cette actrice que mademoiselle Clairon l'a quelquefois joué, mais rarement et toujours sans succès, parce que c'est un rôle passionné, et troublé et emporté, où l'art et le jeu raisonné sont mortels. Enlever ce rôle à une ancienne actrice, dans une occasion solennelle, c'était un très-mauvais procédé. Du moment qu'on sut cet arrangement à Paris, il ne fut plus possible à mademoiselle Dumesnil de se montrer sur le théâtre sans des transports d'applaudis-

semens. Grâce à la protection de madame la comtesse du Barry, les fêtes de la cour furent augmentées d'une représentation de la tragédie de *Mérope;* mademoiselle Dumesnil y parut dans un habit donné par sa protectrice ; elle y eut le plus grand succès ; et le roi lui fit dire après la pièce qu'il n'avait jamais été plus content d'elle. Avec ces dispositions, mademoiselle Clairon aurait joué le rôle d'Athalie comme une divinité, qu'elle n'y aurait pas réussi ; et l'on s'accorde à dire qu'elle y joua mal : aussi, sa chute fut complète. Elle ne réussit pas mieux dans le rôle d'Aménaïde de la tragédie de *Tancrède.* Je me trouvai à ce spectacle, et je fus singulièrement surpris de la lenteur et de la monotonie qu'elle mit dans ce rôle qui lui avait fait autrefois une réputation si brillante, et dont les actrices les plus médiocres se sont toujours tirées avec succès. C'est qu'à un certain âge on ne peut pas interrompre son métier cinq ans de suite, sans porter à son talent un coup funeste. Un autre sujet d'étonnement pour moi, c'était de la voir infiniment mal habillée, elle que j'avais vue si profonde dans la recherche et dans l'art de se bien mettre au théâtre : sa robe était d'une couleur fausse, entre le brun et le jaune, et lui donnait l'air d'une petite vieille ratatinée ; on remarqua aussi qu'elle avait la bouche de travers, comme si elle venait d'avoir une attaque d'apoplexie. Ce mauvais succès et les dégoûts qui en sont inséparables nous auront privés pour toujours de

l'occasion de revoir cette célèbre actrice sur la scène. On a fait à ce sujet des vers assez mauvais. Je ne les transcris ici que pour vous prouver que cette pauvre Clairon a reçu le coup de pied de l'âne.

Indécemment tu quittas Melpomène,
Et tu veux, Fretillon, remonter sur la scène;
Par la brigue écarter les talens de la Cour,
Et seule avoir l'honneur de paraître au grand jour?
C'était assez de gloire, impudente héroïne,
Que d'avoir en débauche égalé Messaline.

Ce qu'il y de plus remarquable dans les spectacles de la cour, c'est la *Tour enchantée*, ballet figuré, mêlé de chant et de danse, représenté devant le roi le vingt juin dernier; c'est la seule nouveauté qu'il y ait eu parmi ces spectacles. Madame la duchesse de Villeroi a entendu parler de ces magnifiques ballets donnés à la cour de Stuttgard par Noverre; elle a voulu les imiter; et pour perfectionner le genre, elle a cru qu'il n'y avait rien de plus beau que d'y faire brailler, de temps en temps, quelque litanie de chant français. Elle a donc fait un centon d'airs de danse, coupés par des psalmodies, le tout arrangé par Dauvergne, le plus plat et le plus froid des compositeurs de France, ce qui veut beaucoup dire. M. Jolliveau, qui se dit secrétaire perpétuel de l'Académie royale de musique, parce qu'il tient registre des loges louées à l'Opéra, a fait les paroles; madame la duchesse y a été pour la partie du génie, c'est-à-dire de

l'invention. Une princesse malheureuse se trouve enfermée dans une tour enchantée par des génies malfaisans; son amant détruit le charme, et la délivre : voilà toute la dépense de madame la duchesse en génie. Après quoi on célèbre la délivrance de la princesse par des jeux et par un carrousel; et comme madame la duchesse a ouï dire que, sur les théâtres étrangers, on voyait souvent des chevaux réels dans les pompes de triomphe ou autres spectacles, elle a aussi fait promener des chevaux attelés à des cabriolets sur le théâtre de Versailles. Cette *Tour enchantée*, parfaitement ridicule, a été sifflée d'un commun accord. C'était une petite machine en vert et blanc de papier huilé, la plus mesquine possible; on y voyait la princesse Sophie Arnoud à travers une petite porte de gaze blanche; elle se désolait, un mouchoir blanc à la main, et faisant des bras dans une espèce de char qui la balançait.

Elle avait l'air d'un avorton conservé dans un bocal d'esprit de vin, comme on les place dans les cabinets d'histoire naturelle. On fit cette remarque à Sophie Arnoud après la pièce, et elle répondit que *c'était tout simple, puisqu'elle était le fruit d'une fausse couche de madame la duchesse de Villeroi*. Au moment du désenchantement on eut beau siffler, la tour de papier huilé ne voulut jamais s'écrouler; les deux géans qui la gardaient tombèrent dans la trappe; c'étaient deux soldats aux gardes, dont l'un fut grièvc-

ment blessé à cette occasion; mais la tour ne voulut jamais disparaître, malgré les beaux bras de la princesse qui se balançait dans son char, derrière la porte de gaze, de la manière du monde la plus tragique; pour achever de la délivrer, on fut obligé d'emporter le papier huilé par morceaux. Il serait difficile, comme je l'ai dit, d'imaginer un spectacle plus mesquin, plus absurde, plus ennuyeux et plus complètemeut ridicule que celui de *la Tour enchantée.*

Il vient de paraître un nouvel ouvrage sur l'art important de la coiffure; il a pour titre: *le Coiffeur d'homme et de femme;* on peut l'avoir complet pour six francs, ou bien, suivant qu'on a la vocation et le goût de ne coiffer qu'un des deux sexes exclusivement, on peut se procurer, pour trois livres, la science de coiffer le sexe qu'on a choisi de préférence. Nous devons ce nouveau bienfait à M. de La Garde, jeune coiffeur, qui nous apprend, en passant, que mademoiselle sa sœur compose et vend une excellente pommade. Si mademoiselle de La Garde est jolie, je ne doute pas du succès et du débit de sa pommade. Je ne doute pas davantage du mérite de monsieur son frère; mais il doit cependant une chandelle à la Providence de l'avoir délivré d'un dangereux rival; l'illustre M. Le Gros, si connu aux Quinze-vingts et dans toute l'Europe, par son art de coiffer les dames, a perdu la vie dans la nuit fatale du 30 mai; il a été trouvé

étouffé, ainsi qu'un Martin, célèbre vernisseur et descendant de ce grand Martin qui a rendu son nom immortel par ses vernis. Cette nuit a donc été assez funeste aux arts, comme vous voyez. Andromaque-le-Gros revint sur le champ de mort, vers les trois heures du matin, n'ayant pu rentrer chez elle; on lui apprit le sort de son époux avec tous les ménagemens possibles; elle répondit, avec une présence d'esprit merveilleuse: *Voilà qui est fort bien, mais encore faut-il que je prenne mes clefs dans sa poche pour pouvoir rentrer chez moi.* A ces mots, on entendit l'ombre d'Hector-le-Gros pousser un cri plaintif, et sa veuve éplorée alla se coucher.

L'ouvrage lumineux et profond de M. l'abbé Galiani, sur le commerce des blés, a jeté l'alarme dans le camp des économistes; leurs champions se sont armés de toutes pièces, pour combattre le champion napolitain; et comme ils n'ont pas cru pouvoir opposer à ses forces une digue de raisonnemens assez puissante, ils se sont bornés à lâcher sur lui le torrent des injures. L'abbé Baudeau a engagé le combat par des *Lettres d'un amateur à M. l'abbé G***, sur ses Dialogues anti-économistes;* il se proposait d'en publier une tous les huit jours, et de faire mourir ainsi l'athlète napolitain à petit feu; mais le public a jugé ces lettres si mauvaises que l'auteur n'a jamais osé publier la troisième. Le grand rêveur de bien public, M. Mercier de La Rivière, a paru ensuite

dans l'arène avec un volume in-12 de 418 pages, intitulé : *l'Intérêt général de l'Etat, ou la liberté du commerce des blés démontrée conforme au droit naturel, au droit public de la France, aux lois fondamentales du royaume, à l'intérêt commun du souverain et de ses sujets dans tous les temps, avec la réfutation d'un nouveau système publié en forme de dialogues sur le commerce des blés*. Il ne manque à ce pauvre M. de La Rivière, dévoré du zèle du bien public, que l'entendement des choses qu'il prétend enseigner ; c'est un bon-homme qui accouche, en rêvant, d'un système de mots auxquels il trouve apocalyptiquement un sens suivi ; c'est un auteur à idées liées comme *l'abbé M****; mais celui-ci n'a pas le mérite apocalyptique des économistes ; il fait des raisonnemens, et dit des pauvretés en termes clairs ; aussi n'est-il pas dans le giron de l'église économistique, mais à la porte, ni dehors ni dedans, et ne jouissant pas de la considération que donne aux docteurs de la secte l'obscurité du style et des idées. Il a aussi fait un gros ouvrage contre le livre de l'abbé Galiani ; il l'a écrit avec une telle rapidité et une telle assiduité, que la peau de son petit doigt, à force de se frotter contre son bureau, s'est entièrement usée ; il portait ainsi les stigmates de sa foi robuste dans les principes des économistes, sans avoir les honneurs de saint. Bien plus, il fit imprimer sa réfutation à ses dépens ; il voulait la vendre à son profit ; et lorsqu'il touchait au terme de ses espé-

rances, d'en tirer autant d'argent que de gloire, M. le contrôleur général lui fit défendre de publier son livre, et lui fit dire qu'il le rendait responsable de tous les exemplaires qui paraîtraient. Voilà donc M. l'abbé M****** riche d'une édition entière et de quinze cents livres de frais. On a accusé le procédé du ministre de dureté; mais il faut cependant être équitable, et dire qu'il est de la dernière impertinence d'écrire en enthousiaste sur la liberté illimitée de l'exportation, au moment où presque toutes les provinces du royaume sont désolées par la disette. Ceux qui sont délicats en fait des procédés honnêtes ne trouvent pas l'abbé M****** trop mulcté de quinze cents liv. pour avoir écrit contre l'abbé Galiani; il a vécu avec ce charmant abbé dix ans; il l'a nommé son ami; il en a reçu des services d'amitié. Des personnes un peu difficiles prétendent que s'il croyait devoir combattre publiquement les idées de son ami, il fallait commencer par lui communiquer sa réfutation, et ne la pas publier sans son aveu; cela supposait une réfutation, en tout sens, honnête et polie, telle que doit être la discussion entre honnêtes gens, et surtout entre amis. Il y a des gens qui prétendent que sa critique est plus amère que solide; et moi je me garderai bien de juger ce procès, parce que je n'ai nulle envie de lire le bavardage délayé de l'abbé mulcté; il a fait pour moi ses preuves de bon esprit et d'écrivain judicieux dans l'affaire de la Compagnie des Indes; il m'a démontré qu'on pouvait

être à la fois un grand raisonneur, un esprit bien absurde et un brouillon bien étourdi; je le tiens quitte de toute nouvelle preuve. Quant à Saint-Jean de La Rivière *in aquis*, remarquez, sur le titre de son Apocalypse, les mots *dans tous les temps*, et vous serez en état de vous former une idée de la sagesse de ces rêveurs-là; ils ne se doutent pas seulement qu'une loi politique, bonne dans tous les temps, n'est précisément d'usage dans aucun temps, ni dans aucun lieu. Un troisième abbé, dit Roubaud, docteur de l'école absurde, ayant remarqué le grand succès de l'ouvrage de l'abbé Galiani, et l'ayant attribué à la gaieté qui y règne, a voulu faire le plaisant en le réfutant, et a cru que rien n'était si plaisant que de dire des injures à son adversaire. Il a intitulé sa réfutation : *Récréations économiques, ou Lettres de l'auteur des Représentations aux Magistrats, à M. le chevalier Zanobi, principal interlocuteur des Dialogues sur le Commerce des blés.* Ces récréations forment une brochure in-8° de 237 pages, qui est restée aussi obscure que les autres faits d'armes des économistes.

Outre ces combats des moulins à vent contre le chevalier Zanobi, nous avons eu, en fait de fatras économique, plusieurs autres ouvrages, dont la lecture n'a pas encore guéri les plaies que l'agriculture reçoit journellement de la taille arbitraire et d'autres petits inconvéniens encore subsistans; je me bornerai à en indiquer deux. Le premier a pour titre : *Traité politique et écono-*

mique des communes, ou *Observations sur l'agriculture, sur l'origine, la destination et l'état actuel des biens communs, et sur les moyens d'en tirer les secours les plus piquans et les plus durables pour les communautés qui les possèdent et pour l'Etat;* ces secours piquans forment un vol. in-8°. L'autre brochure de 200 pages, pareillement in-8°, est intitulée : L'*Ami du Prince et de la Patrie*, ou *le bon Citoyen;* c'est un recueil de dialogues entre un sage et un laboureur. L'histoire du sage est développée dans l'introduction, sous ce titre : *Le Bon Seigneur;* et dans l'avertissement, vous trouverez encore une autre anecdote intitulée : *Le Paysan saxon*. J'observerai ici, en passant, au bon citoyen et à l'homme aux secours piquans, et à tous les rêveurs de bien public, que le paysan du duché d'Altembourg est laborieux, industrieux, entendu, économe, riche au point qu'il donne huit ou dix mille écus à sa fille, en la mariant au fils du laboureur, son voisin, sans que lui ni son voisin ait jamais entendu parler ni de M. le chevalier Zanobi, ni de M. le marquis de Mirabeau, ni des *Ephémérides du Citoyen*, ni de l'*Ordre essentiel* de M. de La Rivière; ce qui me fait croire que le bon gouvernement a plus d'influence sur l'agriculture que les bons bavards. J'ajoute que pour m'instruire dans la science économique j'aimerais mieux assister aux récréations des paysans du pays d'Altembourg, lorsqu'ils jouent les dimanches aux quilles, que de lire les *Récréations éco-*

nomiques de l'abbé Roubaud, et les découvertes de l'abbé Morellet. Cependant, comme je ne veux pas mourir dans l'impénitence finale, je m'engage d'abjurer et de croire à l'influence immédiate de nos rêveurs économiques, sur le bonheur de la France, le jour où j'aurai remarqué à nos paysans français l'assurance, le maintien des paysans d'Altembourg, avec des habits aussi bien étoffés et des culottes aussi amples, et des filles aussi bien dotées que j'en ai vu dans ce pays-là.

M. de Saint-Lambert, ayant été élu par l'Académie française à la place du feu archidiacre abbé Trublet, a prononcé son discours de remercîment, le vingt-trois du mois dernier, dans une séance publique de MM. les quarante. Ce discours trace rapidement et légèrement l'histoire de la littérature française, depuis sa naissance jusqu'à nos jours. Il a été assez bien reçu du public à la séance de l'Académie; depuis qu'il est imprimé, il est absolument tombé, et l'on en dit beaucoup de mal. J'avoue que cette rigueur me paraît injuste: si vous voulez un discours sublime, il ne l'est pas; mais il y en a eu de plus mauvais prononcés dans ces augustes assemblées: d'ailleurs, on est convenu, de tout temps, que quelques phrases ingénieuses en feraient l'affaire.

On reproche à M. de Saint-Lambert d'avoir tout loué et d'avoir trop loué; mais c'est l'esprit de l'institut; il ne faut donc pas chicaner l'ora-

teur. On lui a donné à la porte de l'Académie un encensoir, à condition qu'il en dirigerait les coups, non-seulement en arrière sur les fondateurs, mais encore en avant vers les principaux nez académiques. Le nouvel académicien a fait son service d'encensoir à merveille, et il n'y a point d'habitué de paroisse qui sache mieux lancer le sien vers le porteur du Saint-Sacrement. Indépendamment de l'illustre président de Montesquieu, et du grand patriarche de Ferney, qui ont des droits assurément incontestables à notre hommage et à la reconnaissance de tous les siècles, l'abbé de Condillac, M. Thomas, M. d'Alembert ont eu leur portion d'éloges à part. Je ne sais par quelle fatalité M. de Saint-Lambert a oublié M. de Buffon, qui ne laisse pas d'être aussi un des quarante; et je suis tenté de faire comme cet officier gascon qui, en revenant du palais où il avait monté la garde pour une séance de Louis XIV au parlement, s'arrêta sur le Pont-Neuf, devant la statue de Henri IV, et dit à sa troupe : « *Mes amis, saluons celui-ci, il en vaut* » *bien un autre.* » Si l'on reproche à M. de Buffon des systèmes insoutenables, on ne peut nier que, passion de système à part, il n'ait en général le coup-d'œil très-philosophique; et l'élévation de ses idées, la noblesse et le coloris de son style lui assurent sa place parmi les premiers écrivains de ce temps, qui commence à être stérile en grands hommes. Comment peut-on passer sous silence M. de Buffon, quand on a le courage de louer

son pesant adversaire, l'abbé de Condillac? Il est vrai que M. de Saint-Lambert nous promet de sa part un ouvrage sur l'éducation; mais pour savoir si cet ouvrage mérite notre admiration et notre reconnaissance, j'attendrai qu'il ait paru, et je lirai.

Si l'abbé Trublet pouvait lire tout le bien que M. de Saint-Lambert dit de lui comme littérateur, il arriverait exprès de Saint-Malo, par les coquetiers, pour remercier son généreux successeur. Je soupçonne M. de Saint-Lambert d'avoir le projet de voyager en Allemagne, et d'avoir su, par Maupertuis, avec quelle affection les maîtres de poste de ce pays-là servent ceux qui ont de la considération pour l'archidiacre Trublet. Lorsque Marmontel fut reçu à l'Académie, il alla voir le directeur pour lui lire son discours, et pour avoir communication de sa réponse, suivant l'usage. Ce directeur était M. Bignon, le même qui, en sa qualité de prevôt des marchands, a donné de si belles et de si heureuses fêtes au peuple de Paris, à l'occasion du mariage de M. le Dauphin. Il dit à Marmontel : « Je sais » bien que j'aurais dû parler de vous et de vos » ouvrages avec éloge; mais je n'en ai rien fait » de peur de me faire des ennemis. » On peut se rappeler que Marmontel avait éprouvé les plus grandes difficultés pour entrer à l'Académie, à cause de cette fatale parodie de la scène de *Cinna*, adaptée à un conseil tenu sur le gouvernement de la Comédie française, entre M. le duc

d'Aumont, M. d'Argental et Le Kain, parodie qui amusa le public pendant un mois, que Marmontel n'avait pas faite, et qui cependant lui resta. Ce fut M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, qui aplanit ces difficultés, en forçant M. le duc d'Aumont de déclarer hautement qu'il désirait que Marmontel eût la place; mais le prévoyant M. Bignon sentit, malgré cette déclaration, que l'éloge de Marmontel ne ferait pas un plaisir infini à ses ennemis, et eut la faiblesse de le supprimer, et l'imprudence d'en dire la raison à Marmontel, qui la trouva très-bonne. C'est ce même M. Bignon, commandeur des ordres du roi, à qui le comte d'Argenson, alors ministre, dit, lorsqu'il obtint la place de bibliothécaire du roi, qui est presque devenue héréditaire dans sa famille : *Mon cousin, voilà une belle occasion d'apprendre à lire*. Au reste, il n'a pas donné le seul exemple d'une suppression totale d'éloges, et M. de Saint-Lambert aurait trouvé, dans les fastes de l'Académie, plus d'autorités qu'il ne lui en fallait, sinon pour supprimer, du moins pour raccourcir le panégyrique de l'archidiacre.

Il a fini son discours par une apologie faible, mais franche, des lettres et de la philosophie contre les reproches d'irréligion et autres imputations à la mode. On a appelé point d'orgue ou *cadenza* la sortie formelle et régulière que les évêques et tous les prédicateurs font depuis quelque temps contre les philosophes, et qui est devenue de

l'essence de tous les sermons qui se prêchent en France. Je vois que les philosophes commencent aussi à avoir leur point d'orgue, et qu'il n'y aura plus de discours de prononcé à l'Académie, sans réclamation contre le point d'orgue des prêtres, et sans apologie de la liberté de penser. Il faudra voir lesquels des deux chanteurs à ramage si différent sauront tenir leur haleine le plus long-temps, et varier assez leur ton pour ne pas ennuyer leurs auditeurs. Je crains pour le point d'orgue des prêtres; il me semble que leur goût de chant vieillit de jour en jour; et ce qu'il y a de pis, c'est que la plupart d'entre eux, tout en s'égosillant, ont eux-mêmes l'air prévenu contre la bonté de leur méthode.

M. l'ancien évêque de Limoges, précepteur des enfans de France, a répondu au discours de M. de Saint-Lambert, en sa qualité de directeur de l'Académie. Ce prélat passe pour un homme respectable par ses mœurs et sa candeur; mais ce n'est pas par la plume qu'il ressemble au cygne de Cambrai, à cet illustre Fénélon, dont la place auprès de l'héritier présomptif du trône a plus illustré l'élève que le précepteur. Le cygne de Limoges, placé auprès de l'héritier actuel en la même qualité, n'a pu se dispenser de parler du mariage de son élève et de l'union des augustes maisons de France et d'Autriche; mais tout ce qu'il a dit est d'une extrême platitude. Comment ne parle-t-on pas avec élévation d'un événement sur lequel repose le bonheur de la génération

future d'un grand royaume? Comment n'est-on pas éloquent, quand on a le cœur pénétré? Comment n'est-on pas pénétré, quand on a à parler de l'héritier d'un trône, et que cet héritier est votre élève? Quand M. l'évêque de Limoges quitte la cour et revient à l'Académie, il est plus passable. Il loue l'abbé Trublet, comme un évêque doit louer un archidiacre. Le meilleur trait de son discours a été relevé; il dit, en parlant de Fontenelle: *Cet homme célèbre qui, ayant vécu près d'un siècle, en a illustré deux.*

Après les deux discours, M. le duc de Nivernois a lu quelques fables de sa composition, qui ont reçu, comme de coutume, de grands applaudissemens. La plupart de ces fables sont ingénieuses.

M. de Saint-Lambert a lu ensuite le second chant d'un poëme sur *le Génie*, qu'il a depuis vingt ans dans son portefeuille, et qui n'est pas achevé; je le croyais même entièrement abandonné. Si cela est, cette lecture ne lui donnera pas le courage de le reprendre; le public l'a accueillie très-froidement.

Quelques jours après sa réception, M. de Saint-Lambert a fait paraître une brochure intitulée: *Les deux Amis, conte iroquois.*

Vous aimerez certainement la chanson d'Erimé: *Ils partent, les deux amis*; mais il n'en fallait faire qu'une dans tout le conte, ou ne pas faire les autres sur le même moule. On ne saurait être trop court quand on conte; et l'on doit se

souvenir de la leçon de madame Geoffrin. M. le comte de Coigny, étant un jour à dîner chez elle, faisait des contes qui ne finissaient point; on apporta un aloyau, et il tira, pour en servir, un petit couteau de sa poche, tout en continuant ses contes. Madame Geoffrin, impatientée, lui dit: « Monsieur le comte, il faut avoir de grands » couteaux et de petits contes. »

Lettre de M. de Voltaire à madame Necker.

De Ferney, le 19 juin 1770.

Vous qui chez la belle Hippatie,
Tous les vendredis raisonnez
De vertu, de philosophie,
Et tant d'exemples en donnez,
Vous saurez que dans ma retraite
Est venu Phidias Pigal
Pour dessiner l'original
De mon vieux et mince squelette.
Chacun rit vers le mont Jura
En voyant ces honneurs insignes;
Mais la France entière dira
Combien vous seuls en étiez dignes.

« Quand les gens de mon village ont vu » Pigalle déployer quelques instrumens de son » art: *Tiens, tiens*, disaient-ils, *on va le dissé-* « *quer, cela sera drôle.* C'est ainsi, Madame, » vous le savez, que tout spectacle amuse les » hommes; on va également aux Marionnettes, » au feu de la Saint-Jean, à l'Opéra-comique, » à la grand'messe, à un enterrement. Ma sta- » tue fera sourire quelques philosophes, et ren-

» frognera les sourcils réprouvés de quelque
» coquin d'hypocrite ou de quelque polisson de
» folliculaire : vanité des vanités !

» Mais tout n'est pas vanité ; ma tendre reconnaissance pour vos services et surtout pour vous, Madame, n'est pas vanité. »

» Mille tendres obéissances à M. Necker. »

Phidias Pigalle a fait son voyage de Ferney, et en est revenu après y avoir passé huit jours. La veille de son départ il ne tenait encore rien, et son parti était pris de renoncer à l'entreprise, et de revenir déclarer qu'il n'en pouvait venir à bout. Le patriarche lui accordait bien tous les jours une séance ; mais il était pendant ce temps-là comme un enfant, ne pouvant se tenir tranquille un instant. La plupart du temps il avait son secrétaire à côté de lui pour dicter des lettres pendant qu'on le modelait, et, suivant un tic qui lui est familier en dictant des lettres, il soufflait des pois ou faisait d'autres grimaces mortelles pour le statuaire. Celui-ci s'en désespéra, et ne vit plus pour lui d'autre ressource que de s'en retourner ou de tomber malade à Ferney d'une fièvre chaude. Enfin, le dernier jour, la conversation se mit, pour le bonheur de l'entreprise, sur le veau d'or d'Aaron ; le patriarche fut si content que Pigalle lui demandât au moins six mois pour mettre une pareille machine en fonte, que l'artiste fit de lui, le reste de la séance, tout ce qu'il voulut, et

parvint heureusement à faire son modèle comme il avait désiré. Il eut une si grande peur de gâter ce qu'il tenait dans une seconde séance, qu'il en fit faire le moule aussitôt par son mouleur, et qu'il partit le lendemain de grand matin et clandestinement de Ferney sans voir personne. J'ai vu le plâtre de Pigalle; il est fort beau et très-ressemblant; et cependant il ne ressemble point du tout aux petites figures de l'ouvrier de Saint-Claude qui ressemblent si bien à l'original. C'est que l'ouvrier de Saint-Claude lui a laissé le caractère malin et satirique qu'il a assez souvent. Dans ces petits portraits, le patriarche a aussi la tête penchée de haut en bas sur la poitrine, et par conséquent le regard un peu en-dessous. Pigalle lui a fait la tête droite; dans la statue elle sera même relevée, et le regard dirigé en haut. D'ailleurs le plâtre de Pigalle est simple, calme, d'un beau caractère; seulement je trouve qu'il a le regard un peu mélancolique, et comme s'il était travaillé par le spleen, et ce n'est pas assurément la maladie qui mettra le grand patriarche au tombeau. Au reste, Phidias Pigalle nous a apporté les nouvelles les plus satisfaisantes sur sa santé. Il m'a assuré qu'il montait les escaliers plus vite que tous les souscripteurs ensemble, et qu'il était plus alerte à fermer une porte, à ouvrir une fenêtre, à faire la pirouette, que tout ce qui était autour de lui. J'ai gardé à Phidias Pigalle le secret de toutes ces nouvelles; je savais bien qu'elles seraient prises en mauvaise part à Ferney,

mais il faut que quelque maladroit ait fait compliment au patriarche sur son embonpoint, car voici la lettre que je viens d'en recevoir.

De Ferney, le 10 juillet 1770.

« Mon cher prophète, M. Pigalle, quoique
» le meilleur homme du monde, me calomnie
» étrangement; il va disant que je me porte
» bien, et que je suis gras comme un moine. Je
» m'efforçais d'être gai devant lui, et d'enfler les
» muscles buccinateurs pour lui faire ma cour.

» Jean-Jacques est plus enflé que moi, mais
» c'est d'amour-propre. Il a eu soin qu'on mît
» dans plusieurs gazettes qu'il a souscrit pour
» cette statue deux louis d'or. Mes parens et mes
» amis prétendent qu'on ne doit point accepter
» son offrande.

» Je vous prie de me dire si vous avez lu le
» *Système de la Natnre*, et si on le trouve à Paris.
» Il y a des chapitres qui me paraissent bien faits,
» d'autres qui me semblent bien longs, et quel-
» ques-uns que je ne crois pas assez méthodiques.
» Si l'ouvrage eût été plus serré, il aurait fait un
» effet terrible; mais, tel qu'il est, il en a fait
» beaucoup. Il est bien plus éloquent que Spi-
» nosa; mais Spinosa a un grand avantage sur
» lui, c'est qu'il admet une intelligence dans la
» nature, à l'exemple de toute l'antiquité, et que
» notre homme suppose que l'intelligence est un
» effet du mouvement et des combinaisons de
« la matière, ce qui n'est pas trop compréhen-

» sible. J'ai une grande curiosité de savoir ce
» qu'on en pense à Paris; vous qui êtes pro-
» phète, vous en pourrez dire des nouvelles
» mieux que personne.

» Ne m'oubliez pas auprès de ma philosophe
» et de vos amis. »

Jean-Jacques Rousseau, dont la souscription n'a pas fait au patriarche tout le plaisir imaginable, est à Paris depuis environ un mois avec sa gouvernante, mademoiselle Le Vasseur, dont il a enfin fait sa femme. Il a quitté la casaque arménienne et repris l'habit français. On a fait à cette occasion un conte impertinent, qui calomnie la vertu de madame Jean-Jacques, et encore plus le goût de celui qui aurait péché avec elle. On prétend que son mari l'ayant surprise *in flagranti* avec un moine, quitta l'habit arménien sur-le-champ, disant qu'il avait voulu se distinguer jusqu'à présent à l'extérieur des autres, ne se croyant pas un homme ordinaire; mais qu'il voyait bien qu'il s'était trompé, et qu'il était dans la classe commune. Je crois que l'espérance de revenir à Paris a eu plus de part à ce changement d'habit que les fredaines de madame Rousseau. On aurait jamais obtenu la permission de reparaître ici pour l'Arménien, mais on a déterminé M. le procureur-général à laisser Jean-Jacques en habit français à Paris. La seule condition que ce magistrat ait exigée, c'est de ne plus écrire, ou du moins de ne rien

faire imprimer. Le retour de cet homme singulier dans une ville où il a passé la plus grande partie de sa vie, et qui seule lui convient dans l'univers, a fourni pendant quelques jours un sujet de conversation à Paris. Il s'est montré plusieurs fois au café de la Régence, sur la place du Palais-Royal; sa présence y a attiré une foule prodigieuse, et la populace s'est même attroupée sur la place pour le voir passer. On demandait à la moitié de cette populace ce qu'elle faisait là; elle répondait que c'était pour voir Jean-Jacques. On lui demandait ce que c'était que Jean-Jacques; elle répondait qu'elle n'en savait rien, mais qu'il allait passer. On fit cesser cette représentation, en exhortant M. Rousseau à ne plus paraître ni à ce café, ni dans aucun autre lieu public; et, depuis ce temps-là, il s'est tenu plus retiré. En effet, il suffirait d'une mauvaise tête parmi nos seigneurs les conseillers des enquêtes et requêtes pour le dénoncer, et obliger le procureur-général de poursuivre le décret de prise de corps qui subsiste toujours, ce qui forcerait le pauvre Jean-Jacques à s'éloigner de nouveau; mais en évitant la trop grande publicité, il ne sera pas dans ce cas là. Il va d'ailleurs beaucoup dans le monde, chez les belles dames: il a déposé sa peau d'ours avec l'habit arménien, et il est redevenu galant et doucereux. Il va souper aussi chez Sophie Arnoud, avec l'élite des petits-maîtres et des talons rouges, et il paraît que c'est Rulhière qu'il a choisi pour conducteur. Quant au métier, ayant renoncé à

celui des lettres jusqu'à nouvel ordre, il a repris la profession de copiste de musique; il convient qu'il a été mauvais copiste autrefois, parce que, dit-il, il avait alors la manie de composer des livres; mais actuellement qu'il est revenu dans son bon sens, il prétend n'avoir pas son pareil; il lui faut, dit-il encore, gagner quinze cents livres par an avec ses copies pour être à son aise. Il a reçu chez lui la visite de plusieurs curieux. De ce nombre est M. le prince de Ligne, des Pays-Bas, qui passe pour avoir de l'esprit et pour être aimable. Quelques jours après sa visite, il écrivit à M. Rousseau la lettre que vous allez lire, mais qui n'a pas eu de succès à Paris, parce qu'on n'y a pas trouvé assez de naturel, et que la prétention à l'esprit est une maladie dont on ne relève pas en ce pays-ci.

Lettre *à M. Rousseau.*

» Je suis, Monsieur, celui qui a été vous voir » l'autre jour. Je n'y retourne pas quoique je » m'en meure d'envie; mais vous n'aimez ni les » empressés ni les empressemens.

» Pensez à ce que je vous ai proposé. On ne » sait pas lire dans mon pays; vous ne serez ni » admiré ni persécuté.

» Vous aurez la clef de mes livres et de mes » jardins. Vous m'y verrez ou vous ne m'y » verrez pas. Vous y aurez une très-petite maison » de campagne à vous seul, à un quart de lieue

» de la mienne. Vous y planterez, vous y sémerez, vous en ferez tout ce que vous voudrez.

» Jean-Baptiste (1) et son esprit sont venus mourir en Flandre, mais il ne faisait que des vers; que Jean-Jacques et son génie viennent y vivre. Que ce soit chez moi, ou plutôt chez lui, que vous continuiez *vitam impendere vero*. Si vous voulez encore plus de liberté, j'ai un très-petit coin de terre qui ne dépend de personne; mais le ciel y est beau, l'air y est pur, et ce n'est qu'à quatre-vingts lieues d'ici. Je n'y ai point d'archevêque ni de parlement, mais j'y ai les meilleurs moutons du monde.

» J'ai des mouches à miel à l'autre habitation que je vous offre. Si vous les aimez, je les y laisserai; si vous ne les aimez pas, je les transporterai ailleurs : leur république vous traitera mieux que celle de Genève à qui vous avez fait taut d'honneur, et à qui vous auriez fait du bien.

» Comme vous, je n'aime ni les trônes ni les dominations : vous ne régnez sur personne, mais personne ne règnera sur vous. Si vous acceptez mes offres, Monsieur, j'irai vous chercher et vous conduire moi-même au temple de la Vertu : ce sera le nom de votre

(1) Le poëte Jean-Baptiste Rousseau, dont le caractère moral était fort équivoque, et qui a fait quelques belles odes. C'est à quoi se réduit son mérite littéraire : malgré cela, on l'a surnommé le grand Rousseau, moins pour le distinguer de la foule des Rousseau que pour faire de la peine à M. de Voltaire, dont il était l'ennemi; mais ce surnom est enfin devenu risible.

» demeure, mais nous ne l'appellerons pas
» comme cela; j'épargnerai à votre modestie
» tous les triomphes que vous méritez.

» Si tout cela ne vous convient pas, prenez,
» Monsieur, que je n'ai rien dit. Je ne vous
» verrai pas, mais je continuerai à vous lire et
» à vous admirer sans vous le dire. »

M. d'Arnaud vient de nous gratifier d'une *Anne Bell, histoire anglaise*, ornée d'une estampe et de deux vignettes. J'ai fait vœu, pour bonnes raisons, de ne plus lire aucun des petits romans de M. Baculard d'Arnaud; je ne saurais renoncer à mon vœu pour les beaux yeux de Miss Bell, dont ceux qui ont fait connaissance avec elle se sont permis de dire beaucoup de mal.

L'Ecole du Monde, à l'usage des jeunes gens de l'un et l'autre sexe. Deux parties faisant 358 pages. Je ne sais quel est ce maître d'école qui tient classe pour le monde entier des deux sexes. Il apprend à l'un d'obéir à Dieu et au roi; à l'autre, d'être riche, non en écus, mais en vertus, et il vous donne toute sa science pour les deux tiers d'un petit écu.

Les Deux Frères, histoire morale. Brochure de cent trente et quelques pages. C'est de la chevalerie avec une préface en vers, où le sombre Baculard et les anglomanes sont fort maltraités. Nos petits auteurs se partagent aujourd'hui en deux brigades; l'une tient pour l'horreur, l'autre pour la gaieté; elles réussissent à peu près éga-

lement dans leurs entreprises : la brigade sombre fait souvent rire, et la brigade gaie fait souvent bâiller.

*Lettres variées de mademoiselle de Saint-Filts à madame de Rocbel ; par madame de M***.* Deux parties in-12. Je ne connais pas ce nouvel auteur femelle, qui s'est mis en tête d'imiter madame Riccoboni. Ah ! oui, je timite !

Le succès étonnant de la *Lettre à Madame la Comtesse-Tation* n'a pas manqué d'exciter une noble émulation entre les faiseurs de pointes, et l'un de ces hommes de génie a publié une *Réponse de Madame la Comtesse-Tation à la Lettre du Sieur de Bois-Flotté, Etudiant en droit-fil.* Laissons là ces platitudes détestables, en rougissant de l'attention que le public a daigné y faire pendant quelque temps. Mais il est écrit que je ne me tirerai jamais des charades. Ne voilà-t-il pas M. le Ch... de B.... qui s'avise d'en faire une en prose ? On ne peut supprimer ce que fait M. le Ch... de B...., parce que ses folies aimables ont un caractère original et distingué. Transcrivons donc la charade de M. le Ch... de B....

LOGOGRIPHE, *en forme de Charade, adressé à une jolie femme* (1).

. . . .

« Vous serez peut-être fachée contre moi, » Madame, si vous devinez le mot de mon lo-

(1) Nous ne transcrivons point ici la charade de M. le Ch... de B... Nous respectons trop la chasteté des dames pour jamais rien

» gogriphe : cette première partie, qui fait toute
» mon ambition, le rend bien facile; mais j'espère
» que votre colère n'aura plus lieu lorsque vous
» voudrez bien vous rappeler que mon respect
» et mon tendre attachement méritent quelque
» compassion. »

Et moi, après avoir transcrit cette charade monstrueuse, et m'être rendu complice du crime de l'auteur, qu'ai-je à espérer? et que deviendrais-je si ces feuilles tombaient entre les mains de quelques dames, et qu'elles entrevissent seulement le mot de la charade, malgré les difficultés de quelques grammairiens rigides sur je ne sais quel changement de lettre? Si du moins le Ch.... de B.... était encore abbé, il n'y aurait rien à lui dire. Lorsqu'il fut au séminaire de Saint-Sulpice, pour se préparer à l'épiscopat, auquel il renonça ensuite pour la croix de Malte, il fit, outre le conte charmant que tout le monde connaît, le rébus suivant qui est bon à conserver:

L. n. n. e. o. p. y. l. i. a. t. t. l. i. a. m. e. l. i. a. e. t. m. e. l. i. a. r. i. t. l. i. a. v. q. l. i. e. d. c. d. a. g. a. c. k. c.

Il prétendait qu'en prononçant ces lettres de suite, comme il les avait écrites, elles donnaient distinctement ces mots :

« Hélène est née au pays grec; elle y a tété;
» elle y a aimé; elle y a été aimée; elle y a hérité;

écrire qui puisse blesser la délicatesse de leurs oreilles; et pour justifier notre silence, nous nous contenterons de rapporter les dernières réflexions de M. le Ch.... de B.... lui-même, et celles de M. de Grimm. (*Note de l'Edit.*)

» elle y a vécu; elle y a décédée, âgée, assez » cassée. »

Je dis que cette facétie est bonne à conserver, parce qu'elle fait prouver une chose dont l'auteur ne se doutait point, la surdité et la cacophonie inhérentes à la langue française. Je défie qu'on fasse une pareille plaisanterie en italien; aussi est-il bien plus difficile d'être harmonieux, élégant, gracieux, en un mot écrivain séduisant en français que dans aucune autre langue, et l'Hélène de M. le Ch.... de B.... peut nous apprendre le cas qu'il faut faire d'un Voltaire.

Il faut épuiser le portefeuille du Ch.... puisque nous y sommes. Ayant trouvé, il y a quelque temps, à sa toilette, une vieille fille (mademoiselle de Bagarotti, Italienne) occupée à se rafraîchir le teint avec des blancs d'œufs frais, il fit les couplets suivans :

CHANSON *impromptu*.

Gens de Paris, vous êtes
Sans esprit, sans attraits :
Jamais sur vos toilettes
Vous n'avez mis d'œufs frais.
Voyez Mademoiselle,
Qui ne manqua jamais
D'ôter, pour être belle,
La vie à ses poulets.

Tous les jours ses gros charmes
Sont armés d'un couteau;
Le poulailler en larmes
La prend pour son bourreau.

La fille d'un air ferme
Met les œufs en éclats :
Elle y trouve le germe
De cent nouveaux appas.

D'une action si dure
La poule en vain se plaint;
En vain le coq murmure
Du besoin de son teint.
Plus fraîche que l'aurore,
La vierge s'embellit;
La poule gronde encore,
Mais le coq applaudit.

M. Després, architecte et professeur de dessin à l'Ecole militaire, ayant dédié au patriarche le Projet d'un temple funéraire *destiné à honorer les cendres des rois et des grands hommes, ouvrage couronné en* 1766 *par l'Académie royale d'architecture*, le patriarche a répondu à l'hommage de M. Després par la lettre que vous allez lire.

LETTRE *de M. de Voltaire.*

De Ferney, le 6 juillet 1770.

« Si je n'avais point essuyé, Monsieur, un violent accès d'une maladie à laquelle ma vieillesse » est sujette, je vous aurais assurément remercié plus tôt de l'honneur que vous me faites. » M. Pigalle était prêt à partir de ma petite retraite lorsque votre beau présent arriva. Ce » grand artiste lui donna l'approbation la plus » complète; M. Hennin, résident de France à » Genève, un des meilleurs connaisseurs que

» nous ayons, en fut enchanté, et moi j'eus la
» vanité de vouloir être enterré au plus vite dans
» ce beau monument. Je me flatte pourtant que
» vous vous occuperez plus à loger les vivans
» que les morts. Je suis un peu architecte aussi;
» j'ai bâti la maison dans laquelle je finis mes
» jours. Je voudrais vous voir construire une salle
» de spectacle ou un hôtel-de-ville; alors j'aurais
» autant d'envie de vous aller féliciter à Paris,
» que j'en ai d'être éloigné d'une ville où tout un
» peuple s'écrase et se tue pour aller voir des
» bouts de chandelles sur un rempart.

» J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la
» reconnaissance que je vous dois, etc. »

M. Patte a parfaitement atteint le but qu'il s'était proposé en attaquant M. Soufflot sur la solidité de sa coupole de Sainte-Geneviève; il a fait quelque bruit, il a inquiété l'architecte à qui il en veut, parce qu'il en a été désobligé dans je ne sais plus quelle circonstance; il s'est attiré une foule de réponses dans lesquelles les injures ne lui ont pas été épargnées : tout va le mieux du monde pour M. Patte. Il a paru une *lettre du révérend père Radical*, remplie de mauvaises pointes. Il a paru une *lettre d'un graveur en architecture à son confrère Patte*, pour faire sentir à celui-ci que, pour dessiner et graver des morceaux d'architecture, on n'est pas architecte. Ce qui a été dit de mieux sur cette querelle, c'est qu'il fallait *laisser dire Patte et laisser faire Soufflot.*

Mais il fallait donc que Soufflot ne se mît pas à dire aussi ni à remplir les Mercures de défis, de gageures, de réponses de toute espèce. Patte ne voulait que cela, et c'est tout ce qu'il se proposait de gagner dans ce procès. N'ayez pas peur qu'il soit assez sot d'accepter le défi de Soufflot. Il se soucie bien que la coupole de Sainte-Geneviève se fasse ou non; qu'elle soit solide ou non : il voulait importuner, chagriner, tourmenter Soufflot. Il y a une douzaine d'années que M. Patte, congédié par les libraires de l'Encyclopédie, voulut aussi se venger d'eux, et imprima dans les feuilles de Fréron que les auteurs de l'Encyclopédie n'avaient d'autres planches que celles qu'ils avaient volées à M. de Réaumur. Cet académicien était mort et avait légué toutes ses planches à l'Académie des sciences. Les libraires de l'Encyclopédie s'adressèrent à l'Académie, et l'obligèrent de nommer des commissaires pour comparer les dessins non encore publiés de l'Encyclopédie avec les planches de Réaumur. Les commissaires déclarèrent, examen fait, que tous les dessins destinés à l'Encyclopédie étaient originaux, et qu'il n'y avait pas une seule planche de copiée d'après Réaumur. Patte fut obligé d'insérer dans les feuilles de Fréron une lettre par laquelle il déclarait qu'il avait menti au public.

AOUT 1770.

15 auguste 1770.

La *Satire ou l'Homme peu dangereux*, de Palissot, n'ayant pas obtenu l'agrément de la police pour être joué, les comédiens français ont demandé bien vite à M. Lemierre une tragédie qu'il leur avait lue quelque temps auparavant; et espérant tout de son succès, ils se sont dépêchés de la mettre sur la scène. Cette tragédie, intitulée *la Veuve du Malabar*, a eu sa première représentation le 30 du mois dernier; et après avoir paru six fois devant un auditoire peu nombreux, elle est déjà aujourd'hui au nombre des pièces oubliées.

Le poëte a voulu attaquer par sa tragédie l'usage étrange et barbare qui ordonne aux veuves du Malabar et des autres contrées de l'Asie où la religion de Brama est en vigueur, de se jeter dans le bûcher consacré aux funérailles de leurs époux. M. Lemierre a remarqué que chaque tragédie de M. de Voltaire avait quelque but philosophique : il a voulu l'imiter en cela; le but qu'il s'est proposé est grand, il ne lui a manqué que la force d'y atteindre. La pièce n'a d'autre fondement historique que la coutume qui fait aux veuves un devoir de ne pas survivre à leurs époux, et de se brûler sur leurs cendres; toute la fable est d'ailleurs de l'imagination du poëte, suivant

l'usage qui s'est introduit de nos jours sur la scène française, et qui n'a pas peu contribué à la changer en un jeu de marionnettes.

Vous voyez que l'auteur de *la Veuve du Malabar* a pris à M. Fontanelle, auteur d'une certaine *Ericie*, vestale, son souterrain qu'il était bon de lui laisser; et que l'opéra de la *Reine de Golconde* lui a aussi fourni quelques idées. M. Lemierre a de la chaleur. S'il avait assez de génie pour inventer une fable, il aurait bien le talent de la disposer naturellement et la conduire. Sa marche, en général, est simple, précise et sans effort; mais ce qu'il fait marcher et cheminer vers le dénouement est d'une faiblesse et d'une absurdité insignes. L'ignorance ajoute encore à ces vices. Il se propose de mettre sur la scène cet usage si célèbre des veuves asiatiques de se brûler sur le corps de leurs époux, usage qui devient tous les jours plus rare en Asie, comme celui des sacremens en France, et il ne lui vient point en tête d'étudier les mœurs de ces peuples, de consulter les voyageurs, de rechercher ceux de nos officiers qui ont eu occasion de voir cette horrible cérémonie. Ils lui auraient appris les précautions que les Indiens prennent pour qu'aucun Européan n'approche de la victime que le simple attouchement d'un blanc ferait regarder comme souillée et indigne de se jeter dans le bûcher de son époux. L'ignorance de ce seul fait renvoie sa pièce au jeu des marionnettes.

M. Lemierre est un honnête garçon; c'est aussi un des poëtes les plus heureux : il est toujours content du public, et se voit toujours en succès. Sa pièce tombe dans les règles à la quatrième représentation; il n'y a personne dans la salle; M. Lemierre arrive à l'orchestre, porte la vue de tous côtés dans cette vaste solitude, et s'écrie : *Belle chambrée d'été!* Il va chez Molé peu de jours avant la première représentation, il veut faire quelques corrections à son rôle, et lui demande une plume. *Votre plume n'écrit point,* dit-il à Molé. *Que ne prenez-vous celle de Racine?* lui répondit Molé. *Elle ne m'irait point,* dit Lemierre; *Racine est plus harmonieux que moi, j'en conviens; mais j'ai l'expression plus énergique et plus propre.* — *Oui,* réplique Molé, *vous m'avez fait là un rôle bien propre.* Lemierrre disait il y a quelque temps, de la meilleure foi du monde : *On parle toujours de Diderot et de d'Alembert; qu'ont-ils donc fait? Moi, j'ai du bien au soleil : j'ai mon poëme sur la Peinture, j'ai mon Hypermenestre, j'ai mon Guillaume-Tell....* Et toute la kyrielle des tragédies tombées à qui il a trouvé de bonne foi de bons succès d'été. Il ne sait pas qu'on peut avoir beaucoup de ces biens au soleil dans Paris, et coucher auprès.

Sa Majesté le roi de Prusse ayant laissé à M. d'Alembert le soin de fixer sa souscription pour la statue à élever à Voltaire, M. d'Alembert lui a répondu : *Un écu, Sire, et votre nom.* On

en pourrait dire autant à tous les souverains dont le nom auguste honorerait et consacrerait cette entreprise à l'immortalité. On sait bien qu'ils peuvent ordonner et payer une statue sans se ruiner; mais s'associer pour ce tribut avec ceux qui l'ont imaginé, permettre que leur nom soit confondu avec celui de simples citoyens dans un hommage rendu à l'homme du siècle qui a le mieux mérité de l'humanité, c'est accorder aux lettres, à la philosophie, à la vertu le plus noble encouragement qu'elles aient jamais reçu. A Paris, M. le maréchal de Richelieu a été le premier à demander d'être admis à la cour des pairs, pour concourir à cette entreprise. Il envoya cinquante louis à l'abbé Raynal, comte et pair en la cour, pour plusieurs ouvrages. Ce pair ecclésiastique fit prier M. le maréchal de vouloir bien se rapprocher des souscriptions de ses coassociés par une somme moins forte. En conséquence, le maréchal la réduisit à vingt louis. Quoique le secret des délibérations de la cour doive être inviolablement gardé, je veux bien convenir que, lorsque cette affaire fut proposée, un de messieurs (c'était peut-être moi) fut de l'avis d'un arrêté portant en substance que la cour, suffisamment garnie de pairs, avant de faire droit sur la requête de mondit seigneur le maréchal de Richelieu, avait préalablement ordonné que l'intendant ou homme d'affaires dudit seigneur eût à comparaître devant elle pour être ouï, à l'effet de savoir si la rente viagère due par

mondit seigneur maréchal à messire de Voltaire, seigneur de Ferney et autres lieux, patriarche *in petto* de Constantinople, sous la dynastie de Catherine II, glorieusement régnante, et chef des fidèles de la nouvelle loi (laquelle rente aucuns disaient être due et en retard depuis nombre d'années), était fidèlement et exactement acquittée; et serait ledit intendant sommé de justifier son dire, en rapportant des quittances en due et bonne forme de mondit seigneur de Voltaire, Ferney et autres lieux. Cet arrêté n'a pas été mis en délibération. La cour a aussi sursis à délibérer sur l'endroit où la statue de mondit seigneur patriarche doit être placée. J'ai dit que le théâtre de la Comédie française étant un des temples où les leçons et les oracles dudit seigneur patriarche avaient retenti dans toute l'Europe, sa statue pouvait être offerte à MM. les comédiens ordinaires du roi, pour être placée et exposée à la vénération des fidèles dans la nouvelle salle qu'ils projettent de bâtir. J'ai ajouté qu'on pouvait faire beaucoup mieux, en faisant exécuter la statue en bronze, et la plaçant sous la statue équestre de Henri IV, érigée sur le Pont-Neuf. Cette idée me paraissait d'autant moins à dédaigner, qu'en donnant à la tête et aux yeux du modèle fait par M. Pigalle la direction vers ce meilleur roi de la France, le chantre fixerait son héros avec un regard plein de feu et d'enthousiasme, et qu'au surplus saint Jean se trouvait de droit sous la croix de son divin maître. La

cour s'est contentée de hausser les épaules, et a déclaré avoir ses raisons pour persister, quant à présent, dans son refus de délibérer sur le fond de cette question. En attendant, l'Académie française a cru devoir s'attribuer l'approbation que le roi de Prusse donne ici manifestement à la cour des pairs, à qui seule appartient l'honneur du projet, et dont la moitié au moins ne sont pas membres de ce corps. M. d'Alembert ayant communiqué la lettre du roi à quelques-uns des quarante, ses confrères, ils ont fait demander par lui l'agrément de Sa Majesté de faire inscrire cette lettre dans les registres de l'Académie, comme un monument glorieux pour le corps des gens de lettres. Il est vrai que la cour des pairs s'étant érigée elle-même de sa pleine puissance, autorité et science certaine, elle ne s'est point encore créé des registres; mais si Sa Majesté consent à la publication de sa lettre, elle sera certainement conservée dans les fastes de l'immortalité.

Tandis que tout conspire à payer au patriarche, de son vivant, le tribut d'admiration que les grands hommes n'obtiennent ordinairement qu'après leur mort, il est dans la règle que l'envie frémisse, et que la jalousie se déchaîne. On a répandu ces jours derniers l'épigramme suivante; mais on n'a pu savoir le nom de l'enragé qui l'a composée.

Un jeune homme bouillant invectivait Voltaire.
Quoi, disait-il, emporté par son feu,
Quoi, cet esprit immonde a l'encens de la terre!
Cet infâme Archiloque est l'ouvrage d'un dieu!
De vice et de talent quel monstrueux mélange!
Son âme est un rayon qui s'éteint dans la fange.
Il est tout à la fois et tyran et bourreau.
Sa dent d'un même coup empoisonne et déchire;
Il inonde de fiel les bords de son tombeau,
Et sa chaleur n'est plus qu'un féroce délire.
Un vieillard l'écoutait sans paraître étonné.
Tout est bien, lui dit-il; ce mortel qui te blesse,
Jeune homme, du ciel même atteste la sagesse:
S'il n'avait pas écrit, il eût assassiné.

Cette épigramme a eu le sort de toutes les atrocités; l'horreur en est retombée sur l'auteur qui n'a pas osé se faire connaître. Son esprit est aussi faux que son âme est féroce; car, pour attester la sagesse du ciel, il serait bien plus convenable qu'un empoisonneur public ne fût qu'un assassin. Ce dernier n'est funeste qu'à quelques individus, et la terre en est bientôt purgée, au lieu que l'autre corrompt et détruit la race entière, et que les effets de son poison subsistent même après lui. Il y a des pays policés où, pour attester la sagesse des lois, de telles épigrammes mènent aux honneurs du carcan.

M. de La Harpe, dont le caractère moral n'est pas encore à l'abri des attaques, et qui a trop d'ennemis pour ne s'en être pas attiré quelques-

uns par sa faute, doit à *la Veuve du Malabar* l'épigramme suivante :

Je suis assez content, disait un petit-maître
En entrant au foyer : sait-on quel est l'auteur ?
Le froid La Harpe alors dit d'un ton de docteur :
A ses vers durs et secs peut-on le méconnaître ?
C'est Lemierre. — Passons, répond un amateur
Qui n'avait jamais vu l'un ni l'autre visage ;
Mais convenez aussi qu'au plan, à la chaleur,
Aux traits d'humanité répandus dans l'ouvrage,
On n'a pas reconnu La Harpe ni son cœur.

On a fait pour M. Pâris du Verney, qui vient de mourir, l'épitaphe suivante :

Ci-gît ce citoyen utile et respectable,
Dont le souverain bien était de dominer ;
Que Dieu lui donne enfin le repos désirable,
Qu'il ne voulut jamais ni prendre, ni donner.

M. du Verney est le dernier des trois frères Pâris, qui, de l'état le plus obcur, se sont élevés à une fortune éclatante. L'aîné est mort depuis long-temps. M. de Montmartel le cadet l'a suivi il y a quelques années ; du Verney était, je crois, le second des trois frères. Il fut mis à la Bastille sous le ministère de M. le duc, si je ne me trompe. Il eut par la suite la direction générale des vivres des troupes du roi, qu'il garda pendant toute la guerre de 1741, et qui lui valut une fortune immense. Il est aussi l'auteur de la grande fortune de M. de Voltaire, à qui il donna un intérêt dans les vivres pendant cette guerre ; il en résulta des sommes considérables, et le bienfaiteur

fut souvent cité comme un homme d'état dans les ouvrages de son obligé. C'est assez notre usage de regarder nos directeurs de vivres comme les hommes les plus essentiels aux opérations d'une campagne, et comme les citoyens les plus respectables. Tout ce qu'il y a de plus sûr, c'est que ces citoyens désintéressés acquièrent des richesses immenses au service de l'état, à qui ils coûtent bien cher. M. de Montmartel faisait la banque pour le roi, tandis que son frère présidait à la direction des vivres, et jouissait dans le commerce d'un crédit sans bornes et d'une très-haute considération. C'est que ces frères avaient le bon esprit d'enrichir presque tous ceux qui les servaient avec quelque zèle; il y a une infinité de maisons de banque en Europe qui doivent leur fortune à Montmartel; cela fait des partisans. Son successeur, La Borde, n'a pas suivi le même système, il a gardé pour lui tous les profits; il est vrai qu'il a fait une fortune infiniment plus rapide, mais son nom n'aura jamais dans le commerce le poids et la vénération de celui de Montmartel. Après la paix de 1748, du Verney donna à madame de Pompadour le projet de l'Ecole royale militaire, qui fut adopté. Il a conservé jusqu'à sa mort l'inspection et l'intendance générale de cet établissement; son gouvernement était orageux et sujet à des révolutions. Homme de tête, sans beaucoup d'étendue, il avait un de ces caractères dont on peut dire, avec une égale vérité,

beaucoup de bien et beaucoup de mal. Au commencement de la guerre de 1576 il s'était entêté d'un fusil tirant je ne sais combien de coups par minutes : il voyait le salut de la France au bout de son fusil, et ma foi, il y est resté. Du Verney est mort dans un âge très-avancé.

Nous venons de perdre le créateur de la chimie en France. Guillaume-François Rouelle, apothicaire, démonstrateur en chimie au Jardin du Roi, des Académies royales des sciences de Paris et de Stockholm, est mort au commencement de ce mois, après une maladie longue et douloureuse. Rouelle était un homme de génie sans culture; avant lui on ne connaissait en France que les principes de Lémery : c'est lui qui introduisit la chimie de Sthal, et fit connaître ici cette science dont on ne se doutait point, et qu'une foule de grands hommes ont portée en Allemagne à un haut degré de perfection. Rouelle ne les savait pas tous lire; mais son instinct était ordinairement aussi fort que leur science. Il doit donc être regardé comme le fondateur de la chimie en France; et cependant son nom passera, parce qu'il n'a jamais rien écrit, et que ceux qui ont écrit de notre temps des ouvrages estimables sur cette science, et qui sont tous sortis de son école, n'ont jamais rendu à leur maître l'hommage qu'ils lui devaient; ils ont trouvé plus court de prendre, sur le compte de leur propre sagacité, les principes et les découvertes

qu'ils tenaient de leur maître : aussi Rouelle était-il brouillé avec tous ceux de ses disciples qui ont écrit sur la chimie. Il se vengeait de leur ingratitude par les injures dont il les accablait dans ses cours publics et particuliers ; et l'on savait d'avance qu'à telle leçon il y aurait le portrait de Malouin, à telle autre, le portrait de Macquer, habillés de toutes pièces. C'étaient, selon lui, des ignorantins, des barbiers, des fraters, des *plagiaires*. Ce dernier terme avait pris dans son esprit une signification si odieuse, qu'il l'appliquait aux plus grands criminels ; et pour exprimer, par exemple, l'horreur que lui faisait Damien, il disait que c'était un *plagiaire*. L'indignation des plagiats qu'il avait soufferts dégénéra enfin en manie ; il se voyait toujours pillé ; et lorsqu'on traduisait des ouvrages de Pott ou de Lehmann, ou de quelque autre grand chimiste d'Allemagne, et qu'il y trouvait des idées analogues aux siennes, il prétendait avoir été volé par ces gens-là. Rouelle était d'une pétulance extrême ; ses idées étaient embrouillées et sans netteté, et il fallait un bon esprit pour le suivre et pour mettre dans ses leçons de l'ordre et de la précision. Il ne savait pas écrire ; il parlait avec la plus grande véhémence, mais sans correction ni clarté, et il avait coutume de dire qu'il n'était pas de l'académie du beau parlage. Avec tous ces défauts, ses vues étaient toujours profondes et d'un homme de génie ; mais il cherchait à les dérober à la connaissance de ses au-

diteurs autant que son naturel pétulant pouvait le comporter. Ordinairement il expliquait ses idées fort au long; et quand il avait tout dit, il ajoutait : *Mais ceci est un de mes arcanes que je ne dis à personne.* Souvent un de ses élèves se levait et lui répétait à l'oreille ce qu'il venait de dire tout haut : alors Rouelle croyait que l'élève avait découvert son arcane par sa propre sagacité, et le priait de ne pas divulguer ce qu'il venait de dire à deux cents personnes. Il avait une si grande habitude à s'aliéner la tête, que les objets extérieurs n'existaient pas pour lui. Il se démenait comme un énergumène en parlant sur sa chaise, se renversait, se cognait, donnait des coups de pied à son voisin, lui déchirait ses manchettes sans en rien savoir. Un jour, se trouvant dans un cercle où il y avait plusieurs dames, et parlant avec sa vivacité ordinaire, il défait sa jarretière, tire son bas sur son soulier, se gratte la jambe pendant quelque temps de ses deux mains, remet ensuite son bas et sa jarretière, et continue sa conversation sans avoir le moindre soupçon de ce qu'il venait de faire. Dans ses cours, il avait ordinairement pour aides son frère et son neveu pour faire les expériences sous les yeux de ses auditeurs : ces aides ne s'y trouvaient pas toujours; Rouelle criait : *Neveu! éternel neveu!* Et l'éternel neveu ne venant point, il s'en allait lui-même dans les arrière-pièces de son laboratoire, chercher les vases dont il avait besoin. Pendant cette opération, il conti-

muait toujours la leçon comme s'il était en présence de ses auditeurs, et à son retour il avait ordinairement achevé la démonstration commencée, et rentrait en disant : *Oui, Messieurs;* alors on le priait de recommencer. Un jour, étant abandonné de son frère et de son neveu, et faisant seul l'expérience dont il avait besoin pour sa leçon, il dit à ses auditeurs : « *Vous voyez bien, Messieurs, ce » chaudron sur ce brasier? Eh bien, si je cessais » de remuer un seul instant, il s'ensuivrait une » explosion qui nous ferait tous sauter en l'air!* » En disant ces paroles il ne manqua pas d'oublier de remuer, et sa prédiction fut accomplie : l'explosion se fit avec un fracas épouvantable, cassa toutes les vitres du laboratoire, et, en un instant, deux cents auditeurs se trouvèrent éparpillés dans le jardin : heureusement personne ne fut blessé, parce que le plus grand effort de l'explosion avait porté par l'ouverture de la cheminée ; monsieur le démonstrateur en fut quitte pour cette cheminée et une perruque. C'est un vrai miracle que Rouelle, faisant ses essais presque toujours seul, parce qu'il voulait dérober *ses arcanes*, même à son frère qui est très-habile, ne se soit pas fait sauter en l'air par ses inadvertances continuelles ; mais à force de recevoir sans précaution les exhalaisons les plus pernicieuses, il se rendit perclus de tous ses membres, et passa les dernières années de sa vie dans des souffrances terribles. Rouelle était honnête homme ; mais avec un caractère si brut il ne pouvait con-

naître ni observer les égards établis dans la société; et comme il était aisé de le prévenir contre quelqu'un, et impossible de le faire revenir d'une prévention, il déchirait souvent dans ses cours, à tort et à travers : ainsi il ne faut pas s'étonner qu'il se soit fait beaucoup d'ennemis. Il ne pouvait pas estimer la physique, ni les systèmes de M. de Buffon; il était peu touché *de son beau parlage*, et quelques leçons de son cours étaient régulièrement employées à injurier cet illustre académicien. Il avait pris en grippe le docteur Bordeu, médecin de beaucoup d'esprit. *Oui, Messieurs*, disait-il tous les ans, à un certain endroit de son cours, *c'est un de nos gens, un plagiaire, un frater qui a tué mon frère que voilà.* Il voulait dire que Bordeu avait maltraité son frère dans une maladie. Rouelle était démonstrateur aux leçons publiques au Jardin du Roi, le docteur Bourdelin était professeur, et finissait ordinairement sa leçon par ces mots : *Comme monsieur le démonstrateur va vous le prouver par ses expériences.* Rouelle prenant alors la parole, au lieu de faire ses expériences, disait : *Messieurs, tout ce que monsieur le professeur vient de vous dire est absurde et faux comme je vais vous le prouver.* Malheureusement pour M. le professeur, il tenait souvent parole. Il était d'ailleurs bon Français, plein de zèle et de patriotisme, mais frondeur, aimant les nouvelles quand il n'avait pas ses regards fixés sur un creuset. Au commencement de la dernière guerre il voulait commander les

bateaux plats et aller brûler Londres. Il ne désespérait pas de trouver le moyen de mettre le feu aux escadres anglaises sous l'eau ; c'était un de ses arcanes. Je le rencontrai le lendemain de la bataille de Rosbach ; il était tout éclopé et marchait avec peine. « *Eh mon dieu, que vous est-il donc* » *arrivé, M. Rouelle?* lui dis-je. — *Je suis moulu,* » me répondit-il, *je n'en puis plus ; toute la* » *cavalerie prussienne m'a marché cette nuit* » *sur le corps.* » Il traita ensuite nos généraux *de plagiaires*, et je sentis que ce n'était pas le moment de le faire changer d'avis. Les grands événemens politiques et militaires l'affectaient quelquefois assez pour les discuter au milieu de son cours de chimie. Il a compté parmi ses disciples non-seulement tout ce que la France a aujourd'hui d'habiles chimistes, mais encore un grand nomble d'hommes célèbres et de mérite de toutes les classes ; il avait, indépendamment de ses excellens principes en chimie, le secret de tous les hommes de génie : celui de vous faire penser. Le docteur Roux, qui a long-temps étudié sous lui, s'est toujours proposé de recueillir après sa mort ses cahiers, d'y mettre l'ordre et la clarté nécessaires, et de les donner au public comme un bien appartenant à son maître : il sait une bonne partie de ses arcanes, qui seront oubliés avec le nom de leur auteur, si ce projet n'a pas lieu.

Pierre-Nicolas Bonami, de l'Académie royale

des inscriptions et belles-lettres; historiographe et bibliothécaire de la ville de Paris, censeur royal, est mort dans les premiers jours de juillet, âgé de soixante-treize ans. Tout ce que je sais de lui, c'est qu'il était janséniste, et qu'il faisait un ouvrage périodique, appelé communément le *Journal de Verdun*, mais aussi peu connu à Paris, où il est composé, que l'auteur qui le compose.

Je me souviens d'avoir été singulièrement émerveillé dans mon enfance par le noble jeu appelé *schattenspiel* en allemand, représenté par des comédiens ambulans avec beaucoup de succès. On met à la place de la toile du théâtre des papiers huilés bien tendus, ou bien une toile blanche bien tendue. A sept ou huit pieds en arrière de cette tenture on pose sur le théâtre une chandelle; en plaçant les acteurs entre cette chandelle et la toile tendue, la lumière qu'ils ont derrière eux projette leurs ombres sur cette toile tendue ou sur le transparent de papier, et les montre aux spectateurs avec tous leurs mouvemens et gestes. Après l'Opéra français, je ne connais point de spectacle plus intéressant pour les enfans; il se prête même aux enchantemens, au merveilleux et aux catastrophes les plus terribles. Si vous voulez, par exemple, que le diable emporte quelqu'un, l'acteur qui fait le diable n'a qu'à sauter avec sa proie par-dessus la chandelle en arrière, et, sur la toile, il aura l'air de s'envoler avec lui par les airs. Ce beau genre vient

d'être inventée en France, où l'on en a fait un amusement de société aussi spirituel que noble; mais je crains qu'il ne soit étouffé dans sa naissance par la fureur de jouer des proverbes. On vient d'imprimer *l'Heureuse Pêche, comédie pour les ombres, à scènes changeantes* : le titre nous apprend que cette pièce a été représentée en société vers la fin de l'année 1767, c'est l'époque de l'invention du genre en France. Il faut espérer que nous aurons bientôt un théâtre complet de pareilles pièces.

Voyage à Ceylan, ou les Philosophes voyageurs, ouvrage publié par Henriquès Pangrapho, maître-ès-arts en l'Université de Salamanque, deux parties in-12. On y trouve entre autres l'éloge de M. Helvétius, sous le nom d'Helvidius, et la satire de M. Pelletier, aussi ancien fermier-général, sous le nom de Ferecœur. Ce M. Pelletier voyait les beaux-esprits : cela ne l'a pas empêché de devenir imbécille; et le bel-esprit, auteur de ce mauvais roman, a oublié que les fous sont sacrés, et qu'il n'est pas permis de les insulter. Le fermier-général Pelletier passait, à la vérité, pour très-dur dans l'exercice de sa place, et il conservait dans le monde un air assez rustre. Il rassemblait chez lui, certains jours de la semaine, Crébillon le fils, Collé, Saurin, Duclos, Bernard, Marmontel, Suard, etc. On était convenu de se dire réciproquement toutes ses vérités; à chaque séance on choisissait ordi-

nairement un d'entre les convives qui était déclaré le malade, c'est-à-dire, celui contre lequel tous les autres se réunissaient, et qui était obligé de faire face à tout le monde. Vous jugez aisément combien ce commerce devait être agréable, poli et honnête, et avec quels sentimens on se quittait après avoir lâché ou reçu ces bordées au milieu d'une troupe échauffée par le vin et le bruit de la table : on appelait cela de l'esprit dans ce temps-là, et c'est ce qu'on voudrait nous faire regretter, en disant qu'il n'y a plus de gaieté aujourd'hui, et que la triste raison a tout envahi. Si la gaieté ne pouvait se trouver dans un cercle sans y admettre la crapule, la plaisanterie mordante et amère, la dureté de mœurs et de manières, je renoncerais à la gaieté; heureusement elle nous est restée, quoique le ton et la tournure de ces messieurs aient perdu leur vogue. Les uns en sont devenus chagrins et se sont retirés du monde, les autres ont cherché à se plier à des manières plus aimables; tous, à l'exception de Bernard et de S** peut-être, ont conservé une certaine dureté qui rappelle l'école où ils se sont formés.

SEPTEMBRE 1770.

Paris, 1er septembre 1770.

Le bras spirituel et le bras séculier, c'est-à-dire l'assemblée du clergé et le parlement, qui ne sont pas toujours d'accord ensemble, se sont réunis, dans leurs efforts, pour arrêter le torrent des livres qui paraissent de jour en jour contre la religion chrétienne, et dont le nombre et la hardiesse s'accroissent d'une manière à effrayer ses ayans-cause. Avant l'ouverture de l'assemblée du clergé, le pape, qui n'a pas encore pu arranger ses petites tracasseries avec les princes de la maison de Bourbon, a écrit au chef de cette maison, au fils aîné de l'Eglise, au roi très-chrétien, une lettre excitatoire pour le conjurer, par les entrailles de Jésus-Christ, de préserver son royaume de la pernicieuse inondation de ces livres. L'assemblée du clergé, à son ouverture au mois de mars dernier, est venue à l'appui de la démarche pontificale qu'elle avait sans doute sollicitée à Rome, et a porté au pied du trône un *Mémoire sur les suites funestes de la liberté de penser et d'imprimer*. Elle n'a pas borné son zèle à ces précautions : étant sur le point de se séparer, elle vient de publier un *Avertissement au Clergé de France assemblé à Paris par permission du Roi, aux Fidèles du royaume, sur les dangers*

de l'incrédulité. Elle a envoyé cet avertissement dans tous les diocèses avec une lettre circulaire adressée aux archevêques et évêques du clergé de France. Le gouvernement, en reconnaissance des seize millions de don gratuit accordé par l'assemblée du clergé, a recommandé au zèle du parlement de sévir contre les livres impies, en la manière et en la forme accoutumées. Le parlement, en conséquence du vœu du gouvernement et du clergé et sur le réquisitoire de l'avocat-général, a fait, le 18 du mois dernier, les frais d'un fagot, au bas de l'escalier du Mai, pour y faire brûler par le bourreau quelques rôles de procureur représentant sept ouvrages des plus déplaisans au clergé: car, ne croyez pas que M. l'exécuteur des hautes œuvres ait la permission de jeter au feu les livres dont les titres figurent dans l'arrêt de la cour; Messieurs seraient très-fâchés de priver leur bibliothèque d'un exemplaire de chacun de ces ouvrages qui leur revient de droit, et le greffier y supplée par quelques malheureux rôles de chicane dont la provision ne lui manque pas. Dans le fait, le roi pouvait faire répondre, et à la lettre du pape, et aux représentations de son clergé, que la publication de ces livres est chose étrangère à son royaume; qu'il ne peut empêcher qu'on n'imprime en Hollande, et ailleurs, des livres écrits en langue française; que si l'on peut reconnaître la grandeur d'une passion à l'énormité des sacrifices qu'on lui fait, aucun

monarque en Europe ne peut comparer sa passion pour la religion à celle de Sa Majesté très-chrétienne ; que non-seulement elle permet que le tiers des biens de son royaume soit possédé par le clergé, et, à ce titre, soustrait à son autorité et aux impositions royales, mais qu'elle se contente, dans les besoins les plus urgens de l'état, d'un don gratuit qu'elle daigne négocier avec l'assemblée du clergé, et que celui-ci ne lève pas sur ses biens, mais sur les sujets du roi, par forme d'emprunt ; qu'indépendamment de cette étonnante constitution, la police dépense annuellement, par ordre exprès et immédiat de Sa Majesté, plusieurs millions de ceux qu'on lève avec tant de peine sur des peuples épuisés par le travail et par les impôts, pour empêcher le débit des livres qui donnent du souci aux prêtres ; de sorte que les amateurs de ce poison, si commun en pays étranger, ne peuvent se le procurer en France qu'au poids de l'or et avec les plus grandes difficultés. Dans un siècle aussi familier que le nôtre avec les calculs politiques, on pourrait évaluer, à un denier près, le déficit que tant de millions, dépensés pour la splendeur et le maintien de la religion, occasionent dans les dépenses nécessaires à la splendeur et à la prospérité de la monarchie.

Lorsque l'arrêt du parlement fut publié, on fut surpris de n'y pas lire le réquisitoire de l'avocat-général sur lequel l'arrêt a été rendu. C'est un usage constamment observé d'insérer

dans l'arrêt le réquisitoire mot pour mot, et c'est la charge du premier avocat-général du roi de prononcer ce réquisitoire en la cour, toutes les chambres assemblées.

Le *Système de la Nature* n'a pas seulement excité le zèle du clergé et du parlement, deux athlètes plus redoutables ont cru devoir s'élever contre ce livre; le patriarche de Ferney a écrit une feuille de vingt-six pages à cette occasion, et l'on dit que le roi de Prusse a aussi daigné s'occuper de cet ouvrage. La feuille du patriarche est intitulée: *Dieu. Réponse au Système de la Nature, section* 2. Cette feuille sera insérée, comme article, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, auxquelles le patriarche travaille depuis environ un an, et qui formeront plusieurs volumes in-8°, dont il se propose de publier les trois premiers avant le commencement de l'hiver. Le patriarche ne veut pas se départir de son *rémunérateur vengeur*; il le croit nécessaire au bon ordre. Il veut bien qu'on détruise le dieu des fripons et des superstitieux, mais il veut qu'on épargne celui des honnêtes gens et des sages. Il raisonne là-dessus comme un enfant, mais comme un joli enfant qu'il est. Il serait bien étonné si on lui demandait quelle couleur est son dieu; il serait encore plus étonné de l'idée qu'il en donnerait lui-même, en voulant répondre à cette question: car si la nécessité de toutes

choses est démontrée, comme il le prétend, que fera-t-il de son dieu, de quelque manière qu'il le conçoive, si ce n'est un être enchaîné comme tout ce qui existe par les lois invariables du mouvement, et à quoi lui servira l'existence d'un tel être ? Il ne conçoit pas comment le mouvement seul, sans aucune intelligence, a pu produire ce qui existe. Personne ne le conçoit, mais c'est un fait; et c'est un fait aussi qu'en plaçant une intelligence éternelle à la tête de ce mouvement, vous n'expliquez rien, et vous ajoutez à une chose inexplicable mille difficultés qui le rendent absurde par-dessus le marché. Mais des êtres doués d'intelligence, tel que l'homme, n'ont pu être que le résultat de la combinaison d'une intelligence suprême. L'existence de la montre prouve l'existence de l'horloger; un tableau indique un peintre; une maison annonce un architecte : voilà des argumens d'une force terrible pour les enfans. Le philosophe s'en paierait comme eux, si, en les admettant, il ne se trouvait pas replongé dans une mer de difficultés interminables; il aime encore mieux croire que l'intelligence peut être l'effet du mouvement de la matière, que de l'attribuer à un ouvrier tout-puissant qui ne peut rien, et dont la volonté ne peut empêcher que ce qui est ne soit, ni rien changer à sa manière d'être; à un être souverainement intelligent, et qui, dès que vous lui supposez une qualité morale, peut être justement accusé dans toutes ses productions, où la somme

des inconvéniens l'emporte infiniment sur les avantages. Un jour La Condamine, qui a la tournure à la fois ingénieuse et naïve, nous rassembla en cercle autour de lui, pour nous lire une très-jolie énigme qu'il avait composée, et dont nous devions deviner le mot. Après la lecture nous le prîmes à part l'un après l'autre, et chacun lui cria le mot de l'énigme dans son cornet. La Condamine resta stupéfait, et ne put concevoir comment son énigme était devinée par tout le monde sans aucune variation. Il avait écrit le mot de cette énigme, en gros caractères, sur le dos de son papier, et en nous la lisant il montrait ce mot, sans le savoir, à tous ceux qui l'écoutaient. Ma foi, voilà comme il en faut user quand on a des énigmes difficiles à proposer. Si Dieu nous eût traités comme l'étourdi et bon La Condamine, nous ne nous serions pas cassé la tête depuis cinq à six mille ans; mais c'est se moquer des gens que de les renvoyer au *Mercure* de l'autre monde pour en savoir le mot. Le patriarche regarde l'idée d'un Etre suprême comme un frein utile et nécessaire aux hommes, et surtout aux princes : c'est là le vrai fondement de sa piété; il craint que l'idée de la Divinité, une fois détruite, le puissant n'opprime le faible sans aucun ménagement. Marc-Aurèle fut le modèle des princes; il gouverna l'empire avec la fermeté d'un héros, la sagesse d'un philosophe et la bonté d'un père, et cependant son attachement aux principes des stoïciens ne lui faisait

concevoir qu'un Dieu enchaîné par la nécessité, et par conséquent sans pouvoir comme sans influence. Louis XI fut dévot et craintif; il voyait le glaive des vengeances célestes toujours suspendu sur sa tête, et cependant sa vie fut un tissu d'horreurs et de crimes. Les hommes naissent bons ou méchans; le problème consiste à trouver un système, des principes, un frein, si vous voulez, qui empêche les méchans d'être ce qu'ils sont : quand ce frein sera trouvé, il y aura un grand pas de fait vers le bonheur du genre humain. Mais quel est le système qui puisse contenir la méchanceté unie à la puissance ? Le comble du malheur pour les peuples, c'est lorsque dans leur prince la méchanceté est combinée avec l'absurdité de la tête, parce que cette combinaison engendre une foule de crimes inutiles et absurdes, au lieu que le prince éclairé et méchant concevra du moins que la violence et l'injustice ne sont pas d'un bon user journalier, et n'y aura recours que dans les cas les plus extrêmes, c'est-à-dire, les plus rares. Au reste, ces malheurs me paraissent sans ressource aussi long-temps que Dieu sera prêché par des prêtres et par des philosophes, et qu'il ne prendra pas le parti de se prêcher lui-même. Le patriarche n'a pas manqué de mettre son cachet à son nouvel écrit, mais ce n'est pas le bon cachet. Il rappelle les anguilles de Needham, le lapin de Bruxelles, qui fait des lapereaux à une poule; les rats d'Egypte, qui se formaient de la fange

du Nil; le blé qui pourit pour germer, afin de prouver qu'il faut mourir pour naître. Le mal n'est pas de relever, pour la millième fois, cette kyrielle de pauvretés, mais de les combattre avec une petite physique écourtée, aussi mesquine dans ses principes que pitoyable dans ses conséquences: il faut que chaque Achille ait son talon vulnérable; celui de Ferney l'est par sa physique.

M. Cardonne, secrétaire-interprète pour les langues orientales, attaché à la Bibliothèque du roi, et professeur de langue arabe au Collége royal, a publié depuis plusieurs mois des *Mélanges de littérature orientale, traduits de différens manuscrits turcs, arabes et persans de la Bibliothèque du roi*, 2 vol in-12. Ce recueil est intéressant et curieux: le goût arabe y domine et nous rappelle les plus anciens de nos livres sacrés qui sont écrits dans le même goût. Ce recueil est bon aussi à mettre entre les mains des enfans; les contes qu'il renferme sont à la fois ingénieux et moraux, et souvent d'un sens profond; ils attachent la jeunesse en l'instruisant. Le génie de l'homme est à peu près partout le même: mais les différentes formes de gouvernement le modifient diversement. C'est dans les républiques qu'il faut chercher les modèles d'une éloquence franche, nerveuse, mâle, pleine de sens et de raisonnemens; c'est dans les monarchies qu'on trouvera les modèles de cette satire fine et délica

qui blesse avec autant d'adresse que de légèreté; dans les gouvernemens despotiques on trouvera le modèle des fables, parce que la vérité ne peut guère s'y montrer que sous l'habit de l'apologue. Cette tournure, captivant d'abord l'imagination, et masquant pour ainsi dire l'amertume de la drogue, permet souvent les applications les plus fortes, et l'on est plus d'une fois également étonné et de la hardiesse de l'esclavage et de la douceur du maître : mais l'élévation d'un Arabe ou d'un Persan et celle d'un Anglais ne sont pas de la même trempe. Beaucoup de morceaux de ces mélanges sont tirés du Persan Sadi, qui est, de tous les poëtes de l'Orient, celui qui nous est le plus connu; M. de Saint-Lambert en a emprunté plusieurs apologues, et c'est, de tout ce qu'il a fait, ce que j'aime le plus. Vous trouverez dans les premières pages de ces Mélanges un conte intitulé *Le Philosuphe amoureux* : c'est le sujet de la petite comédie de *la Gageure* que M. Sedaine a emprunté de Scarron, lequel l'a pris dans un auteur espagnol qui peut l'avoir tiré d'un auteur arabe. Il est traité d'une manière plus piquante par l'auteur arabe que par Scarron ou son prêteur espagnol. Ceux-ci ont fait de la femme tout simplement une épouse infidèle qui se joue de la jalousie et de la crédulité de son mari avec autant d'intrépidité que d'impudence : M. Sedaine s'est bien gardé de faire ressembler madame de Clinville à ce modèle; la sûreté de son goût l'a rapproché du poëte arabe sans le

savoir, et sans le connaître. Nos faiseurs d'opéras comiques devraient lire ses mélanges, ils y trouveraient une infinité de petits sujets qui pourraient être traités avec succès sur le théâtre de leur gloire.

OCTOBRE 1770.

Paris, 1er octobre 1770.

L'Académie française tint, le 6 du mois dernier, une séance publique dans laquelle M. de Brienne, archevêque de Toulouse, prononça son discours de réception. Le prince Charles, second fils de leurs majestés suédoises, grand-amiral de Suède, honora cette assemblée de sa présence.

Ce prince nous a quittés peu de jours après. Il a passé environ trois semaines dans cette capitale : et comme on soupe et danse à peu près de même dans tous les pays policés, il n'a pas voulu se prêter aux bals et aux soupers ; mais il a employé ce court espace à voir les choses les plus remarquables, et à faire connaissance avec quelques gens de lettres et quelques artistes. Deux Suédois, membres de notre Académie royale de peinture, ont eu l'honneur de faire le portrait de ce prince : Roslin, en grand et à l'huile ; Hall, en miniature. Ce dernier portrait m'a paru un chef-d'œuvre.

Il faut se rappeler que deux jours après la réception de M. de Saint-Lambert, M. l'archevêque de Toulouse avait été élu à la place vacante par la mort de M. le duc de Villars. L'éloge de cet académicien, décédé dans son gouvernement de Provence, n'était pas aisé à faire. Il portait un nom que son père avait rendu illustre. Le maréchal de Villars n'était pas un grand homme, car jamais la

petite jactance dont il était possédé n'entra dans l'âme d'un héros; mais enfin, après que la dévote Maintenon eut éloigné du commandement des armées le maréchal de Catinat, aussi grand capitaine que grand philosophe; après, dis-je, que cette bégueule eut rendu le génie de ce grand homme inutile pour la France, parce qu'il passait pour ne pas faire grand cas de la messe, Villars fut le seul qui montra de la capacité pendant la malheureuse vieillesse de Louis XIV, et il eut la gloire d'arrêter un instant la fortune et le génie du prince Eugène et de Marlborough. Son fils, qui vient de mourir, et avec qui la pairie, érigée en faveur du père, se trouve éteinte, eût été trop heureux d'avoir les miettes de gloire que le maréchal dédaignait dans ses jours brillans. Ce fils eut le malheur d'avoir dès son enfance une aversion marquée pour les dangers de la guerre; il ne put jamais pousser ses services militaires au-delà du grade de brigadier des armées du roi, qu'il n'avait pas gagné de bonne prise, pas plus que le gouvernement de Provence, qu'il obtint dans sa première jeunesse, en considération des services de son père.

On dit qu'il ne manquait pas d'esprit. Il était recherché dans sa parure, et ses goûts efféminés en tout genre se faisaient aisément remarquer. Il aimait à jouer la comédie, même dans un âge avancé et accablé d'infirmités; mais j'ai dans la tête qu'il devait la jouer avec peu de naturel, quoique d'une figure et d'une taille avantageuses.

Il a passé la plus grande partie de son temps dans son gouvernement, où il partageait sa résidence entre Aix et Marseille. On dit qu'il était fort aimé. Ce que je sais, c'est qu'on jouait chez lui un jeu énorme, et il faudrait bien des qualités pour contre-balancer dans mon esprit ce tort, surtout de la part d'un homme public, dont la maison doit servir d'exemple à toute une province.

M. l'archevêque de Toulouse n'oublia dans son discours aucun de ceux que l'institut l'obligeait de louer; ce discours fut d'ailleurs excessivement court. Il y a non-seulement de l'esprit à cela, mais encore une sorte d'orgueil. Les gens du monde et de la cour que l'Académie reçoit ne regardent pas cet honneur du même œil que les gens de lettres. C'est pour les premiers une branche de laurier qu'ils attachent à leur chapeau avec indifférence, et qui est à peine aperçue parmi les cordons, les bâtons de maréchal, les houpes d'évêques ou d'archevêques ou d'autres dignités; l'homme de lettres, au contraire, tire sa principale considération du bonheur d'être de l'Académie; le jour de sa réception est pour lui un jour de triomphe, et il prétend en prolonger la pompe le plus qu'il lui est possible : voilà l'origine des discours qui ne finissent point.

Mais une fois reçu, ne serait-il pas de l'intérêt de l'homme de lettres d'imiter cette brièveté que les gens de la cour et du monde n'observent peut-être que parce qu'ils ne savent ni parler ni écrire? On ne saurait jamais être trop court,

et ceux qui veulent tout dire, même en disant les meilleures choses, sont sûrs d'ennuyer. Si M. Thomas avait été persuadé de cette vérité, son discours n'aurait guère été plus long que celui de M. l'archevêque de Toulouse, et il ne se serait peut-être pas fait des affaires. M. Thomas était, en sa qualité de directeur de l'Académie, chargé de répondre au discours du récipiendaire, et il crut cette occasion favorable pour exposer et préconiser les avantages et les prérogatives de la profession d'hommes de lettres sur tous les états de ce bas monde. Ce discours était très-long et fatigua un peu l'auditoire. M. Thomas me dira qu'il en a sacrifié près de la moitié au désir d'être court, et je le sais; mais c'est qu'il a au suprême degré le défaut de ne savoir se borner ni finir, et ce défaut l'empêchera peut-être d'obtenir une place parmi les écrivains du premier ordre. Il est arrivé dans cette occasion un autre inconvénient que personne n'a pu prévoir. M. Seguier, avocat-général du roi au parlement de Paris, et l'un des quarante de l'Académie, avait publié, environ quinze jours avant cette séance, son réquisitoire contre les livres dits impies que le parlement avait fait brûler, tandis que M. Thomas s'abandonnait à son enthousiasme pour les gens de lettres, et à son indignation contre leurs détracteurs et leurs calomniateurs. M. Seguier se mit dans la tête que la partie de cette harangue, qu'on pouvait appeler Philippique, était principalement dirigée contre lui; il rougit et pâlit

alternativement, et se cacha même le visage avec ses deux mains. On prétend que la partie des auditeurs qui était placée en face du requérant s'aperçut de l'étrange confusion où il était, et redoubla les applaudissemens et les battemens de mains à tous les endroits qui pouvaient lui être appliqués, ce qui acheva de le déconcerter et prolongea son supplice d'une manière bien cruelle. Ce qu'il y a de certain, c'est que la harangue de M. Thomas avait été composée avant la publication du réquisitoire de M. Seguier; qu'elle avait été communiquée à M. l'archevêque de Toulouse, à plusieurs académiciens, ainsi qu'à d'autres personnes, et que tous conviennent unanimement que l'auteur en a retranché beaucoup de choses, mais qu'il n'y a pas fait une seule addition depuis que le réquisitoire a paru. J'ai consulté séparément deux hommes sages qui ne se connaissent pas, qui ont tous les deux assisté à la séance académique, qui n'ont pas été infiniment contens, ni l'un ni l'autre, du discours de M. Thomas, mais qui sont sortis tous les deux de l'Académie sans se douter de la plus petite allusion ni au réquisitoire de M. Seguier ni à aucune autre affaire du temps. Je suis d'autant plus convaincu de l'innocence de M. Thomas à cet égard, que c'est l'homme du monde le plus éloigné du penchant à la satire; qu'il ne lui est peut-être de sa vie échappé ni un sarcasme ni un trait tendant à rendre ridicule, et qu'il serait à désirer que ses enne-

mis pensassent avec autant d'honnêteté, de noblesse et d'élévation que lui.

Cependant il passe pour constant qu'immédiatement après cette séance si terrible pour la conscience du requérant, il alla se plaindre à M. le chancelier de l'insulte qu'il venait de recevoir en pleine Académie, en présence d'un prince d'un sang royal. Tout Paris s'entretint de cette prétendue insulte, et chacun en parla suivant les intérêts de son parti. Bientôt la calomnie s'en mêla; on dit que le discours de M. Thomas n'était qu'une satire violente du gouvernement; qu'on y avait exagéré les malheurs des peuples; qu'on s'y était permis des allusions les plus hardies; qu'on n'avait loué le duc de Villars comme gouverneur de province que pour faire une satire sanglante contre M. le duc d'Aiguillon; que celui-ci avait demandé au roi justice de l'audace de l'orateur de l'Académie.

Quoi qu'il en soit, et de ces discours calomnieux et des délations secrètes, il est certain que l'impression de la harangue de M. Thomas fut arrêtée par ordre de M. le chancelier; qu'il fut question de mesures très-graves contre l'auteur, comme d'être mis à la Bastille, rayé du tableau des quarante, peut-être pendu en place de Grève, pour le bon ordre. M. le chancelier retint même le manuscrit, le seul que l'auteur eût de son discours, et ne lui laissa pas ignorer que s'il en paraissait jamais un fragment ou totalité, soit imprimé, soit en manuscrit, il en resterait respon-

sable, et courrait le risque d'une punition rigoureuse. C'est ce qui nous privera de l'avantage de lire et le discours de M. l'archevêque de Toulouse et la réponse de M. Thomas.

Il n'y a pas jusqu'à la suppression des discours qui n'ait ses exemples dans les fastes de l'Académie. Le discours du grand Racine ne fut pas imprimé, on ne l'avait pas jugé digne de lui; et la réponse que M. de Caumont, si je ne me trompe, fit au discours de M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, ne fut pas imprimée non plus, parce que c'était effectivement une satire aussi fine que sanglante de la vanité que ce prélat tirait de sa naissance, et qui l'a rendu célèbre. Dès que M. l'archevêque de Toulouse sut la défense qui avait été faite à M. Thomas, il déclara qu'il ne ferait pas paraître son discours.

On s'imagine aisément que l'Académie n'a pas vu d'un œil indifférent ce qui vient de se passer. Si elle n'a pas pris de parti, ce n'est pas faute d'avoir un avis, mais c'est qu'elle a craint de compromettre et d'exposer jusqu'à sa constitution. Cette constitution la met sous la protection immédiate du roi; elle n'est donc pas comme les parlemens dans le département de M. le chancelier, et elle jouit du privilége de faire imprimer tous les ouvrages de ses membres qui sont munis de son approbation. Il y a apparence que l'Académie se ménage des circonstances plus favorables pour faire sa réclamation.

Au reste, si je m'en rapporte aux deux témoins

sages que j'ai déjà cités en faveur de l'innocence de M. Thomas, je suis obligé de croire aussi que M. le chancelier lui a rendu un service véritable en empêchant son discours de paraître. Ils déposent tous les deux qu'ils ne croient pas que ce discours eût réussi à l'impression, et ils m'en ont donné d'assez bonnes raisons pour me ranger de leur avis. Ceux qui en veulent aux philosophes, et qui cherchent à les rendre odieux, leur supposent un plan concerté et suivi, les accusent d'une association qui exécute ses vues, ses plans, ses projets ; et comme ces accusations se multiplient de jour en jour, les gens de lettres finiront par en être eux-mêmes les dupes; ils se croiront obligés de se liguer entre eux, ils se donneront un air de secte et de clique qui ne servira qu'à rétrécir les têtes, qu'à remplir l'ordre de petits énergumènes qui ne seraient rien s'ils ne faisaient beaucoup de bruit, et qui en écarteront insensiblement les hommes d'un vrai mérite. J'avoue que les prétentions que j'entends établir depuis quelque temps, et dont on m'assure que le discours de M. Thomas était plein, me paraissent aussi peu philosophiques que mal fondées. Je crois à la communion des fidèles, c'est-à-dire à la réunion de cette élite d'excellens esprits, d'âmes élevées, délicates et sensibles, dispersés çà et là sur la surface du globe, se reconnaissant néanmoins et s'entendant, d'un bout de l'univers à l'autre, à l'unité d'idées, d'impressions et de sentimens; mais je ne crois pas au corps des gens de

lettres ni au respect qu'il exige, ni à la suprématie qu'il veut usurper, ni à aucune de ses prétentions. Dans ce corps, gloire, mérite, succès, service, tout est personnel et exclusif, et je ne vois pas, parce que les lettres et les talens ont procuré à Voltaire une gloire immortelle, qu'aucun homme de lettres doive ou puisse s'en prévaloir. Ce corps n'en est donc pas un, parce que tout corps suppose ou des fonctions publiques ou des qualités préliminaires et communes à tous les membres. Dans un corps d'officiers, par exemple, tous sont obligés d'avoir de la bravoure, des sentimens d'honneur, et une conduite conforme à ces sentimens; mais le corps des gens de lettres renferme à la fois et ce qu'il y a de plus respectable et ce qu'il y a de plus vil. Quand l'homme de lettres s'appelle Montesquieu ou Voltaire, il excite l'admiration, il inspire le respect; quand il s'appelle Desfontaines ou Fréron, il excite le mépris; mais on ne peut pas plus contester à ces derniers leur qualité d'hommes de lettres qu'à ceux qui se sont le plus illustrés dans cette carrière.

A la séance publique de l'Académie française, le 25 auguste dernier, M. Thomas avait lu un éloge de l'empereur Marc-Aurèle qu'il comptait faire imprimer l'hiver prochain, ainsi qu'un essai sur les éloges historiques, et un autre sur les femmes. J'ai peu de regret à ce dernier, car M. Thomas connaît les femmes à peu près aussi bien que les hommes. Quoi qu'il en soit, nous ne verrons rien de tout cela, du moins de long-

temps : après l'éclat qui vient d'arriver, le silence le plus absolu peut seul mettre l'auteur à l'abri des délations, des imputations, des applications, des interprétations et des malheurs qui en pourraient être la suite.

M. Marmontel a lu dans cette séance mémorable un épisode d'un poëme en prose intitulé : *Les Incas, ou la Conquête du Pérou*, qu'il se propose de donner incessamment au public. Ce fragment a fort ennuyé l'assemblée; et c'est un sinistre présage pour le succès de la totalité de l'ouvrage. L'auteur a lu d'ailleurs d'un ton si affectueux, si pathétique, si lamentable, que son épisode n'en a pas paru plus touchant, mais plus ridicule.

M. le duc de Nivernois a terminé la séance par la lecture de quelques fables qui sont en possession des plus grands applaudissemens du public.

Dorat, qui est en possession d'adresser ses hommages à toutes les beautés célèbres, sans les connaître, vient de chanter les charmes d'une nouvelle Hébé. Cette Hébé-Dervieux est une petite danseuse de l'Opéra, affligée de quinze ou seize ans; c'est un de ces enfans qui dansaient à l'âge de neuf à dix ans dans les Champs-Élysées de l'opéra de Castor, et qui sont devenus la plupart de très-jolis sujets pour la danse. M. Dorat est en possession d'adresser son hommage à toutes les beautés célèbres sans les connaître. Si je ne craignais de me brouiller avec lui, je dirais que je trouve à Hébé-Dervieux l'air un peu commun, avec

l'éclat et la fraîcheur de la première jeunesse, ce qui ne l'a pas empêchée de gagner déjà des diamans. Elle vient d'acheter une maison rue Sainte-Anne, qu'elle a payée soixante mille livres; elle en dépensera autant en embellissemens, et j'aurai l'avantage inestimable d'être son voisin quand elle donnera à souper à M. Dorat. Elle joua et chanta il y a quelques années le rôle de Colette, dans le *Devin du Village*, avec beaucoup de gentillesse : et personne ne dansa mieux à sa noce qu'elle-même ; c'est là l'époque de sa célébrité.

On donna le vingt du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie italienne, la première représentation du *nouveau Marié, ou les Importuns, comédie en prose et en un acte, mêlée d'ariettes.*

Il ne manque à cette pièce que la verve et la folie nécessaires pour être non-seulement excusée, mais encore applaudie. Elle est de M. Cailhava d'Estandoux, qui aurait bonne envie de remettre la farce en honneur sur notre théâtre, et qui y aurait déjà réussi s'il avait autant de talent que de zèle. Bien lui en a pris de faire jouer l'oncle et le neveu par Caillot et par Clairval : la complaisance de ces acteurs, dans un temps où ils sont surchargés de nouveaux rôles pour le voyage de Fontainebleau, a procuré au *Nouveau Marié* un succès complet, qui a été interrompu depuis par un enrouement sur-

venu au charmant Caillot. La musique est de M. Baccelli, Italien, mari de cette grosse actrice qui joue les rôles de mère dans les pièces italiennes, et par conséquent père ou beau-père de mademoiselle Argentine, qui a succédé à Camille dans les rôles de Colombine. M. Baccelli, qui a fait ici son coup d'essai, connaît, comme les Italiens les moins habiles, les effets et l'art d'arranger une partition, c'est-à-dire, qu'il sait un peu le métier, mais il n'a point d'idées; se composition est prise de droite et de gauche, et ne donne point de résultat. Dans le temps que les Sosie et les Blaise tournaient la tête au public avec leurs pauvretés, M. Baccelli aurait passé pour un aigle; cela ne se peut plus quand il y a un Philidor et un Grétry. Si ce dernier avait fait la musique du *Nouveau Marié*, tout mauvais qu'il est, par la grâce de M. d'Estandoux, il aurait pu devenir, par la grâce de M. Grétry, le pendant du *Tableau parlant*.

Le général Molé s'étant trouvé excessivement fatigué à son retour du Malabar, il a fallu lui accorder quartier de rafraîchissement jusqu'au voyage de Fontainebleau, et la comédie a vécu depuis six semaines sur le début d'un acteur de province, nommé Dorseville. Quoiqu'applaudi du parterre, il n'a attiré personne. Il a joué les rôles de Titus dans la tragédie de *Brutus*, d'Egiste dans celle de *Mérope*, de don Pèdre dans *Inès de Castro*, et plusieurs rôles d'amoureux dans le haut comique. Cet acteur n'a pas l'ombre de

talent ; il possède cette médiocrité qui me désespère, et qui m'est mille fois plus insupportable dans les arts que ce qui est franchement et décidément mauvais. Il est de la famille des bassets et de la communauté des courtauds de boutique. Tout est ignoble dans ce Dorseville ; et sa figure courte et épaisse, et ses traits, et son air de visage, et sa démarche, et ses gestes, et le son de sa voix, glapissante et faible, et sa manière de prononcer. Comment diable se fait-on comédien avec toutes ces disgrâces, dont une seule suffit pour éloigner un homme sensé d'un métier si difficile?

M. Robinet, auteur du livre intitulé : *De la Nature*, qui, malgré l'incongruité de ses idées systématiques n'est pas un ouvrage sans mérite, vient de publier, en plusieurs volumes in-12, une *Analyse raisonnée de Bayle*, ou *Abrégé méthodique de ses ouvrages, particulièrement de son Dictionnaire historique et critique, dont les remarques ont été fondues dans le texte, pour former un corps instructif et agréable de lectures suivies*. Ce titre, qui porte l'année 1755, quoique le livre n'ait paru que cette année, vous met au fait de la méthode suivie par le nouvel abréviateur de Bayle. Il y a bien quinze ans que l'abbé de Marsy publia une *Analyse de Bayle*, qu'il se proposait de continuer : elle fut supprimée. Les jésuites, qui étaient encore puissans, firent des démarches auprès du procureur-général ; l'abbé de Marsy fut menacé s'il osait continuer

son travail. Il avait des ménagemens à garder; il avait été jésuite, et jésuite imprudent, travaillant de toutes ses forces à mériter l'épitaphe de M. le duc de Villars (1); il arriva un éclat qui le fit chasser par les révérends pères. Au lieu de continuer l'*analyse de Bayle*, il se fit continuateur de l'*Histoire ancienne* de Rollin, en compilant sur le même plan l'*Histoire des Chinois, Japonais, et des peuples modernes*; il mourut au milieu de cette entreprise dont on était assez content. Je crois que nous n'avons rien perdu à l'interruption de son *analyse de Bayle*, puisque M. Robinet s'en est chargé. Je ne sais combien de volumes le nouvel abréviateur nous donnera; mais je sais que s'il y veut mettre le soin nécessaire, il a toute la capacité qu'il faut pour nous donner un ouvrage utile et agréable. M. Robinet est un des principaux auteurs des *Recueils de Bouillon*.

Nous devons à M. Bourgelat, directeur et inspecteur-général des écoles royales vétérinaires, un écrit intitulé : *Élémens de l'art vétérinaire. Essai sur les appareils et les bandages propres aux quadrupèdes, à l'usage des élèves des écoles royales vétérinaires*, avec figures. L'établissement de ces écoles a acquis en peu d'années une grande célébrité dans toute l'Europe. J'avoue que je ne peux me garantir d'un peu de prévention contre cet établissement, quand je vois avec

(1) Cette épitaphe rappelait le surnom donné à M. de Mirabeau, l'auteur du *Traité de la Population*. (*Note l'Édit.*)

quelle affectation la *Gazette de France* et tous nos papiers publics rapportent à tout instant les cures merveilleuses des élèves de ces écoles, opérées dans les maladies épizootiques, et attestées par les curés ou subdélégués du village où le miracle s'est fait; quand je vois encore l'étalage qu'on fait, dans chaque gazette, des prix remportés et mérités par tous les élèves également, généreusement refusés par le nommé Weber, lequel est entretenu par l'électeur de Saxe, et assignés enfin, par la voie du sort, au nommé Flamand, le tout en présence de M. Bertin, ministre et secrétaire d'état. J'avoue que cette charlatannerie me déplaît et m'indispose. Ce n'est pas que les meilleures institutions et les plus utiles n'aient besoin d'être prônées, mais c'est que les gens d'un vrai mérite dédaignent tous ces moyens; et si M. Bourgelat n'est pas un charlatan, il est le premier homme habile qui ait mis ce soin et cette suite à se faire prôner. Je crains que la médecine des animaux ne soit guère plus avancée que celle des hommes. La première a cependant le grand avantage de la hardiesse des opérations et des expériences qu'elle peut tenter, et qui pourraient la mener à des observations et même à des découvertes très-intéressantes. J'aurais une opinion infiniment meilleure de M. Bourgelat, si, au lieu de tout le bavardage de ses écoliers sur les muscles du cheval, et des magnifiques certificats des curés de village, je lui voyais publier modeste-

ment, de temps à autre, le résultat de ses expériences et de ses observations; et si ce résultat prouvait qu'il s'est souvent trompé dans ses conjectures, je ne tarderais pas à l'estimer véritablement. En telle maladie on a essayé tels remèdes avec tel succès : l'ouverture de l'animal, après sa mort, a prouvé l'absurdité du traitement employé et du raisonnement sur lequel il était fondé : voilà la route qui conduirait à l'avancement et à la perfection de la médecine; mais il n'y a qu'un grand homme qui puisse la prendre.

La Pratique du Jardinage, par l'abbé Roger Schabol, rédigée après sa mort, sur ses Mémoires, est un ouvrage assez inutile. L'abbé Roger, mort depuis quelques années, était fameux à Paris, pour la taille des arbres fruitiers. C'est de la taille que dépendent la fécondité de l'arbre et la beauté du fruit. Les jardiniers de Montreuil ont une taille particulière du pêcher; aussi les pêches de Montreuil ont-elles la vogue à la halle de Paris. L'abbé Roger s'était formé par une longue expérience qui est la véritable maîtresse dans tous les métiers; ceux qui voudront devenir habiles comme lui feront bien de laisser là les livres et de suivre son exemple. On nous promet sa théorie, encore plus inutile que sa pratique. Les livres ne sont bons qu'à apprendre aux ignorans à jaser sur des métiers qu'ils ne savent pas. Quand vous aurez lu et relu la *Pratique* de l'abbé Roger, vous taillerez vos pêchers tout de tra-

vers; mais lorsque vous aurez vu faire votre jardinier, que vous aurez réfléchi sur ses procédés, que vous aurez essayé, que vous aurez mutilé quelques arbres, que vous aurez recommencé, que vous y aurez mis beaucoup de soins et beaucoup de temps, vous finirez par être habile. Il n'y a pas d'autre méthode, je vous le jure, ni dans le métier de jardinier, ni dans celui de ministre d'état; et c'était là tout le secret de l'abbé Roger.

Il a paru, l'année dernière, une mauvaise brochure qui a fait si peu de sensation, que je n'en ai pas pu savoir l'auteur: cependant elle vient d'être réimprimée, et il faut qu'elle ait eu du débit en province ou chez l'étranger. Elle est tombée entre les mains de M. Diderot; et comme les plus mauvaises drogues peuvent donner lieu à d'excellentes réflexions, je ne veux pas supprimer ce qu'il a jeté sur le papier à cette occasion.

OBSERVATIONS sur une brocure intitulée: *Garrick*, ou *les Acteurs anglais; ouvrage contenant des réflexions sur l'art dramatique, sur l'art de la représentation et le jeu des acteurs; avec des notes historiques et critiques sur les différens théâtres de Londres et de Paris; traduit de l'anglais.*

Ouvrage écrit d'un style obscur, entortillé, boursouflé et plein d'idées communes. Je réponds qu'au sortir de cette lecture un grand acteur n'en

sera pas meilleur, et qu'un médiocre acteur n'en sera pas moins pauvre.

C'est à la nature à donner les qualités extérieures, la figure, la voix, la sensibilité, le jugement, la finesse; c'est à l'étude des grands maîtres, à la pratique du théâtre, au travail, à la réflexion à perfectionner les dons de la nature. Le comédien d'imitation fait tout passablement, il n'y a rien ni à louer ni à reprendre dans son jeu; le comédien de nature, l'acteur du génie est quelquefois détestable, quelquefois excellent. Avec quelque sévérité qu'un débutant soit jugé, il a tôt ou tard au théâtre les succès qu'il mérite; les sifflets n'étouffent que les ineptes.

Et comment la nature, sans l'art, formerait-elle un grand comédien, puisque rien ne se passe rigoureusement sur la scène comme en nature, et que les drames sont tous composés d'après un certain système de convention et de principes? Et comment un rôle serait-il joué de la même manière par deux acteurs différens, puisque, dans l'écrivain le plus énergique, le plus clair et le plus précis, les mots ne peuvent jamais être les signes absolus d'une idée, d'un sentiment, d'une pensée?

Ecoutez l'observation qui suit, et concevez combien, en se servant des mêmes expressions, il est facile aux hommes de dire des choses tout-à-fait diverses : l'exemple que je vais vous en donner est une espèce de prodige, c'est l'ouvrage même en entier dont il est question. Faites-

le lire à un comédien français, et il conviendra que tout en est vrai; faites-le lire à un comédien anglais, et il vous jurera *by god* qu'il n'y a pas un mot à en rabattre, que c'est l'évangile du théâtre. Cependant, mon ami, puisqu'il n'y a presque rien de commun entre la manière d'écrire la comédie et la tragédie en Angleterre, et la manière dont nous écrivons ces poëmes en France; puisqu'au jugement même de Garrick, celui qui sait rendre parfaitement une scène de Shakespeare ne sait pas le premier mot de la déclamation d'une scène de Racine, et réciproquement, il est évident que l'acteur français et l'acteur anglais, qui conviennent l'un et l'autre de la vérité des principes de l'auteur dont je vous rends compte, ne s'entendent pas, et qu'il y a dans la langue technique de leur métier un vague, une latitude assez considérables pour que deux hommes d'un sentiment diamétralement opposé ne puissent y reconnaître la vérité. Et demeurez plus que jamais attaché à votre maxime: *Nil explicare. Ne vous expliquez point, si vous voulez vous entendre* (1).

(1) C'est depuis long-temps le premier de mes aphorismes, et chaque jour m'en confirme l'utilité et la sagesse. Mais l'emploi des mêmes mots, par deux hommes qui expriment des idées si diverses sur la même chose, ne vient-il pas plutôt de ce que les principes généraux sont une espèce de patron qui va à tout habit? Demandez à un vieux partisan de la musique de Lulli et à un homme de goût, passionné pour la musique de Grétry, quels sont les caractères d'une bonne musique, ils se serviront tous deux des mêmes termes; mais dans l'application, l'un niera que la musique, sur laquelle l'autre s'extasie, ait aucun des caractères qu'il lui attribue.

Cet ouvrage, intitulé *Garrick*, a donc deux sens très-distingués, tous les deux renfermés sous les mêmes signes, l'un à Londres, l'autre à Paris; et ces signes présentent si nettement ces deux sens, que le traducteur s'y est trompé, puisqu'en fourrant tout au travers de sa traduction les noms de nos acteurs français à côté des noms des acteurs anglais, il a cru sans doute que les choses que son original disait des uns étaient également applicables aux autres. Je ne connais pas d'ouvrage où il y ait autant de vrais contre-sens que dans celui-ci; les mots y énoncent assurément une chose à Paris, et toute une autre chose à Londres.

Au reste, je puis avoir tort; mais j'ai d'autres idées que l'auteur sur les qualités premières d'un grand acteur. Je lui veux beaucoup de jugement; je le veux spectateur froid et tranquille de la nature humaine; qu'il ait par conséquent beaucoup de finesse, mais nulle sensibilité, ou, ce qui est la même chose, l'art de tout imiter, et une égale aptitude à toutes sortes de caractères et de rôles : s'il était sensible, il lui serait impossible de jouer dix fois de suite le même rôle avec la même chaleur et le même succès : très-chaud à la première représentation, il serait épuisé et froid comme le marbre à la troisième; au lieu qu'imitateur réfléchi de la nature, en entrant la première fois sur la scène, il sera imitateur de lui-même; à la dixième fois, son jeu, loin de s'affaiblir, se fortifiera de toutes les réflexions nouvelles qu'il

aura faites ; et vous en serez de plus en plus satisfait.

Ce qui me confirme dans mon opinion, c'est l'inégalité des acteurs qui jouent d'âme. Ne vous attendez point de leur part à aucune unité ; alter-ternativement leur jeu est fort et faible, chaud et froid, plat et sublime ; ils manqueront demain l'endroit où ils ont excellé aujourd'hui ; en revanche, ils excelleront dans celui qu'ils avaient manqué la veille. Au lieu que ceux qui jouent de réflexion, d'étude de la nature humaine, d'imitation, d'imagination, de mémoire, sont uns, les mêmes à toutes les représentations, toujours également parfaits ; tout est mesuré, tout est appris ; la chaleur a son commencement, son milieu, sa fin. Ce sont les mêmes accens, les mêmes positions, les mêmes mouvemens ; s'il y a quelque différence d'une représentation à une autre, c'est toujours à l'avantage de la dernière. Ils ne sont presque point journaliers : ce sont des glaces parfaites, toujours prêtes à montrer les objets, et à les montrer avec la même précision et la même vérité. Ainsi que le poëte, il vont sans cesse puiser dans le fonds inépuisable de la nature, au lieu qu'on aurait bientôt vu le terme de leur propre richesse.

Quel jeu plus parfait que celui de mademoiselle Clairon ? Cependant suivez-la, étudiez-la, et vous vous convaincrez bientôt qu'elle sait par cœur tous les détails de son jeu comme toutes les paroles de son rôle. Elle a eu sans doute dans sa

tête un modèle auquel elle s'est étudiée d'abord à se conformer ; sans doute elle a conçu ce modèle, le plus haut, le plus grand, le plus parfait qu'elle a pu ; mais ce modèle, ce n'est pas elle : si ce modèle était elle-même, que son imitation serait faible et petite ! Quand, à force de travail, elle a approché de ce modèle idéal le plus près qu'il lui a été possible, tout est fait. Je ne doute point qu'elle n'éprouve en elle un grand tourment dans les premiers momens de ses études ; mais ces premiers momens passés, son âme est calme ; elle se possède, elle se répète sans presque aucune émotion intérieure, ses essais ont tout fixé, tout arrêté dans sa tête : nonchalamment étendue dans sa chaise longue, les yeux fermés, elle peut, en suivant en silence son rôle de mémoire, s'entendre, se voir sur la scène, se juger et juger les impressions qu'elle excitera. Il n'en est pas ainsi de sa rivale, la Dumesnil : elle monte sur les tréteaux sans savoir ce qu'elle dira ; les trois quarts du temps elle ne sait ce qu'elle dit, mais le reste est sublime.

Et pourquoi l'acteur différerait-il en cela du statuaire, du peintre, de l'orateur, du musicien ? Ce n'est pas dans la fureur du premier jet que les traits caractéristiques se présentent à eux ; ils leur viennent dans des momens tranquilles et froids, dans des momens tout-à-fait inattendus : alors, comme immobiles entre la nature humaine et l'image qu'ils en ont ébauchée, ils portent alternativement un coup-d'œil attentif sur l'une et sur

l'autre, et les beautés qu'ils répandent ainsi dans leurs ouvrages sont d'un succès bien autrement assuré que celles qu'ils y ont jetées dans la première boutade. Ce n'est pas l'homme violent, l'homme hors de lui-même qui nous captive, c'est l'avantage de l'homme qui se possède. Les grands poëtes dramatiques surtout sont spectateurs assidus de ce qui se passe autour d'eux; ils saisissent tout ce qui les frappe, ils en font registre; c'est de ces registres que tant de traits sublimes passent dans leurs ouvrages. Les hommes chauds, violens, sensibles se mettent en scène; ils donnent ce spectacle, mais ils n'en jouissent point; c'est d'après eux que l'homme de génie fait sa copie. Les grands poëtes, les grands acteurs, et peut-être en général tous les grands imitateurs de la nature en tout genre, doués d'une belle imagination, d'un grand jugement, d'un tact fin, d'un goût très-sûr, seront à mon sens les êtres les moins sensibles; ils sont également propres à trop dechoses, ils sont trop occupés à regarder et à imiter pour être vivement affectés au dedans d'eux-mêmes. Voyez les femmes: elles nous surpassent certainement, et de fort loin, en sensibilité; quelle comparaison d'elles et de nous dans l'instant de la passion! Mais autant nous leur cédons quand elles agissent, autant elles restent au-dessous de nous quand elles imitent. Dans la grande comédie, la comédie à laquelle je reviens toujours, celle du monde, toutes les âmes chaudes occupent le théâtre, tous les

hommes de génie sont au parterre. Les premiers s'appellent des fous ; les seconds, qui s'amusent à copier leurs folies, s'appellent des sages ; c'est l'œil fixe du sage qui saisit le ridicule de tant de personnages divers, qui le peint, et qui vous fait rire ensuite du tableau de ces fâcheux originaux dont vous avez été quelquefois la victime.

Ces vérités seraient démontrées, que jamais les comédiens n'en conviendraient : c'est leur secret. La sensibilité est une qualité si estimable, qu'ils n'avoueront pas qu'on puisse, qu'on doive s'en passer pour exceller dans leur métier. Mais, quoi! me dira-t-on, ces accens si plaintifs et si douloureux, que cette mère arrache du fond de ses entrailles, et qui secouent si violemment les miennes, n'est-ce pas le sentiment actuel qui les inspire ? n'est-ce pas la douleur même qui les produit ? Nullement ; et la preuve, c'est qu'ils sont mesurés, c'est qu'ils font partie d'un système de déclamation, c'est qu'ils sont soumis à une loi d'unité, c'est qu'ils concourent à la solution d'un problème donné ; c'est qu'ils ne remplissent toutes les conditions proposées qu'après de longues études, c'est que pour être poussés justes ils ont été répétés cent fois ; c'est qu'alors l'acteur s'écoutait lui-même ; c'est qu'il s'écoute encore au moment où il vous trouble, et que tout son talent consiste, non pas à se laisser aller à sa sensibilité comme vous le supposez, mais à imiter si parfaitement tous les signes extérieurs du sentiment, que vous vous y trompiez. Les cris de sa douleur sont notés

dans sa mémoire, les gestes de son désespoir ont été préparés; il sait le moment précis où les larmes couleront. Ce tremblement de la voix, ces mots suspendus, étouffés, ce frémissement des membres, ce vacillement des genoux... Pure imitation, leçon apprise d'avance, singerie sublime dont l'acteur a la conscience présente au moment où il l'exécute, dont il a la mémoire long-temps après l'avoir exécutée, mais qui n'effleure pas son âme, et qui ne lui ôte, ainsi que les autres exercices, que la force du corps. Le socque ou le cothurne déposé, sa voix est éteinte, il sent une extrême fatigue, il va changer de chemise et se coucher; mais il ne lui reste ni douleur, ni trouble, ni affaissement d'âme : c'est vous, auditeurs, qui remportez toutes ces impressions. L'acteur est las, et vous êtes tristes; c'est qu'il s'est démené sans rien sentir, et que vous avez senti sans vous démener : s'il en était autrement, la condition d'un comédien serait la plus malheureuse des conditions. Heureusement pour nous et pour lui, il n'est pas le personnage, il le joue : sans cela, qu'il serait plat et maussade! Des sensibilités diverses qui se concertent entre elles pour produire le plus grand effet possible! cela me fait rire. J'insiste donc, et je dis: C'est la sensibilité qui fait la multitude des acteurs médiocres; c'est la sensibilité extrême qui fait les acteurs bornés; c'est le manque de sensibilité qui fait les acteurs sublimes. Les larmes du comédien descendent, celles de l'homme sensible montent;

ce sont les entrailles qui troublent sans mesure la tête de l'homme sensible; c'est la tête du comédien qui porte quelque trouble passager dans ses entrailles.

Avez-vous jamais réfléchi à la différence des larmes excitées par un événement tragique, et des larmes excitées par un discours pathétique? On entend une belle chose; peu à peu la tête s'embarrasse, les entrailles s'émeuvent, les larmes coulent: au contraire, à l'aspect d'un événement tragique, les entrailles s'émeuvent subitement, la tête se perd et les larmes coulent; celles-ci viennent subitement, les premières sont amenées.

Voilà l'avantage d'un coup de théâtre naturel et vrai sur une scène éloquente: il produit rapidement l'effet que la scène fait attendre; mais l'illusion en est beaucoup plus difficile; un incident faux, mal rendu, la détruit. Les accens s'imitent mieux que les mouvemens, mais les mouvemens frappent avec une bien autre violence.

Réfléchissez, je vous prie, sur ce qu'on appelle au théâtre être vrai. Est-ce y montrer les choses comme en nature? nullement: un malheureux de la rue y serait pauvre, petit, mesquin; le vrai en ce sens ne serait autre chose que le commun. Qu'est-ce donc que le vrai? C'est la conformité des signes extérieurs, de la voix, de la figure, du mouvement, de l'action, du discours, en un mot de toutes les parties du jeu, avec un modèle idéal ou donné par le poëte ou imaginé de tête par l'acteur. Voilà le merveilleux.

Une femme malheureuse, mais vraiment malheureuse, pleure, et il arrive qu'elle ne vous touche point; il arrive pis : c'est qu'un trait léger qui la défigure vous fait rire, c'est qu'un accent qui lui est propre *dissonne* à votre oreille, c'est qu'un mouvement qui lui est habituel dans sa douleur vous la montre sous un aspect maussade; c'est que les passions vraies ont presque toutes des grimaces que l'artiste sans goût copie servilement, mais que le grand artiste évite. Nous voulons qu'au plus fort des tourmens l'homme conserve la dignité de son caractère ; nous voulons que cette femme tombe avec décence et mollesse, et que ce héros meure comme le gladiateur ancien mourait dans l'arène, aux applaudissemens d'un amphithéâtre, avec grâce, avec noblesse, dans une attitude élégante et pittoresque. Qui est-ce qui remplira votre attente? Est-ce l'athlète que sa sensibilité décompose et que la douleur subjugue, ou l'athlète *académisé* qui pratique les leçons sévères de la gymnastique jusqu'au dernier soupir? Le gladiateur ancien comme un grand comédien, un grand comédien ainsi que le gladiateur ancien, ne meurent pas comme on meurt sur un lit, ils sont forcés de jouer une autre mort pour nous plaire; et le spectateur délicat sentirait que la vérité d'action dénuée de tout apprêt est petite, et ne s'accorde pas avec la poésie. Du reste, ce n'est pas que la pure nature n'ait ses momens sublimes ; mais je conçois que si quelqu'un est sûr de leur con-

server leur sublimité, c'est celui qui les aura pressentis et qui les rendra de sang froid. Cependant je ne répondrais pas qu'il n'y eût une espèce de mobilité d'entrailles acquise et factice; mais si vous m'en demandez mon avis, je la crois presque aussi dangereuse que la sensibilité naturelle. Elle doit à la longue jeter l'acteur dans la manière et la monotonie; c'est ce qui ne peut être évité que par une tête de glace.

Mais, me direz vous, une foule d'hommes qui décèlent subitement, à leur manière, la sensibilité qu'ils éprouvent, font un spectacle merveilleux sans s'être concertés. D'accord, mais il le serait bien davantage, je crois, s'il y avait eu entre eux un concert bien entendu; d'ailleurs vous me parlez d'un instant fugitif, et moi je vous parle d'un ouvrage de l'art qui a sa conduite et sa durée. Prenez chacun de ces personnages, montrez-les-moi successivement isolés, deux à deux, trois à trois, abandonnez-les à leurs propres mouvemens, et vous verrez la cacophonie qui en résultera: et si, pour obvier à ce défaut, vous les faites répéter ensemble, adieu leur propre caractère, adieu leur sensibilité naturelle, et tant mieux. C'est comme dans une société bien ordonnée, où chacun sacrifie de ses droits primitifs pour le bien et l'ensemble du tout. Or, qui est-ce qui connaîtra le plus parfaitement la mesure de ce sacrifice? L'homme juste dans la société, l'homme à tête froide au théâtre. (*Voy.* la suite, page 305.)

LETTRE *de M. de Voltaire à M. le comte de Schomberg.*

Du château de Ferney, le 5 octobre 1770.

« Mon misérable état, Monsieur, ne me per-
» met pas d'écrire aussitôt et aussi souvent que
» je le voudrais à l'homme du monde qui m'a
» le plus attaché à lui; M. d'Alembert me con-
» sole, en me parlant souvent de vous. Madame
» Denis, ma garde-malade, passe ses jours à
» vous regretter.

» Puisque vous avez été touché, Monsieur,
» de la requête de nos pauvres esclaves fran-
» comtois, permettez que je vous en envoie
» deux exemplaires. Je suis persuadé que mon-
» seigneur le duc d'Orléans ne souffrirait pas
» cette oppression daus ses domaines.

» Vous savez les succès inouïs des Russes
» contre les Turcs; ils perdaient une bataille
» au pied du Mont-Caucase dans le temps que
» le grand-visir était battu au bord du Danube,
» et que la flotte du capitan-bacha était détruite
« dans la mer Egée. On croirait lire la guerre
» des Romains contre Mithridate. Dailleurs,
» l'Araxe, le Cirus, le Phase, le Caucase, la
» mer Egée, le Pont-Euxin, sont de bien beaux
» mots à prononcer en comparaison de tous vos
» villages d'Allemagne auprès desquels on a
» livré tant de combats ou malheureux ou
» inutiles.

» Vous venez du moins de réduire les habi-

» tans de Tunis, successeurs des Carthaginois,
» à demander la paix, que Dieu puisse vous con-
» server tant à la cour que sur les frontières.

» Il y a deux choses encore pour lesquelles je
» m'intéresse fort, ce sont les finances et les
» beaux-arts; je voudrais ces deux articles un
» peu plus florissans.

» Pour le *Système de la Nature*, qui tourne
» tant de têtes à Paris, et qui partage tous les es-
» prits autant que le *Menuet de Versailles*, je
» vous avoue que je ne le regarde que comme
» une déclamation diffuse, fondée sur une très-
» mauvaise physique; d'ailleurs, parmi nos têtes
» légères de Français, il y en a bien peu qui
» soient dignes d'être philosophes. Vous l'êtes,
» Monsieur, comme il faut l'être, et c'est un des
» mérites qui m'attachent à vous.

» Dès qu'il gèlera, nos gelinotes iront vous
» trouver. »

On voit, par cette lettre, que le zèle du patriarche, en faveur des prétendus esclaves du chapitre de Saint-Claude, ne se ralentit point. J'ai eu l'honneur de vous parler de la première requête; vous ne serez pas fâché de lire aussi la seconde.

NOUVELLE *Requête au Roi, en son conseil, par les habitans de Longchaumois, Morez, Morbier, Bellefontaine, les Rousses et Bois-d'Amont, etc., en Franche-Comté.*

« Sire, douze mille de vos sujets mouillent

encore de leurs larmes le pied de votre trône. Les habitans de Longchaumois, etc., sont prêts à servir Votre Majesté, en faisant de leurs mains, à travers les montagnes, le chemin que Votre Majesté projette de Versoix et de la route de Lyon en Franche-Comté; ils ne demandent qu'à vous servir. Le chapitre de Saint-Claude, ci-devant couvent de Bénédictins, persiste à vouloir qu'ils soient ses esclaves.

» Ce chapitre n'a point de titre pour les réduire en servitude, et les supplians en ont pour être libres. Le chapitre a pour lui une prescription d'environ cent années; les supplians ont en leur faveur le droit naturel et des pièces authentiques déjà produites devant Votre Majesté.

» Il s'agit de savoir si ces actes authentiques doivent relever les supplians de la faiblesse et de l'ignorance qui ne leur ont pas permis de les faire valoir, et si la jouissance d'une usurpation, pendant cent années, communique un droit au chapitre contre les supplians. La loi étant incertaine et équivoque sur ce point, les habitans susdits ne peuvent recourir qu'à Votre Majesté, comme au seul législateur de son royaume; c'est à lui seul de fixer, par un arrêt solennel, l'état de douze mille personnes qui n'en ont point.

» Votre Majesté est seulement suppliée de considérer à quel état pitoyable une portion considérable de ses sujets est réduite.

» 1° Lorsqu'un serf du chapitre passe pour être malade à l'extrémité, l'agent ou le fermier du

chapitre commence par mettre à la porte de la cabane la veuve et les enfans, et par s'emparer de tous les meubles. Cette inhumanité seule dépeuple la contrée.

» 2° L'intérêt du chapitre à la mort de ces malheureux est si visible, que voici ce qui arriva le mois d'avril dernier, qui mérite d'être mis sous les yeux de Votre Majesté.

» Le chapitre, en qualité d'héritier, est tenu de payer le chirurgien et l'apothicaire. Un chirurgien de Morez, nommé Nicod, demanda au mois d'avril son paiement à l'agent du chapitre; l'agent répondit ces propres mots : *Loin de vous payer, le chapitre devrait vous punir; vous avez gueri l'année dernière deux serfs dont la mort aurait valu mille écus à mes maîtres.*

» Nous avons des témoins de cet horrible propos; nous demandons à en faire la preuve.

» Nous ne voulons point fatiguer Votre Majesté par le récit avéré de cent désastres qui font frémir la nature; d'enfans à la mamelle abandonnés et trouvés morts sous le scellé de leur père; de filles chassées de la maison paternelle où elles avaient été mariées, et mortes dans les environs au milieu des neiges; d'enfans estropiés de coups par les agens du chapitre, de peur qu'ils n'aillent demander justice. Ces récits, trop vrais, déchireraient votre cœur paternel.

» Nous sommes enfermés entre deux chaînes de montagnes, sans aucune communication avec le reste de la terre. Le chapitre ne nous permet

pas même des armes pour nous défendre contre les loups dont nous sommes entourés. Nous avons vu l'hiver dernier nos enfans dévorés, sans pouvoir les secourir. Nous restons en proie au chapitre de Saint-Claude et aux bêtes féroces; nous n'avons que Votre Majesté pour nous protéger. »

Le Conseil des Dépêches;

Monsieur le Duc DE CHOISEUL, Ministre et Secrétaire d'État;

Maître CHÉRY, Avocat;

PAGET et CHAPUIS, Syndics.

On vient de publier, en quatre volumes petit in-8° peu considérables, un *Voyage en France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie*, pendant les années 1729 et 1730; ouvrage posthume de feu M. de Silhouette, ancien ministre d'état et contrôleur-général des finances. C'est parcourir bien des pays dans un petit nombre de pages, eu égard à leur étendue et à leur importance. Vous ne trouverez dans ce Voyage ni instruction ni amusement; c'est partout le coup-d'œil le plus trivial sur les beaux-arts, sur les arts utiles, sur les mœurs, sur l'histoire des différens pays mentionnés au frontispice; c'est sur l'Espagne une dissertation politique à perte de vue, mais qui n'en est pas moins insipide, surtout aujourd'hui, qu'il y a long-temps que les rêves du cardinal Albéroni se sont évanouis avec ce rêveur, qui n'était pas un homme commun. Ceux qui ont cru devoir rendre publics les papiers informes qui

composent ce Voyage, n'ont certainement pas eu à cœur la réputation de l'auteur; son Voyage n'a fait nulle sensation, et c'est ce qui pouvait lui arriver de plus heureux. Et puis, comptez sur les réputations! M. de Silhouette a passé quarante ans de suite pour une excellente tête, pour une grande tête, pour un homme d'état; et il parcourt quatre des plus grandes contrées de l'Europe sans qu'il lui échappe une remarque que vous voulussiez recueillir; vous croiriez souvent voyager avec un capucin, tant il est plat et bigot. C'est que M. de Silhouette était un homme médiocre, mais doué de la plus forte dose d'ambition possible. L'art de ces sortes de caractères consiste à entretenir le public dans une haute idée de leur capacité, sans jamais se commettre par des épreuves précises. Moyennant cet art et beaucoup de souplesse dans le caractère, M. de Silhouette s'éleva insensiblement de l'état le plus obscur aux premières places du ministère. Il s'attacha d'abord à M. le maréchal de Noailles, qui le plaça auprès de feu M. le duc d'Orléans en qualité de secrétaire de ses commandemens; de cette place il s'éleva à celle de chancelier garde des sceaux de ce prince; et quoique M. le duc d'Orléans d'aujourd'hui, en partant pour l'armée en 1757, le congédiât et donnât sa place à M. l'abbé de Breteuil; quoique madame de Pompadour regardât dans ce temps-là M. de Silhouette comme un homme à systèmes et par conséquent dangereux, il sut si bien la faire revenir de ces impressions

défavorables, qu'en 1759 il fut nommé contrôleur-général des finances et ministre d'état. Il est vrai que son ministère ne dura guère au-delà de six mois, et qu'il n'eut pas seulement la satisfaction de se voir dans l'*Almanach royal* sous ces qualifications. C'était alors la mode de changer souvent de ministres, et d'en essayer de différentes espèces, sans doute dans l'espérance de rencontrer à la fin le véritable. Feu madame la duchesse d'Orléans envoya un jour un de ses gentilshommes faire compliment à je ne sais plus quel ministre sur sa nomination; et après avoir donné sa commission, et laissé faire au commissionnaire quelques pas, elle le rappela et lui dit: *Informez-vous cependant auparavant s'il est encore en place.* M. de Silhouette n'y fut que pour prouver qu'il n'avait point de tête; car tout ministre qui ne prévoit pas les suites des mesures qu'il prend, et qui ne tient pas ses moyens tout prêts pour y remédier; tout ministre qui ne sait pas calculer et le caractère de ceux dont il dépend et la tournure des esprits auxquels il a affaire, n'est certainement qu'un homme ordinaire. M. de Silhouette ne savait que le jeu des ambitieux, celui d'exciter, moyennant une forte cabale, un grand mouvement passager dans le public : en faveur de sa première opération il fut traité comme le sauveur de la France; on fit des vers, de la prose, des estampes; mais tout ce beau feu était un feu de paille, et le déchaînement public succéda bientôt et renversa le sauveur de son

piédestal. Il savait beaucoup, il parlait avec précision et netteté, mais il manquait de génie; il croyait que ce qui se faisait en Angleterre était praticable en France, que Louis XV se conduirait comme George II, et son court ministère ne fut qu'un enchaînement de paralogismes. Il fut aussi un spectacle bien moral, quoique bien commun pour un philosophe; on vit cet homme, qui avait employé toute la sagacité et toutes les facultés de son esprit pour parvenir au faîte, s'y soutenir un instant, et ensuite mourir de chagrin d'en être tombé. Lorsque M. le duc de Choiseul lui fit concevoir qu'il fallait se démettre de sa place, il se mit à pleurer comme un enfant; de là il alla au conseil où il parla comme un ange sur l'état des finances du royaume, après quoi il demanda à se retirer. C'était le chant du cygne qui est toujours si mélodieux au moment de la mort; mais la place qu'il occupait demandait un aigle et non pas un cygne. Retiré, il tomba bientôt dans la mélancolie et dans le marasme, et mourut dans la plus haute dévotion sans avoir vécu soixante ans. Il avait été toute sa vie zélé catholique et fort attaché au parti des jésuites; c'était un des moyens les plus usités parmi les ambitieux pour s'avancer; beaucoup de gens le regardaient comme un insigne hypocrite, mais il se peut qu'à force de s'être menti à lui-même sans discontinuer, il se soit à la fin persuadé lui-même. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'avait point de vertus ni publiques ni privées, et qu'il

était de ces gens qui n'ont jamais osé regarder personne en face. Son désintéressement se manifesta dans les premiers mois de son ministère. Il acheta, des héritiers d'un traitant, une ancienne prétention de six cent mille livres qui avait été engloutie dans la banqueroute générale du temps du système de Laws; il en fit l'acquisition pour six mille livres. Nanti de ces papiers en qualité d'acquéreur, il trouva, en qualité de ministre, de la justice du roi et de la plus urgente nécessité de l'état, de les acquitter à leur valeur primitive; et après les avoir fait payer au trésor royal en qualité d'homme qui sait calculer, il les prêta au roi à fonds perdu sur sa tête et sur celle de sa femme, et se fit, moyennant six mille livres une fois payées, une rente viagère de soixante mille livres par an. Cette opération est une des plus mémorables de son ministère; elle prouve qu'on peut être un grand saint et grand fripon tout ensemble, et que M. de Villeroi avait tort de douter de la validité de la canonisation de saint Vincent-de-Paule, parce qu'il l'avait souvent vu tricher au piquet (1).

Il paraît un volume in-4° de près de 300 pages intitulé *Manifeste de la République confédérée de Pologne, du 15 novembre 1769; traduit du polonais.* Pour que ce dernier point devienne

(1) Cette accusation n'est-elle pas un peu suspecte? (*Note de l'Edit.*)

une vérité, il faudra se dépêcher de traduire cet écrit en polonais, où je crois qu'il n'existe point encore. Si mes Mémoires sont fidèles, il a été fabriqué ici, sous les auspices de M. le comte Wielhorski, et je ne sais si notre savant abbé de Mably n'y a pas mis la main. Ce bon abbé se croit très-sincèrement une tête bien autrement judicieuse et bien autrement solide que celle du patriarche ou du président de Montesquieu; et quand on l'entend raisonner quelquefois sur les gouvernemens étrangers, et prononcer dans la société ses oracles sur la science de la politique, on croit se trouver vis-à-vis d'un enfant qui fait l'important en débitant des sottises. Je me réjouis parfois du ton de bonté doctoral avec lequel il m'apprend quelque principe ou quelque lieu commun que mon professeur de droit public de l'université de Leipsic me dictait, en mon jeune temps, dans ses cahiers, en mauvais latin à la vérité, mais avec beaucoup plus de méthode, et qu'il appliquait surtout avec beaucoup plus de bon sens que le docteur Mably; il se persuade alors de la meilleure foi du monde qu'il me découvre les trésors de la science dont je n'ai jamais eu connaissance, et mon respectueux silence le confirme dans cette idée. Lorsque M. Jennings, qu'on appelle quelquefois en son pays le Pitt de la Suède, passa ici, l'abbé de Mably lui manifesta sa profonde admiration pour le gouvernement de ce royaume, qu'il regardait comme le modèle le plus parfait d'un bon gouvernement; le Pitt sué-

dois lui conseilla de garder cette idée pour lui, s'il ne voulait pas se déshonorer. Il me fit de même, il n'y a pas long-temps, un beau discours sur le respect qu'on avait en Pologne pour la loi, marque infaillible d'une excellente constitution; et son admiration à cet égard était fondée sur ce qu'il avait appris par des Polonais que, lorsqu'un gentilhomme de ce pays se trouve condamné à la prison par les tribunaux du royaume, il s'y rend librement, sans être arrêté ni traîné, et y reste sans être gardé. Je souhaite à M. l'abbé de Mably que le génie du droit public et de la politique se loge dans sa tête, et se fasse un point d'honneur d'y rester à la manière des gentilshommes de Pologne; et à M. le comte Wielhorski, qu'il se tire de ses négociations avec autant de succès que d'une symphonie à grand orchestre ou d'un concerto, lorsqu'il tient son violon ou son archiluth, le tout pour la félicité de ses compatriotes, dont la conduite, depuis quelques années, est une nouvelle preuve combien la sagesse est familière au genre humain.

Voici un titre excellent : *le mauvais Dîner*, ou *Lettres sur le Dîner du Comte de Boulainvilliers, par le père Louis Viret, Cordelier conventuel;* brochure in-8°. Vous trouverez peut-être le cordelier un peu dégoûté; il parle de ce dîner comme s'il lui avait donné une indigestion; il doit être de bien plus dure digestion pour les gros bénéficiers de l'Eglise; car de quel danger peut-il être pour

un pauvre diable de cordelier, que l'on renverse la nappe de la noce de Cana? il n'y perdrait que sa provision de théologie abstruse et de paillardise, et n'aurait pas peut-être moins de santé en retournant à la charrue ou en faisant un valet bien découplé de quelque grand seigneur. Le zèle du révérend père cordelier est donc, comme vous voyez, bien désintéressé, et son mauvais dîner devrait lui procurer les moyens d'en faire de bons; il vaut cela ou rien.

NOVEMBRE 1770.

Paris, 1er novembre 1770.

Suite et fin des Observations de M. Diderot, sur la brochure intitulée Garrick.

C'est ici le lieu de vous parler de l'influence perfide d'un mauvais *partener* sur un grand comédien. Celui-ci a conçu grandement; mais il est forcé d'abandonner son modèle idéal pour se mettre au niveau du pauvre diable avec lequel il est en scène.

Qu'est-ce donc que deux comédiens qui se soutiennent mutuellement? Ce sont deux hommes dont les modèles ont, proportion gardée, ou l'égalité ou la subordination qui convient aux circonstances dans lesquelles le poëte les a placés, sans quoi l'un sera trop fort ou l'autre trop faible; et pour sauver la dissonance, le fort n'enlèvera pas le faible à sa hauteur, mais d'instinct ou de réflexion il descendra à sa petitesse.

En un mot, à quel âge est-on grand comédien? Est-ce à l'âge où l'on est plein de feu, où le sang bout dans les veines, où l'esprit s'enflamme de la plus légère étincelle, où le moindre choc porte un trouble terrible au fond des entrailles? Nullement. C'est lorsque la longue expérience est acquise, lorsque les passions sont

tombées, que l'âme est froide et que la tête se possède. Baron jouait à soixante ans passés le Comte d'Essex, Xipharès, Britannicus, et les jouait bien; mademoiselle Gaussin excellait dans la *Pupille* à l'âge de cinquante ans: un vieux comédien n'est ridicule que quand les forces l'ont tout-à-fait abandonné, ou quand la supériorité de son talent ne suffit pas pour sauver le contraste de sa vieillesse avec la jeunesse de son rôle.

De nos jours, mademoiselle Clairon et Molé ont joué en débutant comme des automates; ensuite ils sont devenus grands comédiens. Comment cela s'est-il fait? Est-ce que l'âme, est-ce que la sensibilité, est-ce que les entrailles leur sont venues?

Si cet acteur, si cette actrice étaient profondément pénétrés, comme on le suppose, l'un aurait-il le temps de jeter un coup-d'œil sur les loges, l'autre de diriger un sourire vers la coulisse?

Ce n'est pas, encore un coup, celui qui est hors de lui-même, c'est celui qui est froid, qui se possède, qui est maître de son visage, de sa voix, de ses actions, de ses mouvemens, de son jeu, qui disposera de moi.

Garrick montre sa tête entre les deux battans d'une porte, et je vois en deux secondes son visage passer rapidement de la joie extrême à l'étonnement, de l'étonnement à la tristesse, de la tristesse à l'abattement, de l'abattement au désespoir, et descendre avec la même rapidité

du point où il est, à celui d'où il est parti. Est-ce que son âme a pu éprouver successivement toutes ces passions et exécuter, de concert avec son visage, cette espèce de gamme? Je n'en crois rien.

Sedaine donne son *Philosophe sans le savoir*: la pièce chancelle à la première représentation, et j'en suis affligé; à la seconde, son succès va aux nues, et j'en suis transporté de joie. Le lendemain, je cours après Sedaine; il faisait le froid le plus rigoureux; je vais dans tous les endroits où j'espère le trouver. J'apprends qu'il est à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine; je m'y fais conduire: je l'aborde, je lui jette les bras autour du cou; la voix me manque et les larmes me coulent le long des joues: voilà l'homme sensible et médiocre. Sedaine froid, immobile, me regarde et me dit: *Ah! monsieur Diderot, que vous êtes beau! voilà l'observateur et l'homme de génie.*

L'homme sensible obéit à l'impulsion de la nature, et ne rend précisément que ce que son propre cœur lui fournit; le comédien observe, se saisit des phénomènes que le premier lui présente, et découvre encore d'étude et de réflexion tout ce qu'il peut y ajouter pour le plus grand effet.

A la première représentation d'*Inès de Castro*, on amène les enfans, et le parterre se met à rire. La Duclos, qui faisait Inès, indignée, s'écrie: *Ris donc, sot parterre, au plus bel endroit de la pièce!* Le parterre l'entendit, se contint; l'actrice

reprit son rôle et ses larmes ; et celles du spectateur coulèrent. Quoi donc ! est-ce qu'on passe ainsi rapidement d'un sentiment profond à un autre sentiment profond ; de l'indignation à la douleur ? Je ne le conçois pas, son indignation était réelle et sa douleur simulée.

Quinault du Fresne joue le rôle de Sévère dans *Polyeucte*. Il était envoyé par l'empereur Décius pour persécuter les chrétiens ; il confie à son ami ses sentimens secrets sur cette secte calomniée. Cette confidence, qui pouvait lui coûter la vie, ne pouvait se faire à voix trop basse : le parterre lui crie : *Plus haut !* Il répond subitement au parterre : *Et vous, messieurs, plus bas !* Est-ce que s'il eût été vraiment Sévère, il eût été si prestement du Fresne ? Non, vous dis-je, il n'y a que l'homme qui se possède, comme sans doute il se possédait, l'acteur rare, le comédien par excellence, qui puisse ainsi déposer et reprendre son masque.

Un acteur s'est pris de passion pour une actrice ; une représentation les met en scène dans un moment de jalousie. La scène y gagnera, si l'acteur est un homme médiocre ; elle y perdra, s'il est un grand homme ; il sera lui, et il ne sera plus le modèle idéal et sublime qu'il s'était fait d'un jaloux. La preuve qu'ils se rabaissent l'un et l'autre à la vie commune, c'est que s'ils gardaient leurs échasses, ils se riraient au nez tous les deux.

Je dis plus, un excellent moyen pour jouer petitement, mesquinement, c'est d'avoir à jouer

son propre caractère. Vous êtes un tartuffe, vous êtes un misanthrope, vous jouerez *un* tartuffe, vous jouerez *un* misanthrope, et vous le jouerez bien; mais vous ne ferez rien de ce que le poëte a fait : car il a fait, lui *le* tartuffe, *le* misanthrope; et vous, vous n'êtes qu'un individu, et communément fort au-dessous du modèle de la poésie.

Mais Quinault du Fresne, orgueilleux par caractère, jouait merveilleusement l'orgueilleux? — Et qui est-ce qui vous a dit qu'il se jouait lui-même? et, dans cette supposition même, qui est-ce qui vous a dit que la nature ne l'avait pas fait tout proche du modèle idéal? Mais Quinault du Fresne n'était pas Orosmane, et qui est-ce qui le remplace ou le remplacera jamais dans ce rôle (1)? Il n'était pas l'homme du préjugé à la mode, et avec quelle perfection ne le jouait-il pas? Un des hommes les plus droits, les plus francs, les plus honnêtes qui aient exercé la profession difficile de comédien, Montménil jouait,

(1) Le Kain qui, sans avoir aucun des avantages extérieurs de du Fresne, ou plutôt ayant figure, voix, tout contre lui, a cependant surpassé du Fresne dans le rôle d'Orosmane. Ce grand acteur se trouva au début de Le Kain, et avoua qu'il lui avait fait voir dans ce rôle des nuances et des détails dont il ne s'était pas douté. Mais c'est, je crois, que notre philosophe n'a jamais vu jouer Le Kain, pas plus que mademoiselle Clairon, au moins depuis sa grande célébrité; il ne parle de celle-ci que d'après la voix publique, et d'après son instinct qui lui fait presque toujours deviner juste. Quant à du Fresne et Montménil, c'est autre chose. Lorsque ces acteurs étaient au théâtre, il était assidu au spectacle; mais depuis environ vingt ans, il n'y a été qu'en passant, pour voir, de temps en temps, quelque nouvelle pièce, par courtoisie pour l'auteur.

avec le même succès, Ariste dans *la Pupille*, Tartuffe, l'Avocat Patelin, Mascarille dans les *Fourberies de Scapin*; je l'ai vu, et à mon grand étonnement, il avait le masque de tous ces rôles. Ce n'était pas naturellement, car la nature ne lui en avait donné qu'un, le sien : il tenait donc les autres de l'art? Est-ce qu'il y a une sensibilité artificielle?

Pour un endroit où le poëte a senti plus fortement que l'acteur, il y en a cent où l'acteur sent plus fortement que le poëte; et rien n'est plus dans la vérité que cette exclamation de Voltaire, entendant jouer la Clairon dans une de ses pièces : *Est-ce bien moi qui ai fait cela?* D'où cela venait-il? Est-ce que mademoiselle Clairon en sait plus que M. de Voltaire? Sans doute; son modèle idéal, en déclamant, était bien au-delà du modèle idéal que le poëte s'était fait en écrivant : mais ce modèle idéal n'était pas elle. Que faisait-elle donc? Elle copiait de génie; elle imitait le mouvement, les actions, les gestes, toute la nature d'un être fort au-dessus d'elle; elle jouait, et jouait sublimement.

Allez chez mademoiselle Clairon, et voyez-la dans les transports réels de sa colère; si elle y conserve son maintien, ses accens, son action théâtrale, elle vous fera rire, et vous l'auriez admirée au théâtre. Que faites-vous donc dans ce cas, et que signifie votre rire, si ce n'est que la sensibilité réelle et la sensibilité simulée sont deux choses fort diverses; que la colère réelle

de mademoiselle Clairon ressemble à de la colère jouée, et que, par conséquent, il y a deux colères que vous savez fort bien discerner? Les images des passions au théâtre n'en sont donc pas les vraies images; ce sont donc des portraits outrés, assujettis à des règles de convention. Or je demande quel est l'acteur qui se renfermera le plus strictement dans ces règles données? Quel est celui qui saisira le mieux cette emphase prescrite, ou de l'homme qui est dominé par son propre caractère, ou de celui qui s'en dépouille pour en prendre un autre plus grand, plus noble, plus violent, plus élevé? On est soi de nature, on est un autre d'imitation; le cœur qu'on se suppose n'est pas celui qu'on a. Quelle est donc la ressource en pareil cas? C'est de bien connaître les symptômes extérieurs de l'âme qu'on emprunte, de s'adresser à l'expérience de ceux qui nous voient, et de les tromper par l'imitation de ces symptômes d'emprunt, qui deviennent nécessairement la règle de leurs jugemens; car il leur est impossible d'apprécier autrement ce qui se passe au dedans de nous. Celui qui connaît le mieux et qui rend le plus parfaitement ces signes, d'après le modèle idéal le mieux conçu, est le plus grand comédien; celui qui laisse le moins à imaginer au grand comédien, est le plus grand des poëtes.

Quand, par une longue habitude du théâtre, on garde dans la société l'emphase théâtrale, et que l'on continue à y être Brutus, Cinna,

Burrhus, Mithridate, Cornélie, Mérope, Pompée, savez-vous ce qu'on fait? On réunit à une âme petite ou grande, de la mesure précise que la la nature l'a donnée, les signes extérieurs d'une âme exagérée et gigantesque qu'on n'a pas, et de là naît le ridicule.

O la cruelle satire que je viens de faire, sans y penser, des auteurs et des acteurs! Il est, je crois, permis à tout homme d'avoir une âme forte et grande; il est, je crois, permis d'avoir le maintien, le propos, l'action de son âme, et je crois que l'image de la véritable grandeur ne peut jamais être ridicule. Que s'ensuit-il de là? Vous le devinez de reste : c'est que la vraie tragédie est encore à trouver, et qu'avec tous leurs défauts les anciens en étaient peut-être plus voisins que nous. Plus les actions sont fortes et les propos simples, plus j'admire; je crains bien que nous n'ayions pris, cent ans de suite, l'héroïsme de Madrid pour celui de Rome. En effet, quel rapport entre la simplicité et la force du discours de Régulus dissuadant le sénat et le peuple romain de l'échange des captifs, et le ton déclamatoire et ampoulé que nos tragiques lui auraient donné? Il dit :

« J'ai vu nos enseignes suspendues dans les » temples de Carthage; j'ai vu le soldat privé » de ses armes, qui n'avaient pas été teintes » d'une goutte de sang ennemi; j'ai vu l'oubli » de la liberté, et des citoyens les bras attachés » sur le dos; j'ai vu les portes des villes ouvertes

» et les moissons couvrir les champs que nous » avions ravagés : et vous croyez que, rachetés » à prix d'or, ils reviendront plus courageux ? » Vous ajoutez une perte à l'ignominie; la » vertu, une fois sortie d'une âme qui s'est avi- » lie, n'y rentre plus. N'attendez rien de celui » qui a pu mourir, et qui s'est laissé lâchement » garrotter. O Carthage! que tu es grande et fière » de notre honte ! »

Tel fut son discours, telle sa conduite. Il se refuse aux embrassemens de sa femme et de ses enfans; il s'en déclare indigne, comme un vil esclave. Il tient ses yeux farouches fixés en terre, et dédaigne les pleurs de ses amis, jusqu'à ce qu'il ait amené le sénat au conseil que lui seul était capable de donner, et qu'il lui fût permis de retourner dans son exil.

Mais le moment du héros, le voici. Il n'ignorait pas le supplice qu'un ennemi féroce lui préparait : cependant il reprend sa sérénité; il se dégage de ses proches, qui cherchaient à différer son départ, avec la même liberté dont il se dégageait autrefois de la foule de ses cliens, pour aller se délasser de la fatigue des affaires dans ses champs de Venafre et à sa maison de Tarente.

Mettez la main sur la conscience, et dites-moi s'il y a dans nos tragédies un mot du ton qui convient à une vertu aussi haute et aussi familière, et quel air pourraient avoir dans cette bouche ces sentences ambitieuses et la plupart de nos fanfaronnades à la Corneille ?

O combien de choses que je n'ose confier qu'à vous! Je serais lapidé dans les rues si l'on me savait coupable de ce blasphème, et je ne me soucie point du tout de la couronne du martyre.

Si jamais un homme de génie ose donner à ses personnages le ton simple de l'héroïsme antique, l'art de l'acteur sera bien autrement difficile.

Au reste, lorsque je prononce que la sensibilité est le caractère de la bonté de l'âme et de la médiocrité du génie, je fais un effort dont peu d'hommes sont capables; car, si la nature a fait une âme sensible, vous le savez, c'est la mienne.

Je devais m'arrêter ici, mais j'aime mieux une preuve déplacée qu'une preuve omise. Voici une expérience que vous aurez faite quelquefois: appelé par un acteur ou par une actrice, chez elle, en petit comité, pour juger de son talent, vous lui aurez trouvé de l'âme, de la sensibilité; vous l'aurez accablée d'éloges; vous vous en serez séparé et vous l'aurez laissée avec la conviction du plus éclatant succès. Le lendemain, elle paraît, elle est sifflée; et vous prononcez en vous-même, malgré vous, que les sifflets ont raison. D'où cela vient-il? Est-ce qu'elle a perdu son talent d'un jour à l'autre? Aucunement; mais chez elle vous étiez terre à terre avec elle, vous l'écoutiez, abstraction faite des conventions; elle était telle vis-à-vis de vous; il n'y avait aucun autre

terme de comparaison. Vous étiez content de son âme, de ses entrailles, de sa voix, de ses gestes, de son maintien; tout était en proportion avec le petit auditoire, le petit espace, rien n'exigeait de l'exagération; sur la scène tout a disparu; là il fallait un autre modèle qu'elle-même, puisque tout ce qui l'environnait a changé: sur un petit théâtre particulier, dans un appartement, vous spectateur de niveau avec l'acteur, le vrai modèle dramatique vous aurait paru outré, et en vous en retournant vous n'auriez pas manqué d'en faire la confidence à votre ami, et le lendemain le succès au théâtre vous aurait étonné.

Ces dernières lignes sont lâches et froides, mais elles sont vraies. Je vous demande encore si un acteur fait ou dit rien dans la société précisément comme sur la scène; et je finis.

Non, je ne finis pas; il faut que je vous raconte un fait que je crois décisif. Il y a à Naples un poëte dramatique dont j'ai su le nom. Lorsque sa pièce est faite, il cherche dans la ville les personnes les plus propres de figure, de voix et de caractère à remplir ses rôles: comme il s'agit de l'amusement du souverain, personne ne s'y refuse. La troupe pour la pièce formée, le poëte exerce ses acteurs pendant six mois ensemble et séparément; et quand croyez-vous qu'ils commencent à s'entendre, à bien jouer, à s'avancer vers la perfection que l'auteur exige? C'est lorsqu'ils sont épuisés par ces répétitions sans nombre, lorsqu'ils sont ce que nous appelons

absolument blasés : dès ce moment les effets sont prodigieux, c'est à la suite de cet exercice pénible que les représentations se font; et ceux qui en ont vu conviennent qu'on ne sait pas ce que c'est que de jouer la comédie quand on n'a pas vu jouer celle-là. Ces représentations se continuent six autres mois de suite, et le roi et la cour jouissent du plus grand plaisir que l'illusion théâtrale puisse donner : et cette illusion, à votre avis, aussi grande et même plus parfaite à la dernière représentation qu'à la première, peut-elle être l'effet de la sensibilité?

Au reste, la question dont il s'agit a été autrefois entamée entre un médiocre littérateur, Rémond de Sainte-Albine, et un grand comédien, Riccoboni (1); le littérateur était pour la sensibilité, et le comédien était contre; c'est une

(1) Je ne sais si Riccoboni était aussi grand acteur que son adversaire, Rémond de Sainte-Albine était médiocre littérateur; mais je me rappelle qu'ils ont écrit tous les deux des choses fort communes sur cette question. Quant au philosophe, il n'aurait pas encore fini, s'il avait su le fait que je vais rapporter ici. C'est que mademoiselle Arnoud, cette Sophie si touchante au théâtre, si folle à souper, si redoutable dans la coulisse par ses épigrammes, emploie ordinairement les momens les plus pathétiques, les momens où elle fait pleurer ou frémir toute la salle, à dire tout bas des folies aux acteurs qui se trouvent avec elle en scène; et lorsqu'il lui arrive de tomber gémissante, évanouie, entre les bras d'un amant au désespoir, et tandis que le parterre crie et s'extasie, elle ne manque guère de dire au héros éperdu qui la tient : *Ah, mon cher Pillot, que tu es laid!* Quel parti notre philosophe aurait tiré de cette anecdote! J'aurais pu remarquer que les acteurs de l'Opéra italien sont en usage de se dire de pareilles folies pendant leur jeu muet; mais on m'aurait répondu peut-être qu'ils jouent avec assez peu de chaleur et de vérité pour pouvoir

anecdote que j'ignorais, et que je viens d'apprendre : vous pouvez comparer leurs idées avec

se livrer à ces sortes d'extravagances ; ce qu'on ne pourra pas dire des facéties de Melpomène Arnoud : non-seulement son jeu n'en souffre point, mais il est impossible qu'un spectateur qui la voit dans ces momens décisifs suppose qu'elle soit assez peu affectée pour dire des billevesées. Au reste, ces idées mériteraient d'être plus approfondies ; elles tiennent à une théorie des arts d'imitation qui n'est pas encore bien éclaircie. Ces arts sont toujours fondés sur une hypothèse ; ce n'est pas le vrai qui nous charme dans les ouvrages de l'art, c'est le mensonge, approchant de la vérité le plus près possible : mais le mensonge surfait toujours, le fantôme de l'imagination est toujours plus grand que l'image de la nature. Qu'est-ce qui fait donc l'essence du grand acteur, du comédien de génie? ce n'est pas la sensibilité ; à cet égard, je suis parfaitement d'accord avec notre philosophe ; mais ce n'est pas non plus la volonté contraire ; j'ai connu des hommes de pierre, ayant d'ailleurs une extrême finesse dans l'esprit, hors d'état de jouer médiocrement une scène de comédie. Le grand comédien est celui qui est né avec le talent de jouer supérieurement la comédie, et qui a perfectionné ce talent par l'étude. Je sais bien que cette définition n'apprend rien, mais c'est le cas de toutes les définitions exactes ; contentez-vous-en ; ou si vous les généralisez, vous n'aurez plus que des mots vagues, et les esprits peu justes croiront que vous leur avez appris des vérités importantes, quand vous n'aurez fait que bavarder. Ce qui fait qu'un homme est grand acteur, grand poëte, grand artiste, ne tient pas à des qualités générales, mais à des modifications si fines, que nous avons à peine assez d'yeux pour les apercevoir, et encore moins des termes pour les exprimer ; mais qu'il suffit d'une ligne de plus ou de moins pour ôter le talent, ou pour le porter à son comble. La sensibilité est donc une qualité neutre et étrangère au talent d'un grand comédien ; elle peut se trouver ou ne pas se trouver dans le sujet qui possède ce talent éminent ; cela ne fait rien à la chose : le caractère moral, et le génie ou le talent, sont deux composés de qualités très-indépendantes les unes des autres ; de sorte que le génie peut se rencontrer indistinctement avec l'âme la plus sensible ou la plus insensible ; on trouve de tout dans ce monde, et la variété des combinaisons est inépuisable.

les miennes. Pour le coup, vous en voilà quitte, et moi aussi.

Ce que nous avons de plus honnête et de plus respectable dans la littérature, après le vertueux Palissot, c'est le sage de La Beaumelle. Ce n'est pas que ce sage écrivain, cet excellent homme n'eût couru risque d'être entièrement oublié, si M. de Voltaire ne s'était cru obligé à des soins sans relâche pour lui procurer une réputation immortelle. Beaucoup de personnes de sens ont reproché à M. de Voltaire ces efforts infatigables, et auraient désiré qu'il n'eût pas écrit des anecdotes sur Fréron, et qu'il ne se fût pas plus occupé que le public de la réputation immortelle de La Beaumelle; mais je ne m'arroge pas le droit de prononcer sur une question si importante à la fois et si délicate; il me suffit de remarquer que le sage de La Beaumelle, après un silence de douze ou quinze ans, n'a pas cru devoir laisser plus long-temps tout le soin de sa réputation littéraire à la merci généreuse de son protecteur de Ferney, et qu'il vient de le seconder par un petit manifeste qui nous prépare à des exploits éclatans. La Beaumelle avait épousé, en Languedoc, une sœur de ce jeune Lavaisse qui a joué un rôle si mémorable dans le procès de l'infortuné Calas; la famille de ce jeune homme ne s'honore pas infiniment de cette alliance; mais il n'appartient pas à tout le monde de sentir le prix d'une réputation pareille à celle de M. de La Beaumelle.

Ce sage écrivain est revenu à Paris depuis plusieurs mois, et après s'être fait guérir par les soins de M. Tronchin, et s'être assuré d'une puissante protection auprès de madame la comtesse du Barry, il vient de recommencer les hostilités contre le Nabab de Ferney, par un manifeste intitulé : *Lettre de M. de La Beaumelle à MM. Philibert et Chirol, libraires à Genève.* Dans cette lettre, qui n'a que seize pages, il assure que ses amis de Genève ont été induits en erreur par son silence ; voyant qu'il était devenu si patient, après s'être montré si sensible, ils ont supposé qu'il avait vendu son silence à M. de Voltaire, et que celui-ci lui fait une forte pension qu'il lui fait compter avec exactitude, pour avoir le droit de déchirer son pensionnaire tant et aussi longtemps qu'il lui plaira, et sous la promesse faite par le pensionnaire de ne pas se défendre. On voit que les amis de M. de La Beaumelle ont une idée convenable de l'élévation de ses sentimens ; aussi il ne leur fait point de reproche à cet égard ; il est seulement étonné qu'une idée *aussi folle* ait pu entrer dans les têtes bien organisées de ses amis. Pour la détruire, il déclare qu'il va faire une édition des Œuvres de M. de Voltaire, et l'enrichir de ses notes et de ses observations ; il imagine cet expédient comme un moyen sûr de faire passer à la postérité l'antidote de son apologie, avec le poison des accusations de son ennemi ; il ne s'agit plus que de savoir si le public voudra acheter cette édition, et si un homme

de goût se souciera d'avoir dans sa bibliothèque les productions immortelles de M. de Voltaire, contaminées par les ordures périssables de La Beaumelle. Il commencera par la Henriade. Il convient qu'il serait plus court d'en faire une meilleure; c'est même, dit-il, une idée qui me tourmente depuis long-temps; mais il faudrait plus de talent, et surtout plus de santé que je n'en ai. Je défie tous les ennemis de La Beaumelle de faire contre lui une meilleure plaisanterie et un écrit plus sanglant que le sien.

Le 10 de ce mois on donna sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation de *Florinde, tragédie nouvelle*, par M. Lefèvre. Ce jeune poëte donna, en 1767, une tragédie de Cosroès; c'était sa première production : le public, indulgent pour les coups d'essai, la supporta pendant quelques représentations, et l'auteur se crut autorisé à s'essayer de nouveau; mais le public n'est indulgent qu'une fois. *Florinde* obtint les honneurs du sifflet et la couronne du martyre si unanimement, qu'elle n'a pu se relever pour une seconde représentation; et M. Lefèvre, qui a un peu dessiné avant d'être possédé de la fureur des vers, ne peut plus être incertain aujourd'hui sur le métier qu'il faut abandonner; il vaut encore mieux être peintre médiocre que mauvais poëte.

Si l'on en juge par le titre de sa pièce, on croira que l'auteur, à l'exemple de ses confrères

modernes, a fait une pièce de pure imagination sans aucun fondement historique; le nom de Florinde est romanesque ou pastoral, ou même tiré du Martyrologe : eh bien, ce n'est rien de tout cela, et depuis long-temps nous n'avons vu sur notre théâtre un sujet plus historique.

M. Lefèvre a placé le lieu de la scène en Espagne, au commencement du huitième siècle, où finit, dans cette partie de l'Europe, le règne des Visigoths, sur les ruines duquel s'éleva le règne des Sarrasins et des Maures. Vous vous rappelez la conspiration du comte Julien contre Rodrigue, dernier roi visigoth. L'histoire de ces temps malheureux est assez incertaine et assez embrouillée. Rodrigue n'était pas né sur le trône : on avait même fait à son père un assez mauvais parti; mais après la mort du persécuteur de sa famille, Rodrigue trouva le moyen de se venger sur les enfans; ils furent chassés, et Rodrigue fut proclamé roi. On en avait espéré beaucoup; mais, à l'exemple de plusieurs avortons royaux qu'on remarque dans l'histoire, il promettait et ne tint pas; il tomba bientôt dans la débauche et la crapule les plus honteuses, et dans l'avilissement qui en est la suite inévitable. Le comte Julien, gouverneur des plus belles provinces d'Espagne du côté de l'Afrique, homme puissant et hardi, avait une fille célèbre par sa beauté, appelée Cava. C'est elle que l'infortuné M. Lefèvre a débaptisée et

appelée Florinde; elle était élevée, selon l'usage de ce temps, dans le palais et sous les yeux de la reine. Le roi la vit un jour, de sa fenêtre, se promener dans les jardins de sa royale épouse; il en devint éperdument amoureux. Il se rappela sans doute la petite intrigue de l'homme selon le cœur de Dieu, avec la femme d'Urie; mais ne trouvant pas dans la belle Cava les mêmes facilités que l'autre avait trouvées dans la belle Bethsabée, il fut obligé d'en venir à un parti un peu vigoureux, c'est-à-dire de la violer suivant l'usage de ces temps honnêtes. La belle Cava ne manqua pas d'instruire son père de son malheur et de sa honte. Le comte Julien, outragé dans sa fille, plein de projets de vengeance, et d'autant plus dissimulé, revient à la cour. Il cherche à gagner la confiance du roi, et il y réussit. Sous prétexte que tout est tranquille dans l'intérieur de l'Espagne, et que les Sarrasins seuls sont à craindre, il persuade à Rodrigue de porter tout ce qu'il pouvait avoir de forces sur les frontières, c'est-à-dire dans les provinces de son gouvernement. Il s'assure en même temps de tous les grands de l'état, ou du moins des principaux, fatigués depuis longtemps de l'autorité d'un roi méprisé. Lorsque sa partie est bien liée, il se fait écrire, de son gouvernement, que sa femme est mourante; il obtient la permission d'y aller, et d'emmener sa fille avec lui pour recevoir les derniers adieux de sa mère. L'imprudent Rodrigue ne se doutait

point de l'orage qui se formait sur sa tête; il éclata dès que le comte Julien fut de retour dans son gouvernement. Non content d'avoir dépouillé le roi de ses moyens de défense, il fit son traité avec les Sarrasins, leur donna l'entrée du royaume, et leur aplanit le chemin à des conquêtes qui les mirent en possession des plus belles provinces de l'Espagne. Rodrigue fut vaincu, et périt dans le combat ou dans la fuite. L'histoire lui fait du moins l'honneur de remarquer qu'il ne perdit pas sa couronne sans avoir montré de la valeur dans cette dernière scène de son rôle.

Voilà par quelles voies incompréhensibles la Providence permit l'établissement des infidèles dans un des plus beaux royaumes de l'Europe, dont ils possédèrent les plus belles provinces pendant plusieurs siècles. Vous savez de quelles voies se servit ensuite cette même Providence pour exterminer les Maures, lorsque leur temps fut venu, et pour rendre ces provinces à ses enfans chéris, les chrétiens catholiques, apostoliques et romains; et vous savez aussi comme quoi de ces voies sages et douces est résultée une dépopulation dont l'Espagne n'a jamais pu se relever, et qui lui a procuré encore plus de biens spirituels que la France n'en a recueilli de la révocation de l'édit de Nantes. L'histoire du comte Julien et de la belle Cava, et de leur fin respective, n'est pas aussi connue que ces faits : on présume en général que le comte n'a pas été le maître de borner sa vengeance ni de fixer le terme des

conquêtes de ses alliés. Quant à la belle Cava, on ignore si elle s'est consolée de l'aventure du jardin de la reine; mais si ma mémoire ne me trompe, il me semble que cette reine devint aussi la proie du vainqueur, et qu'elle ne fut pas trop mécontente de voir succéder, dans son lit, un prince sarrasin à ce vilain Rodrigue qui se donnait les airs de faire le petit David en Espagne. Comme nous ne connaissons l'histoire de ces beaux siècles que par les annales ou les chroniques des moines, il y règne un esprit digne d'eux. Ils ne manquent pas de rapporter, par exemple, qu'il existait alors une maison enchantée et par conséquent inhabitée; personne n'osait en approcher, et les souverains, depuis qu'elle était dans cet état, l'avaient regardée comme sacrée. Rodrigue eut la fantaisie d'y entrer, et la fit ouvrir de force: il ne lui en arriva aucun mal; mais les historiens observent très-judicieusement que cet acte de témérité fut suivi de la perte de sa couronne et de sa vie; heureusement il n'y a plus de maisons enchantées, et nos rois d'aujourd'hui, quand même ils auraient du courage, ne peuvent plus jouer si gros jeu. Il est à remarquer que Rodrigue perdit la bataille le jour de la Saint-Martin, c'est-à-dire le 11 novembre 711, et que notre poëte tragique, qui n'a sûrement jamais forcé de maison enchantée, l'a perdue vingt-quatre heures plus tôt, savoir le 10 novembre 1770, mille cinquante-neuf ans moins un jour après la catastrophe du malheureux Rodrigue.

M. Lefèvre a trop bien connu sa nation pour solliciter ses larmes en faveur d'une dame d'honneur violée, en passant, par un prince un peu trop vif. Il s'est douté que les cœurs français resteraient durs comme pierre au spectacle d'un malheur de cette espèce, et que l'on pourrait bien éclater de rire; ainsi il a préservé la belle Cava, travestie en Florinde, de cette redoutable aventure. Seulement Rodrigue en est amoureux fou; Cava-Florinde est fort touchée de cet amour; mais elle a trop d'élévation pour vouloir être sa concubine, et elle s'intéresse trop à la gloire de son amant pour consentir qu'il l'épouse: délicatesse qui tient de l'héroïsme dans un siècle où les rois épousaient souvent des freules qui ne valaient pas mademoiselle Julien. La belle Florinde pousse l'héroïsme de M. Lefèvre si loin que, malgré l'excès de sa passion, et craignant sans doute sa propre faiblesse pour un roi trop aimable, elle prend le parti de s'éloigner en secret de la cour, et de joindre son père dans son gouvernement. Mais on ne trompe pas l'œil de son amant, et sa fuite ne pouvait rester ignorée de Rodrigue; il fait courir après elle, on l'a rattrape sur le grand chemin, on l'enlève, et on la ramène à la cour de son amant qui ne la perd plus de vue.

Voilà le fondement de la colère et de la fureur du comte Julien, suivant M. Lefèvre. Dès qu'il apprend cet enlèvement, il en perd l'esprit, il jure qu'il ne permettra jamais à sa fille d'épouser

le roi; il va mendier le secours des Africains; il les introduit en Espagne, et met tout à feu et à sang pour tirer sa fille des mains de Rodrigue; et comme Florinde ne lui a pas confié sa passion pour son royal ravisseur, son père la promet par serment au prince maure, pour récompense du secours qu'il en attend. Le poëte ne nous laisse pas ignorer que les Africains font le plus grand cas des belles Espagnoles; l'espérance de posséder la belle Florinde détermine le roi maure à seconder les projets de Julien. Rodrigue ramasse ce qui lui reste de forces et de sujets fidèles pour défendre sa couronne. Il n'oublie pas de se faire suivre par Florinde, afin de l'avoir toujours sous les yeux. Les deux armées sont en présence; les escarmouches sont fréquentes. Dans une de ces rencontres, un parti de l'armée africaine enlève la belle Florinde, sans se douter de quelle importance est la capture qu'il vient de faire. On l'amène au camp de son père, qui ne la connaît pas, parce qu'il ne l'a vue que dans sa plus tendre enfance: et c'est ici que la pièce commence.

On a blâmé les comédiens d'avoir osé recevoir et représenter une pièce aussi informe; mais tant qu'ils ne rejetteront pas une bonne pièce, je ne croirai pas que le public ait à s'en plaindre. Dans les temps de disette il faut tout essayer, et si les acteurs méritaient quelque reproche, je les trouverais suffisamment punis par la peine d'apprendre une mauvaise pièce pour se faire huer pendant cinq actes de suite.

Il serait injuste de juger du talent des acteurs d'après des rôles qui n'ont pas le sens commun. Brisart dans le comte Julien, et madame Vestris dans Florinde, n'ont pu ni plaire ni toucher; mais Molé a joué le rôle de Rodrigue, déjà si absurde en lui-même, avec un tel emportement qu'il en est devenu vingt fois plus ridicule. Je crois déjà avoir eu l'honneur de représenter à M. Molé que, s'il n'y prend garde, il se perdra absolument. Il n'a qu'à jouer encore six mois la tragédie dans ce goût-là et des rôles de cette force, et quand il voudra revenir au naturel et à la vérité, il sera tout étonné de n'y plus rien entendre : l'emportement et la chaleur immodérés sont aussi nuisibles aux progrès et à la perfection du talent que le froid et le défaut de sentiment.

Il est très-vrai que M. Sedaine a fait une tragédie en prose, qu'elle est reçue à la Comédie française, qu'elle sera peut-être jouée avant Pâques. M. de Voltaire en est indigné; il a peur que ce nouveau genre, s'il réussit, ne fasse tort à la tragédie en vers. Quant à nous, si ce nouveau genre est bon, nous l'adopterons sans préjudice d'aucun autre genre également bon. On remarque que, depuis quelque temps, le patriarche parle avec humeur de son siècle. Il a tort; et je m'en tiens à un de nos anciens arrêts, c'est qu'à tout prendre, ce siècle en vaut bien un autre.

Il ne faut pas être rancunier, et moins avec

le patriarche qu'avec qui que ce soit; mais pour le confondre il faut lui faire lire la lettre suivante, et l'obliger d'avouer à haute et intelligible voix qu'il n'existe dans l'histoire aucune période connue où les têtes couronnées aient écrit dans ce goût et de ce style. Quoique les lettres qu'il leur plaît d'écrire à des particuliers ne soient pas des gazettes, et doivent être pour le moins aussi sacrées que toute lettre en général, celle dont le roi de Prusse vient de m'honorer ne me paraît pas un monument moins glorieux pour la littérature que celle que S. M. a écrite quelque temps auparavant à M. d'Alembert. En conséquence je me permettrai de l'insérer dans ces fastes ignorés, tout comme l'autre l'a été dans les fastes de l'immortalité ou de l'Académie française. Alexandre lisait peut-être l'Iliade avec autant de plaisir que Frédéric la Henriade; mais nous n'avons aucune preuve que le Macédonien possédât l'art d'écrire et encore moins l'art de chanter comme le Prussien.

Lettre *du roi de Prusse.*

Postdam, 26 septembre 1770.

« Il faut convenir que nous autres, citoyens
» du nord de l'Allemagne, nous n'avons point
» d'imagination; le père Bouhours l'assure, il
» faut l'en croire sur sa parole. A vous autres
» voyans de Paris, votre imagination vous fait
» trouver des rapports où nous n'aurions pas

» supposé les moindres liaisons. En vérité, le
» prophète, quoi qu'il soit, qui me fait l'honneur
» de s'amuser sur mon compte, me traite avec
» distinction; ce n'est pas pour tous les êtres que
» les gens de cette espèce exaltent leur âme :
» je me croirai un homme important, et il ne
» faudra qu'une comète ou quelque éclipse qui
» m'honore de son attention pour achever de
» me tourner la tête.

» Mais tout cela n'était pas nécessaire pour
» rendre justice à Voltaire; une âme sensible et
» un cœur reconnaissant suffisaient; il est bien
» juste que le public lui paie le plaisir qu'il en a
» reçu. Aucun auteur n'a jamais eu un goût
» aussi perfectionné que ce grand homme. La
» profane Grèce en aurait fait un dieu : on lui
» aurait élevé un temple. Nous ne lui érigeons
» qu'une statue, faible dédommagement de
» toutes les perfections que l'envie lui a sus-
» citées, mais récompense capable d'échauffer
» la jeunesse et de l'encourager à s'élever dans
» la carrière que ce grand génie a parcourue,
» et où d'autres génies peuvent trouver encore
» à glaner. J'ai aimé dès mon enfance les arts,
» les lettres et les sciences; et lorsque je puis
» contribuer à leurs progrès, je m'y porte avec
» toute l'ardeur dont je suis capable, parce que,
» dans ce monde, il n'y a point de vrai bonheur
» sans elle. Vous autres qui vous trouvez à Paris
» dans le vestibule de leur temple, vous qui
» en êtes les desservans, vous pouvez jouir de

» ce bonheur inaltérable, pourvu que vous em-
» pêchiez l'envie et la cabale d'en approcher.

» Je vous remercie de la part que vous pre-
» nez à cet enfant qui nous est né. Je souhaite
» qu'il ait les qualités qu'il doit avoir, et que,
» loin d'être le fléau de l'humanité, il en de-
» vienne le bienfaiteur. Sur ce, je prie Dieu
» qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

» *Signé* FRÉDÉRIC »

Sur la réponse de M. d'Alembert au roi de Prusse : *Un écu, Sire, et votre nom*, Sa Majesté a fait payer deux cents écus d'Allemagne pour sa souscription. Le roi de la Zone cimbrique, vulgairement dit le roi de Danemarck, a depuis aussi fait payer deux cents louis pour la statue du grand patriarche; ainsi cette entreprise devient royale et littéraire à la fois. Sa Majesté danoise n'a pas eu égard à cette dernière dénomination; sans quoi elle aurait réduit sa souscription de cinq sixièmes; car il s'agissait surtout de se rapprocher, par la modicité de la somme, de la condition de ceux avec qui on ne dédaigne pas de concourir à cette entreprise déjà devenue illustre. Actuellement il y a bien plus de fonds qu'elle n'en demande. On pourra employer le surplus à faire faire en plâtre, pour chaque souscripteur, un modèle réduit de la grande figure en marbre; mais la cour des pairs écoute toutes ses propositions sans s'expliquer aucunement, ni sur la place de la statue,

ni sur l'usage qu'elle fera du surplus des fonds de cette entreprise, et dont elle se réserve de rendre compte en temps et lieu aux intéressés; elle n'a pas encore défendu au notaire de recevoir les souscriptions de ceux qui se présentent.

En attendant, le patriarche a reçu, en son château de Ferney, trois visites d'un caractère fort divers. M. Seguier, avocat général, après avoir publié son beau réquisitoire, et avoir caché autant qu'il a pu son bel exploit contre M. Thomas, a fait un voyage en Languedoc, et n'a pas voulu passer la distance de trente lieues du siége patriarcal sans y faire une station; elle ne l'a pas préservé de l'attention d'être fourré dans l'épître de l'empereur de la Chine. Le jour même de son départ de Ferney, M. d'Alembert y est arrivé le soir avec le marquis de Condorcet, géomètre de l'Académie des sciences; s'il était arrivé quelques heures plus tôt, il aurait pu embrasser son confrère Seguier. Et le jour du départ de M. d'Alembert, madame Calas a couché au château de Ferney, dans l'asile de son généreux et infatigable défenseur, avec ses deux filles et son gendre, chapelain de la chapelle de Hollande à Paris.

Le patriarche m'a écrit, au sujet de cette visite, la lettre suivante:

Lettre *à M. Grimm, écrite de Ferney, le* 10 *octobre* 1770.

« Mon cher prophète, je suis le bonhomme

» Job; mais j'ai eu des amis qui sont venus me » consoler sur mon fumier, et qui valent mieux » que les amis de cet Arabe. Il est très-peu de » gens de ces temps-là, et même de ces temps-» ci, qu'on puisse comparer à M. d'Alembert et » à M. de Condorcet; ils m'ont fait oublier tous » mes maux. Je n'ai pu malheureusement les » retenir plus long-temps. Les voilà partis, et je » cherche ma consolation en vous écrivant au-» tant que mon accablement peut me le per-» mettre.

» Ils m'ont dit, et je savais sans eux, à quel » point les Welches sont déchaînés contre la » philosophie. Voici le temps de dire aux philo-» sophes ce qu'on disait aux sergens, et ce que » saint Jean disait aux chrétiens : Mes enfans, » aimez-vous les uns les autres, car qui diable » vous aimerait ?

» Ce maudit *système de la nature* a fait un » mal irréparable. On ne veut plus souffrir de » cornes dans le pays, et les lièvres sont obligés » de s'enfuir, de peur qu'on ne prenne leurs » oreilles pour des cornes.

» On a beau dire avec discrétion qu'on ne » fait point d'anguilles avec du blé ergoté, qu'il » y a une intelligence dans la nature, et que » Spinosa en était convaincu, on a beau être de » l'avis de Virgile, le monde est rempli de » Bavius et de Mœvius.

» Embrassez pour moi, je vous prie, frère » Platon, quand même il n'admettrait pas l'in-

» telligence, ainsi que Spinosa. Ne m'oubliez pas
» auprès de ma philosophe. Le vieux malade ne
» l'oubliera jamais, et vous sera dévoué jusqu'au
» dernier moment. »

Le patriarche a des griefs plus sérieux contre le système de la nature; il craint que ce système ne renverse le rituel de Ferney, et que le patriarcat ne s'en aille au diable avec lui. C'est là, je pense, le motif secret, mais véritable, de son humeur contre ce maudit système. Il s'en est expliqué plus librement dans une lettre à madame Necker, que je vais transcrire. Hippatie Necker passe sa vie avec des systématiques, mais elle est dévote à sa manière. Elle voudrait être sincèrement huguenote ou socinienne, ou déistique, ou plutôt pour être quelque chose, elle prend le parti de ne se rendre compte sur rien. Le patriarche connaît ses dispositions, et les met à profit.

LETTRE *à madame Necker.*

Ferney, 26 septembre 1770.

« Je vous crois actuellement à Paris, Madame;
» je me flatte que vous avez ramené monsieur
» Necker en parfaite santé (1). Je lui présente
» mes très-humbles obéissances, aussi-bien qu'à
» monsieur son frère, et je les remercie tous
» deux de la petite correspondance qu'ils ont
» bien voulu avoir avec mon gendre, le mari de
» mademoiselle Corneille. »

(1) De Spa.

» J'ai actuellement chez moi M. d'Alembert, » dont la santé s'est affermie, et dont l'esprit » juste et l'imagination intarissable adoucissent » tous les maux dont il m'a trouvé accablé. » J'achève ma vie dans les souffrances et dans » la langueur, sans autre perspective que de » voir mes maux augmentés si ma vie se pro- » longe. Le seul remède est de se soumettre à » la destinée.

M. Thomas fait trop d'honneur à mes deux » bras. Ce ne sont que deux fuseaux fort secs, ils » ne touchent qu'à un temps fort court; mais ils » voudraient bien embrasser ce poëte philosophe » qui sait penser et s'exprimer. Comme dans mon » triste état ma sensibilité me reste encore, j'ai » été vivement touché de l'honneur qu'il a fait » aux lettres par son discours académique, et » de l'extrême injustice qu'on a faite à ce dis- » cours en y entendant ce qu'il n'avait pas cer- » tainement voulu dire : on l'a interprété comme » les commentateurs font Homère. Ils supposent » tous qu'il a pensé autre chose que ce qu'il a » dit; il y a long-temps que ces suppositions sont » à la mode.

» J'ai ouï conter qu'on avait fait le procès, » dans un temps de famine, à un homme qui » avait récité tout haut son *Pater noster;* on le » traita de séditieux, parce qu'il prononça un » peu haut : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain* » *quotidien.*

» Vous me parlez, Madame, du *Système de*

» *la Nature*, livre qui fait grand bruit parmi les
» ignorans, et qui indique tous les gens sensés. Il
» est un peu honteux à notre nation que tant
» de gens aient embrassé si vite une opinion si
» ridicule. Il faut être bien fou pour ne pas ad-
» mettre une si grande intelligence quand on en
» a une si petite; mais le comble de l'imperti-
» nence est d'avoir fondé un système tout entier
» sur une fausse expérience faite par un jésuite
» irlandais qu'on a pris pour un philosophe.
» Depuis l'aventure de ce Malcrais de La Vigne,
» qui se donna pour une jolie fille faisant des
» vers, on n'avait point vu d'arlequinade pareille.
» Il était réservé à notre siècle d'établir un en-
» nuyeux système d'athéisme sur une méprise.
» Les Français ont eu grand tort d'abandonner
» les belles-lettres pour ces profondes fadaises,
» et on a tort de les prendre sérieusement.

» A tout prendre, le siècle de *Phèdre* et du
» *Misanthrope* valait mieux.

» Je vous renouvelle, Madame, mon respect,
» ma reconnaissance et mon attachement. »

François-Augustin Paradis de Moncrif, lecteur de feu la reine et de madame la Dauphine, l'un des quarante de l'Académie française, s'est endormi du dernier sommeil le 12 novembre, âgé de quatre-vingt-trois ans. Nous avons de lui plusieurs chansons et romances dans le vieux langage naïf et tendre, d'un goût si délicat, si exquis, qu'on peut les regarder comme autant

de chefs-d'œuvre. Il faut sans doute plus de génie pour faire l'Iliade que pour faire une chanson excellente; mais la perfection, en quelque genre que ce soit, est sans prix, et je ne suis pas plus surpris de voir à un homme de goût la tête tournée d'un couplet plein de sentiment, de délicatesse et de naïveté, que de le voir dans l'enthousiasme de la prière de Priam à Achille. Si Moncrif n'avait jamais fait que ses chansons et ses romances, il eût été le premier dans son genre, et c'est toujours quelque chose que d'être le premier quelque part. Mais il a fait plusieurs autres ouvrages qui ont nui à sa réputation. Nous avons de lui beaucoup d'actes d'opéras français, dans ce genre galant et fade qui n'est guère moins insipide à lire qu'en musique psalmodiante et mêlée d'airs à petites cabrioles. Il a fait un *Essai sur les moyens de plaire* qui est un mauvais essai, et dont les faiseurs de pointes disaient qu'il n'avait pas les moyens. Il a fait dans sa jeunesse une *Histoire des Chats*, que je n'ai pas vue, plaisanterie apparemment de société fort insipide, qui lui attira mille brocards et beaucoup d'épigrammes. Le poëte Roi en ayant fait une très-sanglante, Moncrif l'attendit au sortir du Palais-Royal, et lui donna des coups de bâton. Roi, qui était accoutumé à ces traitemens, et qui n'avait guère moins de souplesse que de malignité, retourna la tête, et dit à Moncrif, en tendant le dos au bâton: *Patte de velours, Minon, patte de velours.* Moncrif abs-

traction faite de son talent de chansonnier tendre et galant, était un homme assez commun; mais il était souple et courtisan, et il était parvenu à se donner une sorte de crédit à la cour ou plutot dans le cercle de la feue reine. Il y faisait le dévot; mais à Paris il était homme de plaisir; et il a poussé la passion pour la table et pour la créature, ou plutôt pour les créatures, jusqu'à l'extrême vieillesse. Il n'y a pas bien long-temps qu'il traversait encore, après l'opéra, l'aréopage des demoiselles de ce théâtre, en disant : *Si quelqu'une de ces demoiselles était tentée de souper avec un vieillard bien propre, il y aurait quatre-vingt-cinq marches à monter, un petit souper assez bon, et dix louis à gagner.*

L'appartement qu'il occupait au château des Tuileries était effectivement un peu élevé; du reste, il s'acquittait toujours parfaitement bien, dans ces parties, du rôle qu'il s'était imposé. Moncrif jouissait d'une fortune assez considérable par la réunion de plusieurs places que lui avait obtenues la souplesse de son caractère. On dit qu'il était noble et généreux dans sa dépense. Dans ses manières il était recherché et minutieux, et, comme auteur, fort susceptible. Je me souviens que Marmontel, désirant avec ardeur une place à l'Académie, prit le parti de louer, dans sa *Poétique française*, presque tous les académiciens vivans dont il comptait se concilier la bienveillance et obtenir la voix pour la première place vacante. Il se fit presque autant de tracasseries

qu'il avait fait d'éloges; personne ne se trouva assez loué, ni loué à son gré. Il avait cité de Moncrif un couplet avec les plus grands éloges; Moncrif prétendit qu'il fallait citer et transcrire la chanson toute entière, ou ne s'en point mêler. J'avoue que je ne pus m'affliger de voir toute cette dépense d'éloges si peu sincères et prodigués dans une vue d'intérêt personnel, non-seulement perdue, mais presque produire un effet contraire. Moncrif passa donc sà vie à être saint homme et fort dévot dans l'antichambre et dans le cabinet de la reine, et libertin à Paris. Une de ses plus jolies pièces de poésie est *le Rajeunissement inutile*, ou *l'Histoire de Titon et l'Aurore*; il la fit retrancher de tous les exemplaires de son *Choix de Chansons* qu'il donnait à la cour. Sa vieillesse était devenu un sujet de plaisanterie à la cour. On le disait beaucoup plus vieux qu'il n'était, parce que M. le comte de Maurepas, ancien ministre d'état, aimait à dire que Moncrif avait été prevôt de salle lorsque son père y faisait des armes, ce qui, par une supputation fort aisée, donnait à Moncrif près de cent ans. Mais c'était une plaisanterie : Moncrif était né d'une honnête famille de Paris, et même avec quelque bien. Il avait eu dans sa jeunesse la passion des armes; il fréquentait beaucoup les salles où l'on est en usage d'appeler les plus habiles les prevôts de salle; mais il n'en a jamais fait les fonctions par état. Il avait été l'ami et le courtisan du comte d'Argenson, ministre de la guerre. Le roi, qui

aime à s'entretenir d'âge, dit un jour à Moncrif qu'on lui donnait plus de quatre-vingt-dix ans. *Je ne les prends pas, Sire*, répondit Moncrif; et si l'on peut s'en rapporter au témoignage de ces demoiselles, il n'en eut jamais les symptômes.

En vous parlant de l'analyse de Bayle, publiée par M. Robinet, je ne m'étais pas aperçu que les quatre premiers volumes ne contenaient que l'analyse imprimée il y a une quinzaine d'années par l'abbé de Marsy, et qu'il eut défense de continuer. Il n'y a ici que les quatre derniers volumes qui soient l'ouvrage de M. Robinet; mais je crois le travail de M. Robinet supérieur au travail de l'abbé de Marsy.

Si vous voulez vous amuser de l'imbécillité et de la fatuité d'un barbouilleur de papier, il faut lire les *Observations sur Boileau, sur Racine, sur Crébillon, sur M. de Voltaire et sur la langue française en général, par M. d'Açarq, des académies d'Arras et de la Rochelle.* Cela est vraiment précieux par l'extrême impertinence du style et des prétentions de l'auteur. Ce d'Açarq est un ancien maître de pension, assez mauvais sujet, moitié bête et moitié fou. Il se prétend surtout profond grammairien et élève de Dumarsais. Il dit que le rapport mutuel et précis des mots fait les ressorts divins d'une langue; que M. de Voltaire sacrifie aux agrémens matériels l'active précision qui est d'un ordre supérieur;

que le style grammatical du quatrième acte de *Mérope* est assez pur, et qu'il y a des beautés dans le style personnel; que la verve spiritueuse de M. de Voltaire est inépuisable en éclats sulfureux et retentissans; que Racine a l'allure tendre, Crébillon l'allure terrible, et que M. de Voltaire va en tout sens, va toujours, et n'a point d'allure certaine; et moi je dis que M. d'Açarq a l'allure certaine des Petites-Maisons.

DÉCEMBRE 1770.

Paris, 1er décembre 1770.

Pendant le séjour de la cour à Fontainebleau les spectacles y ont été très-nombreux; mais, à l'exception de quelques actes ennuyeux d'opéras français, il n'y a eu d'autres nouveautés que des opéras comiques. On donna, le 26 du mois dernier, la première représentation de *Thémire, pastorale en un acte*, dont les paroles sont de M. Sedaine, et la musique de M. Duni. Cette pièce avait été faite pour la société de madame Bertin, femme du trésorier des parties casuelles, lequel, avant son mariage, était appelé, par les demoiselles de l'Opéra, *Bertinus;* on ne sait si c'est simplement pour le distinguer de M. Bertin, ministre et secrétaire d'état, ou par des raisons plus approfondies de la part de cet illustre aréopage. Madame Bertin, qui est Jumilhac de son nom, si je ne me trompe, avait joué le rôle de Thémire elle-même, au mois d'août dernier, sur un petit théâtre de sa maison de campagne à Passy. La société qui la vit jouer était brillante et choisie, et le succès qu'elle eut détermina M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en exercice, à demander la pièce aux auteurs pour la cour, où elle ne réussit point.

L'idée de cette petite pièce est tirée d'une églogue de Fontenelle, la neuvième dans le

recueil de ses poésies pastorales, intitulée *Ismène*. C'est une bergère qui a tous les symptômes de la maladie qu'on nomme *amour*, qui en convient même avec son berger, mais qui n'en veut pas souffrir le nom; son refrain est :

Mais n'ayons point d'amour, il est trop dangereux.

M. Sedaine a conservé à sa Thémire le caractère, la conduite, et presque les paroles de l'Ismène de Fontenelle.

Il n'y a dans cette petite pièce que ces trois acteurs : le père, la fille et l'amant. En la jugeant, il ne faut pas oublier que c'est une simple pastorale sans incidens, sans intrigue, et par consésans catastrophe.

Le rôle du père est charmant d'un bout à l'autre. Malgré cela la pièce n'a pas eu de succès, quoiqu'elle ait été jouée à ravir par Caillot, Clairval et madame Laruette; il en faut dire ici les raisons.

Premièrement, la musique du bon vieux papa Duni est misérable. Pas un air qui ne soit faible, commun, trivial, sans idée et sans couleur. Il y a long-temps que Duni devrait se reposer pour l'intérêt de sa gloire et de notre plaisir. Lorsqu'il vint en France, son goût et son style étaient déjà vieux; mais avec son petit goût et son style un peu trivial, il fut le premier qui écrivit vrai dans ce pays-ci, et ce lui fut un grand mérite auprès des gens de goût. En Italie, ce mérite n'en est pas un, parce que le compositeur le plus médiocre

ne peut pas écrire faux, ni se méprendre sur la vérité d'une déclamation, à cause des modèles subsistans, et parce que l'art est cultivé et perfectionné depuis long-temps, et que ses principes sont connus; mais ici, sur vingt amateurs et sur trente connaisseurs, vous n'en trouverez pas un qui entende seulement ce que cela veut dire. Quand on leur chante vrai, ils applaudissent; mais cela ne les empêche pas d'applaudir le lendemain ce qui est composé faux, ou du moins sans aucune idée de vérité, c'est-à-dire toute la musique du magasin de l'Opéra français, et les trois quarts de celui de l'Opéra comique. Supposé donc que Duni soit un homme fort médiocre dans sa patrie, nous n'en sommes pas moins obligés de lui accorder les honneurs de créateur en France : cela prouve seulement qu'il est aisé à un borgne de se faire roi dans le royaume des aveugles. Mais il a survécu à sa gloire, dont Philidor et Grétry se sont entièrement emparés. Je crois *Thémire* la plus faible de toutes ses pièces; elle n'a ni couleur ni caractère, et cependant il n'y a point de genre qui demande à être écrit avec plus de soin que la pastorale, et tous les grands maîtres ont toujours plus soigné les ouvrages de ce genre que les tragédies et comédies où les mouvemens pathétiques et rapides et la force comique peuvent faire pardonner des négligences de style, et où l'esquisse fait souvent autant d'effet que le tableau achevé. Si Grétry eût fait la musique de *Thémire*, e suis persuadé que la pièce aurait fait le plus

grand plaisir au théâtre; mais c'est un singulier homme que ce Sedaine. Il a quitté Philidor avant qu'il fût ce qu'il est devenu; il a fait réussir Monsigny, malgré toute la pauvreté de son style; il prend Duni quand il est vieux; quand Grétry sera mort, il voudra travailler avec lui, et je crains que ce ne soit bientôt (1).

Le zèle des acteurs de ce théâtre est vraiment infatigable. Ils avaient quatre pièces nouvelles à apprendre et à représenter pendant le voyage de Fontainebleau, cela ne les a pas empêchés d'en mettre deux nouvelles sur la scène, à Paris, durant ce voyage. J'ai eu l'honneur de vous parler des *Importuns*, ou *le Nouveau Marié;* le 31 octobre dernier, ils ont donné la première représentation de *l'Indienne*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, par M. Framery; la musique est de Cifolelli, qui prend la qualité de maître de chant et de mandoline, mais qui est proprement, et de son métier, bouffon italien ou acteur chantant la basse dans l'opéra buffa.

Le sujet de *l'Indienne*, qu'il fallait appeler tout simplement *la petite veuve du Malabar*, pouvait fournir l'idée d'une pièce très-gaie et très-plaisante, si l'auteur avait eu quelque ressource dans l'esprit; cette Indienne n'est autre chose qu'une petite veuve aussi qui vient de perdre son mari, et qui n'a nulle envie de se brûler avec lui. L'au-

(1) Grétry a eu le bon esprit de faire mentir toutes les prédictions de Grimm, et même la malice d'enterrer le prophète. (*Note de l'Ed.*)

teur suppose que les hommes se brûlent dans l'Inde sur les cendres de leurs femmes, comme les femmes sur les cendres de leurs maris : première absurdité. Il suppose que les prêtres surtout s'assujettissent plus que d'autres à cet usage cruel, parce qu'ils ont intérêt de le soutenir; seconde absurdité. Qui croira que dans aucun pays du monde les prêtres se soucient de prêcher d'exemple, surtout quand la façon en est si chère? Il suppose encore que si c'est le grand-prêtre lui-même qui se dévoue au bûcher après la mort de sa femme, et qu'il se trouve en même temps une veuve dans le cas de se brûler sur les cendres de son époux, ce grand-prêtre est le maître de renoncer à la gloire du bûcher et de sauver la vie à la veuve en s'unissant à elle par un nouveau mariage. On pardonnerait aisément toutes ces suppositions absurdes, si elles produisaient une pièce bien gaie, bien folle, bien franchement extravagante, et tout cela n'était pas bien difficile avec un peu de verve et de folie dans la tête; mais le grand-prêtre et la jeune veuve de M. Framery, ensemble leurs esclave guèbre, sont de la plus belle insipidité et de la plus insigne platitude. Ils ont été complètement sifflés à la première représentation; cependant, à la faveur de quelques airs de M. Cifolelli, la pièce a été jouée trois ou quatre fois. Je crois que ce Framery fait le *Journal de Musique*, qui est une très-mauvaise rapsodie, et qui pourrait être intéressant pour ce pays-ci, s'il était bien fait.

Il faut que le cours des postes entre Pékin et Ferney soit très-bien réglé, car la réponse de l'empereur de la Chine à l'épître du patriarche d'Occident est déjà arrivée. Je crois que c'est M. de La Harpe qui a servi en cette occasion, à sa majesté chinoise, de secrétaire des commandemens et du cabinet.

Le grand Roi de la Chine au grand Tien du Parnasse.

Ton épître me plaît ; mais un mot de préface,
Quelques notes, au moins, m'auraient fort secouru ;
J'ai compris peu de chose à tout ce que j'ai lu :
Sensible cependant à ta douce harmonie,
Dans tes vers, bien qu'obscurs, j'ai trouvé du génie.
Mon premier mandarin en fait aussi grand cas ;
Mais, malgré son savoir, il ne devine pas
Ce que c'est qu'un David, et surtout un Horace,
Dont tu veux en mes vers que je suive la trace ;
Leur nom n'est pas encore à Pékin parvenu :
Quant à ton Frédéric, il m'était mieux connu.
C'est lui, si nous croyons tout ce qu'on en renomme,
Qui combat, règne, parle et compose en grand homme ;
Je l'en estime fort ; mais pourquoi des combats ?
On est toujours en paix dans mes vastes états ;
Tandis qu'avec fureur, sur votre coin de terre,
Rois, théologiens, beaux esprits font la guerre.
Je vois qu'en ton pays il est beaucoup de gens
Chez qui le mauvais cœur est joint au mauvais sens ;
Que le Parisien aime surtout à rire
De ceux que, malgré lui, quelquefois il admire.
Mais, qu'est-ce qu'un Fréron ? qu'entend-on par ce mot ?
Serait-ce un composé de fripon et de sot ?

Je le croirais assez. O le pays étrange!
Où faisant un trafic de blâme et de louange,
Le plus vil des faquins, pour quelque argent comptant,
A son gré, peut ôter ou donner le talent,
Du haut de sa sottise insulter au mérite!
A Ferney volontiers je t'aurai fait visite;
Mais n'appréhende pas que j'aille dans Paris
Essuyer des oisifs les brocards et les ris.
Non, je vois que ces bords, ainsi que nos rivages,
Sont peuplés de fripons, mais ont bien moins de sages.

Le grand Tien ou patriarche de Ferney continue toujours à avoir un peu d'humeur contre son siècle. Deux sujets de crainte l'ont indisposé contre nous; il craint que les portes du système de la nature ne prévalent contre le roc sur lequel il a fondé l'église de Ferney; il craint que la tragédie en prose de M. Sedaine, si elle est jouée, ne fasse tort aux tragédies en vers. Sur quelques consolations que je me suis permises, en y mêlant un peu l'apologie de notre pauvre siècle, qui en vaudra peut-être bien un autre avec le temps, il m'a fait la réponse que vous allez lire:

LETTRE *de Ferney, du* 1er *novembre* 1770.

« Mon cher prophète, je suis toujours Job,
» quoi que vous en disiez: car, qui souffre est
» Job, et tout lit est fumier. J'avoue que vous
» ne ressemblez point aux amis de Job, et bien
» m'en prend: c'est vous que je dois remercier
» des lettres des rois de Prusse et de Pologne;
« c'est à la manière dont vous leur parlez

» de moi que je dois celle dont ils en parlent.

» Mon cher prophète, vous avez beau rire, » les oraisons funèbres de l'évêque du Puy ne » vaudront jamais celles de Bossuet; les pièces » de Racine seront toujours mieux écrites que » celles de Crébillon; Boileau l'emportera sur » les pièces de vers qu'on nous donne; le » style de Pascal sera meilleur que celui de » Jean-Jacques; les tableaux du Poussin, de » Le Sueur et de Lebrun, l'emporteront encore « sur les tableaux du Salon; et sans les deux « frères D., je ne sais pas trop ce que devien- » drait notre siècle. Il y a une distance immense » entre les talens et l'esprit philosophique qui » s'est répandu chez toutes les nations. Cet esprit » philosophique aurait dû retenir l'auteur du » Système de la Nature; il aurait dû sentir qu'il » perdait ses amis, et qu'il les rendait exé- » crables aux yeux du roi et de toute la cour. » Il a fallu faire ce que j'ai fait; et si l'on pesait » bien mes paroles, on verrait qu'elles ne doi- » vent déplaire à personne.

» J'envoie à mon cher prophète des roga- » tons dépareillés qui me sont tombés sous la » main.

» Je reçois dans ce moment une lettre char- » mante de ma philosophe. J'aurai l'honneur de » lui écrire sitôt que mes maux me donneront » un moment de relâche. »

Il a paru en 1764, avec approbation et privilége du roi, un livre intitulé : *Ariste*, ou *les*

Charmes de l'Honnêteté, par M. Seguier de Saint-Brisson. Le censeur, Rémond de Sainte-Albine, dit dans son approbation qu'il croit cet ouvrage d'autant plus digne de l'impression, que l'auteur y présente la vertu sous les couleurs les plus propres à la rendre aimable. Entre ce titre et cette approbation du censeur, qui respirent tant les charmes et la douceur de la vertu, il serait curieux de placer un passage de l'ouvrage où l'auteur dit que s'il avait une femme, et qu'il la laissât courir les bals et les *Soupers de nuit*, et s'exposer à tous les charmes de la séduction, et que cette femme lui fît infidélité, il ne s'en plaindrait pas. Mais si, après avoir pris toutes les précautions convenables pour assurer ses bonnes mœurs, il prenait fantaisie à sa femme de l'outrager, il dit qu'il sait bien ce qu'il ferait. Et puis, pour ne vous pas laisser en doute, il vous conte qu'une Anglaise, se trouvant au lit de la mort, conjura son mari de lui pardonner une faute dont elle était coupable, et lui avoua qu'elle lui avait fait infidélité. Le mari lui répond qu'il lui pardonne, mais qu'à son tour il a besoin de pardon : *C'est que m'étant*, dit-il, *apperçu de ce que vous venez de m'avouer, je vous ai empoisonnée, ce qui est la cause de votre mort.* N'est-il pas excellent de trouver cet exemple de douceur dans les *Charmes de l'Honnêteté*, dont le censeur accorde surtout à l'auteur le talent *de rendre la vertu aimable?* On croirait peut-être que M. Seguier de Saint-

Brisson est un homme redoutable, point du tout. La comtesse d'Estrades, si connue dans les anecdotes de notre temps, d'abord amie et complaisante de madame de Pompadour, ensuite maîtresse du comte d'Argenson, bientôt exilée de la cour pour s'être brouillée avec la première, s'est trouvée au moins aussi persuadée que moi de la douceur réelle de M. Seguier de Saint-Brisson : car, pour finir son roman, elle l'a épousé, et s'est par conséquent exposée de gaieté de cœur au risque du poison. Il est vrai qu'elle n'a pris ce parti qu'à cinquante ans passés, et qu'elle désespère sans doute d'être dans le cas de lui faire infidélité.

Charles-Jean-François Hénault, président honoraire au parlement, intendant de la maison de madame la Dauphine, l'un des quarante de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, est mort le 24 novembre dernier, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge. Il ne faisait que végéter depuis long-temps. Sa nièce, la comtesse de Jonsac, tenait sa maison, donnait à souper, recevait le grand monde; le président radotait ou dormait dans son fauteuil, et était content. A tout prendre, le président Hénault doit être compté parmi les hommes les plus heureux de son temps. Son père, ancien fermier-général, si je ne me trompe, lui avait laissé une grande fortune. Né avec des qualités estimables, mais pas assez remarquable pour ex-

citer l'envie et la jalousie de personne, il jouissait du privilège et du bonheur des gens médiocres, d'être aimé de tout le monde sans avoir un seul ennemi. Il était très-frivole ; il n'y avait en lui que la superficie, mais cette superficie était agréable. Il faisait de jolis vers de société; il donnait d'excellens soupers ; il avait été à la mode dans sa jeunesse, et avait conservé l'usage du grand monde dans un âge plus mûr. Pour satisfaire sa petite ambition, car tout était petit et joli en lui, il quitta de bonne heure le palais, et acheta la charge de surintendant de la maison de la feue reine, et ne laissa pas d'avoir aussi sa petite existence dans ce petit cercle. Il composa ensuite son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, qui lui procura les honneurs littéraires et le titre de double académicien. Cet abrégé n'est pas, à beaucoup près, un ouvrage sans mérite; mais on ne peut se cacher que ce mérite a été infiniment exagéré, et que si un pauvre diable relégué dans un quatrième étage avait publié ce livre, il n'aurait pas reçu la moitié des éloges qui ont été prodigués au président Hénault. Personne n'a plus efficacement travaillé à la réputation de cet ouvrage que M. de Voltaire. L'auteur y mit bientôt toute sa gloire, toute son existence. Il ne s'occupa qu'à en soigner et à multiplier les éditions ; et quand il y en avait une de finie, il en commençait une autre ; il en entendait ainsi parler tous les jours de sa vie, et ce n'est pas ce qui contribua le moins à son bonheur.

L'abbé Boudot, employé à la Bibliothèque du roi, aujourd'hui paralytique à force d'avoir gagné des indigestions chez le président, était spécialement chargé du département littéraire et historique. Je me souviens de vous avoir rendu compte, il n'y a pas long-temps, des autres ouvrages du président Hénault; ainsi je n'en parlerai pas ici. Il fit un grand héritage à la mort du président de Montesquieu, en ce qu'il était d'usage, dans le grand monde, d'appeler cet homme illustre le président tout court, et cela mortifiait un peu le président à l'abrégé; mais lorsque le véritable président ne fut plus, on s'accoutuma insensiblement à transporter le titre de président tout court à celui qui lui avait survécu. Le président, devenu président tout court, par forme d'héritage, étant déjà fort mal à l'aise lors de la dernière maladie de la feue reine, mourait de peur de mourir avant sa maîtresse, parce qu'il lui avait promis de ne se pas faire enterrer chez les pères de la Doctrine chrétienne, qu'il aimait, et qui sont un peu notés pour jansénisme dans le parti dévot de la cour, dont l'archevêque de Paris est l'oracle (1). Le bon président avait été dans sa jeunesse l'amant de la marquise du Deffant, femme célèbre à Paris par son esprit et par sa méchanceté. Elle a aujourd'hui plus de soixante-dix ans; et il y en a presque vingt qu'elle est aveugle; mais son es-

(1) Le correspondant se répète quelquefois; il nous a donné une partie de ces détails au mois de janvier 1770. *Voy.* p. 35. (*N. de l'Éd.*)

prit à conserver toute sa fleur, et sa méchanceté, à force de s'exercer, est devenue, dit-on, beaucoup plus habile. Elle se pique de haïr mortellement tout ce qui s'appelle philosophe, et cela lui a conservé un grand crédit parmi les gens de la cour et du monde, aux yeux desquels les philosophes sont la cause immédiate de tout le mal qui arrive en France. Madame du Deffant a cependant excepté de sa haine le patriarche de Ferney, dont elle a trouvé sans doute la griffe trop redoutable. Elle avait été l'amie intime de la marquise du Châtelet, et le lendemain de la mort de cette femme célèbre, elle fit courir une satire sanglante sous le titre et sous la forme de son portrait. Elle est restée liée avec le président Hénault jusqu'à sa fin. Les deux ou trois derniers jours de sa vie, madame du Deffant était dans l'appartement du président avec plusieurs de ses amis. Pour le tirer de son assoupissement, elle lui cria à l'oreille s'il se rappelait madame de Castelmoron? Ce nom réveilla le président, qui répondit qu'il se la rappelait fort bien. Elle lui demanda ensuite s'il l'avait plus aimée que madame du Deffant? *Quelle différence!* s'écria le pauvre moribond imbécille. Et puis il se mit à faire le panégyrique de madame de Castelmoron, et toujours en comparant ses excellentes qualités aux vices de madame du Deffant. Ce radotage dura une demi-heure en présence de tout le monde, sans qu'il fût possible à madame du Deffant de faire taire son panégyriste ou de le faire

changer de conversation. Ce fut le chant du cygne ; il mourut sans savoir à qui il avait adressé un parallèle si véridique. Sa mort laisse une seconde place vacante à l'Académie française. M. de La Place qui était, je crois, de ses parens, vient de lui faire l'épitaphe suivante :

Ainsi que les vertus, les talens n'ont point d'âge,
Dans ses écrits jamais on n'entrevit le sien ;
Il lut l'histoire en philosophe, en sage ;
Il l'écrivit en citoyen.

M. de La Place a aussi écrit, sur la tombe de M. de Moncrif, les quatre vers suivans :

Digne des mœurs de l'âge d'or,
Ami sûr, auteur agréable,
Ci-gît qui, vieux comme Nestor,
Fut moins bavard et plus aimable.

M. L. Castilhon, qui réside, je crois, à Bouillon, et qui a un frère résidant obscurément à Paris, a publié, il y a déjà du temps, des *Considérations sur les causes physiques et morales du génie, des mœurs et du gouvernement des nations*. Vous voyez que ces considérations roulent sur de petites questions de rien. Quand on veut traiter de tels sujets, il faut être un Montesquieu, un Galiani, un Diderot, un Buffon pour le moins ; et quand on n'est rien de tout cela, on est un Castilhon, c'est-à-dire qu'on traite un sujet sans que personne en sache rien. Cependant il y a un auteur tout aussi obscur que Castilhon qui a fait un

Esprit des nations, et qui a accusé l'autre de plagiat. Je ne sais si ce grand procès sera jugé au greffe civil du Mercure de France, ou au greffe criminel de l'Année littéraire ; mais si après la compensation des dépens, ensemble les présens nécessaires à la corruption des juges, il intervient arrêt qui donne aux parties le gâteau de la gloire littéraire à partager également, je leur promets à l'une et à l'autre que le tout se passera sans indigestion.

Le vieux bon La Condamine avait, dans le Mercure, invité les curieux à porter le flambeau de la critique dans l'histoire du Jeu de Dames polonaises, et d'éclaircir son origine et sa patrie. M. Manoury, limonadier, qui tient le célèbre café du quai de l'Ecole, vient de publier un *Essai sur le Jeu de Dames à la Polonaise*, brochure in-12. En attendant que leur histoire soit éclaircie conformément aux vœux de M. de La Condamine, M. le limonadier nous développe leurs principes, et donne une suite de coups brillans et de fines parties. Philidor, le plus grand joueur d'échecs qu'il y ait peut-être en Europe, est encore plus fort, s'il est possible, dans le jeu de dames polonaises. C'est lui qui disait pendant la dernière guerre, quand le prince Ferdinand de Brunswick gagnait une bataille, je lui donne la tour. Si nous avons le malheur d'avoir la guerre, je ne sais quel avantage M. Manoury pourra se vanter de faire à nos maréchaux

lorsqu'ils gagneront des batailles. Mais nous attendons ici un prodige plus fort que Philidor et le sieur Manoury, c'est l'homme de bois de M. de Kempel de Vienne, qui joue aux échecs contre tout venant. Lorsque je fus à Vienne, l'année dernière, cette machine jouait dans les appartemens de l'impératrice, à Schœnbrunn; et tout ce que M. Dutens en dit dans sa lettre, insérée depuis peu dans le Mercure, je l'ai entendu affirmer dans ce temps-là par des témoins respectables.

Mémoires historiques, par M. de Belloy, citoyen de Calais. Ce pauvre M. de Belloy est plus qu'aucun héros de notre temps dans le cas de reconnaître combien la gloire est périssable. Nous l'avons vu comblé, rassasié d'honneurs et de distinctions pendant le succès étonnant de sa tragédie du *Siége de Calais*. Un enthousiasme patriotique avait saisi tous les cœurs français en faveur d'un ouvrage qui peut être français par les sentimens, mais qui ne l'est pas par le style. Quelques esprits sages trouvèrent que cet enthousiasme des cœurs français n'était pas l'époque la plus glorieuse de la nation; mais sa chute et sa fin me paraissent encore plus surprenantes. Après avoir porté ce pauvre citoyen de Calais avec fureur, après lui avoir rendu plus d'hommages en quinze jours, que M. de Voltaire n'en a reçu toute sa vie, on l'a négligé, oublié et laissé mourir de faim; c'est aujourd'hui peut-être le seul homme

de lettres qui soit dans le besoin, et cela ne fait pas honneur aux cœurs français. La nécessité de vivre le força, l'année dernière, de faire imprimer ses tragédies de *Bayard* et de *Gabrielle de Vergy*, sans en attendre la représentation, et cette publication fut mortelle aux deux pièces qui, sans elle, auraient peut-être eu quelque succès au théâtre. Cette année il s'est fait historien de ses héros dramatiques. Ses Mémoires renferment trois morceaux : le premier, sur la maison de Coucy, encore existante; ces Coucy d'aujourd'hui ont éprouvé le sort de leur historien, ils sont déchus de la gloire de leurs ancêtres, et de même que le de Belloy de 1770 ne ressemble pas au de Belloy de 1765, de même MM. de Coucy d'aujourd'hui, devenus obscurs et pauvres, ne rappellent en rien ces anciens sires de Coucy, dont un descendant prit pour devise :

Je ne suis roi, ne duc, prince, ne comte aussi;
Je suis le sire de Coucy.

Le second mémoire regarde la dame de Faïel et ses amours infortunés avec le Coucy héros de la tragédie de M. de Belloy, ainsi que leur fin tragique. Le troisième mémoire roule sur Eustache de Saint-Pierre, ce bourgeois de Calais que M. de Belloy, après l'avoir immortalisé dans son *Siége de Calais*, justifie des soupçons que quelques fragmens historiques, trouvés à la Tour de Londres, ont répandus sur sa fidélité. En conséquence, tout cela n'est pas lisible, et j'en suis

très-fâché pour ce pauvre M. de Belloy, à qui ces mémoires historiques ne procureront ni honneur ni profit.

Sidney et Volsan, anecdote anglaise, par M. d'Arnaud. D'Arnaud est devenu un des plus grands prédicateurs de vertu par la voie des romans à grands sentimens et à estampes; il a beaucoup de vogue parmi les couturières et les marchandes de modes, et s'il peut mettre les femmes de chambre dans son parti, je ne désespère pas de sa fortune.

L'année qui va finir a été fatale aux *Deux Amis*; ils se sont montrés sur la scène comme deux financiers et deux commerçans de Lyon, en contes comme deux Iroquois, en romans comme deux je ne sais quoi; et Dieu merci, ils ont été sifflés partout. Deux amis, affligés de voir de quelle manière on traitait en France leurs semblables par la faute de nos faiseurs de drames, de nos faiseurs de contes et de nos faiseurs de romans, s'en allèrent au mois d'août dernier passer quinze jours aux bains de Bourbonne, près de Langres, pour y voir deux amies, dont l'une, mère de l'autre, avait mené à ces bains sa fille jeune, fraîche, jolie et cependant malade, dans l'espérance de lui rendre la santé altérée par les suites d'une première couche. Les deux amis, c'était Denis Diderot le philosophe et moi, trouvèrent les deux amies faisant des contes à leurs correspondans de Paris,

pour se désennuyer. Parmi ces correspondans il y en avait un d'une crédulité rare; il ajoutait foi à tous les fagots que ces dames lui contaient, et la simplicité de ses réponses amusait autant les deux amies que la folie des contes qu'elles lui faisaient. Le philosophe voulut prendre part à cet amusement; il fit quelques contes que la jeune amie malade inséra dans ses lettres à son ami crédule qui les prit pour des faits avérés, et assura sa jeune amie qu'elle écrivait comme un ange : ce qui était d'autant plus plaisant qu'une de ses prétentions favorites est de reconnaître, entre mille, une ligne échappée à la plume de notre philosophe. Denis Diderot essaya entre autres de réhabiliter les deux amis, et il croira les avoir vengés de toutes les injures que leurs historiens leur ont attirées cette année, si le conte que vous allez lire peut mériter votre suffrage (1).

Le petit frère avait envoyé à la petite sœur à Bourbonne le petit conte iroquois des deux amis, par M. de Saint-Lambert. Ce conte venait d'être imprimé, et la petite sœur, en ripostant par le petit conte des deux amis de Bourbonne, échappé sans effort à la plume du philosophe, voulut faire sentir au petit frère qu'il y avait plus de prétention et de fatigue que d'effet dans le conte iroquois. Le petit frère, au lieu de sentir cette critique indirecte, crut l'histoire des deux amis de

(1) Ce conte est imprimé dans les Œuvres complètes de Diderot. (*Note de l'Ed.*)

Bourbonne véritable, et voulut en savoir la suite; la petite sœur fut donc obligée d'avoir de nouveau recours à l'imagination du philosophe qui compléta l'histoire des deux amis de Bourbonne.

Après ce conte fait à plaisir par notre philosophe aux eaux de Bourbonne pour l'amusement de deux amies, en voici un autre qui n'en est pas un, et que je vais rapporter tel qu'on me l'a conté.

Un poëte russe, auteur de plusieurs tragédies, appelé monsieur Sumarokoff, se trouvant à Moscou, s'était brouillé avec la première actrice du théâtre de cette capitale; ces accidens arrivent à Moscou comme à Paris. Un jour le gouverneur de Moscou ayant ordonné la représentation d'une des pièces de monsieur Sumarokoff, le poëte s'y opposa, parce que cette actrice devait y jouer le principal rôle. Cette raison n'ayant pas paru suffisante au gouverneur pour changer d'avis, le poëte en perdit la tête au point que lorsqu'on leva la toile pour commencer sa pièce, il sauta sur le théâtre, saisit la première actrice qui avait paru avec tout l'appareil tragique, et la jeta dans les coulisses. Après avoir ainsi troublé la tranquillité publique, il ne se crut pas encore assez coupable, et dans sa frénésie poétique il écrivit avec autant d'indiscrétion que de témérité à l'impératrice elle-même deux lettres consécutives remplies de griefs et d'invectives contre une actrice. Je défie un poëte français de faire mieux.

Conteur Marmontel, que pensez-vous qu'il arriva de cette incartade impardonnable ? — Mais cela est aisé à deviner. Les lettres impertinentes du poëte Sumarokoff ne parvinrent pas à l'impératrice ; le ministre chargé du département poétique les lut, et donna ses ordres pour mettre monsieur le poëte dans un cul de basse fosse jusqu'à nouvel ordre, et vraisemblablement il y est encore.

Au diable le conte et le conteur historiques ! c'est un menteur plat et froid. De tels dénoûmens sont bons dans les pays vantés pour la douceur et la politesse des mœurs ; il s'en faut bien que la police soit aussi perfectionnée en Russie. Sa Majesté impériale reçut les deux lettres du poëte, et après avoir donné ses ordres dans l'Archipel, en Moldavie, en Crimée, en Géorgie et sur les bords de la mer Noire, elle eut encore le temps de faire la réponse suivante :

« Monsieur Sumarokoff, j'ai été fort étonnée » de votre lettre du 28 janvier, et encore plus » de celle du 1er février. Toutes deux contien- » nent, à ce qu'il me semble, des plaintes contre » la Belmontia, qui pourtant n'a fait que suivre » les ordres du comte Soltikoff. Le feld-maréchal » a désiré de voir représenter votre tragédie ; » cela vous fait honneur. Il était convenable de » vous conformer au désir de la première per- » sonne en autorité à Moscou ; mais si elle a jugé » à propos d'ordonner que cette pièce fût repré- » sentée, il fallait exécuter sa volonté sans con-

» testation. Je crois que vous savez mieux que
» personne combien de respect méritent des hom-
» mes qui ont servi avec gloire, et dont la tête
» est couverte de cheveux blancs; c'est pourquoi
» je vous conseille d'éviter de pareilles disputes
» à l'avenir. Par ce moyen vous conserverez la
» tranquillité d'âme qui est nécessaire pour vos
» ouvrages, et il me sera toujours plus agréable
» de voir les passions représentées dans vos dra-
» mes que de les lire dans vos lettres.

» Au surplus, je suis votre affectionnée. »

Signé CATHERINE.

Je conseille à tout ministre chargé du département des lettres de cachet d'enregistrer ce formulaire à son greffe, et à tout hasard de n'en jamais délivrer d'autres aux poëtes et à tout ce qui a droit d'être du genre irritable, c'est-à-dire, enfant et fou par état. Après cette lettre qui mérite peut-être autant l'immortalité que les monumens de la sagesse et de la gloire du règne actuel de la Russie, je meurs de peur de m'affermir dans la pensée hérétique que l'esprit ne gâte jamais rien, même sur le trône.

ANNÉE 1771.

JANVIER.

Paris, 1er janvier 1771.

Le coup le plus sensible et le plus funeste qui ait été porté à l'Encyclopédie est resté absolument ignoré du public, et c'est une anecdote assez intéressante et assez curieuse pour être consignée dans ces fastes ignorés des profanes. Je doute qu'on trouve dans l'histoire entière de la littérature, pour la hardiesse et la bêtise réunies, un trait pareil à celui que je vais rapporter.

M. Le Breton, premier imprimeur ordinaire du roi, était associé pour la moitié dans l'entreprise de l'Encyclopédie; il était de plus chargé de l'impression de la totalité de l'ouvrage. L'autre moitié de l'intérêt dans cette entreprise était partagée entre trois libraires, dont deux sont morts; Le Breton et Briasson s'étant mis en leur lieu et place, sont restés seuls maîtres de l'entreprise. Ils ont eu toute leur vie pour maxime invariable que les gens de lettres travaillaient pour acquérir de la gloire, et les commerçans pour accumuler des richesses. En conséquence, ils ont par-

tagé tous les revenans-bons de l'Encyclopédie en deux parts, laissant à M. Diderot toute la gloire, tous les dangers, toute la persécution, et gardant pour eux tout l'argent provenant de quatre mille trois cents souscriptions. L'honoraire de M. Diderot, pour un travail immense qui a absorbé la moitié de sa vie, a été fixé à deux mille cinq cents livres pour chacun des dix-sept volumes in-folio de discours, et à une somme de vingt mille livres une fois payée.

Le Breton, chargé de l'impression des dix volumes qui devaient terminer l'ouvrage, et qu'on se proposait de publier ensemble pour prévenir de nouvelles persécutions, se fit d'abord donner le syndicat de la librairie, pour être instruit de toutes les saisies que la police pourrait ordonner, et à même par conséquent de prévenir les coups que de nouvelles délations pourraient attirer à la continuation de l'entreprise : car le gouvernement ne s'était expliqué sur aucune espèce de tolérance ; il faisait semblant d'ignorer que l'Encyclopédie s'achevait dans la plus grande imprimerie de Paris, où cinquante ouvriers étaient employés à ce travail ; voilà toute la faveur. Tranquille, au moyen de ces précautions, pour le temps de l'impression, M. Le Breton voulut encore prévenir les orages dont il se croyait menacé au moment de la publication : en conséquence il s'érigea avec son prote, à l'insçu de tout le monde, en souverain arbitre et censeur de tous les articles de l'Encyclopédie. On les

imprimait tels que les auteurs les avaient fournis; mais quand M. Diderot avait revu la dernière épreuve de chaque feuille, et qu'il avait mis au bas l'ordre de la tirer, M. Le Breton et son prote s'en emparaient, retranchaient, coupaient, supprimaient tout ce qui leur paraissait hardi ou propre à faire du bruit et à exciter les clameurs des dévots et des ennemis, et réduisaient ainsi, de leur chef et autorité, le plus grand nombre des meilleurs articles à l'état de fragmens mutilés et dépouillés de tout ce qu'ils avaient de précieux, sans s'embarrasser de la liaison des morceaux de ces squelettes déchiquetés, ou bien en les réunissant par les coutures les plus impertinentes. On ne peut savoir au juste jusqu'à quel point cette infâme et incroyable opération a été meurtrière; car les auteurs du forfait brûlèrent le manuscrit à mesure que l'impression avançait et rendirent le mal irremédiable. Ce qu'il y a de vrai, c'est que M. Le Breton, si clairvoyant dans les affaires d'intérêt, est un des hommes les plus bornés qu'il y ait en France; qu'il n'est pas bien sûr qu'il entende l'*Almanach royal* qui lui rapporte trente mille livres de rente par an; qu'il n'a jamais eu aucune idée de littérature, encore moins de philosophie; qu'il est aussi lâche et poltron qu'il est borné. D'après ces qualités, jugez du mal qu'il a dû faire! Et voilà la véritable clef, quoique inconnue de tout le monde, de toutes les impertinences et contradictions qu'on trouve dans les dix derniers volumes, et

d'une infinité de retranchemens qui ne seront jamais réparés.

L'impression de l'ouvrage tirait à sa fin, lorsque M. Diderot, ayant besoin de consulter un de ses grands articles de philosophie de la lettre S, le trouva entièrement mutilé. Il resta confondu; cet instant lui découvrit toute l'atrocité de l'imprimeur: il se mit à revoir les meilleurs articles tant de sa main que de ses meilleurs aides, et trouva presque partout le même désordre, les mêmes vestiges du meurtrier absurde qui avait tout ravagé. Cette découverte le mit dans un état de frénésie et de désespoir que je n'oublierai jamais.

J'étais à la campagne; il me dépêcha un exprès pour me confier cet incroyable forfait, et me rappeler à Paris, afin de consulter sur le parti qu'il y avait à prendre. Les libraires coassociés à l'entreprise, instruits de la bêtise et de la hardiesse de leur collègue, conjurèrent le philosophe de ne leur pas faire partager la juste vengeance qu'il était en droit de tirer de celui qui l'avait si lâchement joué; ils sentirent qu'un seul mot sur cette trahison inséré par M. Diderot dans les papiers publics, les ruinerait de fond en comble, parce qu'aucun souscripteur, après cet avis, n'aurait voulu retirer les dix volumes qu'on allait publier. Ils représentèrent que le mal était sans aucune sorte de remède, puisque le manuscrit était anéanti, et qu'on était à l'impression du dernier volume. J'avoue que je fus infiniment peu touché de ces représentations: c'était à Le Breton à avi-

ser aux moyens de dédommager ses coassociés du mal qu'il leur avait fait, ainsi qu'à lui-même, pendant dix-huit mois ou deux ans de suite, avec un sang-froid sans exemple. Mais une considération plus puissante me fit conseiller le silence: c'était la sûreté de mon ami. M. Diderot ne pouvait avertir le public de la trahison qu'on lui avait faite sans mettre entre les mains de ses ennemis une preuve juridique comme quoi il continuait l'*Encyclopédie*, malgré la suppression qui en avait été ordonnée; c'était se condamner à quitter la France que d'imprimer publiquement cet aveu. J'étais d'ailleurs persuadé que le public serait averti de reste par le cri de la plupart des auteurs, lorsqu'à la publication des dix volumes ils trouveraient leurs articles si indignement mutilés par une bête d'imprimeur. Chose inouïe! je n'ai jamais entendu aucun des auteurs maltraités se plaindre; l'intervalle des années qui s'est écoulé entre la composition et l'impression de leurs articles leur avait sans doute rendu leur ouvrage moins présent, et l'on mit tant d'entraves à la publication des dix volumes, que l'édition se trouva vendue aux souscripteurs de province et des pays étrangers avant que les auteurs en eussent pu lire une ligne. Ainsi la plus grande entreprise littéraire qu'il y eût eu depuis l'invention de l'imprimerie fut livrée par la persécution à l'imbécillité et à la timidité d'un imprimeur qui s'en rendit l'arbitre en dernier ressort, avec une hardiesse dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple.

Il faut conserver ici la lettre que le philosophe outragé écrivit à l'imprimeur sacrilége, lorsque les libraires associés l'eurent déterminé à reprendre la révision du reste de l'ouvrage.

Lettre *à M. Le Breton.*

« Ne m'en sachez nul gré, Monsieur; ce n'est » pas pour vous que je reviens; vous m'avez » mis dans le cœur un poignard que votre vue » ne peut qu'enfoncer davantage. Ce n'est pas » non plus par attachement à l'ouvrage que je » ne saurai que dédaigner dans l'état où il est. » Vous ne me soupçonnez pas, je crois, de céder » à l'intérêt; quand vous ne m'auriez pas mis » de tout temps au-dessus de ce soupçon, ce » qui me revient à présent est si peu de chose, » qu'il m'est aisé de faire un emploi de mon » temps moins pénible et plus avantageux. Je » ne cours pas enfin après la gloire de finir » une entreprise importante qui m'occupe et » fait mon supplice depuis vingt ans; dans un » moment vous concevrez combien cette gloire » est peu sûre. Je me rends à la sollicitation de » M. Briasson. Je ne puis me défendre d'une » espèce de commisération pour vos associés, » qui n'entrent pour rien dans la trahison que » vous m'avez faite, et qui en seront peut-être » avec vous les victimes. Vous m'avez lâche- » ment trompé deux ans de suite; vous avez » massacré ou fait massacrer par une bête brute » le travail de vingt honnêtes gens qui vous ont

» consacré leur temps, leurs talens et leurs veilles
» gratuitement, par amour du bien et de la vé-
» rité, et sur le seul espoir de voir paraître leurs
» idées et d'en recueillir quelque considération
» qu'ils ont bien méritée, et dont votre injustice
» et votre ingratitude les aura privés. Mais son-
» gez bien à ce que je vous prédis : à peine votre
» livre paraîtra-t-il, qu'ils iront aux articles de
» leur composition, et que voyant de leurs pro-
» pres yeux l'injure que vous leur avez faite, ils
» ne se contiendront pas, ils jetteront les hauts
» cris. Les cris de MM. Diderot, de Saint-Lam-
» bert, Turgot, d'Holbach, de Jaucourt, et au-
» tres, tous si respectacles pour vous et si peu
» respectés, seront répétés par la multitude.
» Vos souscripteurs diront qu'ils ont souscrit
» pour mon ouvrage, et que c'est presque le
» vôtre que vous leur donnez. Amis, ennemis,
» associés, élèveront leur voix contre vous. On
» fera passer le livre pour une plate et misérable
» rapsodie. Voltaire, qui nous cherchera et ne
» nous trouvera point, ces journalistes et tous
» les écrivains périodiques, qui ne demandent
» pas mieux que de nous décrier, répandront
» dans la ville, dans la province, en pays étran-
» ger, que cette volumineuse compilation, qui
» doit coûter encore tant d'argent au public,
» n'est qu'un ramas d'insipides rognures. Une
» petite partie de votre édition se distribuera len-
» tement, et le reste pourra vous demeurer en

» maculatures. Ne vous y trompez pas, le dom-
» mage ne sera pas en exacte proportion avec
» les suppressions que vous vous êtes permises;
» quelque importantes et considérables qu'elles
» soient, il sera infiniment plus grand qu'elles.
» Peut-être alors serai-je forcé moi-même d'écar-
» ter le soupçon d'avoir connivé à cet indigne
» procédé, et je n'y manquerai pas. Alors on
» apprendra une atrocité dont il n'y a pas d'exem-
» ple depuis l'origine de la librairie. En effet,
» a-t-on jamais ouï parler de dix volumes in-folio
» clandestinement mutilés, tronqués, hachés,
» déshonorés par un imprimeur? Votre syndi-
» cat sera marqué par un trait qui, s'il n'est pas
» beau, est du moins unique. On n'ignorera pas
» que vous avez manqué avec moi à tout égard,
» à toute honnêteté et à toute promesse. A votre
» ruine et à celle de vos associés qu'on plaindra,
» se joindra, mais pour vous seul, une infamie
» dont vous ne vous laverez jamais. Vous serez
» traîné dans la boue avec votre livre, et l'on
» vous citera dans l'avenir comme un homme
» coupable d'une infidélité et d'une hardiesse aux-
» quelles on n'en trouvera point à comparer.
» C'est alors que vous jugerez sainement de vos
» terreurs paniques et des lâches conseils des
» barbares ostrogoths et des stupides vandales
» qui vous ont secondé dans le ravage que vous
» avez fait. Pour moi, quoi qu'il en arrive, je
» serai à couvert. On n'ignorera pas qu'il n'a été

» en mon pouvoir ni de pressentir, ni d'empêcher
» le mal quand je l'aurais soupçonné; on n'igno-
» rera pas que j'ai menacé, crié, réclamé. Si, en
» dépit de vos efforts pour perdre l'ouvrage, il
» se soutient, comme je le souhaite bien plus que
» je ne l'espère, vous n'en retirerez pas plus d'hon-
» neur, et vous n'en aurez pas fait une action
» moins perfide et moins basse; s'il tombe, au
» contraire, vous serez l'objet des reproches de
» vos associés et de l'indignation du public, auquel
» vous avez manqué bien plus qu'à moi. Au de-
» meurant, disposez du peu qui reste à exécuter
» comme il vous plaira; cela m'est de la dernière
» indifférence. Lorsque vous me remettrez mon
» volume de feuilles blanches, je vous donne ma
» parole d'honneur de ne le pas ouvrir que je n'y
» sois contraint pour l'explication de vos plan-
» ches. Je m'en suis trop mal trouvé la première
» fois : j'en ai perdu le boire, le manger et le som-
» meil. J'en ai pleuré de rage en votre présence;
» j'en ai pleuré de douleur chez moi, devant votre
» associé, M. Briasson, et devant ma femme,
» mon enfant et mon domestique. J'ai trop souf-
» fert, et je souffre trop encore pour m'exposer
» à recevoir la même peine. Et puis, il n'y a plus
» de remède. Il faut à présent courir tous les af-
» freux hasards auxquels vous nous avez expo-
» sés. Vous m'aurez pu traiter avec une indignité
» qui ne se conçoit pas; mais en revanche vous
» risquez d'en être sévèrement puni. Vous avez

» oublié que ce n'est pas aux choses courantes,
» sensées et communes que vous deviez vos pre-
» miers succès, qu'il n'y a peut-être pas deux
» hommes dans le monde qui se soient donné
» la peine de lire une ligne d'histoire, de géogra-
» phie, de mathématiques et même d'arts, et que
» ce qu'on y a recherché et ce qu'on y recher-
» chera, c'est la philosophie ferme et hardie de
» quelques-uns de vos travailleurs. Vous l'avez
» châtrée, dépecée, mutilée, mise en lambeaux,
» sans jugement, sans ménagement et sans goût.
» Vous nous avez rendus insipides et plats. Vous
» avez banni de votre livre ce qui en a fait, ce
» qui en aurait fait encore l'attrait, le piquant,
» l'intéressant et la nouveauté. Vous en serez
» châtié par la perte pécuniaire et par le déshon-
» neur; c'est votre affaire : vous étiez d'âge à sa-
» voir combien il est rare de commettre impuné-
» ment une vilaine action; vous l'apprendrez par
» le fracas et le désastre que je prévois. Je me
» connais; dans cet instant, mais pas plus tôt, le
» ressentiment de l'injure et de la trahison que
» vous m'avez faites sortira de mon cœur, et
» j'aurai la bêtise de m'affliger d'une disgrâce que
» vous aurez vous-même attirée sur vous. Puis-
» sé-je être un mauvais prophète! Mais je ne le
» crois pas : il n'y aura que du plus ou du moins,
» et avec la nuée de malveillans dont nous sommes
» entourés et qui nous observe, le plus est tout
» autrement vraisemblable que le moins. Ne vous

» donnez pas la peine de me répondre. Je ne
» vous regarderai jamais sans sentir mes sens se
» retirer, et je ne vous lirai pas sans horreur.

» Voilà donc ce qui résulte de vingt-cinq ans
» de travaux, de peines, de dépenses, de dan-
» gers, de mortifications de toute espèce! Un
» inepte, un ostrogoth détruit tout en un mo-
» ment : je parle de votre boucher, de celui à qui
» vous avez remis le soin de nous démembrer. Il
» se trouve, à la fin, que le plus grand dommage
» que nous ayons souffert, que le mépris, la
» honte, le discrédit, la ruine, la risée nous vien-
» nent du principal propriétaire de la chose!
» Quand on est sans énergie, sans vertu, sans
» courage, il faut se rendre justice, et laisser à
» d'autres les entreprises périlleuses. Votre femme
» entend mieux vos intérêts que vous; elle sait
» mieux ce que nous devons à la persécution et
» aux arrêts qu'on a criés dans les rues contre
» nous; elle n'eût jamais fait comme vous.

» Adieu, M. Le Breton; c'est à un an d'ici que
» je vous attends, lorsque vos travailleurs con-
» naîtront par eux-mêmes la digne reconnais-
» sance qu'ils ont obtenue de vous. On serait
» persuadé que votre cognée ne serait tombée
» que sur moi, que cela suffirait pour vous nuire
» infiniment; mais, Dieu merci! elle n'a épargné
» personne. Comme le baron d'Holbach vous en-
» verrait paître, vous et vos planches, si je lui
» disais un mot! Je finis tout à l'heure, car en

» voilà beaucoup; mais c'est pour n'y revenir de » ma vie. Il faut que je prenne date avec vous; il » faut qu'on voie, quand il en sera temps, que » j'ai senti, comme je devais, votre odieux pro- » cédé, et que j'en ai prévu toutes les suites. Jus- » qu'à ce moment vous n'entendrez plus parler » de moi; j'irai chez vous sans vous apercevoir; » vous m'obligerez de ne me pas apercevoir da- » vantage. Je désire que tout ait l'issue heureuse » et paisible dont vous vous bercez; je ne m'y » opposerai d'aucune manière : mais si, par mal- » heur pour vous, je suis dans le cas de publier » mon apologie, elle sera bientôt faite. Je n'aurai » qu'à raconter nûment et simplement les faits » comme ils se sont passés, à prendre du moment » où, de votre autorité privée et dans le secret » de votre petit comité gothique, vous fîtes main- » basse sur l'article *Intendant*, et sur quelques » autres dont j'ai les preuves.

» Au reste, ne manquez pas d'aller remercier » M. Briasson de la visite qu'il me rendit hier. » Il arriva comme je me disposais à aller dîner » chez M. le baron d'Holbach, avec la société de » tous ses amis et les miens. Ils auraient vu mon » désespoir (le terme n'est pas trop fort); ils m'en » auraient demandé la raison, que je n'aurais pas » eu la force de leur celer, et votre ouvrage serait » décrié et perdu. Je promis à M. Briasson de me » taire, et je lui ai tenu parole. J'ai fait plus : j'ai » bien dit à M. Briasson tout le désordre que vous

» aviez fait; mais il ignore comment j'ai pu m'en » assurer, il ne sait pas que j'ai les volumes : c'est » un secret que vous êtes le maître de lui garder » encore. Je fais si peu de cas de mon exem» plaire, que, sans une infinité de notes margi» nales dont il est chargé, je ne balancerais pas » à vous le faire jeter au milieu de votre bou» tique. Encore s'il était possible d'obtenir de » vous les épreuves, afin de transcrire à la main » les morceaux que vous avez supprimés! La de» mande est juste, mais je ne la fais pas : quand » on a été capable d'abuser de la confiance au » point où vous avez abusé de la mienne, on est » capable de tout. C'est mon bien pourtant, c'est » le bien de vos auteurs que vous retenez. Je ne » vous le donne pas; mais vous, vous le retien» drez, quelque serment que je vous fasse de ne » l'employer à aucun usage qui vous soit le plus » légèrement préjudiciable. Je n'insiste pas sur » cette restitution qui est de droit; je n'attends » rien de juste ni d'honnête de vous. »

Paris, 12 novembre 1764.

« Vous exigez que j'aille chez vous, comme » auparavant, revoir les épreuves; M. Briasson » le demande aussi : vous ne savez ce que vous » voulez ni l'un ni l'autre; vous ne savez pas » combien de mépris vous aurez à digérer de ma » part : je suis blessé pour jusqu'au tombeau. » J'oubliais de vous avertir que je vais rendre la

» parole à ceux à qui j'avais demandé et qui » m'avaient promis des secours, et restituer à » d'autres les articles qu'ils m'avaient déjà fournis, et que je ne veux pas livrer à votre despo- » tisme. C'est assez des tracasseries auxquelles je » serai bientôt exposé, sans encore les multiplier » de propos délibéré. Allez demander à votre as- » socié ce qu'il pense de votre position et de la » mienne, et vous verrez ce qu'il vous en dira. »

Tel a été le sort de cette grande et célèbre entreprise de *l'Encyclopédie*. Il n'a jamais été connu que de quatre ou cinq personnes; mais c'est un sujet bien fécond en réflexions morales, qu'un imprimeur lâche et imbécille se soit fait impunément l'arbitre du travail de tant d'hommes recommandables, auquel l'impératrice de Russie, à son avènement au trône, avait inutilement offert la protection la plus illimitée, et des secours aussi dignes de la générosité d'une grande princesse que de l'importance de l'entreprise.

La publication de l'*Encyclopédie* achevée émoussa, comme on l'avait prévu, les armes de ses ennemis; il n'y avait plus rien à empêcher, ainsi il n'y avait plus de plaisir à persécuter. En revanche, les libraires, ayant su qu'elle avait valu des millions à ceux qui l'avaient entreprise avec l'argent du public, et le travail ou gratuit ou mal payé de trente philosophes ou littérateurs, se mirent à spéculer de tous côtés, et regardèrent *l'Encyclopédie* publiée comme un os plein de moelle,

et dont tous les chiens affamés pouvaient encore tirer bon parti. Quoique cet ouvrage, même à l'heure qu'il est, ne soit pas achevé, puisqu'il y manque encore quelques volumes de planches, il se forma à Paris, il y a environ trois ans, une nouvelle compagnie de libraires, à la tête de laquelle se trouva Panckoucke, et qui proposa au public, au moyen d'une nouvelle souscription, une nouvelle édition entièrement refondue. Cette proposition était aussi irréfléchie qu'indiscrète. Elle révolta le public avec raison : il fut choqué qu'avant qu'il ait joui d'un ouvrage qu'il avait payé si cher, et qui n'était pas encore achevé, on exigeât de lui de concourir par de nouvelles avances à rendre cette première édition inutile. Heureusement M. Diderot ne se laissa pas rengager dans cette nouvelle entreprise, pour laquelle le public ne souscrivit point. Mais M. Panckoucke et ses associés avaient déjà acheté les planches de la première édition de *l'Encyclopédie* pour deux cent cinquante mille livres. Voyant leur projet manqué, il en formèrent un plus sage : ils proposèrent au public de réimprimer la première édition telle qu'elle avait été publiée, et d'ajouter, par forme de supplément, autant de volumes qu'il en faudrait pour corriger les fautes, réparer les omissions, et refaire ou contrôler les articles mal faits ou fautifs ; et ces volumes de supplément devaient se vendre aussi séparément aux propriétaires de la première édition. Mais enfin, ce que j'avais prédit, ce que tout

homme sensé pouvait prévoir est arrivé. L'année dernière l'assemblée du clergé, ayant reçu l'inspiration du Saint-Esprit aux Grands-Augustins, se plaignit au roi de cette nouvelle réimpression : on saisit chez Panckoucke les trois premiers volumes réimprimés, et ils sont encore aujourd'hui à la Bastille, sans aucun espérance d'être délivrés.

Je ne parle ici ni de l'édition qu'on a faite de l'*Encyclopédie*, à Lucques, à mesure que les volumes ont paru à Paris; ni de celle qu'un moine défroqué, établi à Yverdun en Suisse, nommé M. le professeur de Félice, débite actuellement avec autant d'effronterie et d'incapacité que de succès; car il me semble que la liste de travailleurs, auxquels il prétendait s'être associé pour la correction et la révision de cet ouvrage immense, a reçu un démenti public de la plupart d'entre eux, sans que cela ait empêché son *Encyclopédie*, rapiécée de toutes sortes de guenilles, de se débiter aux frais et dommages des souscripteurs.

Dans le projet formé par Panckoucke, M. de Voltaire devait jouer un grand rôle, et être, après les premiers éditeurs, l'acteur principal. Le patriarche, qui a plus de zèle et de ferveur à l'âge de soixante-dix-sept ans que tous les autres philosophes ensemble, se mit tout de suite à l'ouvrage, et, le projet de Panckoucke n'ayant pu avoir lieu, il se résolut de faire à lui tout seul une *Encyclopédie*. Il vient d'en publier les trois

premiers volumes sous le titre de *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs.* Vous croirez peut-être qu'il examine le grand ouvrage article par article, qu'il le réforme et supplée quand il en a besoin : rien de tout cela. Il s'est servi de cette forme pour dire son mot sur toutes sortes de sujets, à mesure que l'ordre alphabétique lui en présente l'occasion, et dans ces Questions sur l'Encyclopédie il est on ne peut plus rarement question de l'Encyclopédie. Au reste un grand nombre de ces articles a déjà été imprimé dans le Dictionnaire philosophique; les autres ne sont guère que du rabâchage, mais c'est le rabâchage d'un grand homme et de l'écrivain le plus séduisant qui ait jamais écrit; malgré ses répétitions on le lit toujours avec plaisir. J'aurais seulement voulu qu'il y eût moins de persiflage : cette tournure m'est antipathique dans les matières sérieuses, il fait ici le bon apôtre et le bon chrétien, lors même qu'il porte les coups les plus sensibles à la vieille sacristie. Il a espéré, moyennant ces ménagemens hypocrites, obtenir la permission de faire entrer en France ses Questions sur l'Encyclopédie ; il s'est trompé : les défenses ont été très-sévères à ce sujet, et nous n'en avons ici qu'un très-petit nombre d'exemplaires qui ont échappé à la vigilance de la police. Au reste, voilà de quoi amuser l'auteur, et ses lecteurs aussi, le reste de sa vie; il pourra faire durer ce plaisir tant qu'il lui plaira, et nous fournir trente volumes de questions : car un enfant

qui a autant d'esprit que celui-là se permet des questions sur tout.

Le père Griffet, jésuite français retiré à Bruxelles ou à Liége, publia, il y a environ un an, un *Traité sur différentes sortes de Preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire;* volume in-12 de plus de 450 pages. Son Traité est un ouvrage solide qu'on lit avec plaisir en beaucoup d'endroits, quoique l'auteur soit naturellement diffus, et que la bonne critique l'abandonne de temps en temps. Mais, par exemple, il a battu bien complètement M. de Voltaire sur son obstination à nier l'authenticité du *Testament politique du Cardinal de Richelieu;* ce morceau est traité avec beaucoup de solidité. M. de Voltaire cherche à le réfuter dans ses Questions sur l'Encyclopédie, mais il n'y réussit point; tout lecteur judicieux trouvera les observations du père Griffet sans réplique. Ce jésuite parle aussi dans son *Traité de l'Homme au masque de fer*, et à cette occasion M. de Voltaire revient aussi dans ses Questions sur cet objet. Ici le philosophe de Ferney a tout l'avantage non-seulement sur le jésuite, mais sur tous les autres bavards qui se sont crus obligés de dire leur avis sur ce point. La manière dont M. de Voltaire a parlé de cette singulière aventure est un modèle de sagesse, de pénétration, de retenue et de bonne critique. Il lui échappe ici de dire qu'il en sait peut-être là-dessus plus qu'il n'en dit, et il y a long-temps

qu'il a mis ceux qui ont un peu de nez sur la voie de son secret.

Les papiers publics ont tué notre vieux Piron il y a long-temps, je ne sais pourquoi, car il se porte fort bien malgré ses quatre-vingts ans passés. Madame Geoffrin est en usage de lui envoyer tous les ans du sucre et du café pour étrennes, et le vieux poëte lui a riposté cette année par la chanson que vous allez lire. S'il ne compte pas tout-à-fait sur l'amitié de madame Geoffrin, c'est qu'il se souvient qu'il s'est permis quelques plaisanteries à brûle pourpoint sur le pauvre *Bélisaire* de Marmontel, et qu'il en a été grondé d'importance. Comme il ne s'est pas converti, il suppose que la rancune dure encore. Piron s'est fait dévot depuis plusieurs années; mais cela n'a pas valu une épigramme de moins à son prochain. Etant allé voir un jour M. l'archevêque de Paris, en qualité de nouveau prosélyte, le prélat lui dit: *Monsieur Piron, avez-vous lu mon dernier Mandement?* et Piron répond: *Et vous, Monseigneur?*

CHANSONS *sur l'air*:

Hélas! vous ne m'aimez guère,
Car tout ça ne vous plaît pas,
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

Vous êtes de beau maintien,
Grande en toutes vos manières,
La reine des gens de biens,
Tenant toujours cour plénière.

Eloigné de vos états,
A moi, vous ne songez guère;
L'absent n'intéresse pas:
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

Autant j'en dis et dirai
A votre aimable héritière (1),
Plus philosophe à mon gré
Que Montaigne et La Bruyère.
Chu tout-à-coup, patatra,
Du buffet dans la rivière,
Je suis monsieur tout-à-bas:
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

En étrenne, Sonica,
Votre bonté coutumière,
Me fait présent de Moka
Pour toute l'année entière.
La bienfaisance, en tel cas,
Seule quelquefois opère,
Et l'amitié n'en est pas:
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

Dieu me garde des ingrats
De grossir la fourmilière,
Et, d'ailleurs, cet hippocras
N'est rien moins que somnifère:
A rimer entre deux draps,
J'ai passé la nuit dernière;
Mais ça ne vous plaît pas:
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

(1) Madame la marquise de la Ferté-Imbault.

Et pourtant rien n'est si vrai,
Quoiqu'aveugle comme Homère;
Je suis encore aussi gai
Que Rabelais et Molière;
J'ai comme eux de jolis rats:
Mais sage et même un peu fière,
Tout ça ne vous plaira pas:
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

Gens d'esprit, gens délicats,
Gens aimant la bonne chère,
Seigneurs, princes, potentats,
Tout vous aime et vous révère.
Tapi dans mon galetas,
Enterré dans la poussière,
De moi peut-on faire cas?
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

Quand j'aurais les dons à tas
De l'Académie entière,
Comme je ne les ai pas.
Ça ne m'avancerait guère,
Ma muse y perdrait ses pas:
Vidons notre cafetière.
Du moins, si vous n'm'aimez pas,
Hélas!
N' m'haïssez pas.

Puisque nous avons commencé l'année par des chansons, il faut placer ici celle que le patriarche vient de faire pour une dame qui s'appelait Marie, et qui, étant à Ferney, se plaignait de ne pouvoir pas faire d'enfans.

CHANSON *sur l'air de la Baronne.*

Votre patronne
Fit un enfant sans son mari.
Bel exemple qu'elle vous donne !
N'imitez donc pas à demi
Votre patronne.

Pour cette affaire,
Savez-vous comme elle s'y prit ?
Comme vous, n'en pouvant point faire,
Elle eut recours au Saint-Esprit
Pour cette affaire.

La renommée
Chante partout ce trait galant.
Elle n'en est que mieux famée :
Pourriez vous craindre, en l'imitant,
La renommée ?

Beau comme un ange,
Sans doute Gabriel était.
Vous ne pourriez pas perdre au change :
L'objet qui plaît est en effet
Beau comme un ange.

Sainte Marie !
Si j'étais l'archange amoureux
Destiné pour cette œuvre pie,
Que je vous offrirais de vœux,
Sainte Marie !

Cet hymne plein d'onction, rappelle d'autres vers que le même psalmiste sacré adressa autrefois à madame la duchesse de La Vallière, si je ne me trompe, le jour de Sainte-Madeleine sa fête ; mais le cantique à l'honneur de sainte Marie, a

moins l'air d'appartenir au patriarche qu'au chevalier de Boufflers.

Votre patronne, en son temps, savait plaire,
Mais plus de cœurs vous sont assujettis.
Elle obtint grâce, et c'est à vous d'en faire;
Vous inspirez des feux qu'elle a sentis.
Votre patronne, au milieu des apôtres,
Baisait les pieds de son divin époux;
Belle duchesse, il eût baisé les vôtres,
Et saint Jean même en eût été jaloux.

Comme madame la duchesse de La Vallière a conservé, à l'âge de cinquante ans, une fort belle tête, madame la comtesse de Houdetot fit l'autre jour l'impromptu suivant :

La nature prudente et sage
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle n'aurait pu répéter.

M. Saurin vient de donner une nouvelle édition revue et corrigée de son joueur anglais, qu'il a intitulé *Béverley, tragédie bourgeoise*. Cette pièce est de celles qu'on joue rarement, mais qui attirent du monde par le peu de ressemblance qu'elles ont avec les pièces qu'on joue tous les jours, et dont on dit constamment du mal en sortant de la représentation. Comme beaucoup de petites-maîtresses délicates à l'excès ont surtout attaqué la catastrophe, et ont trouvé cet empoisonnement horrible, M. Saurin a fait imprimer dans cette édition deux cinquièmes actes,

l'un fond noir, tel qu'on le joue; l'autre couleur de rose, parce qu'on ne laisse pas à Béverley le temps de s'empoisonner, et que sa femme, son ami et le vieux bon domestique reviennent à temps pour lui apprendre que son sort est changé, et qu'il n'est plus à la besace, malgré toutes les sottises qu'il a faites pour s'y réduire lui et les siens. Jugez de la bonté d'un plan qu'on peut changer à la fin du blanc au noir ou du noir au blanc sans qu'il y paraisse; ou plutôt soyez persuadé qu'il y paraît, et qu'il n'y a pas l'ombre de jugement dans cette opération. Nos académiciens et nos beaux esprits en savent plus long que les Sophocle et les Euripide, à qui il ne serait jamais venu dans l'esprit que le même sujet pût être dénoué *ad libitum*, heureusement ou malheureusement. M. Saurin, avec son dénoûment à deux couleurs, me rappelle ce curé de Moncthauvet en basse Normandie, qui vint à Paris il y a dix-huit ans, et qui nous apporta une tragédie de *David et Bethsabée*, imprimée, et bien précieuse pour ceux qui aiment à se divertir d'ouvrages ridicules. Il dit alors qu'il méditait de traiter le sujet du roi *Balthasar* en tragédie, qu'il fit effectivement imprimer quelques mois après; et il nous dit, à ce sujet, qu'il s'étonnait toujours d'entendre nos faiseurs de poétique s'écrier sur la difficulté d'un plan de tragédie; que, quant à lui, il avait pour cela un secret immanquable. Le nœud, ajouta-t-il, est toujours au cinquième acte; et quant à mon *Balthasar*, par

exemple, tout consiste à savoir s'il soupera ou non au cinquième acte, car s'il ne soupe pas, la main ne peut pas écrire sur la muraille, et adieu la pièce. Or, puisque je veux qu'il soupe, je dirai au premier acte il soupera; au second, il ne soupera pas; au troisième, il soupera; au quatrième, il ne soupera pas; vous voyez bien qu'il faut qu'il soupe au cinquième, et que cela va sans dire. Et si je ne voulais pas qu'il soupât, je commencerais mon premier acte par dire, il ne soupera pas. Ma foi, notre curé de Montchauvet était un grand homme, il savait le secret de nos meilleurs faiseurs.

Un jeune éléphant de cinq ans qu'on montre ici depuis quelques jours pour de l'argent a donné lieu au quatrain suivant :

Cet éléphant, sorti d'Asie,
Vient-il amuser nos badauds?
Non : il vient avec ses rivaux
Concourir à l'Académie.

Ma foi, la plupart de ceux qui se présentent en ce moment-ci pour l'Académie seraient fort heureux d'avoir autant d'intelligence que cet animal en a dans sa trompe. Vous aimerez mieux que ce mauvais quatrain le propos de Duclos, qui disait ces jours passés: *Messieurs, parlons de l'éléphant, c'est la seule bête un peu considérable dont on puisse parler en ce temps-ci sans danger.*

Outre les deux places vacantes à l'Académie française par la mort de M. de Moncrif et du

président Hénault, il en vaque une troisième par la mort de M. l'abbé Alary, prieur-commendataire de Notre-Dame de Gournay-sur-Marne, décédé le 15 décembre de l'année dernière, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il avait été attaché à l'éducation du roi, et ensuite de feu M. le Dauphin et des enfans de France. Il était créature du feu cardinal de Fleury, qui fit sa fortune. Je ne crois pas que l'abbé Alary ait jamais rien écrit. Ceux qui l'ont connu assurent qu'il avait de la finesse dans l'esprit, et qu'il était de bon commerce. Il avait quitté la cour depuis fort longtemps, et vivait obscurément à Paris, avec la réputation de sagesse dans le caractère, ce qui veut souvent dire nullité : car il n'y a qu'à ne s'affecter de rien, être de la plus belle indifférence pour le bien et le mal, public ou particulier, louer volontiers tout ce qu'on fait, et ne jamais rien blâmer, s'appliquer à ses intérêts, mais sans affiche ; et l'on a bientôt la réputation d'un homme sage.

Jean Senac, premier médecin du roi, surintendant des eaux et fontaines minérales et médicinales du royaume, de l'Académie royale des sciences, mourut le 20 du mois dernier, à Versailles, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait, à titre de sa place, un brevet de conseiller ordinaire du roi en ses conseils d'état et privé. Il a laissé plusieurs ouvrages de médecine et de physiologie fort estimés, dont celui qui traite du

cœur est, je crois, le plus récent. Senac était savant et ne croyait pas à la médecine, ce qui ne l'empêcha pas de choisir cette profession de préférence, et de l'exercer toute sa vie. Je dis de préférence, parce ce qu'il avait tâté de plusieurs métiers avant de se fixer. Il avait été dans sa jeunesse protestant, proposant ou apprenti ministre de l'Evangile, ensuite catholique, jésuite, et enfin médecin. Il avait reconnu sans doute que de tous les marchands d'espérance, les médecins resteraient les plus achalandés à la longue. Senac avait infiniment d'esprit; mais son caractère moral était fort équivoque, ou plutôt, pour trancher le mot, il avait la réputation d'un grand fripon. Il avait l'air faux, et de sa vie il ne lui est arrivé d'oser regarder celui à qui il parlait; il parlait toujours les yeux baissés ou en regardant de côté. Ce signe, que j'ai remarqué aussi à feu M. de Silhouette, est un des plus fâcheux symptômes : on n'en relève jamais dans mon esprit; mais il faut qu'il ne soit pas si mortel ailleurs, puisqu'il n'a pas empêché M. Senac de parvenir à la première dignité de son état. On s'apercevait aussi trop aisément qu'il ne croyait pas à la médecine, quand il était auprès de ses malades ou en consultation; et à cet égard il valait mieux suivre ses conseils que son exemple. Je me souviens que lorsqu'il fut nommé premier médecin du roi, il proposa à M. le duc d'Orléans, pour remplir la place de premier médecin de ce prince qu'il quittait, d'appeler

le docteur Fizes, de Montpellier. Ce choix ne réussit point, quoique Fizes eût une grande réputation; il ne fut à Paris que ridicule et avare, et s'en retourna à Montpellier au bout de quelques mois. « Je lui avais prescrit, disait Senac, » d'approcher gravement du malade, de ne point » parler, de tâter le pouls, de rentrer ensuite dans » sa perruque, d'y rester un moment, de prononcer » son arrêt, prendre l'argent et s'en aller. Le vieux » fou n'a rien fait de tout cela, ce n'est pas » ma faute. » Senac était brouillé avec la Faculté de médecine de Paris. Lorsqu'il arriva en ce pays-ci, il voulut être reçu docteur sans soutenir thèse, parce qu'il était docteur de Montpellier, et qu'il croyait avoir fait ses preuves de mérite. La Faculté le refusa, et il devint son ennemi irréconciliable; tous les dégoûts qu'il pouvait lui donner, elle était sûre de les avoir. Comme il influait sur le choix de M. le duc d'Orléans, jamais la place de premier médecin, au Palais royal, n'a été occupée par un docteur de la Faculté. Nous devons aussi à cette haine l'établissement de l'inoculation en France : c'est uniquement pour faire de la peine à la Faculté que Senac détermina M. le duc d'Orléans à faire inoculer M. le duc de Chartres et Mademoiselle, aujourd'hui madame la duchesse de Bourbon, et à appeler M. Tronchin. Il est vrai que celui-ci ayant fait trop de sensation à Paris, Senac devint son ennemi capital. Il dit un jour au roi qu'après avoir plus mûrement réfléchi, il était obligé de

regarder l'inoculation comme dangereuse. M. le duc d'Orléans lui devait un compliment de n'avoir réfléchi qu'à demi, lorsqu'il s'agissait d'y exposer ses enfans; mais la pratique est restée salutaire malgré les réflexions plus mûres de M. le premier médecin. Madame Senac a été moins salutaire à la France. Elle avait le département des charlatans, et jouissait des profits y attachés, que son extrême avarice voulait pousser aussi loin qu'ils pouvaient aller. Tout coquin qui payait grassement était sûr d'avoir une permission du premier médecin, délivrée par sa femme, pour vendre et débiter par tout le royaume des drogues souvent funestes à la santé du peuple; son règne fut celui des charlatans. Sa mort fait vaquer une place importante qui approche de la personne du souverain, et que les circonstances peuvent rendre infiniment intéressantes. Elle est d'ailleurs très-lucrative, et il passe pour assez constant qu'elle a valu tous les ans plus de cent mille livres de rente à madame Senac.

Le baron de Thiers, brigadier des armées du roi, mourut aussi le 15 du mois dernier. C'était le dernier des Crozat, qui ont tous laissé des fortunes immenses. Il était père de madame la maréchale de Broglie et oncle de madame la duchesse de Choiseul. Il possédait un cabinet de tableaux célèbre par le choix et la richesse des morceaux qui le composent; après la collection du Palais royal, c'est la plus considérable qu'il y

ait en France. J'évalue la totalité de ces richesses à près de quatre cents tableaux dont il y en a au moins une centaine de supérieurement beaux; M. de Thiers possédait aussi des portefeuilles précieux de dessins originaux des plus grands maîtres d'Italie.

Je ne répondrais pas de l'efficacité du remède que vous trouverez indiqué dans le récit que vous allez lire; mais un pharmacopole littéraire, ou, s'il faut parler plus simplement, un épicier-droguiste comme moi doit avoir de tout dans sa boutique, et si mon remède souverain pour les maux de poitrine ne guérit personne, il ne pourra du moins faire aucun mal. Lisez et prenez, si vous en avez besoin, si vous avez de la foi ou des bouteilles à boucher.

Un officier en garnison à Rochefort, ennuyé d'avoir fait inutilement tous les remèdes usités pour se guérir d'un rhume opiniâtre, cessa d'en faire et reprit sa vie ordinaire. Le crachement de sang arriva bientôt, et sa poitrine parut s'affecter: malgré cela il s'obstina à ne rien faire. Un jour ayant tiré une pièce de vin dans sa cave, il se fit apporter dans sa chambre une demi-livre de résine et une demi-livre de cire jaune qu'il mit fondre sur un réchaud dans un vase de terre, et dont il cacheta les bouteilles. Cette opération l'ayant occupé environ une heure et demie, il crut s'apercevoir qu'il crachait plus facilement, et que sa toux était moins sèche et moins fré-

quente. Il pensa que la fumigation que le hasard lui avait fait faire pouvait y avoir contribué ; en conséquence il la recommença en tenant ses portes et fenêtres fermées, et en se promenant à travers la nuée formée par la fumée. Au bout de quatre à cinq jours il se trouva parfaitement guéri. Il fit part de sa découverte au chirurgien-major de son régiment, qui, sans croire à son efficacité, voulut en faire l'essai sur un soldat qui se mourait à l'hôpital, de la pulmonie la plus décidée. Après l'avoir fait transporter chez lui, il lui fit subir de quatre heures en quatre heures la fumigation proportionnée pour la force de la fumée aux forces du malade, qui étant très-faible aurait pu être suffoqué par une fumée trop forte. Dès le second jour la toux du malade prit un autre caractère, et en six semaines il se trouva parfaitement rétabli.

Et sur ce, dit Rabelais, tenez-vous en joie, et buvez frais.

On peut se rappeler une aventure rapportée il y a quelques années dans les papiers anglais. Deux hommes, ennuyés de vivre, prirent la résolution de se noyer. Le hasard voulut que, sans se connaître, ils choisissent le même lieu et le même moment pour exécuter leur dessein ; ils se rencontrèrent nez à nez sur le pont de Westminster, d'où ils devaient se précipiter dans la Tamise. Des motifs bien différens les avaient conduits à ce parti extrême. L'un, né avec une

grande fortune, avait joui de tous les plaisirs avec satiété, il était blasé; et ne trouvant plus de ressort dans son âme, il s'était déterminé à mettre fin à une existence pénible et incommode. L'autre, sans bien, s'était appliqué au commerce avec une ardeur infatigable, et après plusieurs années d'un travail sans relâche il s'était vu ruiné tout d'un coup et de fond en comble par un enchaînement de malheurs et de pertes. Le désespoir conduisait l'un; et le dégoût, l'ennui de la vie, entraînaient l'autre. Tous deux, jeunes encore, furent frappés d'être arrivés sur la même place, pour le même dessein, par deux routes si diverses. L'homme dégoûté dit à l'autre: Il n'y a point de remède à mon mal, il y en a au vôtre. Je suis riche, je puis finir tous vos malheurs en vous donnant une partie de mon bien: j'aurai du moins fait une bonne action avant de me noyer, et vous n'aurez plus de motif pour vous donner la mort. Le désespéré goûta le projet de l'ennuyé; mais l'ennuyé n'eut pas sitôt sauvé la vie au désespéré, qu'il n'eut plus envie de finir la sienne, sa bonne action lui donna le goût de vivre. Il s'ensuivit de cette rencontre une liaison très-tendre entre les deux candidats de la Tamise: l'un donna sa fille à l'autre en mariage, et tous les deux sont aujourd'hui aussi attachés à la vie qu'ils étaient pressés, au moment de leur rencontre, de la quitter.

Quand on a inséré ce conte dans une gazette, on en a tiré tout le parti possible. Cela n'est inté-

ressant que parce que c'est un fait, et qu'on doit être bien aise qu'un fou ait sauvé la vie à un malheureux et en ait appris le secret d'endurer la vie. Mais il n'y aurait aucun mérite à imaginer de pareilles aventures; elles cessent d'intéresser dès que l'on peut douter de leur réalité.

Cependant il y a des sujets ingrats et des sujets heureux, et je ne balancerai jamais de mettre l'histoire des deux hommes qui se rencontrent sur le pont de Westminster à la tête des sujets de la première classe. Vraisemblablement M. Fenouillot de Falbaire s'est trouvé des ressources suffisantes dans le génie pour traiter ce sujet sur le théâtre; mais le public, en sifflant, le 12 de ce mois, son *Fabricant de Londres, drame en cinq actes et en prose,* sur le théâtre de la Comédie française, lui a appris qu'il s'est trompé.

Ce fabricant de Londres a donc fait une fin plus malheureuse à Paris que sur le pont de Westminster.

On peut appeler cette pièce le crime de messieurs Diderot et Sedaine. Le pauvre Fenouillot a vu le succès du *Père de famille* et du *Philosophe sans le savoir*, et il a dit : Faisons le *Fabricant de Londres*, et cela fera une trinité; mais le parterre n'a pas voulu reconnaître la procession du fabricant. L'auteur a vu que M. Saurin a fourré un enfant dans son *Béverley* avec quelque succès, et vite il en a donné deux à son *Fabricant* qui ne tiennent nullement au sujet, et qui ne font qu'aller

et venir pendant toute la pièce, et embarrasser la scène, et distraire le spectateur de l'attention qu'il doit aux événemens. Il a lu quelque chose dans la poétique de M. Diderot sur les scènes simultanées, il en a vu l'essai dans le *Père de famille*, et il a cru qu'il n'y avait qu'à en faire depuis le commencement jusqu'à la fin. En revanche il s'est dispensé de faire les scènes, il n'y en a pas une de faite; tout se passe en allées et venues perpétuelles. Sa pièce ressemble à un de ces canevas que les comédiens italiens ont coutume de planquer contre le mur derrière la coulisse, et sur lequel ils viennent improviser sur le théâtre en suivant la succession des scènes et la marche de l'intrigue. M. de Falbaire n'a ni génie, ni imagination, ni chaleur, ni sentiment, ni jugement, ni éloquence, ni style; je le savais après avoir vu son *Honnête Criminel*, et j'étais bien sûr qu'il ne ferait jamais rien. Il nous revient encore aux Italiens une de ses pièces que Philidor a mise en musique. C'est le *Premier Navigateur* de Gesner. Pauvre Philidor, que je vous plains!

Remarquons en finissant que nos poëtes ont pris à tâche depuis quelque temps de nous dégoûter du suicide, en le traitant si ennuyeusement et si platement sur la scène, et qu'on dise après cela qu'ils ne sont pas bons citoyens, et qu'ils ne secondent pas merveilleusement les vues du gouvernement dans un temps où la manie de se tuer est devenue si publique et si fréquente! Mais le public est excédé des suicides au moins sur le

théâtre; et il n'a fait que bâiller à la représentation du *Sidney* mélancolique de Gresset que les comédiens avaient tenté de remettre il y a quelque temps. Pour M. de Falbaire, il a juré de ne jamais s'éloigner du greffe criminel, soit qu'il veuille toucher, soit qu'il cherche à nous faire rire. Son *Galérien*, ses *deux Avares* qui ne sont que deux voleurs, ses *deux Noyés* sont autant de sujets à procès verbal en présence de M. le lieutenant criminel et de son greffier; et quoique leurs cas soient fort divers, je crains qu'ils ne soient, ensemble avec leur auteur, condamnés aux mêmes peines.

Le 29 décembre dernier les comédiens ont essayé de jouer *la Veuve, comédie en un acte et en prose, par M. Collé*, auteur de *Dupuis et Desronais* et de la *Partie de Chasse de Henri IV*. Cette pièce est imprimée depuis plusieurs années. Les comédiens l'ont affichée sous le nom de *Veuve anglaise*, parce que l'auteur suppose qu'elle a été élevée en Angleterre. Anglaise ou Française, elle a été sifflée à la première représentation, et l'auteur l'a retirée. Vous pouvez la lire dans son *Théâtre de société* publié depuis plusieurs années; vous la trouverez froide. Si l'on vous dit qu'elle est bien écrite, vous n'en croirez rien, et vous resterez persuadé au contraire que non seulement le style en est infiniment négligé et incorrect, mais que le ton en est faux et essentiellement mauvais. Quand M. Collé ne fait pas parler des freluquets à faux airs et des femmes perdues, il

n'y est plus, son naturel disparaît, il devient faux, guindé ou plat. Je ne sais ce qui peut avoir déterminé les comédiens à essayer cette pièce sur leur théâtre, si ce n'est l'épargne qu'ils font de la part d'auteur à leur profit, quand une pièce est imprimée avant la représentation.

Les comédiens français n'ayant pas été heureux en pièces nouvelles, ont cherché à y suppléer par le début d'un acteur nouveau qui a paru sur leur théâtre pour la première fois le 3 décembre dernier dans les grands rôles tragiques, et qui a joué jusqu'à présent sans discontinuer. Nous l'avons vu dans *Alzire*, *OEdipe*, *le Comte d'Essex*, *les deux Iphigénies*, remplir les principaux rôles, et il doit essayer cette semaine celui d'Orosmane dans la tragédie de *Zaïre*. M. de La Rive, c'est son nom, n'a, à ce qu'on prétend, que vingt-deux ans; il a l'air plus âgé au théâtre. C'est un élève de mademoiselle Clairon, qui lui disait avec un ton de Melpomène, en le faisant répéter en présence d'une grande dame, et le voyant fort décontenancé: « Allons, M. de La Rive, votre ex- » rieur est fort beau; montrez à madame la » duchesse que votre intérieur ne cède en rien » à votre extérieur. » Mais il ne fallait parler au public ni de l'extérieur ni de l'intérieur de M. de La Rive: il fallait qu'il tombât un jour des nues habillé en Zamore tout au beau milieu du théâtre des Tuileries, et son succès eût été plus brillant. Je n'ai jamais vu les ouvrages et les personnages annoncés réussir; malgré cela on a

toujours la rage d'annoncer. Les amis de mademoiselle Clairon nous avaient dit, trois mois d'avance, que nous allions voir la perle des acteurs, et lorsque cette perle a paru nous avons été tentés de lui disputer jusqu'à sa qualité de perle. Mademoiselle Clairon s'était placée dans le trou du souffleur le premier jour de son début; c'est de là qu'elle dirigeait son élève à chaque vers et à chaque pas, des yeux, de la voix, des gestes. A la place de M. de La Rive, si j'avais eu quelque talent, cette sollicitude maternelle eût été un moyen infaillible de me le faire perdre. L'élève annoncé fut d'abord reçu avec les plus grands applaudissemens; mais ces applaudissemens allèrent toujours en déclinant, et il n'en resta plus pour les quatrième et cinquième actes; la marche inverse eût mieux valu. En revanche mademoiselle Clairon eut la mortification dans son trou d'entendre applaudir avec transport madame Vestris qui l'a remplacée au théâtre, et fait oublier du public; elle s'était placée tout juste aux pieds et en face de sa rivale, pour être témoin de son triomphe. En effet cette actrice joua plusieurs morceaux du rôle d'*Alzire* avec une grande supériorité, et écrasa entièrement son cher Zamore le débutant. Je crains qu'elle ne s'accoutume insensiblement à chanter avec monotonie dans les vers de tendresse et de sentiment; si elle peut échapper à ce défaut, je ne doute pas que tout en grasseyant elle ne parvienne à une grande réputation. Les applaudissemens qu'elle reçut dans le

rôle d'Alzire, quoique excessifs, étaient bien mérités. Quant à M. de La Rive, le public, après l'avoir vu jouer dans plusieurs rôles, lui a décerné les honneurs de la médiocrité; je doute qu'il mérite jamais au-delà. Ses partisans disent qu'il a une très-belle figure, une voix superbe, un maintien et des gestes nobles. Je n'aime ni son maintien, ni sa voix, ni sa figure. J'ai vu des figures beaucoup moins belles et infiniment plus théâtrales. Il n'a point de jeu dans sa physionomie, rien ne se peint sur son visage ni dans ses beaux yeux. Il a l'air d'un oiseau de proie superbe, mais sans esprit. Je parierais que M. de La Rive est fort bête, et je gagnerais (1). Il n'a ni véritable chaleur ni sentiment. Si tout cela lui vient avec le temps, il sera grand acteur. Marmontel le prétend; il nous assure que M. de La Rive écrasera Le Kain incessamment. Il lui reste encore à grimper pour arriver jusqu'à la cheville de cet acteur célèbre, qui doit reparaître sur le théâtre le mois prochain après une absence de dix-huit mois, et qu'on dit rétabli d'une longue et dangereuse maladie par les soins de M. Tronchin.

On donna le 11 décembre dernier, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation d'*Ismène et Isménias, tragédie lyrique en trois actes*, tirée en parti du roman grec de ce nom

(1) Il y a ici prévention, injustice et dureté: on verra par la suite que le baron de Grimm rend plus de justice à cet acteur dont les talens sont aujourd'hui respectés. (*Note de l'Ed.*)

par M. Laujon, secrétaire des commandemens de monseigneur le comte de Clermont, prince du sang. Je conviens que je n'ai rien compris au poëme de M. Laujon, et que je n'ai eu nulle envie d'y rien comprendre. Il a été musiqué par M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, amateur et garde-magasin de doubles croches suivant la cour. Cet opéra a fait fortune par le ballet de *Jason et Médée* qu'on y a cousu, non tel qu'il a été donné à Vienne par les soins de Noverre, mais tel qu'il a pu être imité par Vestris qui a dansé à Vienne dans ce ballet de Noverre. Il fallait en conserver au moins la musique qu'on dit superbe; mais M. de La Borde a mieux aimé y substituer la sienne sans génie et saus goût. Vestris n'a pas observé une autre chose aussi essentielle que la musique : c'est que dans les ballets de Noverre la danse et la marche cadencée sont très-distinctes; on ne danse que dans les grands mouvemens de passion, dans les momens décisifs ; dans les scènes on marche en mesure à la vérité, mais sans danser. Ce passage de la marche mesurée à la danse et de la danse à la marche mesurée, est aussi nécessaire dans ce spectacle que, dans celui de l'Opéra, le passage du récitatif à l'air et de l'air au récitatif; mais danser pour danser ne peut avoir lieu que lorsque la pièce en danse est finie. Voilà les élémens de ce spectacle qui fit de si grands prodiges chez les anciens, et dont M. Noverre a ressuscité l'idée dans les cours d'Allemagne. Son

imitateur Vestris, n'ayant pas pris garde à ces élémens, m'a paru avoir fait un ballet sans aucun effet. Malgré cela, la nouveauté du spectacle l'a fait réussir et a attiré beaucoup de monde à l'Opéra. Les uns ont dit que c'était beau, les autres que les contorsions de Vestris-Jason étaient ridicules, et celles de Médée-Allard effroyables. Créuse-Guimard, après avoir été empoisonnée dans ce ballet par sa rivale, a dansé dans le troisième acte comme simple bergère, en robe si élégante que nos dames ont quitté le domino de carnaval pour danser en robes à la Guimard. Ce n'est pourtant autre chose qu'une robe retroussée avec élégance sur un jupon d'une autre couleur. La première invention en est due aux actrices de la Comédie italienne qui ont joué les rôles de l'opéra comique avec ces habits; mademoiselle Guimard, ou son décorateur, n'a fait qu'y ajouter beaucoup de pompons, d'agrémens et de guirlandes.

Un faiseur de calembours a fait une petite estampe où l'on voit M. de La Borde, avec son opéra d'*Isménias*, dégringoler d'une échelle et tomber sur un manche à balai qui le reçoit et le soutient debout. Cela veut dire que sans le ballet de *Médée*, l'opéra de M. de La Borde serait tombé. Cette estampe est digne de décorer l'*Almanach des Calembours* qu'on a publié cette année en mémoire du succès de la *Comtesse-Tation*, et d'autres pauvretés.

Depuis environ six mois que Jean-Jacques Rousseau a eu la permission de venir vivre paisiblement à Paris, on a parlé quelquefois de son petit opéra de *Pygmalion* joué sur le théâtre de Lyon à son passage par cette ville, et essayé ici sur quelques théâtres de société. Je n'ai pas entendu parler de l'effet qu'il produit au théâtre; mais comme les moindres ouvrages d'un homme célèbre excitent la curiosité, vous ne serez pas fâché de trouver celui-ci copié dans le corps de ces feuilles. Vous êtes déjà prévenu que Pygmalion ne chante point, mais qu'il parle et récite, et que la musique n'est employée que pour couper, par différentes ritournelles, le discours de l'acteur, et pour exprimer son action ainsi que les divers mouvemens dont il est agité.

Pierre-Philippe Mignot, sculpteur du roi, de l'Académie royale de peinture et de sculpture, mourut le 25 décembre dernier. Cet artiste était, je crois, encore jeune. Il débuta, il n'y a pas dix ans, dans le Salon, par l'exposition d'une femme nue couchée sur le côté droit, de grandeur naturelle : elle fut jugée superbe; mais il ne soutint pas sa réputation, et l'on n'a depuis rien vu de lui qui répondît à ce début brillant.

L'avocat Moreau qui, d'ancien avocat des finances qu'il était sous la puissante administration de M. de Laverdy, est devenu depuis quelques mois bibliothécaire de madame la Dauphine, ne

veut pas être un bibliothécaire en herbe; il veut verbiager si Dieu lui prête vie. Il vient de publier une brochure d'environ 180 pages in-8°, intitulée: *Bibliothèque de madame la Dauphine*, N° I, *Histoire*. Cela promet une suite, où les autres sciences et les belles-lettres auront leur tour sans doute. Moreau ne veut pas seulement être le bibliothécaire de madame la Dauphine, il veut encore être son docteur et son instituteur. En conséquence il traite dans sa brochure, pour l'instruction de cette princesse, trois points, savoir: l'Objet moral de l'étude de l'histoire; la Carte générale des empires dont l'histoire offre la succession; Plan de lectures, et suite des livres français qui peuvent nous instruire de l'histoire. Le premier de ces points demande un philosophe éloquent et pénétré de l'importance de son sujet, surtout pour une jeune princesse, l'espoir d'un grand royaume. Le second demande la plume rapide d'un écrivain plein de feu et de sens, pour tracer l'esquisse de tant de tableaux divers, d'une manière également heureuse et frappante. Le dernier exige une critique éclairée et sage, qui indique moins les livres médiocres ou mauvais que nous avons, que les bons qui nous manquent et qui restent à faire. M. Moreau n'est rien de tout cela; il n'est sur les trois points qu'un bavard, qu'un phrasier d'autant moins estimable qu'on voit à chaque page qu'il écrit contre sa pensée. Il n'y a pas dans toute sa brochure un mot qui s'adresse à l'âme d'une jeune

princesse ; et où le prendrait-il? dans la sienne? Est-ce qu'un courtisan en peut avoir une? il parle à madame la Dauphine de l'origine de la liberté des Suisses, et il évite avec soin de nommer la maison d'Autriche à cette occasion, de peur apparemment d'offenser madame la Dauphine en lui apprenant que ses ancêtres ont perdu ces provinces il y a quatre ou cinq siècles. Si tu voulais absolument faire le courtisan, ne pouvais-tu pas tracer le parallèle entre cet Albert qui, se fiant à ses mauvais conseillers, perdit la Suisse, et cette mère auguste de notre jeune Dauphine, qui, attaquée de toutes parts au commencement de son règne, paraissait devoir succomber, et trouva dans son courage, et surtout dans l'amour de ses peuples, les moyens de résister à tous les efforts de ses ennemis, et de conserver la succession entière de son père, dont tout semblait menacer le démembrement? Tu aurais été ainsi à la fois courtisan et vrai; mais quand les âmes viles ne mentent point, elles ne sont qu'à moitié satisfaites..... Je ne sais pourquoi je me fâche.... et encore contre M. Moreau que je n'ai jamais vu, que je n'estime pas, et qui devrait par conséquent m'être bien indifférent.

L'avocat Marchand, vieux et mauvais plaisant hargneux, qu'on peut fort bien atteler avec l'ancien avocat Moreau, malgré sa platitude bourgeoise, est en usage de gratifier le public tous les ans, vers le nouvel an, de quelque production

ingénieuse et satirique. Il a la bravoure de M. Moreau et la sagesse des serpens, c'est-à-dire que ses traits ne tombent que sur des personnes qu'on peut attaquer sans autre danger que celui du mépris qui retombe sur l'assaillant; mais comme le mépris est la nourriture ordinaire d'un *Marchand*, son estomac s'en trouve à merveille. Il y a cependant telle maison dans le Marais où Marchand passe pour le plus ingénieux écrivain du siècle, et où ses plaisanteries ont un sel qui n'a jamais pu se transporter au-delà des bornes de la rue Saint-Martin. Ainsi une plaisanterie qui a le plus grand succès dans les rues Portefoin et Transnonain reste absolument ignorée dans le quartier du Palais-Royal et dans le faubourg Saint-Germain. C'est ce qui est arrivé cet hiver au *Testament politique de M. de Voltaire*, fabriqué par Marchand, pour l'amusement des soupers du Marais. Je crois que la première esquisse de ce *Testament* a déjà paru il y a quelques années, et que le malin Marchand en donne seulement ici une édition plus complète, dans laquelle il y a une foule de lettres initiales dont tout le monde saurait remplir les noms sans difficulté, si l'on pouvait lire cette rapsodie sans dégoût.

Il a paru sur la fin de l'année dernière un gros volume d'*Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers français des Géorgiques de Virgile, et sur les poëmes des Saisons, de la Déclamation et de la Peinture, par M. Clément; suivies de quelques*

réflexions sur le poëme de Psyché. Ce M. Clément est un jeune homme de Dijon, où il a déjà fait le métier de professeur; car en France rien n'est si commun que des professeurs de vingt ans. Dégoûté de cet état, M. Clément est venu à Paris faire le métier de chamailleur, et pour débuter avec éclat, il se prend corps à corps avec quatre ou cinq poëtes à la fois. M. l'abbé de Lille, M. de Saint-Lambert, M. Dorat, M. Watelet, M. Lemierre sont également maltraités par M. Clément. Si son but était de faire du bruit, il a parfaitement réussi. On a parlé de sa critique trois mois avant sa publication, et il est fort problématique qu'on en parle trois semaines après. Il doit sa célébrité à la sensibilité des poëtes qu'il attaque. Instruits à temps du présent que M. Clément leur préparait, ils ont fait des démarches à la police pour empêcher son ouvrage de paraître, et ils l'ont en effet retardé près de trois mois. M. de Saint-Lambert, plus à portée qu'un autre de faire agir l'autorité avec succès, est celui qui a fait les démarches pour arrêter la publication de l'ouvrage; il en est résulté que le public en est devenu plus curieux, et qu'une critique qui aurait peut-être paru *incognito* a eu de la vogue pendant quelques jours. On a conté diversement ce qui s'est passé entre M. de Saint-Lambert et M. Clément. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que M. Clément, informé des démarches de M. de Saint-Lambert pour arrêter la publication de son ouvrage, lui a écrit une lettre que celui-ci a

trouvée très-impertinente, et que M. Clément a été mis en conséquence au Fort-l'Evêque; mais que sa prison n'a duré que vingt-quatre heures, ou trois jours au plus, selon d'autres versions. Il a couru à cette occasion l'épigramme que voici :

Pour avoir dit que tes vers sans génie
M'assoupissaient par leur monotonie,
Froid Saint-Lambert, je me vois séquestré.
Si tu voulais me punir à ton gré,
Point ne fallait me laisser ton poëme;
Lui seul me rend mes ennuis moins amers :
Car, de nos maux, le remède suprême
C'est le sommeil; je le dois à tes vers.

Je n'ai pu savoir avec certitude si M. de Saint-Lambert est réellement coupable d'avoir attenté à la liberté d'un citoyen, même mauvais sujet, pour venger son amour-propre d'auteur : rien n'est si difficile à Paris que de savoir la vérité sur quelque fait que ce soit. Si M. de Saint-Lambert n'a point d'injustice ni d'abus d'autorité à se reprocher, il a toujours manqué de prudence de faire tant de bruit pour une critique bonne ou mauvaise. Il prétend qu'elle était remplie de personnalités, et que dans ce que M. Clément se permettait de dire sur Doris, le public aurait pu reconnaître madame la comtesse d'Houdetot, son amie depuis vingt ans. On a en effet mis des cartons dans ces endroits à la publication de l'ouvrage; mais sans tout ce bruit personne n'aurait su, ni ce que M. Clément pense de M. de Saint-Lambert, ni ce qu'il dit de sa Doris. Ce Clément est, je

crois, un sujet assez médiocre, quant à la moralité de son caractère; mais en sa qualité de roquet, il est très-supérieur à maître Aliboron dit Fréron, de l'Académie d'Angers; il a tout aussi peu de justice, mais plus d'esprit, plus de chaleur, plus de goût et plus de sel que le folliculaire.

FÉVRIER 1771.

Paris, 1er février 1771.

En examinant avec attention l'état actuel de a littérature en France, on ne tardera pas à remarquer deux phénomènes en apparence contradictoires; la négligence de l'étude des anciens et l'ignorance qui en est déjà résultée deviennent de plus en plus sensibles, et cependant on n'a jamais été plus occupé qu'en ces derniers temps à enrichir le public de traductions des meilleurs écrivains de l'antiquité. La contradiction de ces deux phénomènes n'est pas aussi forte qu'elle le paraît, et peut-être la multiplicité des traductions même est-elle un symptôme certain et infaillible de la décadence des études. Les *Douze Césars de Suétone* n'avaient pas encore trouvé de traducteur parmi nos littérateurs du jour; je ne sais par quel hasard M. le duc de Choiseul s'informa, il y a quelque temps, s'il y avait une bonne traduction de cet auteur. Aussitôt M. de La Harpe, empressé de faire sa cour à ce ministre, entreprit cette besogne, et ne cessa de nous préparer de mois en mois, par des annonces insérées dans le *Mercure*, à recevoir ce bienfait de sa main. Il nous en a gratifiés sur la fin de l'année dernière: il a placé à la tête un hommage rendu à M. le duc de Choiseul; il a voulu que cette traduction fît grand bruit et grande for-

tune, et qu'elle lui ouvrit la porte de l'Académie française pour y occuper une des places vacantes; et pour avoir fait trop de frais d'avance, au lieu de retirer sa mise avec profit, il s'est trouvé en perte à la fin de la partie : ce n'est pas la première fois que, pour vouloir trop se servir, on s'est nui.

M. de La Harpe est né avec du talent; il a du style, il a de la douceur et de l'harmonie dans sa versification; en un mot, il a annoncé d'heureuses dispositions; mais ces dispositions veulent être perfectionnées, et il n'est pas permis de les montrer dix ans de suite sans aucun progrès sensible. Le malheur de nos jeunes gens est de vouloir être placés à vingt-cinq ans parmi les oracles de la nation; ils croient qu'on n'a qu'à se fabriquer un trépied comme on peut, le porter de spectacles en spectacles, de soupers en soupers, et qu'on ne peut manquer d'être bientôt un grand homme. Si la confiance et la présomption fortifiaient les talens, ils ne tarderaient pas à être au pinacle; mais il faut d'autres moyens pour y arriver; il faut des études longues et opiniâtres, il faut une application constante; il faut l'amour de la solitude et des lettres, et non l'amour exclusif de la considération qu'elles procurent, pour devenir digne d'être compté parmi ceux que les lettres ont véritablement illustrés. Je crains que M. de La Harpe ne ressemble à ces jeunes étourdis qui, nés dans une aisance honnête, auraient pu vivre dans l'opulence s'ils avaient eu l'esprit de

conduite, et qui finissent par être ruinés pour avoir voulu dépenser trop tôt. Son ton arrogant et tranchant est d'ailleurs un symptôme de médiocrité qui trompe rarement; il lui a déjà attiré une nuée d'ennemis; et comme il paraît aimer la petite guerre, les épigrammes, les petites méchancetés, il trouvera à chaque pas à qui parler, et il peut s'arranger pour guerroyer en partisan toute sa vie : métier triste et pénible dont les fatigues ne sont pas compensées par la gloire qu'il procure.

— Plus on examine la traduction de Suétone publiée par M. de La Harpe, moins on le trouve excusable de l'avoir hasardée. Je laisse au regrattier Fréron et consorts le soin d'exposer en public quelques minots de bévues ramassées au hasard chez ce traducteur infidèle; on les trouve par centaines, et l'on n'a malheureusement que l'embarras du choix. L'extrême négligence s'est trouvée réunie, dans M. de La Harpe, à l'extrême ignorance du latin en général, et de son texte en particulier. On devait s'attendre du moins à lire un Suétone rempli de fautes, mais écrit en français, puisque son traducteur a du style; et l'on est surpris de ne trouver, dans un ouvrage si pompeusement annoncé, qu'une version d'écolier où une phrase est cousue à l'autre, la plupart du temps sans soin pour l'harmonie, pour la pureté et la correction du style. Non-seulement on s'aperçoit que M. de La Harpe n'était pas en état de traduire Suétone, on voit

encore qu'il a fait ce travail avec un dégoût dont il n'a pu se rendre maître, et qui l'a entraîné dans des négligences et dans des légèretés impardonnables. Les notes et les réflexions dont il a cru devoir enrichir son texte ne sont pas ce qu'il y a de moins impertinent dans cet ouvrage; la confiance et la légèreté d'un fat et d'un ignorant, qui veut se donner un air capable, s'y remarquent partout. Le faux air de philosophie et de bel-esprit, qui, sans se donner le temps de penser et de réfléchir, veut trancher du maître, n'y est pas moins sensible. Quand on lit à la suite de la vie de Jules-César un parallèle à la manière de Plutarque, entre César et notre roi Henri IV, c'est-à-dire entre les deux hommes sur la terre qui se sont le moins ressemblés, on hausse les épaules, et l'on sent qu'il ne faut pas s'occuper plus long-temps du Suétone-La Harpe, ou de Plutarque travesti en bel-esprit du pavé de Paris.

La traduction de M. de La Harpe forme avec le texte latin deux volumes in-8° assez forts; mais l'ardeur de traduire Suétone s'est tellement emparée de nos petits littérateurs, que nous avons été dans l'embarras du choix à cet égard. Un certain Henri Ophelot de La Pause a publié, en même temps que M. de La Harpe, une traduction des *Douze Césars*, également enrichie de mélanges philosophiques et de notes, en quatre volumes grand in-8°. Les philosophes s'étant déclarés protecteurs de M. de La Harpe,

lui ont procuré de la vogue pendant quelques jours; et son rival, sans protection apparemment, et sans manége, a été obligé de céder le terrain; mais lorsque des juges équitables ont osé dire leur sentiment sur les ignorances et les négligences condamnables de M. de La Harpe, il a perdu son petit piédestal de terre glaise, sans que l'autre ait osé s'y placer. On prétend que le nom de Henri Ophelot de La Pause est supposé, et que cette seconde ou première traduction, comme vous voulez, est d'un M. de Lille, non le traducteur des *Géorgiques*, mais l'auteur d'une *Philosophie de la Nature*, ouvrage oublié depuis environ un an qu'il a paru; ce M. de Lille est un ex-oratorien. Vous retrouverez en effet, dans les mélanges ajoutés à la fin de chaque volume de sa traduction, ce ton de prétention et de prédication philosophique qui gagne tous nos brodeurs de littérature, et que vous avez pu remarquer dans sa *Philosophie de la Nature*.

Ceux qui portent M. de La Harpe, et on peut nommer parmi eux mademoiselle de l'Espinasse, MM. d'Alembert, Saurin, de Saint-Lambert et Suard, ont cru le moment favorable pour essayer de le faire nommer à une des places vacantes de l'Académie française; mais sa traduction de *Suétone*, au lieu de devenir un titre d'admission, est devenue plutôt un titre d'exclusion. D'ailleurs si M. de La Harpe a eu quelques fauteurs distingués, la foule de ses ennemis s'est montrée infiniment plus nombreuse et plus active, et les

premiers ont été obligés de retirer leurs troupes de peur d'être battus à plate couture, et d'attirer à leur protégé une exclusion dans les formes. On a réveillé une ancienne aventure de la jeunesse de M. de La Harpe : étant écolier au collége de Harcourt il fit, dit-on, des couplets sanglans contre le principal et tous les professeurs de ce collége, et ayant été découvert il fut mis en prison, les uns disent au Fort-l'Evêque, les autres à Bicêtre. Je pense que ceux qui ont statué sur la punition auraient de grands reproches à se faire, d'avoir mis dane une prison infamante un jeune homme à l'entrée de sa carrière, quand même il serait coupable de la faute la plus grave. Passe pour le Fort-l'Evêque; et je trouverais d'une injustice bien criante, de vouloir exclure un poëte pour une fredaine de jeunesse.

M. l'abbé Le Monnier, dont vous connaissez plusieurs fables, vient de traduire un peu différemment les comédies de *Térence*. Il en a publié une très-belle édition en trois volumes in-8°, ornée d'autant d'estampes qu'il y a de pièces, et gravées d'après les dessins originaux de Cochin. Le texte latin est à côté, et les notes sont rejetées à la fin de chaque pièce; cette traduction se lit avec plaisir. Vous n'y trouverez pas peut-être la pureté, la grâce et le charme de la diction de Térence; mais vous y trouverez sa vivacité, et la diction de M. l'abbé Le Monnier ne manque pas d'une grâce qui lui est propre. S'il n'est pas d'ailleurs aussi profond latiniste qu'un Ernesti,

on trouve partout un homme qui a fait de bonnes études, et un homme qui, ayant promis au public une traduction de *Térence*, a cru qu'il était de son devoir de s'en faire une occupation sérieuse; aussi le *Térence* de l'abbé Le Monnier restera, et les *Suétones* de MM. de La Harpe et de La Pause sont déjà oubliés. L'abbé Le Monnier attaque dans sa préface la traduction de Mad. Dacier, à laquelle il reproche avec raison d'être froide et pesante; on ne fera pas ce reproche à la sienne, ce qui n'empêche pas que le latin à côté ne soit souvent un dangereux voisin. Il est, depuis longtemps, le seul parmi les auteurs et leurs libraires, qui ait proposé au public une souscription honnête, et qui en ait strictement rempli les conditions; il n'a pas pris d'argent d'avance, il a publié son livre au terme fixé, il a tenu la parole de ne laisser jouir que les souscripteurs seuls du bénéfice de la souscription. Il va nous donner dans peu une traduction de Perse, auteur célèbre par son obscurité, et qu'il se flatte d'avoir rendu intelligible sans se donner la torture et sans faire violence aux expressions de ce poëte. L'abbé Le Monnier est lui-même un auteur original, ayant dans son caractère un assemblage rare de naïveté, de rusticité, de causticité, de bonhomie, de finesse et de simplicité. Il est Normand, et il a une place dans le chapitre de la Sainte-Chapelle. Il ne se pique ni de bon ton, ni de belles manières, ni d'un grand usage du monde; mais il est gai et bon vivant, ayant bien

conservé son accent normand, et aimant mieux passer sa vie dans les coteries des artistes que dans le grand monde : il chante de cette voix nasillarde qu'on nomme *haute-contre* en France. M. Le Gros, premier criailleur en haute-contre de l'Académie royale de musique, qui ne crève pas d'ailleurs d'esprit, s'étant trouvé un jour à souper avec l'abbé Le Monnier, et ayant chanté avec lui, celui-ci lui dit d'un grand sérieux : *dans trois mois je chanterai bien mieux, parce que je me donnerai trois tons de plus.* Le Gros, fort curieux de savoir comment on pouvait augmenter sa voix à son gré, se laissa persuader qu'en se limant la luette on parvenait à rendre sa voix plus aiguë, plus douce et plus harmonieuse.

Les amateurs de la littérature ancienne seront un peu consolés des outrages que les auteurs anciens reçoivent de temps en temps de nos traducteurs freluquets, en voyant la superbe et magnifique édition de Tacite qui vient d'être publiée en quatre volumes in-4°, et qui ne fait que paraître. Elle a été soignée par Gabriel Brotier, ex-jésuite, du très-petit nombre de ceux qui entendent et cultivent encore le latin en France. Ce savant a non-seulement éclairci le texte latin par des notes, mais il a tenté de remplir les lacunes de Tacite par des supplémens écrits dans la manière de ce grand écrivain. Vouloir égaler Tacite dans sa langue qui n'est plus au nombre des langues vivantes, c'est une entreprise impossible sans doute ; mais dans la

décadence totale de la littérature ancienne dont nous sommes menacés, il faut s'applaudir qu'il y ait encore un homme en France capable de tenter une telle entreprise. Je n'ai pas encore eu le temps de jeter les yeux sur ces supplémens; mais M. Capperonnier, garde de la Bibliothèque du roi, m'a assuré qu'il en était infiniment content. Cette édition de Tacite, sortie de la librairie de Latour, est un monument qui fait honneur à la typographie française; elle peut lutter contre ce que les Anglais ont fait de plus beau en ce genre.

De petits malins viennent de publier les *Baisers de Jean Second* en latin, avec la traduction à côté, ainsi que quelques morceaux de Catulle, de Guarini et d'autres poëtes italiens. En s'extasiant beaucoup sur les *Baisers* de M. Dorat, et en le persiflant passablement fort dans leur préface et dans leurs notes, ils ont pris la peine d'indiquer et de découvrir toutes les sources où le baiseur parisien a puisé le nectar dont il arrose ses lecteurs, et ils ont voulu prouver indirectement, par une simple traduction en prose, combien le voluptueux Dorat est resté au-dessous de ses modèles. Il ne nous reste donc plus que les vignettes de M. Eisen à payer dans l'édition des *Baisers de Jean-Second-Dorat.*

Madame de Gomez, veuve d'un gentilhomme

espagnol, mourut le 28 décembre dernier, à Saint-Germain-en-Laye, à quatre lieues de cette capitale, âgée de quatre-vingt-cinq ans. Son nom de famille était Poisson, et je crois qu'elle tenait à cette famille Poisson qui a fourni plusieurs acteurs comiques au Théâtre français; mais je n'en suis pas sûr. Nous avons vu le dernier Poisson, petit et baroque de figure, ivrogne, bredouilleur, ne sachant jamais son rôle, faire les délices du parterre par un jeu infiniment plaisant et original. Il mourut il y a une quinzaine d'années, et eut Préville pour successeur. Mad. de Gomez publia successivement les *Journées amusantes*, *les Cent Nouvelles Nouvelles*, et un grand nombre d'autres ouvrages frivoles qui eurent de la vogue dans leur temps, mais dont il ne reste plus aujourd'hui aucun souvenir.

Il a couru plusieurs vers à la louange du duc de Choiseul après sa retraite des affaires. Mais les meilleurs sont le quatrain suivant :

Comme tout autre, dans sa place,
Il peut avoir des ennemis :
Comme nul autre, en sa disgrâce,
Il acquit de nouveaux amis.

Je n'ai garde de vous entretenir de tous ces ouvrages qui paraissent en faveur de la religion et en réfutation des ouvrages philosophiques. Depuis que l'abbé Bergier a fait fortune à ce métier-là, tous ses confrères s'en mêlent. Je ne

puis cependant me dispenser de vous faire remarquer le contingent de l'abbé Dinouart, à cause de son titre : *l'Art de se taire, principalement en matière de religion.* Ce titre m'a charmé. L'auteur ne s'est pas cru obligé d'exercer l'art qu'il enseigne.

MARS 1771.

Paris, 1er mars 1771.

M. Diderot, maître coutelier à Langres, mourut en 1759, généralement regretté dans sa ville, laissant à ses enfans une fortune honnête pour son état, et une réputation de vertu et de probité désirable en tout état. Je le vis trois mois avant sa mort : en allant à Genève, au mois de mars 1759, je passai exprès par Langres, et je m'applaudirai toute ma vie d'avoir connu ce vieillard respectable. Il laissa trois enfans. Un fils aîné, Denis Diderot, né en 1713 : c'est notre philosophe ; une fille d'un cœur excellent et d'une fermeté de caractère peu commune, qui, dès l'instant de la mort de sa mère, se consacra entièrement au service de son père et de sa maison, et refusa par cette raison de se marier ; un fils cadet, qui a pris le parti de l'église : il est chanoine de l'église cathédrale de Langres, et un des grands saints du diocèse. C'est un homme d'un esprit bizarre, d'une dévotion outrée, et à qui je crois peu d'idées et de sentimens justes. Le père aimait son fils aîné d'inclination et de passion ; sa fille, de reconnaissance et de tendresse ; et son fils cadet, de réflexion, par respect pour l'état qu'il avait embrassé. Voilà des éclaircissemens qui m'ont paru devoir précéder le morceau que vous allez lire (1).

(1) Ce morceau est l'*entretien d'un père avec ses enfans, sur le danger de se mettre au-dessus des lois.* Il est imprimé dans la collection des Œuvres de Diderot. (*Note de l'Ed.*)

Jean-Jacques d'Ortous de Mairan, gentilhomme de Béziers en Languedoc, un des quarante de l'Académie française, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences et membre de toutes les compagnies savantes de l'Europe les plus illustres, physicien distingué, homme de mérite, honnête homme, homme aimable, mourut le 20 février au Louvre, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il était parvenu à cette extrême vieillesse sans aucune infirmité, et il conserva la présence, la netteté, la précision d'esprit ainsi que l'usage intact de tous les sens jusqu'au dernier moment de sa vie. Il y a apparence qu'il aurait poussé plus loin sa carrière, si, dans les froids rigoureux du mois de janvier, il n'avait gagné une fluxion de poitrine en allant dîner chez M. le prince de Conti. Après cette fluxion de poitrine il lui survint une érysipèle à la cuisse d'où il s'ensuivit la dissolution du sang et la gangrène. On ne pouvait cependant lui reprocher de ne savoir pas se précautionner contre le froid : son vieux valet de chambre, *Rendu*, avait établi une sorte de concordance entre son thermomètre et les différentes étoffes de la saison ; son maître lui demandait le matin à quoi est le thermomètre ? et *Rendu* répondait, à *la ratine*, ou *au velours*, ou à *la fourrure*, suivant le degré de froid. Mais le jour fatal où M. de Mairan devait dîner au Temple chez M. le prince de Conti, il eut pitié de ses porteurs ; il ne voulut pas qu'ils fissent, par un temps aussi rigoureux, une course aussi considé-

rable que celle du Louvre au Temple; il se mit dans un fiacre qui ne put le mener qu'à la porte du Temple; il fallut traverser les cours à pied : il prit du froid, et rentra chez lui pour n'en plus sortir. Jusqu'à ce moment il était sorti tous les jours de sa vie, et tous les jours il remontait les quatre-vingt seize ou cent marches du grand escalier du Louvre pour rentrer chez lui. Il vivait dans la bonne compagnie de Paris, généralement estimé, honoré, considéré; il dînait presque tous les jours en ville, passait l'après-midi à faire des visites, et rentrait le soir dans son asile littéraire. M. de Mairan avait tout ce qu'il fallait pour vivre long-temps. L'esprit sage, la tête bien faite, une grande égalité d'humeur, beaucoup de modération dans les passions, ou plutôt point de passions, assez de sentiment pour mériter l'estime de ceux qui vivaient avec lui dans les mêmes sociétés et pour contracter de ces liaisons d'égards et de politesse qui lui suffisaient, qui n'ont pas à la vérité les charmes de l'amitié, mais qui n'en entraînent pas non plus les obligations; pas assez de chaleur dans l'âme pour se sentir le besoin d'un attachement qui maîtrise, d'un ami qui dispose à son gré du calme, de la sérénité, du bonheur ou du malheur de nos jours; d'ailleurs beaucoup de prudence et de prévoyance, beaucoup d'attention pour lui-même, beaucoup de méthode dans toute sa vie : voilà à peu près les élémens qui constituaient le caractère de M. de Mairan. Méthodique en tout, il avait dans l'esprit une

sorte de pédanterie qui n'était pas fastidieuse, et une espèce d'égoïsme qui n'avait rien de choquant, parce qu'il était masqué par beaucoup d'égards, de politesse et d'usage du monde. Quoique depuis le commencement de ce siècle il n'eût bougé de Paris, il avait conservé son accent gascon, comme s'il ne faisait que débarquer du coche de Béziers, et ce petit accent ne nuisait point à la grâce de ses expressions. L'Académie des sciences perd en lui le dernier sectateur de Descartes dont la physique chimérique a été entièrement détruite par la physique lumineuse et sage de Newton. Le parti cartésien était trop affaibli dans l'Académie, et M. de Mairan était trop sage pour vouloir défendre les rêves de ce philosophe célèbre en physique; il se bornait à soutenir que Descartes était une des plus grandes et des plus fortes têtes de son siècle, et sur ce point il ne trouvait pas de contradicteurs. Il y a trente et quelques années que Maupertuis, soutenu de toute la cohorte des jeunes académiciens d'alors, établit la philosophie newtonienne à l'Académie des sciences, et culbuta celle de Descartes qui avait régné jusqu'à ce moment. M. de Voltaire contribua aussi à la révolution par ses lettres anglaises et par ses principes de la philosophie newtonienne; M. de Mairan se trouva alors embarqué dans une discussion philosophique avec madame la marquise du Châtelet sur les forces vives et mortes, et peu s'en fallut que le sage académicien ne se laissât engager tout de bon dans un combat

on forme, lorsque madame Geoffrin lui dit : *Ne voyez-vous pas qu'on se moquera de vous si vous tirez votre épée contre un éventail?* Cette réflexion arrêta tout court notre chevalier de Béziers, et la dispute se passa en politesses et en galanteries.

M. de Mairan est mort comme il a vécu, avec tranquillité et sagesse. Madame Geoffrin, à sa prière, l'assista dans ses derniers momens, lui fit recevoir les sacremens, et présida à tout. Lorsqu'il se vit débarrassé des prêtres, il la remercia beaucoup de lui avoir fait remplir ces devoirs auxquels il croyait que la décence et la nécessité obligeaient un citoyen à l'instant du départ, mais auxquels il convenait qu'il aurait été fort embarrassé de satisfaire seul, ne s'étant de sa vie piqué de confession ni de communion. Il a institué madame Geoffrin sa légataire universelle. Lorsqu'il sortit de son pays à la fin du dernier siècle, il abandonna son bien à sa famille sous la réserve d'une petite rente viagère qui ne lui fut jamais payée. Malgré cela il a toujours vécu dans une aisance honnête, et l'on dit qu'il a laissé plus de cinquante mille livres argent comptant. M. le duc d'Orléans, régent du royaume, l'aimait beaucoup, parce qu'il aimait les gens d'esprit et de lettres.

Le marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse, est mort au commencement de cette année en Provence où il était né, et où il s'était retiré depuis deux ou trois ans. Il est l'auteur d'un

nombre considérable de productions littéraires et philosophiques dont aucune peut-être n'ira à la postérité, mais qui n'ont pas laissé que de trouver des lecteurs dans leur temps, et d'avoir la vogue. Son séjour auprès d'un roi guerrier et philosophe le rendit un savant philologue, et son mariage avec une danseuse, si je ne me trompe, lui donna la passion du grec; il traduisit, dans les dernières années de sa vie, plusieurs morceaux de philosophie grecque. Je le vis à Paris il y a environ dix-huit ans. Il était gai en société, avec le ton un peu grivois; il aimait à conter, et contait un peu longuement, mais gaiement.

On peut rayer du tableau des vivans, quoiqu'il soit encore en vie, Bernard, qui doit à M. de Voltaire le surnom de *Gentil Bernard*. A force d'avoir usé de la vie de toute manière, Gentil Bernard, né robuste, grand mangeur, infatigable serviteur des dames, est tombé dans l'enfance à l'âge de soixante ans passés, car il se glorifiait d'être de l'âge du roi. Il prétendait vivre à soixante ans comme à trente. Ce calcul n'étant pas celui de la nature, il eut une attaque au mois de juillet dernier, qui vient d'être suivie d'un affaissement total du cerveau. Il a perdu la tête, il déraisonne, mais il n'est pas malade; il dort, il mange; et comme il n'a pas la connaissance de son état, il n'est pas même malheureux. Bernard était taillé exprès pour

faire fortune, et il ne manqua pas à sa vocation. C'était un homme frivole, essentiellement indifférent sur tout ce qui n'était pas son plaisir, mais supérieurement doué de l'esprit de conduite, n'affichant jamais rien que d'être galant, aimable, plein d'égards pour tout le monde, sans attachement pour personne, joignant à un tempérament infatigable pour le service des dames de la grâce et la gentillesse de l'esprit, et, chose inouïe dans un Français! une discrétion à toute épreuve. S'il en faut croire la chronique de Paris, cette dernière qualité lui a valu une infinité de bonnes fortunes. Notre Seigneur prétend qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois. Bernard prétendait, au contraire, qu'on peut très-bien servir deux et même plusieurs maîtresses à la fois; en conséquence il ne quittait jamais, à moins qu'on ne le voulût bien; et quand il était quitté, il se résignait à son sort sans faire de bruit. De tels procédés, et la réunion de tant de qualités si rares, surtout en France, ne pouvaient manquer de le rendre recommandable au beau sexe. Mais il ne bornait pas ses jouissances aux plaisirs de l'amour, il aimait avec tout autant de passion les plaisirs de la table; il dînait et soupait à fond tous les jours de sa vie, et c'est le seul homme que j'aie vu pouvoir soutenir cette épreuve à Paris long-temps de suite. Le chevalier de Châtellux prétend avoir remarqué, depuis l'accident de Bernard, que tous les hommes sans exception l'attribuent à son goût effréné pour les femmes

et que les femmes au contraire en accusent uniquement ses excès de table : cette remarque n'est pas à mépriser.

Bernard était né à Grenoble; son père était, je crois, sculpteur. Il suivit dans la guerre de 1733 en Italie, en qualité de secrétaire, je ne sais quel officier général qui y mourut. Le maréchal de Coigny connut Bernard, et fit sa fortune. Il lui donna la place de secrétaire-général des dragons, qui lui valut plus de dix mille livres de rente, et qu'il a toujours exercée. Il resta à l'hôtel de Coigny jusqu'à la mort du maréchal, et conserva également les bontés et l'amitié de ses petits-fils, mettant toujours assez de souplesse dans sa conduite pour esquiver le rôle d'un complaisant subalterne, et pour allier sa liberté et ses plaisirs avec les égards qu'il devait à tout ce qui était Coigny. Bernard vécut toujours dans la meilleure compagnie, sans préjudice de la mauvaise qu'il fréquentait sans affiche pour son plaisir; c'était en général le premier homme pour jouir de tout sans rien afficher. Il avait connu madame de Pompadour avant qu'elle fût à la cour; Bernard et l'abbé de Bernis étaient les beaux-esprits de la société obscure de madame d'Etioles, sous fermière; elle s'en souvint dans sa fortune : l'abbé devint ministre et cardinal, Bernard resta gentil Bernard sur le pavé de Paris, trop sage pour vouloir d'une fortune plus brillante, et pour sacrifier son indépendance à l'ambition. Madame de Pompadour le fit cepen-

dant bibliothécaire du roi à Choisy, poste qui, sans le fatiguer, lui procura une très-jolie habitation dans cette maison royale.

Le même esprit de sagesse empêchait Bernard de publier aucun de ses ouvrages; l'opéra de *Castor et Pollux*, mis en musique par Rameau, est le seul qui ait été imprimé de son aveu, parce qu'il fallait se conformer à l'usage. Cet opéra tomba d'abord, comme tous les ouvrages de Rameau; mais c'est aujourd'hui le seul pivot sur lequel repose la gloire de la musique française. Quand cette gloire est aux abois, et cela lui arrive à tout moment, on descend à l'Opéra la châsse des frères d'Hélène comme à Sainte-Geneviève celle de la paysanne de Nanterre. *Castor et Pollux* est un ouvrage médiocre, rempli de jolis madrigaux qu'il est impossible de mettre en musique. Bernard a fait quantité de poésies de société et de pièces fugitives, mais il n'en a jamais livré à l'impression. Toutes ses poésies respirent la galanterie; sa touche est gracieuse, légère et frivole. Si vous voulez vous contenter de fleurs, vous aurez satisfaction; mais ne demandez rien au-delà; après des fleurs vous aurez encore des fleurs. Le poëme de Bernard, intitulé: *l'Art d'aimer*, jouit d'une réputation de près de trente ans, sans avoir jamais vu le jour. Il le lisait dans les sociétés où il vivait, et ces lectures étaient toujours accompagnées du plus grand succès. Je n'en ai entendu qu'une seule; mais j'ose prédire que si ce poëme est jamais imprimé, il fera la plus

belle chute du monde, et que tout le monde s'étonnera de la réputation dont il a joui. Bernard avait composé un autre poëme, intitulé: *Pauline*, qu'il lisait également en société, et que je trouve encore bien plus mauvais que *l'Art d'aimer*. Son meilleur ouvrage est celui que je ne connais point; il l'appelait *Recueil de Poésies orientales*: c'était le Cantique des Cantiques, mis en vers, et rappelé au premier but de son auteur, celui d'échauffer nos cœurs par des détails lubriques de la volupté profane. On dit cet essai très-supérieur aux autres ouvrages de gentil Bernard; mais je ne l'ai point vu. Gentil Bernard était donc l'Anacréon de la France: c'était un Anacréon frisé, poudré, fanfreluché, que Baudouin aurait pu peindre étalé sur un sofa, dans un boudoir, en robe de chambre et caleçon de taffetas, et en pantoufles de maroquin jaune. Le même bon esprit qui lui fit constamment dérober ses productions au jour l'empêcha aussi d'aspirer à aucune sorte d'honneurs littéraires. Il n'y a pas trois mois que l'Académie française, menacée d'une grande disette de sujets académiques, lui fit entendre qu'il pourrait obtenir une des places vacantes, s'il voulait se mettre sur les rangs; mais il refusa, disant qu'il n'avait point de titre pour solliciter cette distinction. Avec cet esprit de modération il échappa à la censure et à l'envie, et vécut heureux; et il faudrait compter Bernard au nombre des hommes les plus heureux de son temps, s'il n'avait, pour ainsi dire, survécu à

lui-même, et si le même instant qui l'a rendu imbécille l'avait aussi privé de la vie. Son esprit seul se trouve affecté, et il est à craindre qu'il ne vive encore plusieurs années dans l'état humiliant et misérable où il est tombé.

Le pauvre M. Fenouillot de Falbaire n'a pu se dispenser de confier à la presse son *Fabricant de Londres*, si cruellement maltraité à la représentation. Se fiant trop à la sensibilité de quelques personnes à qui il avait lu ce drame infortuné, il avait compté qu'il ferait le plus grand effet et la plus grande fortune au théâtre ; en conséquence il avait fait faire par Gravelot cinq dessins représentant les principales situations de la pièce, et qui devaient fournir une estampe à la tête de chaque acte. Ces cinq estampes étaient gravées et toutes prêtes pour le succès, lorsque la pièce tomba. Comment se tirer de tous ces frais? C'est en faisant imprimer la pièce et en l'ornant des cinq estampes tout comme si elle avait réussi. C'est le parti qu'a pris l'auteur. Il a dédié son drame à madame Trudaine, femme de l'intendant des finances, à qui la lecture faite chez elle en grand cercle avait fait verser beaucoup de larmes. *C'est un avantage*, dit l'auteur, *qui me rendra mon Fabricant toujours cher.* Ce pauvre M. de Falbaire écrira et parlera toujours aussi platement que son *Fabricant*. Il croit bonnement que sa pièce n'a pas réussi, parce que les comédiens, en prenant, l'année dernière, possession

de la salle des Tuileries, ont reculé le théâtre de quelques pieds, pour pratiquer de petites loges, et parce que l'orchestre des musiciens était moins large et plus long dans l'ancienne salle, ce qui fait qu'il y au parquet de la salle des Tuileries un grand nombre de places où l'on a froid aux jambes et où l'on est incommodé des lumières de la rampe; et voilà pourquoi votre fille est muette, et pourquoi mon *Fabricant est tombé*. Il y a des grâces d'état.

Lorsque la banqueroute de M. *Sudmer* éclata dans la pièce de M. de Falbaire, un bel-esprit du parterre vit tout de suite qu'elle entraînerait celle de la pièce, et s'écria : « Ah, mon dieu! j'y suis » pour mes vingt sous. Si vous ne voulez pas être » pour un écu dans la banqueroute du Fabri- » cant, vous ne l'acheterez pas imprimé. » La disgrâce du *Fabricant de Londres* a eu quelques contre-coups; les comédiens italiens n'ont plus voulu jouer le *Premier Navigateur*, malgré la musique de Philidor, qu'on dit charmante. Il en est résulté une tracasserie entre les auteurs et les acteurs, et enfin la pièce a été retirée du Théâtre italien, et va être arrangée pour celui de l'Opéra. Je pense qu'en ceci on a rendu un véritable service aux auteurs, parce que, sur ce théâtre, on ne regarde pas de si près aux paroles, surtout d'un petit poëme en un acte, et peut-être les platitudes de M. de Falbaire qu'on eût sifflées à la Comédie italienne, braillées par M. Le Gros et

mademoiselle Rosalie, passeront pour de très-jolis madrigaux à l'Opéra.

Depuis que la fureur de jouer des proverbes s'est répandue dans les sociétés de Paris, nous avons vu des facétieux aller, de cercle en cercle, contrefaire des gens ridicules et bien connus, et représenter de ces petits drames dont ils donnaient ensuite le proverbe à deviner aux spectateurs. Cette manière de contribuer à l'amusement de la société n'est pas précisément le chemin qui mène à la considération, mais elle donne une sorte d'existence à Paris, et l'accès auprès de la bonne compagnie, où cette classe de personnes n'aurait jamais figuré sans l'amusement qu'elle procure. Nous avons vu briller pendant un certain temps une mademoiselle Delon, de Genève, qui avait épousé ici un gentilhomme, et se faisait appeler la marquise de Luchet. M. le comte d'Albaret était un autre acteur principal de ce genre. Un commis dans les fourrages, homme original et plaisant, qui contrefait les Anglais dans la perfection, et qui est généralement connu à Paris sous le nom de milord Gor, était aussi de cette troupe qui se mêlait quelquefois avec Préville et Bellecour de la Comédie française, excellens en ce genre, lesquels amenaient encore avec eux l'avocat Coqueley de Chaussepierre, qu'on dit sublime. Milord Gor se fit des affaires il y a quelque temps, et perdit madame de Luchet. Une femme de qualité, fort décriée, à la

vérité, pour ses mœurs, se trouvant chez madame de Luchet, milord Gor contrefit le médecin anglais avec une telle vérité qu'il inspira à la dame la plus grande confiance. Elle passa avec lui dans un cabinet, où l'on prétend que la confession de la malade et les essais du médecin furent poussés fort loin. Cette histoire fit beaucoup de bruit : milord Gor et madame de Luchet avaient été assez imprudens pour la conter. La dame, furieuse d'avoir été jouée d'une manière si impertinente, et d'être la fable de Paris, se plaignit; on mit le médecin anglais en prison, et madame de Luchet fut réprimandée à la police : or, une femme reprise par la police n'est plus reçue nulle part, et la pauvre diablesse de Luchet est tombée dans la dernière misère; je crois même qu'elle n'est plus à Paris.

Un jeune homme qui se destine à la peinture, appelé Touzé, a mis un autre genre de facéties à la mode, c'est de contrefaire à lui tout seul une infinité de phénomènes collectifs. Ainsi il exécute un motet à grand chœur et à plein orchestre; il se met derrière un paravant, et contrefait le chœur de tout un couvent de religieuses avec un art et une finesse que vous jugeriez qu'il y en a une douzaine, et que vous devinez jusqu'à l'âge, au caractère et à la physionomie de ces béguines. Une remarque assez générale et assez singulière, c'est que presque tous ces gens qui imitent avec tant d'esprit en ont eux-mêmes très-peu, et quand ils cessent d'être le personnage

qu'ils ont choisi, et qui vous amuse tant, ils deviennent insipides et tristes, parce qu'ils ne sont plus qu'eux.

M. de Carmontelle, lecteur de M. le duc de Chartres, a voulu réduire les amusemens de société et les facéties en système. C'est lui qui, le premier, a publié des proverbes dramatiques, et, depuis ce temps-là, plusieurs rivaux de sa gloire en embellissent le Mercure tous les mois. Cependant ce qui rend les proverbes supportables en société, c'est la verve et la chaleur avec lesquelles les acteurs improvisent, et qui disparaissent quand ils récitent des choses apprises par cœur; et puis le dénoûment est presque toujours froid et plat, parce que les auteurs proverbiaux na se donnent pas la peine d'amener leur proverbe d'une manière ingénieuse et piquante. Carmontelle n'est pas seulement, en ce genre, d'une fécondité prodigieuse, mais il a encore composé un bon nombre de comédies qu'il regarde comme des pièces de société. Il est lui-même auteur passable; il dessine fort bien pour un homme dont ce n'est pas le métier: il a du goût, et c'est un des ordonnateurs de fêtes de société le plus employé à Paris. Ses proverbes et ses comédies n'ont qu'un défaut, c'est d'être plats: car, d'ailleurs, il a de la vérité dans ses caractères, et du naturel dans son dialogue. Il saisit bien les ridicules, et il a assez de causticité dans l'esprit pour les bien rendre; mais il croit qu'on n'a qu'à les transporter sur la scène comme

on les a remarqués dans le monde, et ce n'est pas cela; il faut encore cette petite pointe de poésie et de verve qui fait que ce qui est insipide en nature devient exquis et piquant dans l'imitation. Vous copieriez tout le dictionnaire de nos élégans à faux airs, et toutes les minauderies de nos femmes les plus à la mode avec la dernière exactitude, que vous ne produiriez point d'effet; l'air, le ridicule qui vous a ou choqué ou amusé dans le monde ne vous paraîtra que fastidieux sur la scène quand il n'est pas renforcé par le génie du poëte. Ces réflexions auraient pu empêcher M. de Carmontelle de hasarder ses pièces après avoir exposé au grand jour tant de proverbes dramatiques; mais il ne les a pas faites. Il vient de publier son Théâtre en deux volumes qui renferment huit comédies, parmi lesquelles il y en a une en cinq actes. Encore une fois, ces pièces n'ont d'autre défaut que d'être plates; si vous leur pouvez passer la platitude, vous en serez content d'ailleurs. Comme il faut toujours que Carmontelle soit facétieux, il les a publiées sous le titre de *Théâtre du Prince Clénerzow, Russe, traduit en français par le baron de Blening, Saxon*, deux volumes in-8°. Il suppose que son Clénerzow est venu en France, et qu'il a très-bien saisi nos ridicules, et son traducteur saxon nous rend compte, dans une préface en forme de lettre, de toutes les observations critiques que le prince russe a faites durant son séjour à Paris sur nos mœurs, nos usages,

et surtout nos spectacles. On trouve de bonnes observations dans cette préface, mais il y a à choisir. Carmontelle n'a pas la présomption de croire que les pièces clénerzowiennes puissent être jouées sur le théâtre, mais il pense que les troupes de société qui se sont fort multipliées depuis quelques années, et dans lesquelles les gens du monde exercent leurs talens d'acteurs, seront bien aises d'avoir un certain nombre de pièces qu'elles puissent essayer d'après leur propre talent, au lieu que dans les pièces empruntées du Théâtre français, un acteur ou une actrice de société n'oserait s'écarter de l'imitation servile du jeu des acteurs qui sont en possession de plaire au public, et la comparaison lui devient nécessairement préjudiciable.

Le patriarche vient d'envoyer une addition à l'épître au roi de Danemarck, sur la Liberté de la Presse, qu'il faut placer après les vers :

Enfans de l'impudence, élevés chez Marteau,
Y trouvent en naissant un éternel tombeau.

Voici cette addition, qui prouve que le grand patriarche n'est pas encore de sang froid sur le Système de la Nature, et qu'il est toujours disposé à donner quelques coups de patte à M. de Buffon; mais si celui-ci a avancé des systèmes insoutenables, il n'en a pas moins ce coup d'œil profond et lumineux que nous souhaitons au patriarche quand il parle de physique.

La voix des gens de bien nous suffit pour confondre,
Du fantasque Maillet, le système hypocondre.
Celui de la nature, à peine s'est montré,
Qu'au sein de la poussière il est soudain rentré.
Non, grand Dieu ! dans ce monde où ta sagesse brille,
Jamais du blé pouri ne fit naître une anguille.
Thémis dut mépriser ce système nouveau :
C'est au savant d'instruire et non pas au bourreau.

On donna le 7 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation de *l'Heureuse Rencontre, comédie nouvelle en un acte et en prose.*

Sans le respect qu'on doit aux dames, je dirais que cette pièce est un chef-d'œuvre de platitude et d'insipidité; mais c'est l'ouvrage de deux dames de l'ordre de la librairie, et avant d'être juste il faut savoir être courtois et galant. Madame Chaumont passe pour principal auteur; madame Rozet pour l'avoir aidée. Cette dernière n'a pu jouir de sa part de gloire, son mari ayant fait, en sa qualité de commerçant libraire, une espèce de banqueroute; elle s'est dérobée à la misère et est allée chercher fortune en Russie. *L'Heureuse Rencontre* n'est pas une comédie, c'est un proverbe, ou plutôt un opéra comique sans ariettes. Les deux femelles beaux-esprits ont voulu imiter la touche de Sedaine, et se sont persuadées que, pour réussir, il n'y avait qu'à charger les traits de ses personnages et les changer en grimaces; c'est le comble de la maladresse. Cette pièce a eu quelques prerésentations. Les

deux dames ont de grandes obligations à Molé, et surtout à Préville; sans la verve de Préville elle n'aurait pas été achevée.

M. de Moissy, n'ayant pas infiniment réussi dans ses *Essais sur les Théâtres publics*, a cru devoir s'attacher à travailler pour les troupes de société, qui se sont beaucoup multipliées depuis quelques années. Si cette carrière est moins brillante, elle est aussi moins orageuse; les gens du monde qui jouent la comédie dans leurs châteaux ou dans leurs maisons pour leur amusement et pour un petit nombre de spectateurs choisis, sont sûrs de faire applaudir les productions les plus faibles, et de sauver du naufrage les auteurs qui savent le moins nager. M. de Moissy, qui ne s'en est jamais piqué, a voulu partager les succès de société de M. de Carmontelle. Celui-ci est peintre de ridicules à gouache, l'autre s'est fait peintre moraliste en détrempe; et pour que l'homme, ce grand objet de la morale, ne lui échappe dans aucune situation de la vie, il l'a saisi au sortir du berceau, et le conduisant d'âge en âge, et de proverbe en proverbe pendant trois volumes consécutifs, il ne l'abandonne que lorsqu'il lui a vu rendre l'âme; sa première pièce c'est *la Poupée*, et sa dernière c'est *le Vertueux* mourant entre les mains de son curé. Tout le recueil a paru successivement en trois volumes in-8°, sous le titre d'*Ecole dramatique de l'homme*. Le premier volume, qui s'appelle aussi

les *Jeux de la petite Thalie, ou nouveaux petits drames dialogués sur des proverbes,* est destiné à former les mœurs des enfans et des jeunes personnes depuis l'âge de cinq ans jusqu'à vingt; dans le second volume, M. de Moissy se propose d'instruire, à force de proverbes dramatiques, l'âge viril depuis vingt ans jusqu'à cinquante; dans le troisième, enfin, il endoctrine par ses proverbes le dernier âge depuis cinquante ans jusqu'au moment du départ. Si le peintre à gouache est plat, le peintre en détrempe est d'un ennui et d'une insipidité qui lui rendent son rival à gouache très-supérieur. Je conseille à M. de Moissy de s'associer avec M. Fenouillot de Falbaire, et si mesdames Rozet et Chaumont étaient veuves, en convolant en secondes noces avec MM. de Falbaire et de Moissy, elles pourraient fonder la plus riche fabrique de mauvaises pièces qu'il y eût au monde.

M. Mercier, autre faiseur de drames qui ne sont joués ni sur les théâtres publics ni sur les théâtres particuliers, et qui, en revanche, ne sont lus de personne, vient d'en publier un nouveau, intitulé: *Olinde et Sophronie, drame héroïque en cinq actes et en prose, par M. Mercier,* brochure in-8°. Le sujet de cette pièce est tiré de l'épisode du second chant de la *Jérusalem délivrée.* Le libraire de M. Mercier a dû être bien étonné du débit prodigieux de sa marchandise qui lui fut enlevée en moins de huit jours. Il est redevable

de cette fortune inattendue à Aladin, roi de Jérusalem, et à Ismen, grand-prêtre et premier ministre de ce prince, principaux acteurs de la pièce. On a fait les applications les plus impertinentes de toutes les scènes d'Aladin et d'Ismen, principalement de la scène du troisième acte, et M. Mercier s'est trouvé l'homme du jour pendant près d'une semaine. Hélas! il a composé son drame à l'ordinaire dans la pauvreté de son esprit et dans l'innocence de son cœur; et lorsque son censeur Crébillon y mit son approbation au mois d'octobre dernier, il ne prévoyait pas le bruit que ce drame ferait au moment de son apparition.

Nous ne rapporterons point ici toutes les anecdotes du voyage de nos princes, qui se trouvent déjà dans plusieurs papiers publics, mais nous ne pouvons nous refuser au plaisir de recueillir dans ces mémoires un mot de Monsieur, que nous n'avons encore lu nulle part. Dans son passage à Avignon, où il avait choisi pour sa demeure l'hôtel de M. le duc de Crillon, les officiers de la ville s'étant présentés pour avoir l'honneur de le garder, il les remercia avec beaucoup d'empressement de leur bonté, en ajoutant *qu'un fils de France n'avait pas besoin de garde quand il logeait chez un Crillon.* C'est un trait charmant, et qui semble être sorti de l'âme de Henri IV.

On a donné le jeudi 19, sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation

de l'*Egoïsme, comédie en cinq actes et en vers*, de M. Cailhava d'Estandoux, citoyen de Toulouse ou des environs, auteur du *Tuteur dupé*, du *Cabriolet volant*, d'*Arlequin cru fou*, *Sultan Mahomet, etc.*; *etc.*, *etc.*, et d'un gros livre en deux volumes, sur l'*Art de la Comédie.*

Cette pièce, qui l'année dernière avait été donnée à Fontainebleau sans succès, tombée le premier jour à Paris, applaudie le second et le troisième jusqu'aux nues, abandonnée le quatrième, s'est traînée tristement jusqu'à la sixième représentation, et vient d'être retirée enfin, sous le prétexte honnête de l'indisposition d'un acteur. Il faudrait être initié dans tous les mystères, de la cabale dramatique pour concevoir des succès de cette espèce. On peut dire qu'en général l'opinion, ou ce qu'on veut bien appeler ainsi en littérature comme en morale, peut-être même en politique, n'a jamais paru à la fois plus faible et plus hardie, plus décidée et plus inconstante. Après cela, comment voulez-vous qu'un philosophe ne dise pas très-sérieusement, mais le plus sérieusement du monde, ce qu'on fait dire à Callidés dans la comédie des *Prôneurs ?*

Sans refuser à M. Cailhava l'esprit et le talent qu'il peut y avoir dans son ouvrage, il faut convenir d'une chose, c'est qu'à quelques détails près qui tiennent de la bonne comédie, sa pièce assurément n'est ni gaie ni intéressante ; et ce défaut, sans doute, rien ne saurait le racheter. La conduite d'ailleurs en est forcée, le dialogue pénible

ou plat, les mœurs sans vraisemblance. Le principal personnage de la pièce, sans être jamais ridicule, est toujours odieux, et d'autant plus révoltant, qu'il occupe presque continuellement la scène. Tout ce qui pouvait reposer l'imagination, tout ce qui pouvait adoucir le caractère qui domine dans ce tableau, et qui devait y dominer peut-être davantage, demeure dans l'ombre, et paraît gauchement négligé. Le *Tartufe*, il est vrai, s'il est permis de citer Molière en parlant de M. d'Estandoux, le Tartufe, il est vrai, n'est pas moins criminel que Philémon; mais voyez avec quel art ce personnage est entouré: on emploie deux actes à le faire connaître sans risquer de le montrer; il ne paraît lui-même sur la scène qu'autant que l'action l'exige nécessairement; et c'est presque toujours dans une situation plus ridicule encore qu'elle n'est odieuse; l'horreur de son crime ne se voit pour ainsi dire que dans l'éloignement, et cette peinture effrayante est mêlée d'épisodes qui, sans en affaiblir l'énergie, en rendent l'impression moins fatigante et moins pénible.

L'imagination qu'inspire naturellement l'égoïsme pris dans un sens aussi étendu qu'il l'est dans la pièce de M. Cailhava, n'est pas le seul écueil de ce sujet. Ce vice, tel qu'il l'envisage, est bien moins un vice particulier que la source de tous les crimes et de toutes les scélératesses qui peuvent se commettre dans la société, et sous ce rapport il n'offre qu'un objet vague, indéterminé,

peu propre au pinceau de la comédie. Ce n'est pas tout; en considérant l'égoïsme sous un point de vue moins général, moins odieux, ne trouvera-t-on pas d'autres difficultés à surmonter? De tous les caractères vicieux, en est-il un qui soit plus froidement raisonnable, et par-là même moins ridicule? Le véritable égoïste est un homme qui n'existe que pour lui-même, qui ne fait le bien et le mal qu'autant qu'il peut en attendre quelque avantage personnel, qui ne se livre en conséquence à aucun excès qui puisse nuire à son repos ou à son bien-être, qui cherche à tromper tout ce qui l'entoure et à n'être la dupe de personne. Ce caractère est détestable, sans doute, destructeur de tous les principes, de tous les sentimens d'où dépend le bonheur de la société; mais prête-t-il aisément au ridicule? Je ne le pense pas. Un calcul, un raisonnement froid, un système combiné sans exagération, n'a rien de plaisant. Je ne vois donc qu'un moyen de rendre l'égoïste ridicule, c'est de le placer dans des circonstances embarrassantes où il se trouve en quelque manière aux prises avec son propre caractère; intéressé à se cacher, et forcé de se trahir, en contradiction avec lui-même, ne sachant comment accorder son système et ses passions, trompé par ses propres ruses, et la dupe des piéges qu'il croyait tendre aux autres. Le Misantrope serait-il ridicule s'il n'était amoureux d'une coquette? Le Tartufe le serait-il sans l'amour de la femme d'Orgon? Et pourquoi ne pas rendre

l'égoïste amoureux? Quel cœur peut être à l'abri de cette passion? et quelle passion pourrait contraster plus plaisamment avec le caractère de l'égoïste que celle qui exige le plus grand abandon de soi-même, le plus parfait dévouement aux volontés et aux goûts d'un autre?

M. Barthe, l'auteur des *fausses Infidélités*, a traité le même sujet que M. Cailhava. Quand nous aurons vu sa pièce, nous espérons mieux connaître l'égoïsme : s'il s'est peint lui-même, il aura fait un excellent ouvrage.

Il s'est formé ici, l'hiver dernier, une nouvelle société dont l'objet paraît infiniment respectable, et dont l'institution a quelques rapports avec l'ordre des francs-maçons. Quoique cet établissement ne soit pas tout-à-fait aussi mystérieux que celui des *enfans de la veuve*, nous ne pouvons en donner jusqu'à présent qu'une idée fort imparfaite. Voici tout ce que nos recherches nous ont appris.

La société s'appelle *l'Ordre de la Persévérance*, titre, s'il nous est permis de le dire, un peu vague, mais qui annonce sans doute le projet d'une grande réforme dans l'esprit et dans les mœurs de la nation.

On dit que le principal objet de la société est de favoriser les vues de bienfaisance. Quelques personnes ombrageuses se sont persuadées qu'il entrait aussi dans ses projets d'opposer une digue puissante aux progrès de la philosophie moderne,

mais il semble peu naturel de supposer qu'une société bienfaisante puisse regarder comme dangereuse une doctrine qui tend presque uniquement à réduire toutes les vertus à l'exercice de la bienfaisance. S'il est un esprit incompatible avec l'esprit de parti, c'est sans doute l'esprit de charité.

On sait que madame la princesse Potoska a contribué plus que personne à l'établissement de la nouvelle loge; on sait qu'elle est composée de personnes les plus considérables de la ville et de la cour, en hommes et en femmes; madame la duchesse de Chartres, madame de Bourbon, et la plupart des dames de la cour : M. le comte d'Artois et M. le duc de Chartres y ont été reçus avec toutes les solennités d'usage.

Tout ce que nous savons sur la forme des réceptions, c'est que chaque membre de la société est tenu de choisir un emblème et une devise, que plusieurs de ces devises sont charmantes, et que nous sommes bien fâchés de ne pouvoir nous en rappeler dans ce moment qu'une seule : nous la croyons de madame de Fitz-James; c'est une épingle avec ces mots : *Je pique, mais j'attache.*

Il y a environ deux mois que nous avons perdu M. Jolyot de Crébillon, censeur royal, ancien censeur de la police, connu lui-même par plusieurs ouvrages d'agrément, et plus célèbre encore par la mémoire d'un père dont les travaux

ont illustré long-temps la scène française. Il est mort dans la soixante et dixième année de son âge.

C'est une circonstance assez singulière que le fils de Crébillon et celui de Racine aient acquis l'un et l'autre de la réputation dans les lettres, quoique d'un genre très-opposé, en suivant une carrière absolument différente de celle de leurs pères. L'un semble avoir voulu suppléer à la faiblesse de son génie par l'importance même des sujets qu'il a traités, l'autre par leur extrême frivolité; et si, pour réussir, l'un osa compter sur la faveur du zèle religieux, l'autre sur le goût dominant de son siècle, il faut avouer que l'un et l'autre ont fait un calcul assez raisonnable.

Ainsi que la plupart de nos écrivains célèbres, M. de Crébillon fils a eu son moment de vogue; mais les modes littéraires les plus brillantes, comme les autres, ne sont plus de longue durée, et celle du genre dans lequel M. de Crébillon s'est distingué devait durer moins qu'une autre. Il y avait donc long-temps, très-long-temps même qu'il avait le chagrin de se voir survivre à lui-même. *Les lettres de la comtesse de* ***, et *les lettres d'Alcibiade*, qui parurent il y a huit ou neuf ans, n'eurent aucun succès, et ne servirent qu'à lui faire sentir plus vivement à quel point l'éclat de sa première réputation s'était évanoui.

Quelque léger, quelque frivole que soit le goût qui domine dans tous les écrits de M. de

Crébillon, on ne saurait lui refuser le mérite d'avoir créé un genre de romans qui lui appartient. Que les mœurs et les passions qu'il a daigné peindre n'aient jamais existé que dans quelques sociétés particulières, que ses peintures soient plutôt des portraits ou des sujets de fantaisie que des tableaux d'après nature, il n'en sera pas moins vrai que la touche qui caractérise du moins ses premiers ouvrages est infiniment spirituelle, infiniment ingénieuse. On trouve dans *les Egaremens de l'esprit et du cœur* des détails pleins de grâce et de délicatesse, une morale en général assez décente, et des aperçus très-fins sur l'esprit du monde et sur le caractère des femmes. *Le Sofa*, plus librement, plus inégalement écrit, offre une grande variété de caractères et des scènes de comédie excellentes. Il y a beaucoup de folies, mais beaucoup plus d'imagination et d'originalité dans *Tanzaï et Néardané*; le conte *des Hasards du coin du feu* est plus faible et plus négligé, mais l'idée en est encore très-singulière et très-hardie. C'est la fatuité la plus déterminée, la plus extravagante, et qui arrive à son but avec toute la vraisemblance possible.

Il y a lieu de croire que les mœurs que M. de Crébillon s'est permis de peindre ne sont pas généralement aussi factices, aussi éphémères, aussi individuelles que certains critiques ont prétendu nous le persuader, puisque, dans le nombre de ses ouvrages, il en est plusieurs dont le succès se soutient encore, qu'on relit avec le même in-

térêt, et qui n'ont pas moins réussi en Angleterre, en Italie, en Allemagne, qu'en France. Le célèbre Garrick, l'auteur de Tristram Shandy, celui de Tom Jones et de Joseph Andrews, ont rendu aux talens de M. de Crébillon la justice qui leur était due; et de toutes nos modes si brillantes et si passagères, il en est peu qui aient aussi bien pris à Londres que le conte du *Sopha*. On sait même qu'une jeune Anglaise d'une naissance distinguée (1) fut tellement éprise et de l'ouvrage et de l'idée qu'elle s'était faite de l'auteur, que, pour le voir, elle fit exprès le voyage de Paris; et après s'être assurée qu'elle pouvait faire le bonheur de son héros, l'épousa secrètement, et voulut bien renoncer pour lui à son nom, à sa famille et à sa patrie. M. de Crébillon a vécu plusieurs années avec elle à Paris dans une grande retraite, mais dans l'union la plus fortunée. Ce n'est qu'après la mort de cette tendre héroïne qu'on a su les circonstances d'un mariage si romanesque : voilà comme tout dans le monde n'est qu'heur et malheur. L'auteur d'un conte libertin inspire une belle passion à une grande dame qui veut bien franchir les mers pour venir le chercher; et l'amant *de la Nouvelle Héloïse*, de tous les amans le plus passionné, le plus fidèle, est réduit à épouser sa servante

M. de Crébillon ne ressemblait guère à ses écrits. Ses premiers succès le firent rechercher

(1) Mademoiselle de Strafford.

d'abord avec beancoup d'empressement; mais, passé ce premier moment, il vécut peu dans le monde. Sa conversation n'était ni très-facile, ni très-piquante, elle avait souvent de la pesanteur; il faisait de longues phrases et les faisait avec prétention, il portait ce caractère jusque dans l'intimité des coteries où il vivait le plus habituellement. Les Collé, les Monticourt, ses plus anciens amis, lui ont fait souvent la guerre sur l'extrême réserve et sur le grand air de décence et de dignité qui ne le quittait pas même dans leurs plus folles orgies.

Nous ignorons quel est l'auteur d'une agréable bagatelle intitulée : *Voyage de Bourgogne à M.**** (1); au ton dont elle est écrite, on la croirait plutôt d'un homme du monde que d'un homme de lettres. Le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont* eut beaucoup plus de célébrité qu'il n'en mérite. On ne trouve pas, à la vérité, dans celui de Bourgogne autant de traits, autant de naturel, un badinage d'une gaieté aussi franche; mais on y trouve le même esprit, de la légèreté, de la grâce, du goût avec une poésie plus correcte, plus animée, plus brillante; et si le nouveau voyageur ne fait pas la même fortune que son aîné, c'est surtout pour être venu trop tard. On peut juger de sa manière par la description suivante; c'est l'arrivée au château de Brannay :

(1) On a su depuis qu'elle était du chevalier Bertin. (*Note de l'Ed.*)

« Nous joignîmes les dames qui, la ligne en » main, assises le long du canal, prenaient le » plaisir de la pêche. Elles jetèrent un cri en » nous voyant, et nous firent deux ou trois ques» tions sans attendre les réponses, et puis cinq » ou six autres

» Sur les importantes querelles,
» Du Russe et de l'Ottoman,
» Sur le scandale de nos belles
» Et les intrigues du moment,
» Sur nos profondes bagatelles,
» Nos modes et le parlement
» Qui passe et qui revient comme elles, etc. »

Voici le portrait du curé :

Ce pasteur à bon droit goutteux,
Et s'en amusant avec grâce,
Est un de ces reclus heureux
Qui n'ayant point reçu des cieux
Le talent et le goût d'Horace,
Plus frais que lui, digérant mieux,
Buvant le Champagne à la glace,
Arrondissent leur sainteté
Au fond d'un riche bénéfice,
Et sans entendre leur office,
Gagnent gaîment l'éternité.

AVRIL 1771.

Paris, 1er avril 1771.

Le séjour que différens princes souverains ont fait en cette capitale depuis quelques années est devenu remarquable, particulièrement pour un rédacteur de fastes littéraires, par la manière dont ils ont accueilli les arts et les lettres, ainsi que ceux qui les cultivent. Le prince héréditaire de Brunswick, au milieu des hommages d'une nation jalouse d'honorer les qualités du héros dans un ennemi qu'elle avait eu long-temps à combattre, n'a pas manqué une occasion de témoigner sa passion pour toutes les espèces de gloire, et son extrême sensibilité pour tout ce qui porte l'empreinte du mérite. Les gens de lettres et les artistes se rappellent avec reconnaissance la simplicité avec laquelle le prince héréditaire de Saxe-Gotha s'est trouvé au milieu d'eux, et ils n'ont pas plus oublié sa douceur et sa modestie que ses lumières et ses connaissances. Quoiqu'à force d'opéras comiques et de bals on n'ait guère laissé le temps au roi de Danemarck de respirer ni de se reconnaître, l'usage d'accueillir les gens de lettres avait déjà reçu force de loi ou du moins d'étiquette; et Sa Majesté a non-seulement honoré de sa présence, à l'exemple du prince héréditaire de Brunswick, les séances particulières des trois Académies, mais elle a encore consacré une demi-heure à une

audience à laquelle elle a fait appeler les philosophes les plus célèbres; et si ce court espace n'a pas suffi pour en connaître aucun, il leur a du moins appris qu'ils sont comptés au rang de ces objets de curiosité qu'il faut avoir vus.

Le séjour du prince Royal et du prince Frédéric-Adolphe de Suède n'a pas été célébré par des bals et des opéras comiques; jamais le baromètre de Paris ne fut moins à la danse que cet hiver; mais la nation s'est empressée à payer par des hommages plus flatteurs le tribut qu'elle devait à leur rang, à la réputation de leur auguste mère et à leur propre mérite. Leurs altesses royales de leur côté ont fait l'accueil le plus flatteur à tous ceux qui ont été à portée de leur faire leur cour, et ont admis à leur table indistinctement, et tout ce qu'il y a de plus illustre en France par la naissance et par le rang, et les artistes et les gens de lettres les plus estimés. Mais la nouvelle imprévue de la mort subite du roi leur père les a dérobés au bout de quelques semaines à l'empressement du public, et a fait prendre à leur séjour un autre caractère. Quoique le nouveau roi se soit arrêté plus de trois semaines en cette capitale après l'arrivée du premier courrier, il n'a plus reparu en public, et je crois que des objets politiques ont eu sa principale attention; cependant Sa Majesté n'a pas voulu quitter Paris sans honorer de sa présence l'Académie française et l'Académie royale des sciences.

Elle se rendit le 6 mars sans appareil et sans

cortége à la séance particulière de l'Académie royale des sciences; le prince Frédéric-Adolphe, encore indisposé, ne put accompagner le roi son frère. M. d'Alembert ouvrit la séance par un discours. Trois académiciens, M. Macquer, M. Sage et M. Lavoisier lurent chacun un mémoire, le premier sur le Flintglass, le second sur la Blende, le troisième sur la nature de l'Eau. Mademoiselle Biheron termina la séance par plusieurs démonstrations anatomiques, et c'est sans difficulté ce qu'il y a eu de plus digne de l'attention de Sa Majesté. Cette fille, âgée de plus de cinquante ans, pauvre, subsistant d'une petite rente de douze ou quinze cents livres, infiniment dévote d'ailleurs, a eu toute sa vie la passion de l'anatomie. Après avoir long-temps suivi la dissection des cadavres dans les différens amphithéâtres, elle imagina de faire des anatomies artificielles, c'est-à-dire de composer non-seulement un corps entier avec toutes ses parties internes et externes, mais de faire aussi toutes les parties séparément dans leur plus grande perfection. Si vous me demandez de quoi sont composées ces parties artificielles, je ne pourrai rien répondre; ce que je sais, c'est qu'elles ne sont pas de cire, puisque le feu n'a point d'action sur elles; ce que je sais encore, c'est qu'elles n'ont aucune odeur, qu'elles sont incorruptibles et d'une vérité surprenante. Que vous examiniez l'intérieur de la tête, ou les poumons, ou le cœur, ou quelque autre partie noble, vous les trouverez imités avec tant d'exactitude jusque

dans les plus petits détails, jusque dans les nuances les plus délicates, que vous aurez de la peine à distinguer les limites de l'art et de la nature. Le célèbre chevalier Pringle eut la curiosité de voir ces ouvrages, lorsqu'il vint à Paris il y a quelques années; il en fut si saisi d'étonnement, qu'il s'écria en baragouinant et en vrai amateur passionné : *Mademoiselle, il n'y manque que la puanteur.* Je crois en effet que ce merveilleux ouvrage de mademoiselle Biheron est une chose unique en Europe, et que le gouvernement aurait dû depuis long-temps en faire l'acquisition pour le cabinet d'histoire naturelle au Jardin du Roi, et surtout récompenser l'auteur d'une manière qui honore et encourage les talens; mais cette pauvre mademoiselle Biheron, n'ayant jamais été jolie, n'ayant eu ni protection ni manége, est restée négligée et oubliée dans un coin de l'Estrapade, où elle occupe une maison habitée jadis par Denis Diderot le philosophe. Elle procure du moins à ceux qui aiment à s'instruire le moyen de se former une idée de la structure et de l'économie du corps humain, et d'acquérir des notions anatomiques sans s'exposer au dégoût souvent invincible de voir opérer et démontrer sur des cadavres. Mademoiselle Biheron a dans ses idées beaucoup de netteté, et fait des démonstrations avec autant de clarté que de précision. Je sais bon gré à l'Académie des sciences d'avoir songé à procurer au roi de Suède un spectacle si intéressant, quoi-

qu'elle n'ait d'ailleurs aucun droit sur les cadavres artificiels de notre anatomie femelle.

Le 7 mars Sa Majesté suédoise, après avoir été à Marly et à Saint-Germain, et visité en passant la machine de Marly, s'arrêta, en revenant, à Ruel, village situé entre Saint-Germain et Paris, et y soupa chez madame la duchesse d'Aiguillon, douairière, avec M. le duc d'Aiguillon son fils, M. le duc de Nivernois et M. le comte de Maurepas, ancien ministre d'état. On donna à ce souper l'air d'un souper arrangé par le hasard; M. le duc de Nivernois y lut plusieurs fables de sa composition. On ne sait pas ce qu'y dit M. le duc d'Aiguillon; mais madame sa mère ayant montré au roi de Suède le portrait du cardinal de Richelieu, fit apostropher Sa Majesté par ce ministre célèbre, comme vous allez voir dans les vers que je transcris ici:

Des champs élysiens quel charme me rappelle,
Et me force à revoir le séjour des humains?
Quel mortel fait briller d'une beauté nouvelle
Ces bosquets fortunés que plantèrent mes mains?
Si j'en crois ses discours et ses grâces touchantes,
C'est un prince élevé dans la cour de Louis;
Mais du bandeau des rois les traces imposantes
Attachent sur son front mes regards éblouis;
C'est Gustave... A ce nom soudain mon cœur s'enflamme
Héros victorieux, qu'à la fleur de tes ans,
Lutzen vit expirer sous tes lauriers sanglans;
Éveille-toi! ce jour doit plaire à ta grande âme.
De puissans intérêts nous unirent tous deux:
Viens contempler, assis auprès de mes neveux,

Le digne possesseur de ton vaste héritage,
Et vois la majesté sourire à leur hommage.
Fidèles à leur maître, ardens à le servir,
Leur bras sait le défendre, et leur cœur le chérir;
A son autorité soumis dès leur naissance,
Ils ont appris de moi que de la soutenir
Dépendent le bonheur, la gloire de la France.
O prince que bientôt nos murs ne verront plus,
Un trône vous attend, jouissez-en d'avance;
Vous ne règnerez point sur des peuples vaincus:
Fidélité, respect, amour, obéissance,
Vous avez tout acquis à force de vertus!
Mais avant de combler leur plus chère espérance,
Daignez les écouter; ils empruntent ma voix;
Ma bouche, accoutumée à parler à des rois,
Ne fit jamais entendre un langage timide:
Avec Louis uni par un lien solide,
A de jaloux rivaux vous dicterez des lois;
La France avec transport aujourd'hui renouvelle
Cet utile traité que m'inspira le zèle.
Mon âme sans regret retourne aux sombres bords:
Là, parmi vos aïeux et leurs ombres tranquilles,
Pour charmer les loisirs de tant d'illustres morts,
Je leur peindrai Gustave adoré dans nos villes,
Honorant les beaux-arts, ces enfans de la paix,
Et les peuples du Nord célébrant ses bienfaits

J'ai eu l'honneur de vous parler des faits et gestes de M. Sumarokoff, poëte russe; mais je ne suis pas en état de vous parler de la bonté de ses tragédies que je ne connais point; la lettre que vous allez lire vous mettra au fait de son goût et de ses idées sur la littérature française.

RÉPONSE *de M. de Voltaire à une lettre de M. Sumarokoff, le Corneille des Russes.*

Au château de Ferney, le 26 février 1769.

« Votre lettre et vos ouvrages, Monsieur, sont » une grande preuve que le génie et le goût sont » de tout pays. Ceux qui ont dit que la poésie » et la musique étaient bornées aux climats tem- » pérés se sont bien trompés. Si le climat avait » tant de puissance, la Grèce porterait encore » des Platons et des Anacréons, comme elle porte » les mêmes fruits et les mêmes fleurs; l'Italie au- » rait des Horaces, des Virgiles, des Ariostes et » des Tasses; mais il n'y a plus à Rome que des » processions, et dans la Grèce que des coups de » bâton. Il faut donc absolument des souverains » qui aiment les arts, qui s'y connaissent, et qui » les encouragent; ils changent le climat, ils font » naître les roses au milieu des neiges.

» C'est ce que fait votre incomparable souve- » raine. Je croirai que les lettres dont elle m'ho- » nore me viennent de Versailles, et que la vôtre » est d'un de mes confrères de l'Académie fran- » çaise. M. le prince de Koslouski, qui m'a rendu » ses lettres et la vôtre, s'exprime comme vous, » et c'est ce que j'ai admiré dans tous les sei- » gneurs russes qui me sont venus voir dans ma » retraite. Vous avez sur moi un prodigieux » avantage; je ne sais pas un mot de votre langue, » et vous possédez parfaitement la mienne. Je » vais répondre à toutes vos questions dans les-

» quelles on voit assez votre sentiment sous l'ap-
» parence du doute. Je me vante à vous, Mon-
» sieur, d'être de votre opinion en tout.

» Oui, Monsieur, je regarde Racine comme
» le meilleur de nos poëtes tragiques sans con-
» tredit, comme celui qui seul a parlé au cœur
» et à la raison, qui seul a été véritablement su-
» blime sans aucune enflure, et qui a mis dans
» la diction un charme inconnu jusqu'à lui. Il est
» le seul encore qui ait traité l'amour tragique-
» ment ; car avant lui, Corneille n'avait bien
» fait parler cette passion que dans le *Cid*, et le
» *Cid* n'est pas de lui ; l'amour est ridicule ou in-
» sipide dans presque toutes ses autres pièces.

» Je pense encore comme vous sur Quinault ;
» c'est un grand homme en son genre ; il n'au-
» rait pas fait *l'Art poétique*, mais Boileau n'au-
» rait pas fait *Armide*.

» Je souscris entièrement à tout ce que vous
» dites de Molière et de la comédie larmoyante
» qui, à la honte de la nation, a succédé au seul
» vrai genre comique, porté à sa perfection par
» l'inimitable Molière.

» Depuis Regnard, qui était né avec un génie
» vraiment comique, et qui a seul approché Mo-
» lière de près, nous n'avons eu que des espèces
» de monstres. Des auteurs qui étaient incapables
» de faire seulement une bonne plaisanterie ont
» voulu faire des comédies uniquement pour
» gagner de l'argent. Ils n'avaient pas assez de
» force dans l'esprit pour faire des tragédies ; ils

» n'avaient pas assez de gaieté pour écrire des » comédies ; ils ne savaient pas seulement faire » parler un valet. Ils ont mis des aventures tra- » giques sous des noms bourgeois. On dit qu'il » y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles » attachent assez quand elles sont bien jouées ; » cela peut être : je n'ai jamais pu les lire ; mais » on prétend que les comédiens font quelque illu- » sion. Ces pièces bâtardes ne sont ni tragédies ni » comédies ; quand on n'a point de chevaux, on » est trop heureux de se faire traîner par des » mulets.

» Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On » m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces » de Molière. La raison, à mon avis, c'est que » tout le monde les sait par cœur ; presque tous » les traits en sont devenus proverbes. D'ail- » leurs il y a des longueurs ; les intrigues quel- » quefois sont faibles, et les dénoûmens sont » rarement ingénieux ; il ne voulait que peindre » la nature, et il en a été sans doute le plus » grand peintre.

» Voilà, Monsieur, ma profession de foi que » vous me demandez. Je suis fâché que vous » me ressembliez par votre mauvaise santé. » Heureusement vous êtes plus jeune, et vous » ferez plus long-temps honneur à votre nation ; » pour moi je suis déjà mort pour la mienne.

» J'ai l'honneur d'être avec l'estime infinie » que je vous dois, Monsieur, etc. »

Cette profession de foi est un peu écourtée ; mais

le but secret de décrier plusieurs ouvrages dramatiques qui ont réussi n'en est pas moins sensible. Ces déclamations répétées contre la comédie larmoyante ne sont pas dignes de l'auteur de *l'Enfant prodigue* et de *Nanine*, qui ne sont autre chose que des comédies larmoyantes, et qui ne brillent pas par le comique que l'auteur a tenté d'y jeter. En général, une pièce n'est jamais mauvaise à cause de son genre ; elle l'est en proportion de la faiblesse ou du défaut de talent de l'auteur, de la puissance ou de l'impuissance de celui qui crée. Les comédies de Molière ne sont pas excellentes à cause de leur genre ; au contraire, elles sont en défaut de ce côté, parce que la fausse délicatesse de nos mœurs ne lui a pas permis de nommer les choses par leur nom, de peindre les caractères avec la précision et la vérité qu'ils exigent ; il y a jusque dans ses allusions satiriques un vague qui sait moins désigner que faire deviner ; mais ces pièces sont supérieures à tous ces petits inconvéniens, parce que Molière était un homme supérieur ; ce qui n'empêchera pas le *Philosophe sans le savoir*, et quelques autres pièces de cette trempe, de plaire aussi long-temps qu'il y aura de goûts en France.

M. Sumarokoff a beau se faire écrire des lettres par le premier homme du siècle, il n'en recevra jamais qui puisse soutenir la comparaison dont il a été honoré par son auguste souveraine. Cette lettre marque une si grande âme, une âme

si simple et si supérieure au premier rang de la terre, que je la conserverai précieusement entre les plus beaux monumens du règne de Catherine II. C'est pour la première fois, depuis qu'il existe des gouvernemens, que la puissance souveraine a trouvé les cheveux blancs et les services rendus à l'état plus respectables dans un sujet que le caractère représentatif qu'elle lui a communiqué; c'est pour la première fois que la souveraine du plus vaste empire de l'Europe n'a pas jugé indigne d'elle de remettre, avec une bonté vraiment maternelle, dans son bon sens, la tête d'un poëte qui jouit par état du privilége de s'en écarter, mais à qui ce privilége eût été contesté partout ailleurs, moyennant une petite lettre de cachet en bonne ou mauvaise forme.

Ce que vous aimerez mieux que cette profession de foi écourtée, c'est un *sermon* fraîchement sorti de la fabrique de Ferney, *du papas Nicolas Charisteski, prononcé dans l'église de Sainte-Toleranski, village de Lithuanie, le jour de Sainte-Epiphanie.* Ce sermon, qui n'a que huit pages, tend à prouver aux confédérés polonais combien leur conduite est anti-chrétienne, absurde et atroce; il est écrit avec la gaieté ordinaire, et d'ailleurs très-digne de l'église où il a été prêché et de son charitable auteur Charisteski. On dit que l'apôtre gaulois, Rulhière, qui a composé avec tant de hardiesse un roman sur la dernière révolution de Russie, s'occupe actuellement d'une espèce de manifeste historique qu'il

compte publier sur l'élection du roi de Pologne et sur les manéges de la cour de Pétersbourg dans les affaires de ce royaume. Cet ouvrage, entrepris par ordre et avec les secours de M. le duc de Choiseul, dans le temps qu'il était encore ministre, combattra tout juste les principes avancés par le bon papas Nicolas Charisteski; mais je crois que ni le papas Charisteski ni le papas Rhulhière n'auront voix au chapitre dans le concile qui décidera des affaires de Pologne; que le papas Salderne, le papas Orlow, le papas Romanzow y seront consultés de préférence, et que tout s'arrangera au gré des prélats prussiens, autrichiens et russes, inspirés par le Saint-Esprit, qui procédera ou ne procédera pas, comme il plaira à leursdites éminences, et qui se moquera sûrement des raisonnemens du révérend père Rulhière et de tous les prestolets de l'église latine occidentale.

Il est vraisemblable que ce sont ces essais historiques ou romanesques sur les affaires de Pologne, et sur la révolution qui a placé Catherine II sur le trône de Russie, dont la lecture a déterminé Sa Majesté suédoise, pendant son séjour à Paris, à nommer M. Rulhière historiographe de Suède avec pension. On prétend que ce poëte ira dans quelque temps d'ici en Suède, fouiller les archives et ramasser les matériaux pour écrire un des morceaux les plus intéressans et les plus brillans que l'histoire moderne puisse offrir à un grand écrivain.

Avant la nouvelle de la mort du roi son père, Gustave se proposait de faire un pélerinage à Ferney, pour y vénérer face à face le saint que l'Europe révère. Gustave eut la générosité un jour à table de défendre vivement ce saint contre M. le maréchal de Broglie qui s'en prenait à lui de tout le mal arrivé depuis quelques années. M. d'Argental, ministre de Parme, et un des grands-vicaires du diocèse de Ferney à Paris, manda au patriarche les bontés de son altesse royale, auxquelles il répondit par les vers suivans, qui ne sont pas ce qui lui est échappé de mieux depuis quelque temps:

On dit que je tombe en jeunesse (1):
Tâchez de me bien élever.
Ne pourriez-vous pas me trouver
Quelque accès près de son altesse?
De vieux héros, de vieux savans
Prendront de ses leçons peut-être.
Je veux m'instruire: il en est temps;
C'est à moi de chercher mon maître.

Le pélerinage de Ferney n'ayant pu avoir lieu, le nouveau roi de Suède n'a pas voulu quitter Paris sans voir dans l'atelier de M. Pigalle le modèle de la statue qu'on se propose d'ériger au grand saint de Ferney. Ce modèle, sans être achevé, est assez avancé pour donner une idée de ce que sera le marbre; mais on prétend qu'il n'a pas fait la conquête du roi de

(1) Mot de madame d'Epinay qui écrivit à M. de Voltaire, *vous tombez en jeunesse*, comme on dit, *vous tombez en enfance*.

Suède, et que Sa Majesté a dit que si elle avait à souscrire, ce serait pour lui acheter un habit et pour couvrir sa nudité. Il est certain que cette nudité éprouve de grandes contradictions, et qu'elle ne paraît pas s'arranger avec les convenances. Un poëte, un historien, un philosophe ne doit être nu que lorsqu'il entre dans le bain, et ce n'est pas le moment de le peindre, à moins que ce philosophe ne s'appelle Sénèque, et que ce bain ne soit son dernier. Mais que voulez-vous? Pigalle ne sait pas draper, et il ne se soucie pas de faire ce qu'il ne sait pas supérieurement. Après avoir cherché la tête du patriarche à Ferney, il a pris ici un vieux soldat sur lequel il a modelé sa statue avec une vérité surprenante, mais qui paraît hideuse à la plupart de nos juges : leur délicatesse, qui est vraiment nationale, est blessée de tout ce qui est trop prononcé, en quelque genre que ce soit. Je trouve beaucoup de chaleur et d'enthousiasme dans le modèle de M. Pigalle. Donnez à cette figure la forme colossale ; à la place d'une plume, mettez-lui le foudre de Jupiter ou le flambeau de Prométhée entre les mains, et vous ne serez plus choqué de sa nudité, surtout si vous la placez dans un jardin. Mais sa place devant être un jour, selon les apparences, un lieu fermé, ses traits devant nous retracer l'écrivain de ce siècle à qui l'humanité doit le plus, la bienséance dont l'homme de génie ne s'écarte jamais exigeait que la figure fût drapée avec

simplicité et élégance. C'est qu'il fallait charger de ce monument Vassé, qui n'a pas le goût aussi sauvage que Pigalle, et qui s'en serait tiré avec plus de succès. Pigalle a demandé encore six semaines avant d'exposer son modèle aux regards des souscripteurs : en attendant, les satires ne manquent pas. J'observe à l'auteur de l'inscription que je vais transcrire qu'il ne suffit pas pour des satires de ce genre de savoir en bon cuistre de collége la déclinaison du pronom *qui*, mais qu'il faut surtout savoir écrire en style lapidaire comme un ange ou comme un diable.

En
Dignum lapide Volterium,
Qui
In poesi magnus,
In historia paruus,
In philosopia minimus,
In religione nihil.
Cuius
Ingenium acre
Judicium præceps,
Improbitas summa.
Cui
Arrisere mulierculæ,
Plausere scioli,
Fauere profani.
Quem
Senatus populusque physico atheus
Ære collecto
Statua donauit.

HONNÊTETÉ *française sur le même sujet.*

J'ai vu chez Pigalle aujourd'hui
Ce modèle vanté de certaine statue;
A cet œil qui foudroie, à ce souris qui tue,
A cet air si jaloux de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : Ce n'est pas là Voltaire,
C'est un monstre. — Oh! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui.

Louis Michel Vanloo, chevalier de l'ordre du roi, premier peintre du roi d'Espagne, ancien recteur de l'Académie royale de peinture et sculpture, directeur des élèves protégés par Sa Majesté, mourut le 20 mars dernier d'une fluxion de poitrine, âgé de soixante-quatre ans. Michel, sans valoir son oncle, Carle Vanloo, n'était pas un artiste méprisable; il excellait principalement dans le portrait; il était d'ailleurs recommandable par l'honnêteté et la probité les plus rares: lorsque les qualités les plus essentielles sont poussées au plus haut degré, il me semble qu'elles méritent bien autant notre admiration que des talens sublimes. En s'approchant de Michel, on se trouvait comme dans une atmosphère d'honnêteté; il la transpirait, pour ainsi dire, par tous les pores; et avec elle, un calme, une sérénité, qui vous rafraîchissaient le sang, comme disait M. de Mairan. Sans le connaître, on aimait à être assis à côté de lui, sans autre raison que parce que l'honnête homme se repose délicieusement à côté de l'honnête homme. Je n'ai jamais vu une physionomie plus honnête que celle de Michel; c'é-

tait celle de son âme. Il vivait avec sa tante, la veuve de Carle, avec sa sœur, sa nièce; il était l'ami, le chef, le père de toute sa famille: leur profonde douleur fait plus éloge funèbre que tout ce que je pourrais dire. Il a passé une partie de sa vie en Espagne. Il est mort pauvre, parce qu'il a toujours vécu honorablement. Il confia un jour toute sa fortune, acquise par son travail, à un ami qui fit naufrage; il ne regretta que son ami. Michel laisse un frère, Amédée Vanloo, premier peintre du roi de Prusse, qui est de retour en France depuis deux ans; c'est le dernier, mais aussi le plus faible des Vanloo. On ignore à qui sera donnée la place de directeur des élèves pensionnaires du roi. On parle de la supprimer, ou d'en diminuer le nombre; cela fait couler les larmes de la douleur et de la confusion. Cet établissement coûte à l'état 15,000 liv. tous les ans; et l'on ose dire que le roi ne peut le soutenir, vu le délabrement actuel de ses finances. Michel Vanloo tenait cette pension depuis la mort de Carle; et, depuis quatre ans, il n'avait rien touché de la cour, et s'était vu dans la nécessité de faire toutes les avances pour la nourriture et l'entretien de ces élèves; il est dû à sa succession, pour ce seul objet, environ 60,000 fr. On lui devait, depuis plus de dix ans, 30,000 liv. d'ouvrages ordonnés pour le compte de Sa Majesté: en 1769 on lui paya cette somme en billets de Nouette, qui perdaient 70 pour cent sur la place; en 1770 les intérêts de ce papier furent réduits

de 5 à 2 et demi : c'était, tout juste, lui enlever la moitié de la somme qui lui était légitimement due depuis nombre d'années. Michel parlait de toutes ces pertes comme de choses absolument étrangères à son bonheur, à son repos, à son existence; et l'on voyait bien que ce qui n'intéressait ni l'honneur, ni le sentiment, ni l'amitié, n'avait jamais effleuré son âme.

Le 16 mars dernier sera remarqué par les historiographes du Théâtre français. C'était la fin de l'année théâtrale, le jour de la clôture des spectacles. Le Kain, qu'on croyait perdu pour le théâtre, et qui se trouvait rétabli par les soins de M. Tronchin, avait reparu depuis le commencement du mois de février, avec des applaudissemens universels, et certainement bien mérités. Il avait joué le rôle de Néron dans *Britannicus*; celui de Mahomet, et quelques autres : il devait jouer, le jour de la clôture, le rôle de Tancrède; mais il s'agissait de lui trouver une Aménaïde. Mad. Vestris était indisposée; elle s'était trouvée mal quelques jours auparavant en jouant, et avait pensé faire interrompre le spectacle; Mlle Dubois, la belle Dubois, à l'extrémité d'une fluxion de poitrine, avait fait ses paquets pour l'autre monde; Mlle Sainvalle, troisième actrice tragique, n'était guère dans un état moins fâcheux; et l'on craignait pour sa tête. Dans cette perplexité, nous étions menacés de ne pas voir Le Kain, et de faire la clôture de l'année théâtrale

par quelque comédie bien usée, et encore plus mal jouée, lorsque Dieu excita le zèle de sa servante Luzzi, et lui inspira le hardi et courageux dessein de se charger du rôle de la tendre, belle et malheureuse Aménaïde. Quand ce dessein fut connu du public, tout le monde s'apprêta à rire, et l'on était persuadé que la pièce ne serait pas achevée. Mlle Luzzy, jeune et belle, remplit à la Comédie française l'emploi de soubrette. Elle n'est pas, je crois, aussi spirituelle qu'elle est jolie; son jeu, du moins, ne me donna pas grande idée de son esprit ni de son talent; mais le parterre la traite bien, parce qu'elle est jeune et belle, et que cela a aussi son mérite. Quelle apparence qu'une actrice, accoutumée aux inflexions familières d'une soubrette, et à jouer ses mains en poche, pût rendre avec la dignité et la noblesse nécessaires le rôle touchant d'Aménaïde! L'actrice elle-même en était si peu persuadée, qu'elle députa, avant de se montrer en scène, le seigneur Bellecour vers le parterre, pour implorer son indulgence, et pour l'assurer, par une harangue prononcée avant la pièce, que ce n'était pas un début, mais un simple essai, risqué dans la vue unique de ne pas priver le public d'une occasion de voir M. Le Kain. Après ce compliment préliminaire, elle parut belle comme l'astre du jour, habillée à ravir, et reçut des applaudissemens qui l'empêchèrent, pendant quelques minutes, de commencer son rôle. Pour juger de cette entreprise, en deux mots, il est

certain que personne ne se serait attendu que Mlle Luzzi s'en tirât avec tant de succès. Son maintien fut plein de grâce, de noblesse et de dignité; elle joua plusieurs morceaux avec beaucoup de chaleur, et d'une manière touchante; elle eut souvent des inflexions tragiques et heureuses, et les vrais accens de la douleur; il est vrai que, de temps en temps, on s'apercevait de quelques tons de soubrette, mais jamais assez forts pour avoir le droit de rire, quelque bonne envie qu'on en eût apportée. En général, je ne serais pas surpris que Mlle Luzzi, en cultivant ce talent, devînt bonne actrice tragique; mais elle ne veut pas quitter le tablier de soubrette pour le cothurne, et j'en suis fâché. Elle joua la suivante dans la petite pièce, et chanta dans le divertissement; il ne lui manqua que d'y danser une allemande, pour nous montrer, dans le même jour, un quadruple talent, et pour remporter, à la fin de l'année théâtrale, une quadruple couronne.

Mais que vous dirai-je de Le Kain que je n'avais pas vu depuis qu'il avait reparu au théâtre? Il semble qu'il n'ait employé le temps de sa maladie et de sa retraite que pour porter son talent à un degré de sublimité dont il est impossible de se former une idée quand on ne l'a pas vu. J'entreprendrais en vain de vous dépeindre cet acteur dans le rôle de Tancrède. Il est de la figure la plus laide et la plus ignoble, et il devient au théâtre beau, noble, touchant, pathétique, et dispose de votre âme à son gré. Dans toute la

tragédie de *Tancrède* il ne dit pas un mot qui ne vous ravisse d'admiration ou ne vous arrache des larmes. Il faut compter cet acteur parmi ces phénomènes rares que la nature se plaît à former de temps en temps, mais qu'elle n'est jamais sûre de produire deux fois, parce qu'il faut un concours de circonstances qu'elle ne peut se promettre de rassembler plusieurs fois de suite. Je ne crains pas de dire que ce que nous avons vu dans la salle de la Comédie française, le 16 mars dernier, est non-seulement un spectacle unique en Europe, mais que c'est une merveille de notre siècle, qu'aucun autre siècle ne pourra se flatter de voir renaître. Je n'aurai pas à me reprocher de n'en avoir pas joui délicieusement; j'ai senti l'empire de l'art lorsqu'il a atteint la perfection, et mon âme en a été tellement ébranlée, qu'il m'a fallu plusieurs jours pour la calmer et la remettre dans son assiette; enfin elle s'est retrouvée dans la sphère des malheurs et du deuil publics, d'où la puissance du génie d'un acteur l'avait enlevée pour quelque temps. Il faut regarder Le Kain comme arrivé au plus haut degré de perfection depuis sa rentrée. Il n'a plus cette lenteur qu'on lui reprochait quelquefois avec raison; il est d'une simplicité, d'une justesse!.... il est sublime. L'époque de son rétablissement et de sa rentrée a été marquée par la perte de toute sa fortune. Il s'était fait, par ses épargnes, une rente de 1500 livres, qui fut réduite, l'année dernière, à 600 livres, par les opérations du contrôleur

général des finances. Il lui restait une somme de 30,000 francs : c'était toute sa fortune, c'était le fruit de vingt années de travail et de succès, et surtout d'une vie très-frugale. Quand on compare la fortune de Henri Le Kain à celle de David Garrick, le parallèle qui en résulte n'est pas à l'honneur de la France; mais enfin cette somme modique sur laquelle le Roscius français fondait les ressources de sa vieillesse vient de lui être volée par un dépositaire infidèle, au moment même où il devait la placer d'une manière avantageuse et sûre. En Angleterre, ce malheur aurait été réparé en vingt-quatre heures par une souscription volontaire; mais elles ne sont pas en usage en France: on dit qu'on accordera à Le Kain une représentation à son profit, et qu'elle se donnera sur le théâtre de l'Opéra. Ce qu'il y a de sur, c'est que sa santé n'est plus assez forte pour qu'il puisse se promettre de pousser ses nouvelles épargnes bien loin; et quoique l'argent ne soit pas la monnaie avec laquelle on achète le génie, il n'en est pas moins vrai que les arts et les talens disparaissent lorsque le gouvernement et la nation cessent de les récompenser avec magnificence.

Un des meilleurs ouvrages qu'on nous ait donnés depuis long-temps, c'est la traduction de l'*Histoire du règne de l'empereur Charles-Quint, précédée d'un tableau des progrès de la société en Europe, depuis la destruction de l'empire romain jusqu'au commencement du seizième siècle, par*

M. Robertson, docteur en théologie, principal de l'université d'Edimbourg, et historiographe de Sa Majesté britannique, pour l'Ecosse; ouvrage traduit de l'anglais, formant deux volumes in-4°, ou six volumes in-12. Cette histoire jouit, ainsi que son auteur, d'une grande réputation en Angleterre, et la mérite. M. Robertson passe pour un des meilleurs écrivains de ce siècle; et les Anglais ne nous pardonnent pas la grande célébrité dont jouit en France M. David Hume, qu'ils mettent bien au-dessous de M. Robertson. Quoi qu'il en soit, il y aurait un parallèle plus intéressant à faire en comparant M. Robertson à M. de Voltaire et à M. de Montesquieu. S'il était obligé de leur céder la palme, quant à la rapidité et au brillant de la manière, il aurait bien, je crois, sa revanche du côté de la solidité, de la justesse et de la profondeur du coup d'œil. Ses développemens sont le fruit d'une extrême sagacité, dirigée par un esprit plein de sagesse et de lumière, et par un bon sens exquis. Cet ouvrage est important, et il serait à désirer que l'auteur voulût le continuer jusqu'à nos jours. Nous en devons la traduction à M, Suard, qui a déjà traduit, je crois, ce que M. Robertson a écrit sur l'histoire d'Ecosse sa patrie. Il a traduit l'histoire de Charles-Quint de l'aveu, et pour ainsi dire de concert avec l'auteur, qui lui envoyait des feuilles de Londres, à mesure qu'elles sortaient de presse. Cela ne nous a pas avancé de grand'chose, et il y a bien deux ou trois ans que nous attendions. Le traducteur est aimable,

il est paresseux, il a la *Gazette de France* à rédiger avec l'abbé Arnaud, il joue un rôle dans le parti philosophique, il aime le monde et les soupers en ville ; voilà bien plus de raisons qu'il n'en faut pour retarder l'accomplissement d'une promesse. En comparant sa traduction à l'original, vous la trouverez peut-être plus verbeuse et moins élégante ; vous remarquerez aussi un peu de langueur et de nonchalance dans le style. Le grand talent du traducteur consiste à se pénétrer de la manière de son original, et à tâcher de le rappeler par sa traduction ; mais nous n'avons pas le droit d'être si difficiles, et plût à Dieu que tous ceux qui se mêlent de nous enrichir de traductions, eussent la facilité et la correction du style de M. Suard ! Cet ouvrage a eu beaucoup de succès.

M. l'abbé Mignot, abbé de Scellières, conseiller honoraire du grand-conseil, frère de madame Denis, et par conséquent neveu de M. de Voltaire, vient de publier une *Histoire de l'Empire Ottoman, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade, en* 1740, quatre volumes in-12 assez considérables. Ce neveu n'est pas le premier homme du siècle après son oncle, il est un peu épais ; l'oncle s'étant emparé de toute la matière subtile, ne lui a laissé que le *caput mortuum*. Cependant les oisifs qui ont fait de la lecture une ressource contre l'ennui liront le neveu, et n'en seront pas mécontens. Il prétend qu'il a pris beau

coup de peine pour nous donner une histoire véridique de cet empire; il a étudié les traductions des manuscrits orientaux de la bibliothèque impériale du roi; il a consulté M. de Cardonne, interprète du roi pour les langues orientales, qui a long-temps vécu en Turquie; M. le duc de Choiseul lui avait permis de lire toutes les correspondances des ambassadeurs, au dépôt des affaires étrangères; et de tout cela ils est résulté un ouvrage tel quel.

Après vous avoir parlé de la séance particulière que l'Académie royale des sciences tint le 6 mars dernier en présence du roi de Suède, il me reste à vous rendre compte de celle de l'Académie française, qui eut lieu le lendemain. Sa Majesté suédoise s'y rendit accompagnée du prince Frédéric Adolphe, son frère, quoique ce prince ne fût pas encore entièrement rétabli de l'indisposition que lui avait causée la nouvelle inattendue de la mort du roi son père: son altesse royale tomba même plus sérieusement malade après cette date, et l'on fit appeler M. Tronchin, qui la traita conjointement avec le médecin suédois qui avait suivi ces princes dans leur voyage. L'abbé de Radonvilliers, ancien sous-précepteur de M. le Dauphin et des enfans de France, complimenta le roi de Suède en qualité de chancelier de l'Académie. Ce compliment fut court. L'auteur le composa sur le grand chemin en se rendant de Versailles à Paris pour assister à la séance de l'Aca-

démie. Il n'a pas voulu en donner copie, et il prétend avoir refusé même Sa Majesté suédoise, qui eut la bonté de lui en demander une. Après ce compliment, M. d'Alembert lut un dialogue aux Champs-Élysées entre la reine Christine de Suède et le philosophe Descartes; M. Marmontel lut ensuite une comédie en deux actes et en vers, intitulée : *l'Ami de la Maison*, et le duc de Nivernois termina la séance par la lecture de plusieurs fables de sa composition, que le public est accoutumé depuis long-temps à applaudir aux séances publiques de l'Académie. On présenta après la séance au roi de Suède un jeton académique en or : il n'y en eut qu'un, et le prince Frédéric Adolphe fut obligé d'en accepter un ordinaire en argent; je crois même qu'au lieu de prier son altesse royale de permettre qu'on lui en portât un le lendemain, puisqu'on ne s'était pourvu que d'un seul, on eut la sottise de lui dire que l'Académie ne donnait des jetons en or qu'aux têtes couronnées, comme si elle était érigée pour faire des distributions de jetons aux rois et aux princes souverains. Lorsque le roi, en examinant les portraits qui sont dans la salle d'assemblée particulière, eut remarqué celui de la reine Christine, on saisit cette occasion pour demander à Sa Majesté le sien, et elle eut la bonté de le promettre.

Je ne vous dirai rien de *l'Ami de la Maison*. C'est une pièce à ariettes, comme disent nos barbares en musique, mais du reste écrite dans le véritable genre de la comédie; M. Grétry la met actuelle-

ment en musique. Elle doit être jouée à la cour pendant le futur voyage de Fontainebleau, et à l'entrée de l'hiver nous l'aurons sur le théâtre de la Comédie italienne.

Le roi de Suède avait remarqué chez madame la comtesse de La Marck une petite statue de l'Amitié, exécutée en biscuit de porcelaine de Sèvre, d'après un modèle de Falconet, si je ne me trompe. Sa Majesté parut aimer ce morceau, et même désirer d'en avoir un pareil. Madame la comtesse de La Marck demanda et obtint la permission de lui faire hommage de cette petite statue.

M. de Saint-Lambert vient de donner une nouvelle édition de son poëme des *Saisons*. Cette édition est plus soignée et plus correcte que la première. On en a retouché les planches, et par conséquent les estampes en sont moins belles; mais qui est-ce qui a jamais acheté un livre pour les images, que les libraires n'ont inventées que pour rançonner le public? L'auteur a fait plusieurs corrections importantes dans cette nouvelle édition; il s'est surtout occupé du Printemps, premier chant de son poëme, qui avait été jugé le plus faible: il a cherché à en rendre les transitions plus heureuses. Dans le chant de l'Eté il a ajouté une description de la zone torride qui a cent vers au moins; ce n'est pas le morceau le moins beau de l'ouvrage. Dans le chant de l'Hiver on lit un épisode sur les glacières de la Suisse qui

n'était pas dans la première édition. Cet épisode est long et tragique, mais il ne m'a pas paru produire l'effet pathétique auquel l'auteur prétend; M. de Saint-Lambert n'est pas heureux en invention : quand ses fables ne sont pas communes et plates, elles sont ordinairement inventées avec tant d'effort et de travail que le lecteur partage involontairement la fatigue du poëte. Je persiste dans mon premier sentiment sur cet ouvrage : s'il n'échappe à l'injure du temps que par fragmens, la postérité le comptera au nombre des meilleures productions de notre siècle, parce qu'il y a plusieurs morceaux de la plus prande beauté; mais il me semble qu'on peut dire : *Infelix operis summa*, parce qu'il y a trop de langueur et de monotonie. Il ne faut donc pas trop crier à l'injustice du peu d'accueil que ce poëme a reçu. Sans doute qu'il aurait procuré à son auteur la plus haute réputation il y a soixante ans; mais il est injuste de vouloir que nous soyions aussi friands aujourd'hui qu'avant que nous eussions un Voltaire : je suis persuadé que Virgile gâta un grand nombre de réputations de poëtes très-estimables qui vinrent après lui. M. de Saint-Lambert a aussi ajouté quatre contes nouveaux à son recueil de fables orientales dans le goût de Saadi, savoir : *l'Esprit des différens états; les Lumières; le Besoin d'aimer* et *la Visite*. Ces fables orientales sont, de toutes les productions de M. de Saint-Lambert, celles que j'estime le plus; elles sont écrites avec beaucoup de force et d'éloquence et

quelquefois même avec grâce, quoique l'auteur soit naturellement sévère et un peu sec; le sens en est profond, la morale élevée, grave et pure.

C'est un étrange vertige que celui de M. de Moissy de nous accabler de drames moraux écrits dans le genre ennuyeux pour le progrès des bonnes mœurs et pour le dessèchement des lecteurs. Il a déjà parcouru tous les âges de la vie humaine dans son *École dramatique*, et après avoir administré au public l'extrême onction dans la dernière de ses pièces à proverbes, il devrait au moins nous laisser tranquilles; mais ne voilà-t-il pas qu'il attaque de nouveau le beau sexe, et qu'il va lui prouver par une comédie qu'il faut qu'une bonne mère nourrisse ses enfans elle-même? Ce traité moral est intitulé: *La vraie Mère; drame didacti comique en trois actes et en prose*. Les acteurs sont: la femme d'un négociant, accouchée depuis sept mois et nourrissant son enfant; la femme d'un employé dans les fermes, enceinte et presque à terme; la femme d'un marchand de drap, relevée de couches depuis neuf mois et demi: et puis les maris de tout cela, et puis les enfans de sept et de neuf mois, et puis la nourrice, et puis la sage-femme, et puis la garde de femmes en couches; et puis c'est M. de Moissy qui accouche de toutes ces bêtises! Cela est en vérité d'une platitude exquise et remarquable, et il faut l'avoir lu pour croire que de telles productions se publient à Paris en 1771. Il faut que M. de Moissy se fasse

recevoir à Saint-Côme en qualité d'accoucheur-moraliste, il fera sûrement une révolution dans les rues Saint-Denis et Saint-Jacques, à moins qu'il ne reçoive avant le temps la couronne du martyre par les mains des nourrices de Paris, pour avoir voulu ruiner leur état de fond en comble.

La société de M. de Magnanville, garde du trésor royal, qui, depuis deux ou trois ans, passe la belle saison au château de la Chevrette, à trois lieues de Paris, s'occupe à jouer la comédie pour son amusement. Cette troupe de société est supérieurement bien composée, et ses représentations ont attiré une foule de spectateurs choisis de la cour et de la ville. Parmi les actrices, madame la marquise de Gléon, mademoiselle de Savalette sa sœur, et madame de Pernan, fille de M. de Magnanville, ont montré un talent décidé. M. le chevalier de Châtellux a fait jouer successivement sur ce théâtre de la Chevrette trois pièces de sa composition, une comédie en un acte intitulée : *Les Amans portugais*, une comédie en trois actes intitulée : *Les Prétentions*, et enfin une imitation libre de *Roméo et Juliette*, tragédie de Shakespeare. Ces représentations ne soutiendraient peut-être pas le grand jour du théâtre public; mais elles ont attiré à chaque fois beaucoup de monde, et l'on a applaudi à plusieurs détails qui ont paru heureux et charmans. M. de Magnanville de son côté a été auteur et acteur à la fois; il a composé une pièce en trois actes inti-

titulée : *Les Orphelines*, qui a eu le plus grand succès. Je ne sais si c'est l'essai de M. le chevalier de Châtellux qui a enhardi un détestable barbouilleur à faire imprimer un *Roméo et Juliette, en cinq actes et en vers libres ;* ce barbouilleur est le même qui donna il y a quelques années un drame de Bélisaire. Cela n'est pas lisible. On imprime depuis quelque temps une si grande foule de pièces dramatiques qui ne seront jamais jouées sur aucun théâtre, que je prends le parti d'en retrancher la notice de ces feuilles ; ainsi je ne vous parlerai ni du *Laboureur devenu gentilhomme*, ni du *Cri de la nature*, ni d'une infinité d'autres pauvretés : quand les mauvaises herbes dominent dans un champ, il ne faut pas trier, il faut y mettre le feu.

MAI 1771.

Paris, 1er mai 1771.

On a donné le 18 du mois dernier sur le théâtre de la Comédie italienne la première représentation de *l'Amoureux de quinze ans ou la double Fête, comédie en trois actes et en proe, mêlées d'ariettes.* Le poëme est de M. Laujon, auteur de plusieurs opéras, attaché à M. le comte de Clermont, prince du sang, et un de nos faiseurs de pièces et de couplets de société des plus employés. Il est aussi fort bon acteur, et je l'ai vu jouer sur plusieurs théâtres particuliers avec beaucoup de naturel. La musique de *l'Amoureux de quinze ans* est le coup d'essai d'un jeune homme appelé Martini. Je le crois Allemand : s'il est Français, il suffit d'un seul de ses airs pour se convaincre qu'il a appris son métier en Allemagne ou en Italie. Il a enseigné la musique quelque temps à Nanci, et il s'appelait alors Martin. En se transplantant à Paris, il a ajouté un *i* à son nom, et a bien fait; Martini sonne beaucoup mieux en musique que Martin. On dit qu'il a épousé une fort jolie femme, et il a sans doute encore bien fait. M. le marquis de Chamborant, colonel d'un régiment de hussards, et premier écuyer de M. le prince de Condé, ayant connu Martini qui faisait le maître de musique sur le pavé de Paris, et qui n'y gagnait pas grand'chose,

le prit pour son secrétaire, et lui fit avoir un brevet de sous-lieutenant : ainsi voilà mon petit Martini compositeur, secrétaire, officier de hussards, et peut-être c—u; car quel est l'état ou le mérite qui mette à l'abri de cet inconvénient? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en sa première qualité, c'est un homme à encourager. Il a déjà fait graver pour le clavecin des morceaux de musique qui ont eu du succès. Dans sa musique de *l'Amoureux de quinze ans* on remarque une grande facilité de style, et les traces d'une bonne école; son harmonie est pure, et il ne s'embarrasse pas dans sa marche. Ses airs manquent de résultat; mais j'aime à croire que ce n'est pas sa faute; c'est certainement celle de son poëte, qui ne lui a jamais donné de sujet, mais qui lui a donné en revanche, pour chaque air, quatre fois plus de paroles qu'il n'en fallait : la nécessité de placer tout ce flux de paroles oisives a considérablement nui à la verve du compositeur, et l'a presque toujours bornée à l'étendue mécanique de son air. Je me garderai bien de juger M. Martini à mort sur cet essai : quand il aura à faire à un poëte qui sait ce que c'est qu'un air, nous verrons s'il ne s'en tirera pas à son honneur.

Le 24 du mois passé on donna sur le théâtre de la Comédie française la première représentation de *Gaston et Bayard, tragédie, par M. de Belloy*. La misère obligea le pauvre citoyen de Calais de livrer cette pièce à l'impression au commencement de l'année dernière; la santé

chancelante de M. Le Kain ne lui promettait pas alors de pouvoir être jouée sitôt, et sans Le Kain, point de salut pour Bayard ni pour aucun héros ancien ou moderne. Cet acteur sublime s'étant trouvé en état de reparaître sur la scène, il s'est chargé du rôle de Bayard, et a fait réussir la pièce de M. de Belloy, qui était cruellement tombée à la lecture. Molé a fort bien joué le rôle de Gaston, madame Vestris celui d'Euphémie aussi bien qu'on peut jouer un rôle de sentiment et de passion dans lequel il n'y a ni sentiment ni passion; le bon Brisard était bien mauvais dans le rôle détestable du méchant Avogare. Tout considéré, le succès a été complet, et le parterre a demandé avec la plus grande vivacité l'auteur, qui n'a pas jugé à propos de se rendre à ses désirs. Je suis bien aise que M. de Belloy jouisse de la gloire et surtout des profits de ce succès; mais je suis humilié, pour notre goût, du succès de Bayard: je ne saurais nier qu'une nation éclairée, instruite, capable d'élévation, fait un tort réel à sa réputation, en souffrant, sur ses théâtres publics, la représentation de ces pompeuses fadaises. M. de Belloy est un porteur de lanterne magique qui expose une suite de figures guindées et en attitudes forcées à l'admiration d'une troupe d'enfans qui en sont tous ébahis; on ne saurait estimer ni les enfans ébahis ni le porteur de lanterne. Il n'y a pas le sens commun dans sa pièce. Je lui passe la discordance des vers, la faiblesse du style, qui fait que ses héros parlent toujours un galimatias inintelligible, parce que l'expression

est toujours à côté de l'idée ; mais il est impossible à un homme de goût de se faire à l'absurdité des incidens, des événemens et des mœurs.

Quand on se rappelle un instant les traits de ce Bayard naïf, aussi simplement modeste que valeureux, de ce chevalier sans peur et sans reproche que l'histoire nous peint avec des couleurs si intéressantes, et qu'on le compare à ce fanfaron de M. de Belloy, qui s'amourache à son âge d'une petite Italienne, et a la sottise de se croire aimé quand elle a la passion la plus décidée pour un prince aussi brillant que jeune ; on sent que l'auteur n'a fait que copier en grotesque l'amour sage et réservé de Coucy pour Adélaïde Duguesclin dans la tragédie de ce nom ; mais quand on voit le chevalier sans reproche faire une incartade de mousquetaire à un prince du sang de son roi, à son chef, au moment d'une bataille décisive et inévitable ; quand on voit qu'il faut que cette bataille attende que la fureur jalouse de Bayard ait été assouvie dans le sang de Gaston, ou plutôt que ce duel ait été changé en un combat de gasconnades ; quand on y ajoute tous ces crimes sans motifs bêtement complotés et plus bêtement exécutés par Avogare et Altamore, on ne sait lequel il faut le plus prendre en compassion ou de l'auteur qui perd son temps au bousillage de ces pauvretés, ou d'un peuple qui s'en accommode. Vous demanderez comment il se peut qu'une nation qui applaudit avec transport aux vrais chefs-d'œuvre de l'art se contente en même temps de ces débris ridicules

d'une lanterne magique? C'est à la faveur de la pompe du spectacle qui charme et séduit des enfans, et surtout à la faveur de ces flagorneries intarissables pour la nation française dont toutes les scènes offrent les plus fastidieux détails. On appelle cela du patriotisme, et ceux qui n'applaudissent pas à ces pauvretés nationales sont regardés comme des cœurs froids ou comme mauvais citoyens. C'est ce patriotisme d'antichambre, comme l'appelle M. Turgot, aussi bas que puéril, auquel nous sommes réduits depuis qu'on s'industrie à affaiblir et à détruire les liens qui attachent l'homme vertueux, le citoyen généreux et libre à la patrie.

Le Kain a sauvé la pièce avec un art admirable; il a été sublime à proportion du progrès de l'absurdité du poëte. Il lui est cependant arrivé une chose fort plaisante: au quatrième acte, le lit était du côté du roi, au cinquième, pour varier, on l'avait placé du côté de la reine; ainsi, pour ne pas tourner le dos au parterre, Bayard était couché sur le côté gauche au quatrième acte, et sur le côté droit au cinquième; il s'ensuivit que la blessure avait aussi changé de côté dans l'entr'acte, et qu'après avoir été du côté des boutonnières, elle s'était placée du côté des boutons. Mais ce changement de place ne fut pas aperçu du parterre, à qui la fumée de l'encens qu'on lui brûlait avait sans doute obscurci la vue. Je crois que, sans le talent de Le Kain et sans son art inimitable, tous les complimens adressés à la nation française, sans excepter ceux du vieux déserteur

du cinquième acte, étaient autant de frais avancés en pure perte, et que le public aurait souhaité le bonsoir à l'auteur avant la fin de la pièce. J'en ai peu vu qui prêtassent aussi bien à une excellente parodie, et quoique j'aie ce genre naturellement en horreur, je crois que celui qui ferait une parodie bien gaie, bien folle, de Gaston et Bayard, me raccommoderait avec lui.

Je croyais que mes yeux avaient vu mourir le dernier des Cartésiens, et qu'il n'en existait plus depuis que nous avons perdu M. de Mairan; je me suis trompé, et *les Bêtes mieux connues, ou Entretiens de M. l'abbé Joannet*, m'ont désabusé. C'est le titre d'un ouvrage en deux volumes in-12, et c'est un étrange titre. On ne manquera pas de dire que M. l'abbé, pour mieux connaître les bêtes, s'en est approché le plus près possible, et s'est, pour ainsi dire, perdu dans la foule et identifié avec elles; et c'est sans doute après s'être long-temps examiné, qu'il a adopté le sentiment de Descartes, qui osa le premier soutenir que les bêtes n'étaient que des machines organisées. Voilà sur quoi roulent ces entretiens. M. l'abbé défend le système de Descartes, les autres interlocuteurs le combattent. Je crois que vous ne vous soucierez pas de savoir qui a tort ou raison, et que vous ferez bien. Le système insoutenable de Descartes n'a jamais été sérieusement adopté par aucun bon esprit, à moins qu'on ne dise que ce philosophe ne voyait, dans toute la nature ani-

mée, que des machines organisées, à commencer par l'homme et à finir par le ciron : en ce sens, sa philosophie et sa manière de voir ont fait de prodigieux progrès en France ; je n'y connais pas un seul philosophe qui ne soit matérialiste dans l'âme, comme le cocher de M. le marquis de Duras disait de son maître qu'il était cocher dans l'âme, et il n'y en a pas un qui ait besoin de disséquer M. l'abbé Joannet pour s'affermir dans son opinion. Puisque M. l'abbé Cartésien m'a rappelé M. de Mairan, il faut que je vous dise un mot du legs universel fait à madame Geoffrin. L'usage qu'elle vient d'en faire justifie bien l'estime que le défunt académicien faisait d'elle : après avoir eu les soins les plus touchans pour lui pendant sa maladie et pour sa mémoire après sa mort, elle ne s'est mise en possession de l'héritage que pour le distribuer tout entier aux parens et aux amis de M. de Mairan. Cette succession était un objet de plus de cent mille francs, et les parens du défunt académicien devront à madame Geoffrin une fortune sur laquelle ils n'avaient nulle espèce de droit, et qu'ils n'avaient ni espérée ni recherchée. Le philosophe mourant disait : *Ce que j'ai toujours particulièrement estimé en vous, c'est l'ordre ; et l'ordre c'est les diamans de l'esprit.* Si c'est à cette qualité que les parens de M. de Mairan sont redevables de la générosité qu'ils viennent d'éprouver, ils doivent en faire pour le moins autant de cas que lui.

L'Académie française vient de réparer succes-

sivement toutes les pertes qu'elle avait faites dans le courant de l'hiver dernier. M. de Roquelaure, évêque de Senlis, a succédé à M. de Moncrif; M. le prince de Beauvau a eu la place de M. le président Hénault, M. Gaillard celle de M. l'abbé Alary, et M. l'abbé Arnaud vient d'être reçu à la place de M. de Mairan.

L'Académie, suivant l'usage de tous les corps, est partagée en deux partis ou factions : le parti dévot, qui réunit aux prélats tous les académiciens mincement pourvus de mérite, et d'autant plus empressés par conséquent à faire leur cour avec bassesse, et le parti philosophique, que les dévots appellent encyclopédique, qui est composé de tous les gens de lettres qui pensent avec un peu d'élévation et de hardiesse, et qui préfèrent l'indépendance et une fortune bornée aux faveurs qu'on n'obtient qu'à force de ramper et de mentir. Ce dernier parti se fait gloire de compter parmi ses soutiens M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg; M. le duc de Nivernois, M. l'archevêque de Toulouse, et s'est renforcé cet hiver par l'élection de M. le prince de Beauvau. Il y a au reste dans ces deux partis, comme entre deux armées opposées, un fonds de déserteurs qui se rangent, suivant la fortune, de l'un ou de l'autre côté, et dont l'un ou l'autre se fortifie en les méprisant également; il y a aussi de ces âmes fières et libres qui dédaignent d'être d'aucun parti, comme M. de Buffon, par exemple, et que leur neutralité expose à la calomnie des deux factions.

Le parti philosophique avait acquis, depuis quelques années, une grande supériorité sur l'autre, et s'était rendu, pour ainsi dire, maître de toutes les élections; et s'il avait toujours pu se renforcer de sujets d'un mérite reconnu, il aurait fini sans doute par écraser le parti dévot. Mais malheureusement la disette des sujets est extrême et augmente tous les jours; et si la mortalité se mettait parmi les vieux académiciens, l'Académie ne pourrait manquer de se peupler d'une infinité de jeunes gens dont le caractère incertain et peu arrêté amènerait peut-être d'autres révolutions, ou bien elle finirait, si le parti dévot l'emportait, par devenir une assemblée d'évêques et d'abbés. Le parti philosophique a essuyé cet hiver le premier échec dans l'élection d'un candidat à la place de M. de Moncrif. D'abord ceux d'entre les philosophes qui portaient M. de La Harpe ont été obligés de battre en retraite, de peur d'attirer à leur protégé une exclusion formelle; ils se sont donc réunis tous en faveur de M. Gaillard, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur d'une *Histoire de François Ier*, et d'autres ouvrages; non qu'ils s'en souciassent beaucoup, mais parce qu'ils n'avaient personne à mettre sur les rangs, et qu'ils espéraient que la reconnaissance attacherait le nouvel académicien à leur cause. Son élection paraissait concertée et immanquable, lorsqu'il se forma, dans le silence et dans l'obscurité, une cabale qui la fit échouer subitement. C'est M. le maréchal duc de Richelieu, un des académiciens

les plus opposés au parti philosophique, qui ourdit cette trame : M. l'évêque de Senlis se mit sur les rangs deux fois vingt-quatre heures avant le jour fixé pour l'élection, et l'emporta de trois ou quatre voix sur son concurrent. M. le maréchal de Richelieu sortit de l'Académie d'un air triomphant et prêt à demander les honneurs de l'ovation pour avoir écrasé le parti encyclopédique : il avait donné la surveille de l'élection un grand repas au parti contraire, et s'était assuré de la majorité des voix.

Ce succès fut empoisonné par l'épigramme que vous allez lire, et qui courut tout Paris quelques jours après la déconfiture des philosophes :

Vieux courtisan mis au rebut,
Vieux général sous la remise,
A la cour tu n'es plus de mise,
Il t'a fallu changer de but.
Sans l'intrigue, point de salut :
Richelieu, c'est là ta devise.
De ton squelette empoisonné,
Le temps a purgé les ruelles;
Du jargon d'un fat suranné
Le temps a délivré nos belles.
Confus de l'inutilité
Où languit ta futilité,
Ton petit orgueil dépité
Dans un vain tracas se consume;
Jusqu'au baigneur qui te parfume
Se moque de ta vanité.
Tu n'as plus de grâce à prétendre,
Tu n'as plus de rôle à jouer,
Voltaire est las de te louer,

Tout le monde est las de t'entendre.
Que faire ? A quel saint te vouer ?
Il te reste l'Académie,
Et tu viens de t'imaginer
Que ton importante momie
Là du moins pourrait dominer.
Qu'il t'en soit venu la pensée,
On n'en doit point être surpris :
Mercure, avec son caducée,
Faisait, dit-on, peur aux esprits.

L'auteur de cette impertinence fut recherché pendant quelque temps; on pensa même inquiéter M. de La Harpe à se sujet; mais outre qu'il n'y avait nulle espèce de preuve contre lui, les vers ne paraissaient pas aux connaisseurs assez bien tournés pour être attribués à un faiseur, et bientôt le tourbillon de Paris engloutit et l'épigramme et l'histoire qui en avait fourni le sujet. M. l'évêque de Senlis se fit recevoir le 4 mars : on ne parla de son discours que pour le trouver mauvais; la réponse que M. l'abbé de Voisenon y fit, en qualité de directeur, se fit remarquer davantage.

Il faut convenir que c'est une drôle de chose que l'abbé de Voisenon, et que c'est une étrange chose que sa réponse; c'est un persiflage continuel : aussi chaque phrase fut accompagnée, de la part du public, d'un éclat de rire. Il faut lire cette réponse d'un bout à l'autre; il est impossible de n'en pas rire. Il loue le nouvel académicien comme évêque, parce qu'il l'est; comme courtisan, parce qu'il est premier aumônier du roi; comme magistrat, parce qu'il est conseiller d'état clerc, et qu'il a été, en cette qualité, siéger

au parlement d'attente; comme orateur, parce qu'il a fait une oraison funèbre de feu la reine d'Espagne; comme ami de feu M. le dauphin, parce qu'il a porté son cœur à Saint-Denis après sa mort; comme un sujet qui n'est pas au bout de sa carrière, parce qu'il doit prêcher le jour que Mad. Louise prononcera ses vœux aux Carmélites de Saint-Denis, et par-dessus tout cela, comme sachant le latin, l'italien, l'anglais. Vous vous êtes mis, dit-il au récipiendaire, à portée de découvrir tous les larcins, et vous êtes aussi instruit que des princes étrangers qui voyagent..... Savoir si ce ton burlesque convient au lieu, aux personnes, à la circonstance; c'est une autre question: ce qu'il y a de sûr, c'est que jamais peut-être on n'avait tant ri à une assemblée académique. *Vous vous êtes bien égayé sur mon compte, M. l'Abbé, et vous avez bien amusé le public*, lui dit en sortant le nouvel académicien. *Ah! Monseigneur*, lui répondit l'abbé de Voisenon, *je ne suis que Crispin rival de son maître.*

Les philosophes ont pris leur revanche par le choix de M. le prince de Beauvau et de M. Gaillard, pour les deux places qui vaquaient encore. Le premier ne pouvait pas éprouver d'obstacle en se mettant sur les rangs; le second ayant été la victime d'une bataille perdue par ses protecteurs, il était de leur honneur de lui procurer une des places qui restaient à remplir. Ces deux nouveaux académiciens ont été reçus le même jour.

M. le prince de Beauvau prononça son dis-

cours avec beaucoup de simplicité et de noblesse. Il avait connu particulièrement le président Hénault, à qui il succédait; il était donc plus en état qu'un autre de faire son éloge. Celui du roi devait se trouver dans le discours d'un homme de la cour que sa place de capitaine des Gardes attache particulièrement à Sa Majesté. M. le prince de Beauvau trouva aussi le moyen de faire d'une manière indirecte l'éloge de l'administration de son ami et de son parent, M. le duc de Choiseul: il venait de passer quinze jours avec lui dans sa retraite de Chanteloup. Il est un des hommes de la cour qui a le plus de noblesse et de dignité sans roideur, et le public a témoigné à l'Académie, par ses applaudissemens, qu'un tel choix était fait pour l'honorer.

Ma foi, il ne m'est pas possible de m'accommoder de la réponse de M. l'abbé de Voisenon; j'aime bien Arlequin, mais je ne me soucie pas de le trouver à l'Académie.... *Votre naissance est illustre, vous jouissez des honneurs qui vous sont dus;* voilà de quoi flatter la vanité. *Vous vous placez au rang des gens de lettres;* voilà de quoi flatter l'amour-propre.... Ce n'est que l'élévation dans la façon de penser qui fait sentir le besoin de termes assez nobles pour l'exprimer.... *Votre extrême exactitude ne vous rend imposant qu'en vous rendant irréprochable*.... Et notez que cette *exactitude imposante* roule sur l'obligation de ne jamais manquer le roi d'un moment; c'est l'éloge d'un bon valet.... *Le prétendu bonheur d'un homme riche n'est jamais qu'en usufruit avec beaucoup de*

non-valeurs.... Il lève ensuite, pour un moment, le rideau de la postérité : il y découvre une galerie ornée d'une infinité de cadres préparés pour les portraits des grands hommes. *Hélas !* dit-il, *qu'il y a de cadres qui, dans ce siècle-ci, tomberont de vétusté à force d'attendre !*.... FIAT LUX ! J'avoue que ce jargon me paraît insupportable ; je m'en amuserais peut-être en lisant *Misapouf* ou *Tant mieux pour elle* ; mais dans un discours académique je cherche autre chose. L'abbé de Voisenon, pour trouver grâce à mes yeux, a fini son persiflage par l'éloge de Mad. la Dauphine. En parlant de cette charmante princesse, il adresse à M. le prince de Beauvau ces vers de la tragédie de *Marianne :*

> Et vous, mortel heureux,
> Des serviteurs des rois, sage et parfait modèle,
> Votre sort est trop beau ; vous vivrez auprès d'elle.

Le public a confirmé cet éloge par des battemens de mains redoublés.

Le discours de M. Gaillard est un peu long. Je n'aime pas ce serment prononcé avec beaucoup trop d'apprêt en face de l'Académie : les bons sermens sont ceux que l'honnête homme se prête à lui-même, sans emphase et sans témoins ; il n'en faut point pour se vouer à la justice et à la bienfaisance, pour se promettre de détester toujours les souplesses de l'intrigue, les bassesses de la flatterie, les fureurs de la satire. Un honnête homme fait tout cela sans avoir pris aucun engagement avec lui-même. Je n'aime pas non plus qu'on

annonce dans un discours académique qu'on va traiter un sujet; il faut le traiter sans l'annoncer; cet avertissement est bon dans un sermon, parce qu'il prévient l'auditoire qu'il est temps de s'endormir. Mais, à cela près, le public a applaudi avec transport à plusieurs traits de ce discours pleins de cette noble franchise, de cette louable hardiesse qui caractérisent le citoyen. M. Gaillard est le premier d'entre les quarante qui ait osé ne pas louer le cardinal de Richelieu sans restriction. Il distingue en lui le protecteur des lettres du ministre sévère, et même sanguinaire. Son éloge de l'abbé Alary, auquel il succédait, a infiniment plu, parce qu'il est simple et vrai; et son discours a eu, à l'Académie et depuis qu'il est imprimé, le succès le plus complet.

M. l'abbé de Voisenon, dans sa réponse à M. Gaillard, était un peu moins *Misapouf* que dans les deux autres: ce n'est pas qu'on n'y trouve encore honnêtement d'antithèses, mais le ton en est moins burlesque. Quoi qu'il en soit, M. l'abbé *Misapouf* est une si drôle de chose et quelque chose de si aimable, qu'il n'y a pas moyen de se fâcher sérieusement contre lui.

M. Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie, a lu à cette séance une esquisse de l'Histoire de l'Académie française depuis le commencement de ce siècle jusqu'à nos jours; il a repris l'Histoire de l'Académie à l'époque où l'abbé d'Olivet l'avait laissée. Cette esquisse ressemblait

moins à la lecture d'un écrit qu'à une causerie pétulante et interrompue, mais très-piquante, par une foule d'anecdotes, et plus encore par les allusions continuelles à différens objets qui, quoique détournées et secrètes, n'échappèrent pas à une assemblée aussi éclairée et aussi clair-voyante que celle qui écoutait messieurs les quarante. On applaudit à l'éloge de M. le duc de Nivernois, de M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg; mais lorsque l'académicien eut prononcé le nom de Lamoignon, toutes les mains partirent avec un tel transport qu'il ne fut plus possible de reprendre la parole de plus de dix minutes. M. de Lamoignon de Malesherbes, fils de l'ancien chancelier et premier président de la cour des aides qui vient d'être supprimée, se trouvait dans la foule des auditeurs, et le public voulut témoigner par ses acclamations, à cet illustre magistrat, le cas qu'il faisait de ses talens et de ses vertus. Cette lecture dura assez long-temps; mais quoiqu'elle ne fût pas également saillante, elle n'ennuya pas. Duclos n'est pas ennuyeux; il peut excéder quelquefois par sa pétulance, par son ton dur et par sa vanité qui ne peut se cacher; mais quand cela ne dure pas trop, cela amuse. Duclos brilla dans le temps où l'esprit était devenu une affaire d'escrime; on se prenait corps à corps en présence d'un cercle dont les applaudissemens étaient pour le plus fort: ces espèces de tournois ont passé de mode, ce qui prouve qu'on a plus

d'esprit véritable aujourd'hui qu'il y a trente ou quarante ans. L'hôtel de Brancas était alors ce que l'hôtel de Rambouillet était dans le siècle passé ; mais cette société perdit avec le comte de Forcalquier son principal soutien, et aprés sa mort il n'en fut plus question. Madame la comtesse de Sandwick, que vous connaissez par les écrits de Saint-Evremont, et que nous avons vue mourir à Paris de notre temps, dans un âge fort avancé, femme qui avait infiniment d'esprit, et dont la conversation répondait parfaitement à sa célébrité, appelait les esprits de l'hôtel de Brancas *des esprits notés*. En effet, pour peu que vous les eussiez entendu siffler, vous les saviez par cœur. Mademoiselle Quinault, qui a long-temps joué les rôles de soubrette à la Comédie française, et qui est aujourd'hui retirée à Saint-Germain, était un des arcs-boutans de l'hôtel de Brancas. Ces bureaux d'esprit n'étaient pas des temples consacrés à l'amitié ; on y vivait des années entières à côté les uns des autres, on était même amis intimes sans s'aimer et souvent sans s'estimer.

Enfin avant-hier, M. l'abbé Arnaud, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'un des rédacteurs de la Gazette de France, fit son entrée à l'Académie française. Le choix de cet académicien est l'ouvrage de M. Suard, son associé à la Gazette de France. Il ne s'est pas fait sans rencontrer beaucoup de difficultés. Le public a trouvé l'abbé Arnaud sans titres pour aspirer à cette place ; on a demandé : Qu'a-t-il fait ? le *Journal*

Etranger, et une *Gazette littéraire*, qui n'ont pu se soutenir dès que les principaux d'entre les gens de lettres ont cessé d'y contribuer, parce que les deux éditeurs associés, l'abbé Arnaud et Suard, étaient trop paresseux, trop attachés au monde, et à souper en ville, pour prendre les soins qu'exige un ouvrage périodique. La Gazette de France? Elle jouit du moins de la réputation qu'elle mérite, d'être la plus mauvaise gazette de l'Europe, et il ne dépend pas des éditeurs qu'il en soit autrement; mais il dépendrait d'eux de nous épargner ces *errata* continuels qu'ils sont obligés de faire d'un ordinaire à l'autre; mais il dépendrait au moins d'eux de ne pas faire assister le roi de Suède à la messe de sa chapelle royale de Stockholm, comme ils ont fait l'année dernière; ils seraient fort les maîtres de ne pas faire dire des prières dans toute l'étendue de la Suède pour le repos de l'âme du feu roi, comme il leur a plu de dire dans une des gazettes du mois courant: à ces bévues grossières, on voit du moins que les éditeurs ne relisent pas seulement les épreuves des feuilles dont ils enrichissent le public deux fois par semaine. Faut-il compter parmi les titres de l'Abbé Arnaud quelques mémoires qu'il a fournis au recueil des mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettre? Mais, en cela, il a satisfait au devoir d'académicien, et l'on n'est agrégé à ce corps que pour faire ce travail, qui est d'ailleurs récompensé par les pensions dont

on y jouit à titre d'ancienneté : si appartenir à ce corps était un titre pour entrer dans l'autre, tous les académiciens de belles-lettres y auraient à peu près le même droit. Le véritable titre de l'abbé Arnaud était la disette de sujets académiques. Le parti philosophique avait bien des griefs contre lui : il fut un temps où l'abbé Arnaud voulut faire fortune en calomniant les philosophes, et il n'est pas bien sûr aujourd'hui qu'il soit de leurs amis ; il ne l'est que jusqu'aux services à recevoir inclusivement ; mais il ne sera jamais assez maladroit pour prendre l'uniforme d'un corps qui n'est pas en faveur à la cour. Ces considérations rendaient beaucoup de philosophes peu disposés à favoriser les désirs de l'abbé Arnaud ; mais la dextérité de son ami Suard a vaincu tous les obstacles. Aussi commence-t-il son discours par faire l'éloge de l'amitié, et par convenir que ses travaux littéraires furent partagés par un homme de lettres qui, dès long-temps, partage tout avec lui. Ce discours, en général, n'a pas fait un grand effet à l'Académie. L'auteur le lut avec trop de précipitation. L'éloge de M. de Mairan n'est guère que croqué, et cet académicien célèbre méritait bien un panégyrique plus soigné ; c'était, ce me semble, le cas d'entrer dans quelques détails sur ses principaux ouvrages. L'abbé Arnaud a mieux aimé nous tracer une espèce de parallèle entre la langue grecque et la langue française, entre l'élocution d'Athènes et celle de Paris. Ce discours m'a paru sans résultat

quand l'orateur a fini, il n'en est rien resté, et l'on ne sait ce qu'on a entendu : cela vient du vague qui règne dans ses idées et dans sa tête. L'abbé Arnaud a un faux air de Diderot, mais c'est un bien faux air. Il n'en a certainement pas l'aménité, mais il en a la chaleur et l'énergie : on croirait qu'il en a le génie lumineux, mais on ne tarde pas à se désabuser. C'est une fusée qui a un instant d'éclat; elle s'élance en l'air, mais c'est pour vous replonger incontinent dans les ténèbres; au lieu que lorsque Diderot s'élance, vous voyez une traînée de lumière à perte de vue; elle perce dans les régions supérieures, et si vous ne pouvez la suivre, ce n'est pas la faute de son jet, c'est la faiblesse de vos yeux qui en est la cause. D'où je conclus que M. l'abbé Arnaud n'est pas un Diderot, ce qui n'empêche pas qu'il n'ait pris séance à l'Académie française.

M. de Châteaubrun, ancien maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, devait répondre, en qualité de directeur, au discours de M. l'abbé Arnaud; mais le bonhomme, âgé de plus de quatre-vingts ans, s'étant trouvé indisposé le matin, envoya son discours à l'Académie, et pria le secrétaire de le faire lire. M. d'Alembert se chargea de la fonction de lecteur, et le lut à merveille. Ce discours fut extrêmement applaudi : j'aurais voulu que le bon vieillard eût pu assister du moins à la séance, et jouir des applaudissemens du public. On trouva l'éloge de M. de Mairan mieux dans ce discours que dans l'autre, en ce qu'il appartient

plus particulièrement à l'académicien à qui il est consacré, et qu'il finit par un parallèle en six lignes, très-bien senti entre Fontenelle et Mairan.

La cérémonies de la réception finie, M. d'Alembert lut une épître de M. Saurin sur les malheurs attachés à la vieillesse. L'auteur qui y touche était présent. Ce morceau reçut les plus grands applaudissemens; il fut lu avec une singulière magie. Cela ressemble, pour le sombre et le noir qui y règnent, à une nuit d'Young. Il m'a paru qu'il y avait de beaux vers, et c'est l'essentiel. On n'est pas en droit de chicaner un poëte sur le sujet; il lui a plu d'être noir, sombre, mélancolique; et s'il a bien été tout cela, vous n'avez rien à lui dire: son projet n'était pas de vous faire marcher sur des roses. Malgré cette apologie, on a reproché à M. Saurin de n'avoir pas traité son sujet à charge et à décharge, et l'on a dit qu'en peignant les dédommagemens et les consolations de la vieillesse, il aurait eu occasion de varier ses tons et même de rendre ceux du malheur plus terribles par le contraste. Il peint la vieillesse de M. de Voltaire, mais comme exception de la règle. Il a fini par jeter des fleurs sur la tombe de feu M. Trudaine, intendant des finances. Cette épître sera imprimée l'hiver prochain avec d'autres morceaux de l'auteur.

Il vous souvient sans doute que sur la plainte de M. Séguier, M. le chancelier ferma la bouche de M. Thomas l'année dernière après la réception de M. l'archevêque de Toulouse; il vient de la lui

rouvrir ; c'est-à-dire que la défense qui avait été faite à M. Thomas de lire désormais dans les séances publiques de l'Académie a été levée. L'Académie, pour ne plus s'exposer à ces sortes de désagrémens, fera dorénavant examiner par un comité particulier les morceaux destinés aux lectures publiques. En conséquence M. Thomas lut un long fragment de son *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différens siècles*, qui sera aussi imprimé l'hiver prochain. Cela parut long et ennuyeux ; on ne trouva rien de neuf ni de piquant dans le fond et dans les idées, et la manière parut excédante et d'une monotonie insupportable. Pour traiter de pareils sujets, il faut employer tous les genres de style avec une flexibilité et une grâce que M. Thomas n'aura jamais ; aussi cette lecture tant négociée, tant attendue depuis six mois, ne fit-elle pas l'effet dont l'auteur s'était flatté.

Nous venons de perdre un amateur des arts dans la personne de M. de Bachaumont, mort à l'âge de plus de quatre-vingts ans. On a de lui quelques brochures sur des ouvrages de peinture, mais ces brochures sont oubliées depuis long-temps. C'est lui qui acheta, il y a quinze ou dix-huit ans, cette colonne de l'hôtel de Soissons où l'on a construit depuis la halle aux blés, monument passablement mesquin de la régence de Catherine de Médicis. Elle l'avait fait ériger pour observer le cours des astres ; les créanciers

du prince Carignan la voulurent démolir, M. de Bachaumont l'acheta pour la conserver à la postérité. Lorsque la ville acquit le terrain de l'hôtel de Soissons pour y construire la halle, il me semble qu'elle remboursa les frais de la colonne à M. de Bachaumont, et qu'elle la laissa subsister dans le coin de ce terrain qu'elle occupait depuis près de deux cents ans. Bachaumont vivait depuis sa jeunesse dans la société de madame Doublet, dont il avait été l'amant, si je ne me trompe. Cette société avait été long-temps célèbre à Paris. On y était janséniste, ou du moins très-parlementaire, mais on n'y était pas chrétien; jamais croyant ni dévot n'y fut admis, si ce n'est peut-être M. de Foncemagne. Nous en avons vu mourir successivement les membres les plus illustres, les Falconet, les Mirabaud, les Mairan; tous ont atteint le terme le plus reculé de la vie humaine, et sont morts avec la tranquillité des justes. Madame Doublet a survécu à tous ses amis; elle a aujourd'hui plus de quatre-vingt-dix-sept ans, et ce n'est que depuis très-peu de temps que son esprit s'est ressenti du fardeau des années. Elle s'était logée dans un appartement extérieur du couvent des Filles-Saint-Thomas, et elle y a passé quarante ans de suite sans sortir de sa chambre, ne se souciant pas de faire aucun acte de religion. Aujourd'hui qu'elle est sourde, et que sa tête n'y est plus, on est parvenu à lui faire faire ses pâques, peut-être pour la première fois depuis sa première communion. Au reste, on n'af-

fichait pas dans sa maison cette liberté de penser philosophique; on s'en servait sans en jamais parler : on donnait la principale attention aux nouvelles. Madame Doublet en tenait registre; chacun en arrivant lisait la feuille du jour et l'augmentait de ce qu'il savait de sûr. Les valets copiaient ensuite ces bulletins, et s'en faisaient un revenu en les distribuant au public; et à cet égard la société de madame Doublet s'était attiré l'attention de la police, surtout dans les temps de brouilleries entre la cour et les parlemens. On dit que Bachaumont a été fort aimable dans sa jeunesse, mais je ne l'ai connu que vieux, radoteur et automate : il devait avoir été d'une très-jolie figure. Il était riche, et ayant toujours vécu en épicurien, dans la paresse, dans l'oisiveté, n'ayant d'autres affaires au monde que le soin de ses plaisirs, de la bonne chère et de la sensualité, il n'est pas étonnant que les facultés de son âme se soient sitôt éclipsées. Quand on lui a parlé, dans ses derniers momens, des consolations de l'Eglise, il a répondu qu'il ne se sentait pas affligé; malgré cela on fit venir un prêtre qui ne put jamais tirer autre chose du mourant que *Monsieur, vous avez bien de la bonté*. M. le duc de Nevers avait inventé une perruque à longue chevelure; mais il n'a eu d'imitateurs en France que M. de Bachaumont et M. de Voltaire : des trois porteurs il ne reste aujourd'hui que ce dernier.

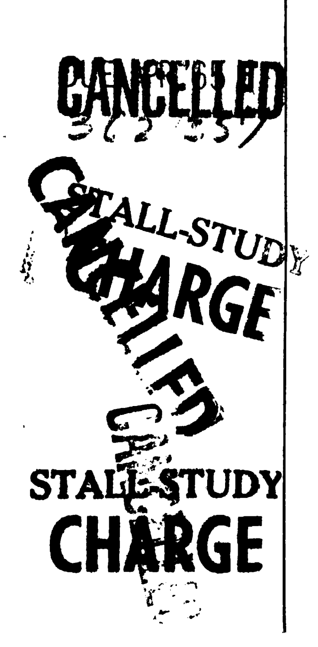
FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.


CANCELLED
STALL-STUDY
CHARGE
CANCELLED
STALL-STUDY
CHARGE

